



Journal
de la
Pratique
Musicale
des
Amateurs

*édité par
la Confédération
Musicale
de France*

NOUVEAUTES DU 4^e TRIMESTRE 1985

ENSEIGNEMENT - FORMATION MUSICALE

JOLLET Jean-Claude
— Lire, entendre, analyser en version livre du professeur et livre de l'élève.

PHILIBA Nicola
— Solfèges dans le style italien,
vol. 5, version simplifiée (clés de sol et fa) en version livre du professeur et de
l'élève.

FLUTE

BACH Jean-Sébastien/Le Roy-Mathias
— Sonata en sol mineur BWV 1020 (flûte et basse continue).
— Sonata n° 4 en do majeur BWV 1033 (flûte et basse continue).
— Sonata n° 5 en mi mineur BWV 1034 (flûte et basse continue).
— Sonata n° 6 en mi majeur BWV 1035 (flûte et basse continue).

FLUTE A BEC

BOUIN François/Sauvoisin
— Sonata prima extraite des Sonates pour Vielle et autres instruments avec
Basse continue (flûte à bec alto et basse continue) (moyen).

HAUTBOIS

GIOT Michel
— L'ABC du jeune hautboïste, vol. 1 (débutant).

REMAUD Guy
— Ma première année de hautbois, méthode pour débutants.

CLARINETTE

CAHUZAC Louis
— Concertino d'après un quintette de Baermann (clarinette et piano).

MOZART W.A./Dangain-Desportes
— Menuet du divertimento n° 17 KV 334 (clarinette et piano).

SAXOPHONE

AUTEURS CONTEMPORAINS
— Collection PANORAMA, Saxophone 1 (débutant), recueil comprenant
P. DOURY : Caprice en rondeau - Y. DESPORTES : Cantilène - S. LANCEN :
Une romance pour Nicolas - A. ECHPAI : Danse russe - V. TRAJKOVIC : Air et
danse.

FAILLENOT Maurice
— Introduction et rigaudon (saxophone ténor si b et piano) (préparatoire).

PRATI Hubert
— Les gammes conjointes, en tierces, en arpèges, en quarts, quintes, sixtes,
septièmes, octaves pour tous les saxophones.

ROBERT Lucie
— Trinôme (2 saxophones soprano et baryton et piano).

TROMPETTE

ALBERTI Giuseppe-Mattho/Thilde
— Concerto per chiesa pour trompette et orchestre (réduction trompette et
piano).

ARRIEU Claude
— Intermède, Ménétrier, Six-Huit (trompette et piano) (moyen/supérieur).

AUTEURS CONTEMPORAINS
— Collection PANORAMA, Trompette 2 (préparatoire) recueil comprenant
R. PLANEL : Jeux de tierces - J.-P. HOLSTEIN : Trompette-Rock - D. TOSI :
Etude en balançoire - F. VERCKEN : Pour Anaïs - G. CALVI : Scherzo.
— Collection PANORAMA, Trompette 3 (élémentaire) recueil comprenant
D. BLANCHO : Sarabande - R. LERSY : 3 petites pièces - E. COSMA :
Variations - V. ARZOUANOV : Le trompettiste égaré - M. AARZ : Noch,
leichter.

DECOUAIS René
— Marche (trompette et piano) (préparatoire/élémentaire).

RICQUIER Michel
— J'apprends la trompette, méthode pour débutants.

WERNER Jean-Jacques
— Arietta (trompette et piano).

CORNET

DECOUAIS René
— Marche (cornet à pistons et piano) (préparatoire/élémentaire).

COR

ANCELIN Pierre
— Berceuse pour le cor des champs (cor et piano) (élémentaire).

GOUNOD Charles/Leclair
— 6 pièces mélodiques originales
vol. 3 : pièces 5 et 6 (cor et piano).

KOECHLIN Charles
— 15 pièces pour le cor Op. 180
vol. 1 : 6 pièces (cor et piano),
vol. 2 : 7 pièces (cor et piano).

TROMBONE

BORDERES Yves
— 30 petites études techniques, vol. 1 (débutant).

TUBA - BASSE

FAILLENOT Maurice
— Introduction et rigaudon (saxhorn baryton si b ou saxhorn basse si b
tuba ut et piano).

LEJET Edith
— Méandres (saxhorn basse si b et piano) (supérieur).

VIOLON

MOSS Piotr
— Am, Stram, Gram (violon et piano) (préparatoire).

VIOLONCELLE

AUTEURS CONTEMPORAINS
— Collection PANORAMA, Violoncelle 1 (débutant) recueil comprenant J. MUR-
GIER : Concert-étude n° 2 - A. TCHAIKOVSKI : Histoires de la grande forêt -
R. GALLOIS-MONTBRUN : Elégie - A. ABBOTT : Là-Bas, la mer...
J.-M. GROSGURIN : Petit mensonge.
— Collection PANORAMA, Violoncelle 3 (élémentaire) recueil comprenant
S. NIGG : Duo élégiaque - T. NIKIPROWETZKY : Récitatif et scène -
M. MIHALOVICI : Canto Notturno - P. DUC : A la manière de... - L. SAGUER :
Deux essais.

CONTREBASSE

SALLES Bernard
— Pièces classiques, morceaux faciles du répertoire classique pour contrebasse
et piano,
vol. 1B,
vol. 3A.

HARPE

ETCHEVERRY Math
— Exercices pour harpe celtique et harpe sans pédales
vol. 1 : Arpèges (préparatoire à supérieur).

HASSELMANS Alphonse
— Petite valse Op. 25 (harpe).

MOSS Piotr
— Ad libitum, 26 séquences (harpe celtique) (moyen).

PERCUSSION

CUKIER Michel
— 1. Atanai Rêve - 2. N'Djué Crie (percussion et piano) (préparatoire/
élémentaire).

TAVERNIER Jean-Claude
— Deva 3 (wood-block, cymbale suspendue, tambour de basque, caisse claire
avec timbres, tom-tom ou caisse claire sans timbres) (débutant).
— Mahel 2 (vibraphone et piano) (élémentaire).
— Quatre études pour batterie accompagnée de piano ou de vibraphone, vol. 2.

GUITARE

MOURAT Jean-Maurice
— La guitare au XIX^e siècle,
vol. 3 (moyen).

MUSIQUE DE CHAMBRE

TAVERNIER Jean-Claude
— Rivoiras (trompette ou cor ou trombone et timbales) (moyen).

ORCHESTRE A CORDES

HUREL Philippe
— Trames pour orchestre de 11 cordes (partition d'orchestre).

LIVRETS D'OPERA

BERIO Luciano
— La Vera Storia (bilingue, Collection Opéra de Paris).

Le président André Petit nous parle du 85^e Congrès



Notre Assemblée Générale Statutaire aura lieu, cette année, les 18 et 19 avril 1986, et se tiendra, comme l'année dernière, dans le cadre très agréable des Salons Hoche, 9, avenue Hoche, Paris 8^e.

Je vous rappelle que la Confédération Musicale de France fut fondée en 1906 ; elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 2 janvier 1957. Elle est agréée par le Ministère de la Culture, Direction de la Musique et de la Danse, et par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Direction du Temps Libre et de l'Education Populaire.

Par arrêté du 3 mai 1984, nos Statuts sont devenus des Statuts de régionalisation, ainsi la Confédération est maintenant composée de 23 Fédérations Régionales, elles-mêmes formées de Fédérations Départementales correspondant à leurs départements respectifs.

L'Assemblée Générale aura à donner son avis sur deux très intéressants projets : le Règlement Intérieur et le Règlement Confédéral des Concours de la Confédération Musicale de France.

Cette Assemblée Générale sera très largement ouverte mais il faut que toutes les paroles qui seront prononcées le soient pour rechercher et poursuivre tout ce qui peut contribuer au développement et à l'amélioration des Sociétés Musicales d'Amateurs de tous genres.

Le vendredi soir, un grand concert va vous être offert par le grand Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine, sous la direction de son Chef prestigieux, le colonel Roger Boutry.

Je vais vous indiquer le magnifique programme que ces musiciens de grand talent vont interpréter pour vous et pour tous nos amis :

*Divertimento pour Saxophone Alto, de Roger Boutry.
Soliste, André Beun.*

Cap Kennedy, de Serge Lancen.

Après un court entr'acte, l'Orchestre jouera :

Une Nuit sur le Mont Chauve, de Moussorgsky.

Fêtes (extrait des Nocturnes), de Claude Debussy.

La Carmagnole (Ah ! ça ira), auteur anonyme. Arrangement de Roger Boutry et, pour terminer :

Hommage à Mistral, de Pierre Ancelin.

Je ne vous parle pas de l'accueil qui sera des plus sympathiques et où tout sera mis en œuvre pour que ces journées que nous passerons ensemble soient des plus agréables et soient pour vous un beau souvenir.

Quelques Editeurs de Musique et Facteurs d'instruments pourront exposer et nous souhaitons que vous leur rendiez visite comme vous l'avez fait l'année dernière.

Nous vous enverrons, chers amis, avec vos invitations, des détails sur le Congrès et vous trouverez dans ce journal une documentation qui, j'en suis sûr, vous intéressera, concernant la Garde Républicaine.

Nous publions à votre intention un fac-similé de la Convention qui nous lie à la Direction de la Musique et de la Danse du Ministère de la Culture. Vous pourrez ainsi avoir une idée bien nette de notre action et de l'importance qu'elle revêt vis-à-vis de l'ensemble des Fédérations.

Nous publions également le dernier avenant au Protocole d'Accord que nous avons signé avec la S.A.C.E.M.

Avant de mettre sous presse, nous allons tenir au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, le Concours

d'Excellence le dimanche 9 mars 1986. 100 candidats s'y présentent, dans de nombreuses disciplines : Piano, Flûte, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophone Alto, Cor d'Harmonie, Trompette, Cornet, Trombone, Tuba Saxhorn, Percussions, Accordéons Basses Chromatiques et Basses Composées.

Les Batteries Fanfares sont aussi représentées au Concours d'Excellence.

Nous souhaitons de nombreux lauréats, et je voudrais ter-

miner cette causerie tout amicale en remerciant, de la part de tous, Maître Charles Jay dont le travail à la tête de l'Action Culturelle de notre Confédération, a été admirable par le talent qu'il a déployé et l'efficacité de ses travaux.

Je suis certain que tous le ressentiront et, au Congrès, nous pourrons lui apporter un vibrant hommage de notre reconnaissance.

André PETIT.

Sommaire

4 La Musique de la Garde Républicaine

10 A propos des stages de formation d'éducation populaire

11 Brillant concert à Clichy-la-Garenne

14 Concert inaugural de l'Orchestre National de Jazz

20 Petites annonces

22 Manifestations

28 Bulletin d'abonnement

77 Promenade à travers nos régions

29 à 76

Encart spécial sur les épreuves données aux examens de la C.M.F. Epreuves du concours d'excellence 1986

Convention

Entre, d'une part :

Le Ministère de la Culture représenté par le Directeur de la Musique et de la Danse, Maurice Fleuret,

et d'autre part :

La Confédération Musicale de France, représentée par son Président en exercice, M. André Petit.

Considérant la vocation de la Confédération Musicale de France, Association reconnue d'utilité publique, qui est de :

Répandre et favoriser l'éducation musicale populaire en s'occupant de toutes les questions intéressant le développement des Sociétés Musicales d'Amateurs et la culture musicale de ses membres.

Il est convenu que :

Article 1^{er} :

La Confédération Musicale de France s'engage à poursuivre les activités de formation des Sociétés Musicales et la mise en place, dans le cadre de la Régionalisation, de structures décentralisées — support des activités de formation et de rencontres régionales des Fédérations de musique populaire adhérant à la Confédération Musicale de France.

Article 2 :

L'Association centrale de la Confédération Musicale de France, dont le siège est à Paris, a pour but de :

1) établir une collaboration effective entre elle-même et les Fédérations Régionales ;

2) coordonner les actions menées au plan régional ;

3) informer les Régions des activités et des programmes des examens par la diffusion de son organe : 8 numéros par an ;

4) concevoir un plan de formation des Fédérations régionales, assurer la préparation des futurs animateurs de ses sociétés au diplôme d'aptitude pour l'animation des sociétés musicales de la Confédération Musicale de France, afin d'harmoniser la compétence de l'ensemble des directeurs de ses sociétés musicales et de ses enseignants. Le projet pédagogique, commun à toutes les Régions, tiendra compte des actions menées au plan national et au plan régional.

Article 3 :

La Direction de la Musique et de la Danse apporte un soutien financier au fonctionnement de l'Association centrale de la Confédération Musicale de France : enseignement musical, programme des examens, organisation des concours et stages nationaux.

Le montant de la subvention de fonctionnement allouée pour l'année 1985 sera de 370.000 F.

Les activités de formation et les rencontres organisées par les associations régionales sont étudiées et le cas échéant, aidées par les Directions Régionales des Affaires Culturelles, sur les crédits déconcentrés par l'Etat.

Article 4 :

La Confédération Musicale de France s'engage à respecter les règles d'une saine gestion financière et à fournir au cours du mois de décembre 1985 à la Direction de la Musique les documents budgétaires appropriés :

- compte réel 1984 ;
- estimé 1985 ;
- et prévisionnel 1986.

La Confédération Musicale de France adressera à la même date un compte rendu détaillé de son activité à la Direction de la Musique et de la Danse.

Article 5 :

La présente convention est établie pour une durée de deux ans allant de la date de la signature au 31 décembre 1986.

L'indication du montant de la subvention pour l'année 1986, fera l'objet d'un avenant. Cet acte sera établi en fonction du projet d'activités 1986 et des documents fournis conformément à l'article 4.

Article 6 :

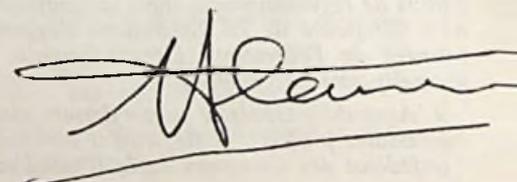
Une nouvelle Convention sera établie pour 1987 en fonction des documents fournis conformément à l'Article 4.

Visa au Contrôle Financier

Le
Sous le n°
Fait à Paris, le

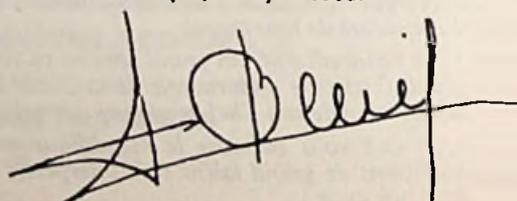
Le contrôleur financier

Pour la Confédération Musicale de France, le Président



Pour le Ministre de la Culture,
le Directeur de la Musique et de la Danse.

Lu et accepté, le 15 juin 1985.



Cmf

121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 16 (1) 48-78-39-42

Journal de la
Pratique Musicale
des Amateurs

Édité par la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement (8 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre 1986
Le numéro : 12 F

FRANCE	sociétés	85 F	1 an
	individuels	85 F	1 an
ETRANGER	le numéro	25 F	
		185 F	1 an

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »

Protocole d'accord avec la S.A.C.E.M.

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE VALIDITE :
ANNEE 1986

« Concours et Festivals »

Article 5. — Concours et festivals

1) Les concours organisés par la Société suivant le règlement de concours de la Confédération Musicale de France :

a) sans aucune recette directe ou annexe, bénéficient d'une autorisation gratuite ;

b) comportant des recettes directes ou annexes, donnent lieu au paiement d'une redevance calculée sur les bases suivantes :

1. Pourcentages

— **Tarification Générale** : 6,875 % sur les recettes directes ; 3,437 % sur les recettes annexes.

— **Tarification Réduite*** : 5,50 % sur les recettes directes ; 2,75 % sur les recettes annexes.

b) comportant des recettes directes ou annexes, donnent lieu au paiement d'une redevance calculée sur les bases suivantes :

1. Pourcentages :

— **Tarification Générale** : 9,625 % sur les recettes directes ; 4,812 % sur les recettes annexes.

— **Tarification Réduite*** : 7,70 % sur les recettes directes ; 3,85 % sur les recettes annexes.

2. Minimums :

— **Tarification Générale** :

- pour les localités au-dessous de 10.000 hab 28 F
- pour les localités de 10.001 à 50.000 hab 55 F
- pour les localités au-dessus de 50.000 hab 83 F

— **Tarification Réduite*** :

- pour les localités au-dessous de 10.000 hab 23 F
- pour les localités de 10.001 à 50.000 hab 44 F
- pour les localités au-dessus de 50.000 hab 66 F

*Les pourcentages, forfaits et minimums mentionnés sous la référence « Tarification Réduite » sont appliqués aux adhérents de la Confédération Musicale de France sous la réserve qu'ils respectent les conditions prévues au 3) du présent article.

3) Afin de pouvoir prétendre bénéficier de la tarification réduite prévue pour les concours et festivals, la société devra obtenir, pour chaque manifestation le patronage de la Confédération Musicale de France.

En outre, il conviendra de respecter la procédure suivante :

— aviser, au moins quinze jours à l'avance, le délégué régional de la S.A.C.E.M. dans la circonscription duquel a lieu la manifestation ;

— fournir au délégué précité le bordereau des recettes réalisées (s'il y a lieu) ainsi que le programme exact des œuvres exécutées au plus tard quinze jours après la séance ;

— assurer le règlement des redevances dans le mois qui suit la séance.

4) Les pourcentages d'intervention stipulés pour les concours et festivals s'appliquent exclusivement sur les recettes brutes réalisées. Pour ces manifestations, dans la détermination de la redevance, il n'est fait aucune référence au budget des dépenses engagées par exception aux dispositions de l'article 8, paragraphe A/b).

5) Les concours et festivals ayant fait l'objet d'un règlement de droit d'auteur peuvent bénéficier, une fois par an, du don de 50 % qui viendra s'ajouter aux deux dons prévus à l'article 6 du protocole d'accord et qui sera soumis aux mêmes conditions.

« KERMESSES »

Catégorie « A » : Sonorisation générale avec disques ou bandes magnétiques :

T.G.	T.G.C.	Tarification Protocolaire C.M.F.	E.P.
244 F	195 F	146,00 F	171,00 F

2. Minimums

— **Tarification Générale** :

- pour les localités au-dessous* de 10.000 hab 22 F
- pour les localités de 10.001 à 50.000 hab 44 F
- pour les localités au-dessus de 50.000 hab 66 F

— **Tarification Réduite** :

- pour les localités au-dessous de 10.000 hab 18 F
- pour les localités de 10.001 à 50.000 hab 35 F
- pour les localités au-dessus de 50.000 hab 53 F

2) Les festivals organisés par la Société :

a) sans aucune recette directe ou annexe, bénéficient d'une autorisation gratuite ;

En cas de participation d'une société musicale, d'un groupe de majorettes, d'un groupe folklorique — ces Sociétés ou groupes ayant audience locale — et/ou en cas de prestation d'enfants des écoles : retenir par société, groupe ou pour la prestation des enfants un forfait de :

T.G.	T.G.C.	Tarification Protocolaire C.M.F.	E.P.
95 F	76 F	57 F	67 F

Ces Forfaits doivent s'ajouter aux forfaits « sonorisation générale » au cas où il y aurait également une sonorisation générale.

Catégorie « B » : Concerts, spectacle de variétés donné à l'aide d'artiste d'audience locale autres que ceux mentionnés en catégorie « A » ou régionale (le barème ci-après inclut une éventuelle sonorisation générale avec disques ou bandes magnétiques) :

Pourcentage :

T.G.	T.G.C.	Tarification Protocolaire C.M.F.	E.P.
3,12 %	2,50 %	2,20 %	2,20 %

Minimums :

T.G.	T.G.C.	Tarification Protocolaire C.M.F.	E.P.
462 F	370 F	277,00 F	324,00 F

Catégorie C : Concert, spectacle de variétés donné à l'aide d'artistes d'audience nationale et/ou séance dansante (le barème ci-après inclut une éventuelle sonorisation générale avec disques ou bandes magnétiques) :

T.G.	T.G.C.	Tarification Protocolaire C.M.F.	E.P.
5,50 %	4,40 %	3,85 %	3,85 %

Minimums :

T.G.	T.G.C.	Tarification Protocolaire C.M.F.	E.P.
773 F	618 F	464,00 F	541 F



L'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine (photo Gendarmerie)

LA MUSIQUE DE LA GARDE REPUBLICAINE

Après la Révolution de 1848, quand l'ordre fut rétabli dans le pays, un jeune alsacien, Paulus, qui avait déjà acquis un certain renom dans la Capitale, fut nommé Trompette-Major à la tête des douze trompettes de cavalerie de la Garde Civique de Paris.

C'est à cette époque là que le Colonel Raymond confia au brigadier Trompette-Major Paulus la mission difficile d'organiser une fanfare.

Des gardes tirés des compagnies formèrent le noyau d'un ensemble dévoué à l'art musical, sans existence officielle autre que la protection de leur Colonel. Les instruments de musique étaient la propriété de chaque garde et les dépenses inhérentes à leurs fonctions de musiciens restaient à la charge de leurs maigres ressources. Paulus reçut également une aide précieuse de l'Administration préfectorale : un lot de trente-six instruments de musi-

que (des cuivres) en état de fonctionnement.

Les débuts officiels de cette Fanfare eurent lieu le 10 mai 1852, lors de la distribution des Drapeaux au Champ de Mars.

Ce fut une révélation, et le Maréchal Magnan, Gouverneur Militaire de Paris, félicita publiquement le créateur de la fanfare.

Paulus ne resta pas sur ce succès. Fortement encouragé et appuyé par son Chef de Corps, le Colonel de la Pommeraye, puis par le Général Mellinet et surtout par le soutien moral que lui accordait le Maréchal Vaillant, alors ministre de la Guerre, Paulus obtint bientôt, par Décret impérial du 12 mars 1856, la transformation de sa fanfare, en Musique de la Garde de Paris, sa nomination au titre de Chef de Musique avec le grade de sous-lieutenant. Il fut également élevé à la dignité de Chevalier de la Légion d'Honneur.

La composition de la Musique de la Garde de Paris est désormais fixée de la façon suivante :

Effectif :

Chef de Musique.....	1
Sous-chef de Musique.....	1
Musiciens de 1 ^{re} classe.....	5
Musiciens de 2 ^e classe.....	10
Musiciens de 3 ^e classe.....	13
Musiciens élèves.....	25
	55

A compter de cette date, la Musique de la Garde de Paris est régie par les dispositions générales en vigueur dans les régiments d'Infanterie, notamment en ce qui concerne la dotation réglementaire des instruments de musique prévus dans la nomenclature du décret du 5 mars 1855, à savoir :

2 flûtes (grandes ou petites), 4 petites clarinettes, 8 grandes clarinettes soprano en si b., 2 hautbois, 2 saxophones sopranos, 2 saxophones altos, 2 saxophones ténors, 2 saxophones barytons ou basses, 2 cornets à pistons ou cylindres, 4 trompettes à cylindres, 4 trombones dont un basse, 2 petits saxhorns sopranos en mi b., 2 petits saxhorns contraltos en si b., 3 saxo-trombas en mi b., 2 saxhorns barytons en si b., 4 saxhorns basses en si b., 2 saxhorns contrebasses en mi b., 2 saxhorns contrebasses graves si b., 1 grosse caisse, 2 paires de cymbales, 2 caisses claires.

Paulus mit toute son intelligence au service de la nouvelle formation qui ne tarda pas à se faire remarquer. N'étant pas admise aux Tuileries, elle eut par contre des succès retentissants aux Fêtes de l'Hôtel de Ville, organisées avec fastes par le Préfet de la Seine, le Baron G. Haussmann. La Musique de la Garde de Paris remporta son premier grand succès lors d'un grand concours international de Musiques militaires à l'Exposition Universelle de Paris en 1867.

Paulus fit exécuter par sa formation la Marche et le Chœur des fiançailles de « Lohengrin », de Richard Wagner, arrangés par lui-même, et obtint avec cette œuvre, le Premier Prix ex æquo avec la Musique du 73^e Régiment Autrichien. Les formations suivantes participaient à ce concours :

AUTRICHE : Musique du 73^e Régiment (Régiment du Duc de Wurtemberg) ;

GRAND DUCHE de BADE : Musique des Grenadiers de la Garde ;

BAVIÈRE : Musique du 1^{er} Régiment d'Infanterie ;

BELGIQUE : Musique des Grenadiers Belges ;

ESPAGNE : Musique du 1^{er} Régiment du Génie ;

FRANCE : Musique des Guides de la Garde Impériale, Musique de la Garde de Paris ;

PAYS-BAS : Musique des Grenadiers, Musique des Chasseurs ;

PRUSSE : Musique du 2^e Régiment de la Garde Royale et Musique des Grenadiers de la Garde (réunies) ;

RUSSIE : Musique des Chevaliers Gardes.

Le précieux parchemin qui témoigne de ce succès est conservé dans les Archives de la Garde Républicaine. Il porte les prestigieuses signatures de H. Berlioz, C. Gounod, L. Délibes, A. Thomas, H. Reber.

Ce succès fut d'autant plus surprenant, qu'à cette époque la Musique de Wagner était aussi discutée qu'elle est admirée de nos jours. Paulus, en faisant exécuter l'œuvre d'un compositeur rejeté par la critique parisienne et par tous ses collègues, donna non seulement l'exemple d'un rare courage, mais surtout la preuve d'un goût musical très sûr.

Pendant le siège de Paris, Paulus et ses musiciens furent mêlés aux manifestations patriotiques de cette douloureuse époque. Dans de nombreux concerts de bienfaisance, « la Marseillaise » fut redemandée maintes fois par une foule en délire quoique presque affamée.

Avec l'avènement de la III^e République, certaines réorganisations furent entreprises dans différents Corps d'Armée. Par Décret du 2 juin 1871, la Garde de Paris est réorganisée en deux légions distinctes, sous la dénomination de première et deuxième légions de la Garde Républicaine, avec un effectif total de 6.110 gardes. La Musique, elle, est incluse dans les effectifs de la première légion.

La Musique de la Garde Républicaine en Amérique du Nord (1872)

Après un premier voyage hors frontières (Londres 1871), à l'occasion d'une Exposition, la Musique de la Garde Républicaine fut sollicitée pour participer aux Fêtes de l'Indépendance américaine, et la ville de Boston organisa un grand festival de Musiques Militaires. Elle devait rencontrer à ce festival les plus importants orchestres militaires d'Angleterre et d'Allemagne.

L'Amérique avait réclamé le concours de la Musique de la Garde Républicaine pour donner au Jubilé de la Paix organisé par Monsieur Gilmore, tout l'attrait et tout l'éclat désirables.

C'est le 22 mai 1872 que la Musique de la Garde Républicaine prit à minuit le train gare Saint-Lazare, qui devait la conduire au Havre, où elle embarqua le 24 mai à bord du « Saint-Laurent ».

La Musique de la Garde Républicaine arriva le 5 juin à New York, saluée par de frénétiques hurras. Paulus et ses musiciens se dirigèrent aussitôt sur Boston, but de leur voyage. Le 20 juin, ils commencèrent leurs concerts à la grande fête. Laissons la parole aux journaux américains de l'époque :

« Le Messager Américain »

« C'est avec un sentiment de profonde satisfaction, qui sera partagé par tous les Français, que je viens vous entretenir du magnifique succès de la Musique de la Garde Républicaine. Il était impossible d'obtenir une victoire plus complète. Lorsque les musiciens ont défilé sur l'estrade, tout l'auditoire, les chœurs, l'orchestre, se sont levés comme un seul homme. On poussait de longs vivats, on agitait des mouchoirs, des chapeaux, des éventails avec un enthousiasme aussi cordial qu'unanime. Cette réception, ou plutôt cette ovation a duré cinq minutes, elle était bien faite pour flatter l'amour propre de nos compatriotes. »

Le programme musical de ce premier concert en Amérique, relativement court, avait débuté par une vibrante exécution de « Hail Columbia », puis la « 3^e Marche aux Flambeaux » de Meyerbeer, et l'ouverture de « Guillaume Tell » de Rossini.

Admirablement enlevés, ces deux morceaux furent très applaudis.

Nos musiciens reviennent à New York le 8 juillet et se font entendre devant un très nombreux public, acclamant à la fois la France et ses dignes représentants. La Musique de la Garde Républicaine continua son périple par :

CHICAGO (Illinois), où ils donnèrent un concert ; PITTSBURG (Pennsylvanie), où ils donnèrent un concert ; BROOKLYN (New York), où ils donnèrent six concerts ; CINCINNATI (Ohio), où ils donnèrent six concerts ; PHILADELPHIE (Pennsylvanie), où ils donnèrent huit concerts ; BALTIMORE (Maryland), où ils donnèrent un concert ; NEW YORK, où ils donnèrent deux concerts, ; sans compter les innombrables concerts improvisés au cours de haltes, pendant les différents déplacements sur le sol américain, tout au long des 97 jours passés outre-Atlantique.

Les musiciens français furent l'objet des plus sincères ovations et des plus grandes cérémonies, comme on l'a vu à Boston.

De l'avis unanime, les musiciens français ont battu tous leurs concurrents, et la presse allemande, importante aux Etats-Unis, reconnaissait de bonne foi qu'ils l'ont emporté sur la Musique Prussienne envoyée pour les combattre.

Ce triomphe complet et prometteur était bien venu pour réchauffer les cœurs abattus par les sombres événements de l'année 1870. Il était l'œuvre d'un Chef de grande valeur, Paulus, et de son Sous-chef Maury.

A leur retour au Havre, une réception toute cordiale, organisée par la population, accueillit les musiciens de la Garde Républicaine. M. Félix Faure, alors député d'une circonscription de la ville, prononça un discours où il ne ménagea pas ses éloges et son admiration pour les succès remportés en Amérique.

Ainsi, en vingt-quatre ans, grâce à l'heureuse initiative du Colonel Raymond, et à l'opiniâtreté d'un Chef de Musique exceptionnel, secondé par un virtuose de premier plan, la Musique de la Garde Républicaine était née, connue et appréciée au-delà de nos frontières.

Tour à tour, et jusqu'à nous, les successeurs de Paulus apportèrent leur talent et leurs compétences afin de perfectionner et consolider cette Institution ; ils améliorèrent les conditions matérielles des musiciens recrutés parmi l'élite, étendirent et enrichirent le répertoire.

Après Paulus, les chefs furent : Sellénick (1873-1884), Wettge (1884-1893), Parès (1893-1910), Balay (1911-1927), Dupont (1927-1945), Brun (1945-1969), Richard (intérimaire, 1969-1972).

Enfin, placée depuis 1973 sous la direction de Roger Boutry, Premier Grand Prix de Rome, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, la Musique de la Garde est un ensemble de réputation internationale, au rayonnement artistique indiscutable. Elle joue véritablement le rôle d'ambassadeur de notre pays dans le monde entier. Dans un cadre prestigieux elle nous donne ce soir un aperçu de son talent.



(Photo Gendarmerie.)

Le Colonel Roger Boutry
Chef de la Musique
de la Garde Républicaine

Roger Boutry naît à Paris de parents musiciens.

Virtuose du piano depuis l'âge de 12 ans, il a six Premiers Prix du Conservatoire de Paris et le Premier Grand Prix de Rome.

Après trois années passées à la « Villa Médicis », Roger Boutry commence une carrière de chef d'orchestre. Des tournées le conduisent aux U.S.A., en U.R.S.S., en Australie, au Japon. En Europe, « l'Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo », les orchestres de la R.T.B.F. à Bruxelles, de la R.A.I. à Rome font appel à son concours. A Paris, il est chef invité des concerts Colonne, Lamoureux, Pasdeloup.

Compositeur, professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris, Roger Boutry est Grand Prix Musical de la Ville de Paris, Grand Prix de la Promotion Symphonique de la S.A.C.E.M., Prix « Georges Bizet » de l'Institut de France.

Chef de la Musique de la Garde Républicaine depuis 1973, l'Académie Charles-Cros lui décerne, en 1974, un Grand Prix.

Des critiques ont écrit à son propos : « Sobre, précis, lisible dans chacune de ses intentions. »

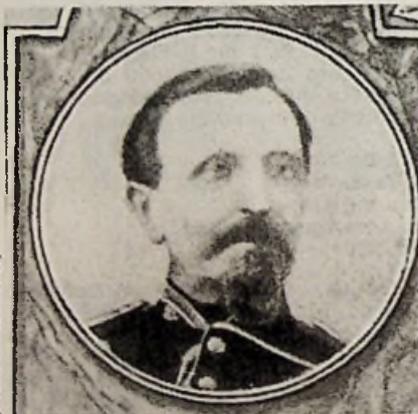
« La dextérité de Roger Boutry à contrôler les registres et plans sonores de l'orchestre a laissé l'auditoire fasciné. » (« New York Times », Concert à Carnegie-Hall, 18 novembre 1975.)

Voici quelques commentaires sur le programme du concert qui sera interprété le vendredi 18 avril 1986 par l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de la Garde Républicaine, sous la direction du Colonel Roger Boutry.

Huit chorals de l'Orgelbüchlein (petit livre d'orgue), J.-S. Bach (1685-1750) :

- « Celui qui se laisse guider par le Bon Dieu » (BWV 603) ;
- « Ce jour si plein de joie » (BWV 605) ;
- « Le Jour glorieux est arrivé » (BWV 629) ;
- « Jésus, ma joie » (BWV 610) ;
- « Seigneur Jésus, je t'appelle » (BWV 639) ;
- « Seigneur Dieu, ouvre-moi le ciel » (BWV 617) ;
- « En toi est la joie » (BWV 615) ;
- « Christ, Agneau de Dieu » (BWV 619) ;

Arrangements de Roger Boutry.



(Photo Gendarmerie.)

L'Orgelbüchlein a été conçu entre 1717 et 1723 à Cothen ; il était destiné au perfectionnement des jeunes organistes, si l'on en croit sa dédicace : « En l'honneur du Dieu suprême, et pour l'instruction du prochain. »

Il convient de faire la distinction entre le « choral » proprement dit, chanté à quatre voix par le chœur, et le « prélude de choral » ou « interlude de choral » joué à l'orgue seul, pour préparer les fidèles musicalement et spirituellement à l'exécution du cantique. C'est de cette pièce, néanmoins dénommée « choral » puisqu'elle prend pour thème celui du cantique proprement dit, qu'il s'agit ici.



ANDRE BEUN

Né à Saint-Pol-sur-Mer (Nord), fait ses études Musicales aux Conservatoires Nationaux de Lille et Versailles.

Elève de Marcel Mule, il obtient son premier prix de saxophone au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Entré en 1960 à la Musique de la Garde Républicaine, il est soliste depuis 1979. En 1980, il crée le quintette de saxophones de la Garde Républicaine.

Il effectue de nombreux concerts et tournées en soliste avec l'orchestre de la Garde Républicaine, sous la direction de Roger Boutry, à Paris, en Province et au Japon, en 1984 : douze concerts avec le Divertimento de Roger Boutry, pour saxophone solo et orchestre.



(Photo Gendarmerie.)

Divertimento pour Saxophone Alto et Orchestre : R. Boutry ; soliste : André BEUN.

Ces trois mouvements furent composés en 1964 pour le concours des prix des élèves saxophonistes du Conservatoire National Supérieur de Paris. Hérissés de difficultés techniques, ils sont conçus pour mettre en relief la virtuosité et la musicalité de l'instrumentiste.

Cap Kennedy : Serge Lancen, né le 5 novembre 1922, Prix de Rome.

Cette œuvre, dédiée aux astronautes, porte le nom de la célèbre base spatiale américaine. Elle relate leur voyage pour la lune.

Après un court prélude, dans un bruit d'enfer, la fusée démarre d'abord lentement, puis progressivement prend de la vitesse. Un chant de victoire salue le pesant vainqueur.

Alors commence la course effrénée à travers l'espace.

L'éloignement de tout corps céleste provoque chez les passagers une impression d'immobilité.

Ils contemplent le grandiose panorama qui s'offre à leurs yeux.

Cependant, la course continue et la fusée se précipite vers la lune. A l'approche du but, un sentiment euphorique envahit les astronautes.

Soudainement, la fusée pénètre dans l'inquiétante nuit lunaire.

C'est alors qu'émerveillés, ils assistent au majestueux lever de Terre sur notre satellite. Et c'est en pleine lumière et dans un cri de victoire qu'ils débarquent enfin sur la lune.

Une nuit sur le Mont Chauve : Modeste Moussorgski (1839-1881).

L'inférieur allegro qui forme la plus grande partie de ce poème symphonique est une sorte de « ronde satanique », un Sabbat où se mêlent les appels des sorcières, les hullements des oiseaux de nuit et l'horrible fracas de la tempête. C'est un véritable déchaînement orchestral, presque tout au long de l'œuvre, grandiose évocation des sortilèges nocturnes, qui, sous un rai de lune, ont pour tragique décor la hideuse nudité du Mont Chauve.

Nuages et Fêtes, extraits des *Nocturnes* : Claude Debussy (1862-1918).

Les « Nocturnes » furent composés en 1898-1899 et exécutés peu après aux Concerts Lamoureux. Au cours des années qui suivirent, Debussy modifia l'orchestration sur sa propre partition. Ces modifications montrent l'évolution de l'art d'orchestrer de Debussy, art qui atteint son sommet dans ces « Nocturnes » qui constituent un des monuments de la Musique Symphonique Française.

Hommage à Mistral :

L'« Hommage à Mistral », 3^e Symphonie — écrite pour orchestre d'instruments à vents — a été composée sur l'amicale incitation de Roger Calmel, en janvier 1977 et a fait l'objet d'une commande de l'Etat.

Cette Symphonie en trois parties se veut un hommage sonore fervent à l'un des plus grands poètes de sa terre natale : la Provence.

Pierre Ancelin a le goût des célébrations puisque deux autres symphonies sont des « hommages », l'une à Rabelais, l'autre à Guirlandajo. C'est qu'au-delà de Guirlandajo, de Rabelais, de Mistral, de leurs œuvres, il y a leur temps, trois étapes de notre civilisation qui sont autant de points de méditation pour Pierre Ancelin, trois points qui ont en commun la notion fondamentale de renaissance.

Comme pour signifier la corrélation qui peut exister entre le poème et la musique, chaque partie de cet « Hommage à Mistral » porte en exergue quelques vers du magnifique « Calendal » du jeune et superbe Mistral.

Première partie (Andante, Allegro, Andante)

Ame de mon pays

par la grandeur des souvenirs

Toi qui nous sauves de l'espérance

Toi qui, dans la jeunesse, est plus chaud et plus beau

Malgré la mort et le fossoyeur

fais reverdir le sang des pères...

2^e partie (Presto, Scherzando)

Ame éternellement frémissante

Ame joyeuse et fière et vive

Qui hennis dans le bruit du Rhône et de son vent...

3^e partie (Lento)

Ame des bois pleins d'harmonie

Et des calanques pleines de soleil

Je t'appelle ! Incarne-toi dans mes vers provençaux !

Sur Pierre Ancelin :

Pierre Ancelin, né à Cannes en 1934, est l'auteur à ce jour de 4 opéras, 5 symphonies, 10 concertos, et d'un grand nombre de pages instrumentales, vocales et orchestrales, soit plus de cent œuvres !

Autodidacte amoureux de sa Provence natale, Pierre Ancelin est un musicien humaniste préoccupé par tout ce qui touche à l'humain. D'où son besoin d'une communication directe, sensible, authentique avec le public, grâce à une musique



Ensemble Instrumental de Grenoble

Direction : Marc TARDUE

CONCOURS DE RECRUTEMENT

1 alto soliste 1^{re} catégorie

LE CONCOURS AURA LIEU A GRENOBLE
LE LUNDI 28 AVRIL 1986

Date limite du dépôt des candidatures : samedi 19 avril 1986

Renseignements et inscriptions : Ensemble Instrumental de Grenoble
1, rue du Vieux-Temple, 38000 GRENOBLE - téléph. 76.42.43.09

lyrique et chaleureuse, puissante et émouvante.

Son écriture est vigoureuse, son orchestration colorée, luxuriante. Elle est l'expression d'un méditerranéen nourri d'antique culture, qui a le sens de la tête, le goût des couleurs fauves de sa terre natale.

Musicien éminemment français par son sens de la clarté, de la concision, par la vivacité et la couleur de son expression, Pierre Ancelin est l'un des plus authentiques représentants de la musique française d'aujourd'hui.

Nous remercions vivement Monsieur le Ministre des Armées et ses collaborateurs, Monsieur le Préfet de Police de Paris, d'avoir autorisé la Garde Républicaine à se produire au Concert de notre 85^e Assemblée générale statutaire.

Nous remercions chaleureusement le Colonel Roger Boutry d'avoir bien voulu diriger lui-même ses musiciens en cette occasion. Son talent est immense, chacune de ses intentions sera ressentie par tous ; les instrumentistes des différents pupitres nous sont bien connus. Nous leur vouons beaucoup d'admiration et nous espérons qu'après cette magnifique prestation du 18 avril, nous les verrons, nous les entendrons dans nos régions, où ils porteront la belle Musique, celle de tous, celle qui parle à la fois au cœur et à l'esprit.

Merci Colonel Boutry. Merci aux musiciens de la Garde Républicaine !

Vous pouvez être assurés que la Confédération Musicale de France vous réservera l'accueil que vous méritez, et vous serez heureux parmi nous.

COMMUNICATION

AUX SOCIÉTÉS VOSGIENNES

Durant les vacances de Noël de nombreux instruments ont été dérobés au préjudice de l'harmonie municipale de Mirecourt.

Voici la liste du matériel :

- deux tambours de parade 4/4 Asba, fût bois bleu, cercles et coquilles métal, déclencheur automatique de timbres ;
- Un trombone Selmer-Bundy en étui, verni n° 516697 ;
- un temple-block Ludwig sur pieds 5 tours ;
- un tour médium de batterie jazz, marque Rodgers ;
- un tour basse de batterie jazz, marque Rodgers ;
- trois tumbas bois, peaux animales ;
- une paire de cymbales à main A Zildjian type viennoises Ø 60 cm ;
- deux trompettes de cavalerie cuivre Couesnon ;
- un clairon Sib, cuivre Couesnon ;
- petit matériel de percussion : tambour de basque, manaccas cow-bell, baguettes ébène, guiros, jazzo-flûte.

Merci de prévenir M. Becherand : 29-36-61-10, en cas de proposition de vente ou autre concernant ces instruments.

Nous avons le très grand plaisir d'annoncer la nomination de notre Président, M. André Petit, au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

C'est M. Jack Lang, Ministre de la Culture, qui lui a fait part de cette haute distinction.

Nous sommes, à la C.M.F., très heureux que notre Président ait trouvé là une juste récompense du très beau travail qu'il a effectué depuis mars 1983 pour les musiciens de la Confédération Musicale de France, en soutenant avec courage une action culturelle difficile mais qui, maintenant, voit aboutir tous ses efforts.

Bravo, M. le Président, nous vous félicitons chaleureusement et de tout notre cœur.



Organisateurs de concerts, festivals, défilés

L'Harmonie du personnel de la R.A.T.P.



dispose encore de quelques week-ends durant la période estivale, si vous êtes intéressés par des concerts, défilés, etc. Prenez contact dès maintenant en téléphonant au (16) (1) 43-72-20-27 ou en écrivant au Président, 44, rue des Maraichers, 75020 Paris.

NOUS AVONS LU POUR VOUS...

Un ouvrage très intéressant sur Ernest Ansermet (1883-1969), bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Ce catalogue de l'exposition Ernest Ansermet, organisée à l'occasion du centenaire de la naissance du grand chef d'orchestre, est publié sous la direction de Jean-Louis Matthey.

Il retrace avec des exemples, des biographies, des anecdotes, toute une vie culturelle si riche d'une période où la musique avait une place prépondérante.

A défaut d'avoir vu l'exposition, nous vous conseillons d'acquérir le catalogue ; cette lecture procure des moments de joie intense et en même temps, en retrouvant tous les grands musiciens de l'époque, on acquiert des connaissances mais aussi le désir fou d'en avoir de nouvelles !

Pour se procurer ce livre, s'adresser : Roth et Sauter S.A., 1026 Denges, Lausanne (Suisse).

**Utilisez nos
petites annonces**

PRIX VALENTINO BUCCHI

Pour jeunes musiciens, IX^e édition 1986 : Concours International de Contrebasse, d'Interprétation et de Composition.

Musique et nature pour l'enfance, Prix Valentino Bucchi.

Concours International d'Interprétation pour Piano pour l'Enfance réservé aux jeunes jusqu'à 13 ans.

Demande de renseignements et d'inscription à faire avant le 15 septembre 1986 au : Secrétariat du Prix Valentino Bucchi, Associazione Musicale Valentino Bucchi, Via Ubaldino Peruzzi, 20, 00139 Roma, Italie.

STAGE MUSICAL

Patronné par le Ministère de la Culture, le Centre Musical International d'Annecy (Haute-Savoie) organise un Stage Musical du 29 mars au 9 avril 1986.

Pour tout renseignement, s'adresser : Centre Musical International d'Annecy, secrétariat : 10, rue Jean-Jacques-Rousseau, 74000 Annecy. Tél. : (16) 50-51-67-67.



Confédération Musicale de France
121, rue La Fayette, 75010 PARIS

Nous vous rappelons que la Bibliothèque Nationale, située 103, boulevard Magenta, 4^e étage, est ouverte tous les matins, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 heures, sauf pendant les congés où la Confédération Musicale de France est elle-même fermée.

Vous pouvez consulter des œuvres instrumentales, des matériels d'Orchestres et des œuvres didactiques.

Editions COMBRE

24, boulevard Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : (1) 48-24-89-24

- **CHANSON NAPOLITAINE, de J. DEVOGEL.** Pour batterie-fanfare.
- **AU PAYS DES TROUBADOURS, de R. CALMEL.** Septuor de cuivres (4 trompettes, cor en fa ou premier trombone en ut, deuxième trombone-tuba).
- **SYMPHONIE DE LUMIERE, de R. CALMEL.** Pour orchestre à cordes, extrait de la « Passion selon le livre de Jean ».

A paraître

- **SONATINA, de D. DONDEYNE,** clarinette et piano.
- **POUR ANNIE, de P. PAUBON,** flûte et piano.
- **CANTIQUE DES CANTIQUES, de R. CALMEL,** chœurs.
- **PRELUDE ET DEDICACE, de J. CHAILLEY,** pour orgue.

M. Henry Petit, qui fait partie du Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France, a présidé avec compétence et dévouement pendant plusieurs années la Fédération Régionale du Centre.

Nous avons travaillé pour cette Fédération, en collaboration avec le Président Petit, d'une manière efficace, toujours positive. Sa gentillesse pour le Bureau Administratif de la Confédération est restée parmi nous, légendaire.

M. Petit a des problèmes familiaux qui ne lui permettent plus d'assurer cette lourde tâche qui consiste à diriger une grande Fédération de six importants départements.

Cependant, nous avons, à la C.M.F., le plaisir de le retrouver lors des Conseils d'Administration de la Commission des Finances et dans bien d'autres circonstances.

Nous voulons lui dire tous nos vœux pour lui-même, Mme Petit et tous ceux qui lui sont chers et l'assurer de notre cordiale et affectueuse amitié.

AVIS DE RECRUTEMENT

La Musique Principale des Troupes de Marine stationnée à Rueil-Malmaison (92) dispose en 1986 de places dans tous les pupitres, et plus particulièrement dans les pupitres de : Flûtes, Petits Cuivres, Hautbois, Percussions, Clarinettes, Tambours.

CONDITIONS D'ADMISSION

— Recrutement sur audition : (niveau minimal exigé : classe de fin d'études d'une Ecole Nationale de Musique).

- Concerto (au choix du candidat).
- Lecture à vue.

— Ne pas avoir effectué son Service National, ou bien être en activité de service et détenir un grade inférieur ou égal à Caporal-Chef.

- Age minimum requis : 18 ans.
- Contrat de 2 ans.

— Incorporation possible en Avril, Juin, Août, Octobre, Décembre 1986.

AVANTAGES

— Possibilité de suivre des cours dans Paris et sa Banlieue.

— Nomination rapide au grade de Caporal, puis possibilité d'accès au grade de Caporal-Chef.

— Solde d'engagé dès le 13^e mois de service :

- Caporal : 3.800 F (environ).
- Caporal-Chef : 4.850 F (environ).

— 45 jours de permission par an dès la première année de contrat.

Candidatures à adresser à : M. le Chef de la Musique Principale des T.D.M. Caserne Guynemer, 92501 Rueil-Malmaison Cedex.

A propos des stages de formation d'éducation populaire

Comme les années précédentes, Le Ministère de la Jeunesse et des Sports prévoit, au bénéfice des participants aux stages agréés par les Directions Régionales, une aide à la personne dont le montant sera fixé comme suit :

— Stage extérieur d'éducation populaire : 15,50 F.

— Stage d'éducation populaire en établissement Jeunesse et Sports : 31 F.

— Stage extérieur agréé préparant à un diplôme d'Etat relevant de la Direction du Temps Libre et de l'Education Populaire : 53,50 F.

— Stage agréé pour la préparation de diplôme d'Etat relevant de la Direction du Temps Libre et de l'Education Populaire dans les établissements Jeunesse et Sports : 73 F.

En ce qui concerne les stages se déroulant dans les régions dépourvues de centres régionaux d'éducation physique et sportive (Amiens, Besançon, Limoges, Orléans, Nantes, Rouen), et dans la mesure où une demande d'accueil n'aurait pu être

M. Robert Clément, Directeur du Temps Libre et de l'Education Populaire, sous-direction de la Vie Associative, au Ministère de la Jeunesse et des Sports (Réf. S.D.V.A., J.T.I.C.V., A, Buforma ; Affaire suivie par Mme Haffray), nous communique, en date du 19 février, les dispositions financières qui seront applicables à partir du 1^{er} janvier 1986 en ce qui concerne les modalités de prise en charge par le Ministère de la Jeunesse et des Sports des stages de formation d'éducation populaire.

honorée par un établissement du Ministère situé dans une région limitrophe, les taux sont portés à :

— 21,50 F pour les stages d'éducation populaire.

— 57 F pour les stages préparant à un diplôme d'Etat relevant du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'évolution de ces taux moyens a été calculée sur la base d'une majoration de 3 %.

Il est accordé aux Directions Régionales Jeunesse et Sports, pour l'année 1986, la possibilité de moduler en hausse les taux de prise en charge des stages conduisant à l'obtention des unités de formation du D.E.F.A., afin de réduire les difficultés financières rencontrées par certains candidats pour l'obtention de l'attestation de formation générale.

Il leur appartiendra de vérifier que cette aide supplémentaire accordée sera répercutée intégralement, sur le coût de la formation, au bénéfice du candidat.

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

| 20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 42-71-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI ET CASSETTES EN PETITES
ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques

Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

Brillant concert des formations musicales de Clichy-la-Garenne

Nous nous excusons de rendre compte aussi tardivement du concert donné à Clichy-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine, le 22 novembre 1985. L'importance du volume des publications en est la cause.

Placé sous la présidence de M. Gilles Catoire, Maire de Clichy.

A ses côtés, M. Jean-François Capdet, Maire Adjoint, Délégué à la Culture, M. Jean Agasse, Mme Céline Vergnes, Conseillers Municipaux.

Parmi les autres personnalités présentes à cette manifestation, nous avons remarqué : MM. René Castelain, Directeur Adjoint de la Musique de l'Air, Philippe Boivin, Compositeur de Musique.

C'est dans une ambiance très attentive et ravie que fut applaudi un excellent programme exécuté par les formations musicales de la ville de Clichy.

Tout d'abord :

— L'Orchestre Symphonique qui exécuta d'une façon magistrale sous la direction de M. Alain Thomas, qui dirigea ses musiciens avec beaucoup de talent et fut l'objet de très vifs applaudissements : La Huitième Symphonie, 1^{er} mouvement, Dvorak ; Finlandia, Sibelius ; Léonore 3, Beethoven.

Après l'entracte, nous entendîmes la fanfare conduite par son Directeur, M. Emile Wallerand. Cet ensemble exécuta : « Austerlitz », Diane Rigaudon, par la Batterie ; « Le Joyeux » pas redoublé, R. Souche ; « Retour de Liège » marche, E. Van Herck ; « Au plaisir des bois » valse, A. Verchuren ; « Incendie à Rio » samba, G. Gustin.

L'Orchestre Symphonique et la Batterie-Fanfare ont assuré la première partie du concert.

La 2^e partie était consacrée à l'Harmonie, à la Chorale, à l'Harmonie et Chorale, à l'Harmonie et Batterie-Fanfare.

L'Orchestre d'Harmonie de Clichy est une très belle Formation magistralement dirigée par Michel Prud'homme, son jeune et talentueux Directeur, Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il était assisté de son sous-directeur, M. Jean-Marie Godon qui appartient à la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Ce bel ensemble interpréta : « Ouverture de Rosamunde », de Schubert ; « Concertino pour Clarinette », de Karl Maria Von Weber, soliste, M. Alain Le Moigne ; « Myrto », de A.S. Petit ; Cornet solo : M. Jean-Claude Grassart ; « Im Bayerischen Sound », de Karl P. Fortner.

La Chorale « Au Chœur de l'Opérette », dirigée par Mme Marcelle Le Bihan vint se



joindre à l'Harmonie et nous pûmes entendre un programme de haute qualité musicale : « Danse de paysans », extrait de « la Damnation de Faust », H. Berlioz ; « Alleluia », extrait du « Messie » de Haendel ; « Danses polovtsiennes » du Prince Igor de Borodine.

Les applaudissements furent nombreux et chaleureux pour saluer cette remarquable prestation. Marcelle Le Bihan et Michel Prud'homme peuvent être fiers de cette collaboration de l'Harmonie et de la Chorale.

Pour terminer ce programme, nous voudrions vous présenter Mme Le Bihan ; elle est lauréate de l'Ecole César Franck de Paris ; elle se dévoue sans compter pour donner une place de choix à son bel ensemble « Au Chœur de l'Opérette ».

Pour terminer le concert, l'Harmonie et la Fanfare interprétèrent « Bapaume », de Gaudefroy (Pas redoublé).

Une ovation très nourrie salua ce très beau moment musical.

La présentation du concert fut faite par Nicole Sene et Jean-Pierre Lemmens. Nous connaissons bien Mlle Sene et, comme à l'accoutumée, elle s'acquitta de sa tâche avec gentillesse et efficacité.

Un vibrant « Chant des Adieux » mit fin à une soirée dont se souviendront avec émoi tous les assistants.

Un auditeur.

STAGE DE CUIVRES

L'Ensemble de Cuivres « Gabriéli » organise un stage spécifique de cuivres : pratique individuelle (technique), et ensemble quatuor, quintette, etc.

Niveau minimum P2 jusqu'à supérieur.

Il aura lieu à Souppes-sur-Loing en Seine-et-Marne, près de Nemours, du 29 juin 1986, jour d'arrivée à partir de 16 heures, au 6 juillet 1986, départ vers 18 heures.

De nombreuses activités sportives possibles sont sur place (en salle et plein air).

Les inscriptions se font dès maintenant et jusqu'au 15 juin 1986 auprès de : M. Jean-Michel Houwelysks, 8, place de la République, 77460 Souppes-sur-Loing.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ce stage en cas d'inscriptions insuffisantes et dans ce cas, ils rembourseront les arrhes reçues.

Parvenue trop tard pour être publiée dans notre journal de janvier, nous vous donnons connaissance de la lettre de Mme Blanche Leduc, présidente de l'I.S.M.E., en espérant qu'elle vous accueillera bien avec un peu de retard si vous souhaitez participer à cette conférence.

Voyage en Autriche

organisé par S.C.T.T.V. Transatour

à l'occasion du 17^e Congrès international

à Innsbruck - 6 au 12 juillet 1986

Samedi 5 juillet 1986 :

- Départ par le train, gare de l'Est, à 22 h 40, en voiture-couche, 2^e classe.

Dimanche 6 juillet 1986 :

- Arrivée à Innsbruck, à 11 h 56 (via Bâle et Zurich). Transfert aux hôtels en autocar. L'après-midi, retrait des documents du congrès. Le soir, concert inaugural.

Du lundi 7 au samedi 12 juillet 1986 :

- 17^e Congrès de l'I.S.M.E. Séjour à l'hôtel, service de chambre et petit-déjeuner. Durant le séjour, seront proposées des excursions dans les environs d'Innsbruck.

Dimanche 13 juillet 1986 :

- Départ par le train du soir. Voyage en voiture-couche, 2^e classe.

Lundi 14 juillet 1986 :

- Arrivée à Paris, gare de l'Est, en fin de matinée. Ou voyage après-congrès, comme suit :

Dimanche 13 juillet 1986 :

- Départ pour le circuit Autriche, en autocar, le long de l'Inn vers Kitzbühel et Zell am See. Puis par le col du Grossglockner (2.362 m) et le long des lacs de Carinthie, l'on arrive à Klagenfurt. Dîner et logement.

Lundi 14 juillet 1986 :

- Départ pour Graz, capitale de la province de Styrie. Ensuite Eisenstadt (la patrie de Haydn) puis Vienne. Dîner et logement.

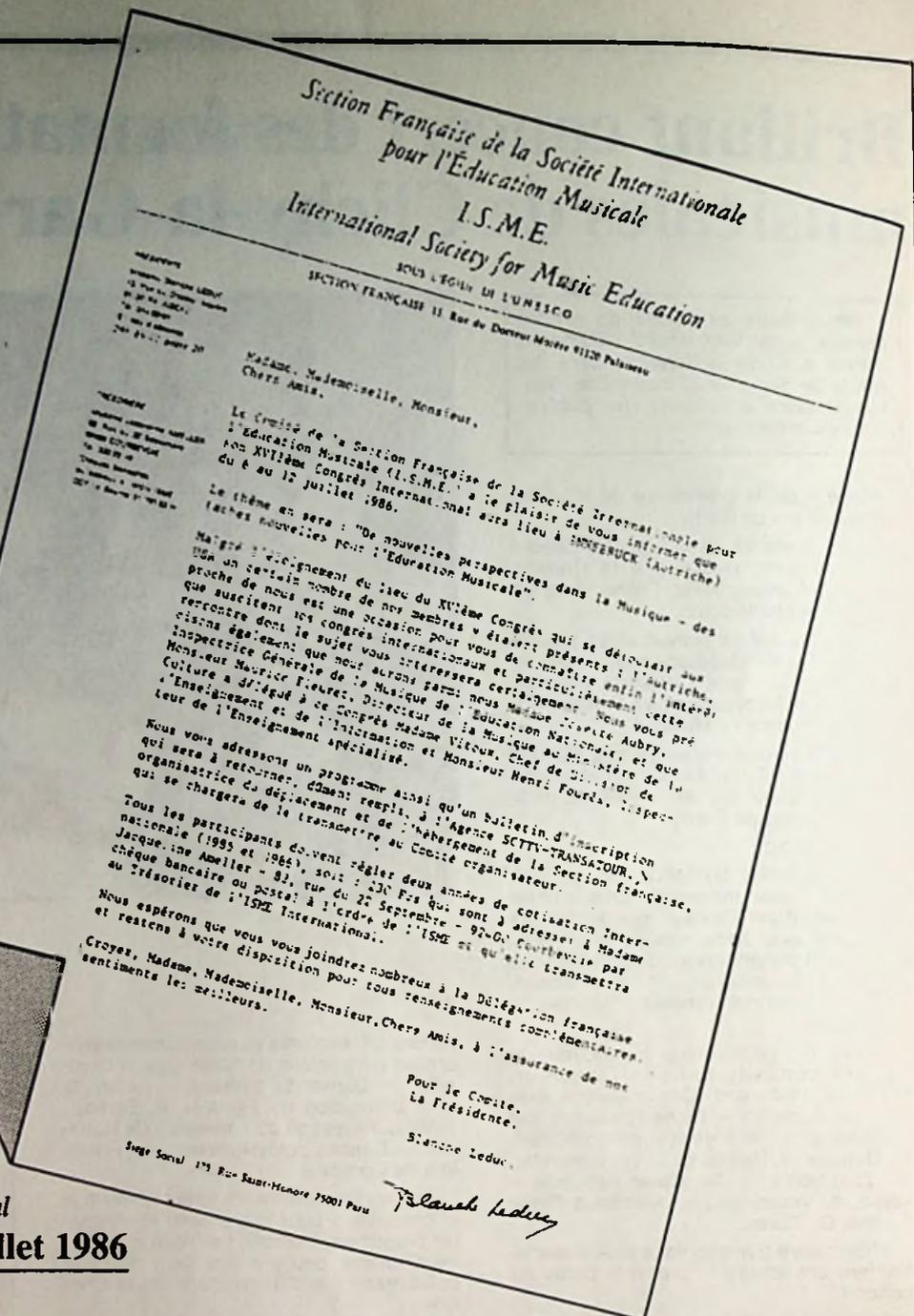
Mardi 15 juillet 1986 :

- Le matin, visite de Vienne avec l'Opéra, le Musée national, le Parle-

ment, le Burgtheater, le château de Schoenbrunn, résidence d'été des Habsbourgs et le Palais du Belvédère. L'après-midi : le Palais de la Hofburg puis la Chapelle Impériale. L'on terminera par la visite de l'École Espagnole d'Equitation où l'on assistera à l'entraînement des fameux chevaux blancs Lippizans, dans le magnifique manège de style baroque. Il pourra être organisée une soirée à Grinzing avec ses guinguettes, où l'on boit le vin nouveau, le Heuriger. Dîner et logement à Vienne.

Mercredi 16 juillet 1986 :

- Le matin, excursion dans la Forêt Viennoise et à Mayerling, théâtre du drame impérial. Sur la route, l'on passera devant le château de Lichtenstein pour arriver à Heiligenkreuz. Visite de l'ancien monastère cistercien.



Dans l'après-midi, départ pour Salzbourg.

Dîner et logement.

Judi 17 juillet 1986 :

- Le matin, visite de Salzbourg, la ville natale de Mozart. L'après-midi, traversée de la région des lacs et le Salzkammergut. Arrivée à Innsbruck en fin d'après-midi. Départ par le train dans la soirée.

Vendredi 18 juillet 1986 :

- Arrivée à Paris en fin de matinée.

Prix du voyage, du 5 au 14 juillet 1986 :

- Hôtel Holiday Inn (1^{er} cat.) : 4 050 F, en chambre individuelle : 4 700 F.
- Hôtel Central (2^e cat.) : 3 560 F, en chambre individuelle : 4 430 F.
- Hôtel Sailer (3^e cat.) : 3 030 F, en chambre individuelle : 3 900 F.

Ces prix comprennent :

- voyage en chemin de fer, 2^e classe Paris-Innsbruck AR (minimum 25 pers.) ;
- couchette 2^e classe AR ;
- transfert en autocar de la gare d'Innsbruck à l'hôtel et vice-versa ;
- séjour à l'hôtel durant 7 nuits avec petit-déjeuner ;
- assistance d'une représentante Transatour ;
- assurance forfaitaire Elvia, souscrite pour l'ensemble du groupe (annulation, rapatriement, bagages).

Ils ne comprennent pas :

- les repas ;
- les dépenses de caractère personnel ;
- les excursions au départ d'Innsbruck qui seront proposées durant le congrès.

Suppléments :

- chemin de fer, 1^{re} classe AR : 400 F ;
- wagon-lit double, 1^{re} classe AR : 480 F ;
- wagon-lit indiv., 1^{re} classe AR : 916 F.

Voyage par avion (minimum 6 personnes) :

Dimanche 6 juillet 1986 :

- Départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle, à 9 h 50.
- Arrivée à Zurich, à 11 heures.
- Départ de Zurich, à 12 h 30.
- Arrivée à Innsbruck, à 13 h 20 (horaires actuels).

Dimanche 13 juillet 1986 :

- Départ d'Innsbruck en début de matinée.
- Arrivée à l'aéroport Charles-de-Gaulle, vers midi.

Supplément sur le prix initial : 670 F.

Voyages après-congrès :

- Minimum 25 personnes : 2 200 F - 2 475 F (+)
- Minimum 35 personnes : 1 945 F - 2 220 F (+)
- Minimum 40 personnes : 1 770 F - 2 040 F (+).

Ces prix comprennent :

- dîner, logement et petit-déjeuner en hôtels de 2^e catégorie, en double ;
- guide de langue française et entrées dans les sites et les musées ;
- autocar de grand tourisme climatisé, pour le circuit.

Supplément chambre individuelle : 475 F.

(+) Avec une nuit et petit-déjeuner supplémentaire à Innsbruck, le 17 juillet dans le cas du voyage par avion, hôtel de 2^e catégorie.

Documents de voyage :

Passeport ou carte d'identité pour l'Australie.

Inscription au congrès :

Pour les congressistes : 75 \$ (environ 675 F) jusqu'au 1^{er} mai 1986 ; 80 \$ (environ 720 F) après le 1^{er} mai 1986. 85 \$ (environ 765 F) après le 1^{er} juin 1986. Pour les épouses : 40 \$ (environ 360 F).

Nous nous chargeons de transmettre ces frais d'inscription au comité organisateur.

Inscription au voyage :

Est reçue dès maintenant, et doit être accompagnée d'un montant de 1 300 F représentant l'inscription au congrès et les arrhes pour le voyage.

Conditions d'annulation :

- 10 % plus de 30 jours avant le départ.
 - 30 % du 29^e au 21^e jour, avant le départ.
 - 50 % du 20^e au 15^e jour, avant le départ.
 - 70 % à partir du 14^e jour, avant le départ.
- Sur le prix total du voyage.

Prix et programme établi à la date du 20 novembre 1985, et sujets à modifications en cas de variations des tarifs des transports chemin de fer ou transports aériens et des taux de change d'ici à la date d'exécution du voyage.

Pour les personnes ne partant pas de Paris : prix sur demande.

Hôtels :

L'hôtel de 2^e catégorie est le plus proche du Kongresshaus, 3 minutes à pied. Les hôtels de 1^{re} et 3^e catégorie se trouvent à 10 minutes à pied.

Responsabilités :

Pour l'exécution de nos voyages, nous faisons appel à différents prestataires de services. Nous ne saurions être confondus avec ces prestataires qui conservent, en tout état de cause, à l'égard de tout voyageur, les responsabilités propres à leur activité, aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

Le voyage avion est organisé en collaboration avec Swissair et Tyrolean Airways. L'agence organisatrice s'engage à décharger les compagnies transporteurs, ainsi que les représentants, les agents ou employés de ces dernières, des plaintes ou réclamations de toute nature ne concernant pas directement les transports aériens qu'elles se sont engagées à fournir.

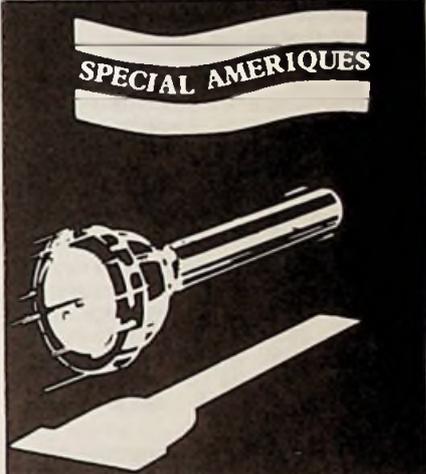
ORGANISATION
S.C.T.T.V. TRANSATOUR
34, rue de Lisbonne
75008 Paris
Tél. : (16) 45-63-83-37
Licence A 183

Date limite d'inscription : 28 février 1986.

DIJON FRANCE

6-14 juillet 1986

FESTIVAL des CUIVRES BRASS FESTIVAL



**Baroque
Classique
Contemporain
Ensemble de
Cuivres
Jazz**

**Président d'honneur :
Maurice André**

Pour tous renseignements

ACADEMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE

Georges Perreau - ADDIM 21
Hôtel du Département
B.P. 1601
21035 DIJON Cedex
Tél. : 80-56-31-57



**VII^e CONCOURS
INTERNATIONAL
DE COMPOSITION
ORIGINALE POUR
ORCHESTRE D'HARMONIE**

Ce concours est organisé par l'Association Pro-Loce de Corciano (P.G.), en collaboration avec la ville et l'office régional et du tourisme, et la participation de la Cassa di Risparmio.

Les dossiers sont à envoyer avant le 15 juillet 1986 à : Segreteria Pro-Loce, Corso Cardinale Rotelli, c.a.p., 06073 Corciano (P.G.), Italie.

**L'ASSOCIATION FRANCE-U.R.S.S.
nous communique...**

Cinquième stage d'interprétation de musique russe et soviétique pour cordes et quatuors à cordes (violin, alto, violoncelle, contrebasse, musique de chambre), sous la direction de professeurs soviétiques du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou, du 13 au 27 juillet 1986, à Sarlat.

Organisé par l'Association France-U.R.S.S. et la Fédération de parents d'élèves F.N.A.P.E.C., ce stage propose aux jeunes musiciens français, d'un niveau très avancé, une approche de l'école russe de cordes et une découverte du répertoire russe et soviétique.

A l'occasion de sa cinquième session, le stage s'enrichit de deux nouvelles disciplines : musique de chambre et contrebasse.

— Leçons particulières, accompagnateur piano, possibilité pour tous de travailler la musique de chambre, concert public des professeurs et des stagiaires.

Renseignements et inscriptions :
Association France-U.R.S.S., service activités publiques, 61, rue Boissière, 75116 Paris, tél. : (1) 45-01-59-00 ; F.N.A.P.E.C., Mme Du Breuil, « La Colombière », 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or, tél. : (16) 78-35-87-14.

Concert inaugural de l'Orchestre National de Jazz

Ce lundi 3 février marquait une date importante dans l'histoire du jazz et dans la vie musicale en France. Ce soir-là en effet, au Théâtre des Champs-Élysées, naissait pour le public l'Orchestre National de Jazz.

Ce titre, un peu solennel pour un « Big Band », s'applique à une formation assez originale. Originale parce qu'il est peu fréquent qu'un orchestre de jazz soit subventionné par l'Etat. L'Orchestre National de Jazz est financé par plusieurs partenaires : le ministère de la Culture, Direction de la Musique et de la Danse ; plusieurs mécènes. Une partie de son financement proviendra également de ses recettes propres. Il y a longtemps que les musiciens de jazz attendaient une structure de travail de ce type, permettant d'éviter les difficultés matérielles (manque d'argent, de lieux de répétitions et de concerts, de publicité...) et de mener un travail musical cohérent et en profondeur.

Originale parce qu'elle est une formation qui fonctionne selon le principe de l'alternance artistique. Chaque année sera nommé un directeur musical qui aura la totale responsabilité de son orchestre, et l'entière liberté du choix de ses musiciens. Ce mode de fonctionnement doit permettre un renouvellement constant, et d'éviter, dans le travail musical, les écueils toujours dangereux, parfois mortels, de la routine et de la « fonctionnarisation ». Quant à la mission de l'Orchestre National de Jazz, elle consiste à être « l'artisan de la plus populaire des musiques savantes en étant au service d'un répertoire composé en majorité d'œuvres françaises, sans oublier la relecture, la réactualisation des classiques qui ont illuminé l'histoire du Jazz ». Cette formation a aussi le « devoir de rendre vivants les rêves qui hantent nos compositeurs de jazz ».

C'est d'ailleurs ce dernier aspect qui fut illustré par le programme de la soirée inaugurale du 3 février. Une salle comble, sinon comblée, a pu écouter huit créations, sous la direction de François Jeanneau, premier directeur musical de l'Orchestre. Ces œuvres avaient été composées essentiellement sur commande et représentaient plusieurs facettes du jazz contemporain : œuvres de Denis Badault, Antoine Hervé, Martial Solal, Gil Evans... On a pu apprécier dans ces compositions, la qualité très grande de cet ensemble de dix-neuf musiciens, les potentialités individuelles de chacun de ces derniers, les performances virtuoses de grands solistes comme Larry Schneider, saxophone ; Niels Henning Ørsted-Pedersen, contrebasse ; Michel Portal, clarinette et clarinette-basse... Mais si ces immenses qualités se sont fait entendre dans ces œuvres très écrites, trop écrites peut-être, on a pu regretter une certaine uniformité, le manque de spontanéité, de fantaisie, de « feeling ». Cela était dû, sans doute, en plus des caractéristiques de ce type d'œuvres, à la tension normale d'un soir de grande première.

Nous guetterons avec beaucoup d'attention et d'intérêt, le déroulement de la carrière musicale de l'Orchestre National de Jazz. Parmi ses activités il faut signaler des tournées en province. De nombreux lecteurs pourront donc apprécier par eux-mêmes le travail de l'Orchestre. Avis aux amateurs !

Siège social de l'Association pour le Jazz en Orchestre National (A.J.O.N.), 28, rue Dunois, 75013 Paris, tél. : (1) 45-85-89-90 - (1) 45-70-81-16.

pour **vous** → harmonie

jazz ensemble

batterie fanfare

5, RUE DES PECHERS, 26320 ST-MARCEL/VALENCE

Le

nouveau regard

sur vos

GERAM

archives

Tél. : (16) 75.85.70.80

Un entretien avec un lauréat du Diplôme d'Aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales

Dans la Convention signée entre la Direction de la Musique du Ministère des Affaires Culturelles et la Confédération Musicale de France, figure le « Diplôme d'Aptitude pour l'Animation des Sociétés Musicales ».

Prévu fin 1984, le premier stage a commencé en fin février 1985.

Dans les colonnes de ce Journal, vous avez pu prendre connaissance des diverses épreuves qui ont été soumises aux candidats, et la liste des heureux, mais combien talentueux bénéficiaires de ce diplôme.

Il m'a paru intéressant de demander à l'un d'eux ce qu'il pensait, avec le recul, de ces stages. Il s'agit de Pascal Roze, candidat de la Fédération régionale des Sociétés musicales de Bourgogne, et plus particulièrement de l'Union départementale des Sociétés musicales de la Nièvre.

La Nièvre, un des plus petits départements de notre Confédération, s'enorgueillit du fait que sur les trois « diplômés » de ce premier stage — et il n'a pas été fait de cadeau ! — ce soit un musicien amateur qui ait pu subir avec succès les épreuves très sérieuses pour l'obtention de ce diplôme.

Natif de Nevers, en 1960, Pascal Roze a effectué ses études musicales à Nevers, au Conservatoire municipal, dans la classe de Danièle Bardin en solfège, de Bernard Caillet en Clarinette et de Georges Bardin et Jean Beauregard en harmonie, puis à Clermont-Ferrand avec M. Meyer, en clarinette. Il obtint ainsi ses diplômes de fin d'études en solfège et son diplôme de clarinette.

Grâce à l'A.D.D.I.M. 58, qui avait créé un cours de direction d'Harmonie que dirigeait Pierre Cao, Chef d'orchestre et professeur d'orchestration et de direction instrumentale au Conservatoire national de musique de Luxembourg, il a pu s'initier à la direction d'harmonie.

Ayant accepté la direction de la Fanfare pouguoise à Pougues-les-Eaux, ses cours lui ont été d'un grand secours. Il faut préciser que sans abandonner la « pratique musicale » il n'avait pas hésité à délaissier l'étude de la musique — dans le sens d'en faire sa profession — pour continuer ses études professionnelles qui lui ont permis d'obtenir son diplôme d'ingénieur. La musique qu'il faisait au sein de diverses associations — telles la Philharmonie municipale de Nevers — n'était pour lui qu'un passe-temps agréable.

Un jour, il reçut donc, par l'intermédiaire de l'U.D.S.M. Nièvre, la circulaire de la C.M.F. annonçant les stages gratuits qu'offrait notre Confédération nationale pour la préparation à ce diplôme. Très intéressé non seulement par ce stage, mais également par la valeur exceptionnelle des professeurs qui devaient présider à ces cours, il s'inscrivit.

Très motivé, à partir du mois de février 1985, avec un Week-End à la fin de chaque mois, il se retrouva avec une vingtaine de collègues, pour la plupart déjà professionnels : travail intéressant et important avec écriture et solfège, conférences sur divers sujets — la respiration par exemple, assistance à des répétitions de la Musique de l'Air avec entretien le lendemain sur les points techniques de cette répétition, orchestration, etc. Un travail personnel qui devait être envoyé pour correction aux professeurs intéressés était donné aux stagiaires et discuté au stage suivant. Il était ainsi demandé à chacun de se mettre au niveau demandé en fonction de son propre savoir.

Le premier stage débuta donc fin février 1985, avec des cours donnés par des maîtres éminents : M^{rs} Jay et Lancen, Mme Gotkowski, MM. Dondeyne, Castelain, Prud'homme, sans oublier, sur le plan administratif, sujet par trop négligé dans nos sociétés bien qu'ayant une grande importance, Mme Burelli, dans le cadre de l'administration des sociétés.

Fin septembre, une première éliminatoire permit à quatorze candidats de montrer le résultat de leur travail. Fin octobre, six candidats seulement émergèrent des épreuves d'admissibilité avec une épreuve de neuf heures d'écriture et une épreuve instrumentale à laquelle assistaient les chefs de pupitres de la Musique de l'Air. A noter tout spécialement le dévouement ex-

traordinaire, la gentillesse et la simplicité de toutes ces hautes personnalités du monde musical.

Fin novembre eurent lieu les épreuves définitives avec entretien avec le jury et épreuve de direction. Seuls trois candidats eurent la joie d'obtenir le diplôme tant espéré. (Un chef de chœur et deux chefs d'orchestre.)

Ce seul candidat « amateur » et qui n'a nullement l'intention de se diriger vers une carrière musicale, étant ingénieur à la S.N.C.F., restera par contre un exécutant amateur très simple dans toutes les sociétés que sa vie professionnelle, souvent très changeante, lui permettra de rencontrer.

Bravo, un grand bravo à ce musicien nivernais que nous félicitons pour son travail, sa réussite et son dévouement à la cause musicale.

Cette brillante réussite doit inciter nos jeunes musiciens à tenter leur chance et à travailler pour obtenir un Diplôme reconnu par le Ministère de la Culture. Dans les années à venir, au sein de nos Sociétés et dans les Ecoles de Musique Municipales, des postes ne manqueront pas d'être vacants. Ils permettront à nos lauréats de prouver leur niveau de qualification, même si les circonstances de leur vie ne leur ont pas permis de passer par le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Jean JULIEN.

FESTIVAL PABLO CASALS PRADES

ACADEMIE INTERNATIONALE de MUSIQUE



SESSION CHORALE

Josef HAYDN : LA CREATION · DIE SCHÖPFUNG · Hob. 21

Du 1er au 10 Août 1986

Tous renseignements et inscriptions : FESTIVAL DE PRADES - Rue Victor Hugo - 66500 PRADES
Tél. 68.96.33.07 ou 68.96.50.95

FESTIVAL DE MUSIQUE DE BESANÇON

Une bonne année pour la Musique du 1^{er} septembre au 23 septembre 1986.

Festival de Musique de Besançon et de Franche-Comté.

Concours International de jeunes Chefs d'Orchestre du 1^{er} au 6 septembre 1986, sous le haut patronage du Ministère de la Culture et du Ministère des Relations Extérieures.

Pour tout renseignement, s'adresser : Festival de Musique de Besançon et de Franche-Comté, 2 D, rue Isenbart, 25000 Besançon. Tél. : (16) 81-80-73-26.

LA FRANCE A L'HONNEUR AU FESTIVAL DE BATH (Angleterre)

Du 23 mai au 8 juin, dans une magnifique ville d'eau située dans le sud-ouest de l'Angleterre, des orchestres français seront mis à l'honneur. 75 œuvres musicales seront présentées. De nombreux virtuoses apporteront leur concours.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Philip Walker, Press Officer, Bath International Festival Linley House, 1, Pierrepont Place, BATH BA1 1JY. ENGLAND.

LILLE EN MUSIQUE

L'Atelier de Musique Baroque du Conservatoire de Lille vient d'enregistrer son premier disque.

A l'occasion de la sortie de ce disque, l'Atelier de Musique Baroque a présenté sa toute nouvelle production au public et mélomanes dans le cadre du 2^e Salon Musicora au Grand-Palais de Paris, du 5 au 10 mars 1986.

Pour tout renseignement concernant ce disque : Lille en Musique, 48, rue Royale, 59800 Lille. Tél. : (16) 20-74-57-50.

LA MOSELLE MUSICALE

La Moselle, c'est un beau département de notre grande Fédération de Lorraine. Nous sommes heureux d'annoncer le Premier Salon International de Musique de Metz les 18, 19 et 20 avril 1986 :

DEMUSICA 86

Notre fédération sera présente à ce Premier Salon International.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'A.D.D.A.M.E.M., 6, place de Chambre, 57045 Metz Cedex 1. Tél. : (16) 87-36-16-70.

Nous souhaitons un grand succès à DEMUSICA 86.

Conférence de Presse de l'Association Française d'Action Artistique

La Directrice de l'Association Française d'Action Artistique, Madame Catherine Clément, a tenu la conférence de presse annuelle de l'A.F.A.A., le lundi 3 février 1986, au Grand Foyer du Théâtre de l'Opéra de Paris.

Il faut rappeler que l'A.F.A.A. fait partie de la Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques (Ministère des Relations Extérieures) : elle travaille en collaboration avec le Ministère de la Culture, et est chargée des échanges culturels et de la diffusion artistique de la France dans le monde.

Cette rencontre a été l'occasion de faire le bilan des actions entreprises en 1985, et de poser un regard sur les projets prévus pour 1986, et pour plus tard... Ainsi, plusieurs créateurs, hommes de culture, étaient venus témoigner de leur expérience et de leur travail dans le cadre de l'A.F.A.A.

Alain Milianti, acteur et metteur en scène, a pu travailler pendant un mois avec un groupe d'acteurs noirs d'Afrique du Sud dans une cité noire de Johannesburg.

Louis Erlo, directeur de l'Opéra de Lyon, a emmené toute la troupe de son théâtre (chanteurs, musiciens, techniciens...), au Festival d'Edimbourg, où tous ont donné deux productions d'opéra français : « l'Etoile » de Chabrier, et « Pélée et Mélisande » de Debussy. Louis Erlo a raconté l'extraordinaire accueil, critique, attentif et intelligent, que le public d'Edimbourg a fait à ces deux œuvres de notre culture musicale et théâtrale. Jean-Claude Gallota, chorégraphe de Grenoble, a participé avec sa compagnie au Festival de Toga, au Japon. Antoine Vitez, directeur du Théâtre National de Chaillot, a montré sa mise en scène de « Lucrèce Borgia » de Victor Hugo, en Grèce, en Yougoslavie, en Italie pour témoigner, dit-il, de la beauté et de la grandeur de la langue et de l'art français. Jean Maheu, directeur du Centre Georges-Pompidou, a présenté les actions internationales de Beaubourg, soulignant particulièrement l'événement que constitue l'exposition « Vienne, Naissance d'un Siècle », qui se tient du 13 février au 15 mai. De fait, cette exposition est magnifique. Elle présente tous les aspects de l'art viennois — peinture, architecture, musique, littérature... — à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle. Nous vous engageons vivement, lecteurs parisiens ou de passage, à venir la visiter.

Jean-Claude Casadesus a évoqué ce qui fut peut-être, sur le plan musical, l'événement le plus marquant de l'année 1985 de l'A.F.A.A. : la tournée qu'il a effectuée avec son Orchestre National de Lille en Afrique Noire. Cette région du monde possède une tradition musicale extrêmement riche et très ancienne ; mais, c'est la pre-

mière fois qu'un grand orchestre symphonique s'y faisait entendre. Cette première fut une grande rencontre entre le public de ces pays et la musique écrite d'Europe. Ce voyage a mis en lumière le sentiment de manque que ressentent les musiciens et les amateurs africains par rapport à cette musique : manque de concerts vivants, mais aussi de disques et de partitions. Cette tournée a donc constitué un moment important de la vie musicale africaine et on peut espérer qu'elle marquera le point de départ d'échanges musicaux nombreux, et féconds... Ainsi, à la fin de 1986, aura lieu au Cameroun un Festival d'Art Sacré avec la participation de chorales africaines qui travailleront avec des instrumentistes et un chef de chœur français.

Ce festival sera comme le prolongement du concert donné en la cathédrale d'Abidjan où quatre cents choristes africains et l'Orchestre National de Lille interpréteront plusieurs œuvres, dont le choral de Jean-Sébastien Bach « Jésus Que ma Joie demeure » : moment inoubliable selon les exécutants et le public.

Parmi les autres actions musicales à venir... La batterie-fanfare de la Garde Républicaine participera aux Fêtes du Centenaire de la Statue de la Liberté à New York, avec des marches de l'Empire. Elle se produira également à Vancouver (juillet 1986). L'Orchestre National de Jazz, qui vient juste de naître, fera une tournée dans les pays d'Afrique de l'Ouest (printemps 1986).

Le Festival de Bath, en Angleterre, sera le cadre d'un panorama de la musique française, de Charpentier à Dusapin, avec les Arts Florissants, le Quatuor Via Nova, Jean-Philippe Collard, l'Ensemble Intercontemporain...

Enfin, l'un des projets musicaux les plus stimulants propose un échange, une collaboration dans le domaine de l'Art lyrique entre le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et le Conservatoire Tchaïkovsky de Moscou. Ce projet s'articule autour de la préparation et de la production publique de deux œuvres lyriques : Pélée et Mélisande sera monté à Moscou par les étudiants du Conservatoire et sous la direction d'un metteur en scène et d'un conseiller musical français. A Paris, un metteur en scène et un conseiller musical soviétiques dirigeront le travail sur Eugène Onéguine, de Tchaïkovsky. On pourra admirer les résultats de ces travaux au Théâtre de l'Opérette à Moscou, et au Théâtre de l'Opéra-Comique à Paris.

L'A.F.A.A. travaille également sur un grand projet, qui devra s'organiser sur trois années : le Projet France-Brazil. Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir dans ces colonnes.

Association Française d'Action Artistique : 45, rue Boissière, 75116 Paris. Tél. : 45-53-82-05.

Deuxièmes Rencontres Internationales de Clarinette

Les Amis de la Clarinette, dont le président est M. Marc Bleuse, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et l'ADDIAM 92 des Hauts-de-Seine, nous informent qu'un Concours de Composition d'une œuvre inédite pour Clarinette et Quatuor à Cordes est organisé par les

Amis de la Clarinette, sous le patronage du Ministère de la Culture.

La Ville d'Issy-les-Moulineaux où se déroulent ces Rencontres Internationales du 15 au 30 juillet 1986 décernera le Prix « Désiré Dondeyne » à l'une des œuvres primées.

Règlement du concours

Article I : Le concours de composition est ouvert aux compositeurs de toutes nationalités sans limite d'âge.

Article II : Les candidats pourront utiliser librement la clarinette en Si Bémol ou la clarinette en LA, pour l'œuvre entière ou pour différents mouvements.

Article III : La durée de l'œuvre devra être comprise entre 12 et 20 minutes.

Article IV : Les œuvres devront être envoyées au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, 14, rue de Madrid, 75008 Paris, au plus tard le **30 avril 1986**. L'envoi devra comporter la mention : « Concours de composition des Rencontres Internationales de clarinette ».

Article V : Les œuvres devront comporter la partition et les parties séparées du quintette, accompagnées d'une devise sur la partition sans mention d'auteur. Joindre une enveloppe cachetée contenant la devise et le nom de l'auteur.

Article VI : Le jury constitué d'éminents compositeurs et interprètes, procédera à la sélection des œuvres par une première lecture, afin de retenir celles qui seront primées après exécution.

Article VII : Par leur participation, les candidats s'engagent à respecter ce règlement, et aucune réclamation ne sera prise en considération, les décisions du jury étant souveraines et sans appel.

Concours de composition d'une œuvre inédite pour clarinette et quatuor à cordes

Dans le cadre des 2^e Rencontres internationales de clarinette organisées par l'association « Les Amis de la clarinette », sous le patronage du Ministère de la Culture, en collaboration avec l'A.D.I.A.M. 92 (Hauts-de-Seine) et l'Institut Pédagogique

Musical, il est ouvert un concours de composition d'une œuvre inédite pour quatuor à cordes.

Les œuvres qui seront retenues feront l'objet d'une exécution publique au cours de ces « rencontres » et seront dotées d'un :

- 1^{er} Prix de 15.000 F ;
- 2^e Prix de 10.000 F ;
- 3^e Prix de 5.000 F.

La ville d'Issy-les-Moulineaux où se déroulent ces « Rencontres Internationales » décernera le Prix « Désiré Dondeyne » à l'une des œuvres primées.

Concours de composition pour clarinette, œuvre à caractère pédagogique

Dans le cadre des « 2^e Rencontres internationales de Clarinette » organisées par l'Association « Les Amis de la Clarinette » sous le patronage du Ministère de la Culture, en collaboration avec l'ADIAM 92 (Hauts-de-Seine) et l'Institut de Pédagogie Musicale, il est ouvert un concours de composition pour clarinette.

1) Les candidats devront présenter une œuvre « à caractère pédagogique » d'une durée de cinq à dix minutes pour l'une des formations suivantes :

- clarinette seule ;
- duo, trio ou quatuor de clarinettes,
- clarinette et bande magnétique,
- Clarinette et clavier.

Il pourra s'agir, au choix du compositeur, de l'un ou l'autre des instruments suivants : clarinette sib, la ou basse.

2) L'œuvre devra être destinée, en ce qui concerne la ou les parties de clarinette à un ou plusieurs élèves dont le niveau correspondra au premier ou au second cycle des conservatoires et écoles contrô-

lées par l'Etat (une à cinq années d'études instrumentales).

3) Un court texte de présentation devra être joint à l'envoi et indiquera :

- le niveau d'étude (même approximatif) auquel est destinée l'œuvre,
- le ou les objectifs pédagogiques poursuivis par le compositeur,
- tout renseignement utile concernant le caractère pédagogique de la pièce.

4) Lorsque l'option « clarinette et bande magnétique » aura été choisie, le compositeur devra joindre à l'envoi la bande d'exécution (bande magnétique 19 cm deux pistes ou cassette).

Dans tous les cas, il est recommandé en outre de joindre une cassette présentant un enregistrement de la pièce.

5) Le jury sera composé de compositeurs, de professeurs et de clarinettes.

6) L'œuvre devra être inédite et ne pas avoir été jouée en public.

7) Les œuvres retenues par le jury seront primées et éditées.

8) Les œuvres devront comporter la partition et les parties séparées, accompagnées d'une devise sur la partition sans mention d'auteur. Joindre une enveloppe cachetée contenant la devise et le nom de l'auteur.

9) Les œuvres devront être envoyées à :

I.A.D.I.A.M. 92
Hôtel du Département
2-16, boulevard Soufflot
92015 Nanterre

au plus tard le **30 avril 1986**. L'envoi devra comporter la mention : « Concours de composition à caractère pédagogique » DRIC 1986.

10) Par leur participation, les candidats s'engagent à respecter ce règlement et aucune réclamation ne sera prise en considération, les décisions du jury étant souveraines et sans appel.

Ce journal est votre journal : n'hésitez pas à vous abonner !

OFFENBACH ET SON TEMPS

Création du Concours International de Chant Offenbach, placé sous l'égide du Ministère de la Culture, du Festival International Offenbach, crée cette année par M. J.-M. Grenier, à Carpentras, et de la Société Offenbach.

Les éliminatoires se dérouleront à Carpentras, dans le cadre du Festival International Offenbach, du 26 au 30 juillet 1986. La finale avec orchestre aura lieu le 1^{er} août.

Les lauréats du concours, primés par un jury international composé de hautes personnalités musicales, chanteront l'année suivante dans une production du Festival International Offenbach.

Le concours est ouvert aux artistes lyriques de toutes nationalités, sans limite d'âge. Il portera cette année sur « La Belle Hélène », de Jacques Offenbach, avec une épreuve chantée et une parlée.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au : Concours International de Chant Offenbach, 79, rue Jouffroy, 75017 Paris, France. Tél. : (33-1) 47-63-90-16.

CONCERT A LA SALLE GAVEAU

Le clarinettiste Koitcho Atanassov et l'Orchestre de chambre « Les Solistes de Sofia », sous la direction d'Emil Tabakov, présenteront à la salle Gaveau, le mardi 29 avril 1986, à 20 30, des œuvres des compositeurs : Haydn, Peter Von Winter, Ludwig Spohr, Pentcho Stoianov, Yvonne Desportes et Bela Bartok.

D'autres concerts seront également donnés en France en Avril 86, pour tous renseignements téléphoner au 48-05-38-84.

CONCOURS INTERNATIONAL MASTER A DUBROVNIK (YUGOSLAVIE)

Instruments : Piano, Violon, Alto, Violoncelle, Musique de chambre.

Professeurs : Konstantin Bogino, Pavel Vernikov, Dino Ascioffa, Karine Georgian, tous les professeurs.

Cours individuels, leçons collectives, auditions.

— Arrangements spéciaux pour l'hébergement et les repas.

— Participation au concert public pour les meilleurs étudiants.

— Possibilité d'engagement dans l'Orchestre Symphonique pendant le Festival de Dubrovnik, du 10 juillet au 25 septembre 1986.

Pour tous renseignements, prendre contact avec :

Koncertna Direkcija Zagreb (Muzicki Informativni Centar), Preradoviceva 22/IV, Yu, 41000 Zagreb, Yougoslavie. Tél. : (19) 041/422-138.

Nous avons reçu une communication : « Le mot du Président », de Maurice Faillenot, Président de la Fédération Champagne-Ardenne.

Nous espérons que nombreux seront les lecteurs qui prendront connaissance de ce texte très émouvant, plein de simplicité, de judicieux enseignements.

Merci, monsieur Faillenot.

Le mot d'un président

Pour beaucoup de sociétés, la Fédération musicale est un organisme qui leur semble indispensable, toutefois il apparaît que pour quelques autres il soit nécessaire de mettre les choses au point.

En effet, la Fédération, pour certaines sociétés, ne leur semble pas servir à autre chose qu'à bénéficier d'un service d'assurances pas très onéreux ou d'obtenir des décorations. Je puis leur assurer que si là se limitait le rôle de notre association, il serait si peu intéressant que le Conseil d'administration, le Président en tête, aurait abandonné ses fonctions pour des tâches plus exaltantes.

Depuis longtemps, je me pose certaines questions :

— pourquoi des sociétés fédérées n'assistent-elles jamais à nos congrès qui sont d'utiles séances de travail au cours desquelles chacun essaie d'apporter sa petite pierre pour le bien de tous dans un esprit d'amitié ?

— pourquoi des sociétés fédérées formant des élèves ne les présentent-elles jamais aux examens fédéraux qui sont sources de contrôle et d'émulation ? Pourquoi se priver ainsi de la progression constructive d'un programme d'études dont le

seul but est de donner une éducation musicale valable à nos jeunes élèves, et cela pour le plus grand bien de leurs sociétés ?

— pourquoi des sociétés fédérées n'assistent-elles jamais aux journées pédagogiques, sources d'enrichissement des cadres, des élèves, donc des sociétés elles-mêmes ?

J'aimerais avoir une réponse à toutes ces questions car je constate, avec regrets, que ce sont les actions les plus profitables pour assurer la pérennité des sociétés qui se trouvent être les plus négligées.

Surtout qu'on ne me réponde pas que c'est parce que l'on a, pour progresser, nul besoin de participer à ces travaux de la Fédération, et qu'on est bien au-dessus de cela. Si cela était, ça se saurait.

En ce début d'année, je formulerais un vœu : « Que les sociétés qui, jusqu'à présent, n'ont pas participé à la vie profonde de la Fédération, fassent l'effort de sortir de leur isolement, de leur tour d'ivoire, pour combler cette lacune et ainsi, tous, au coude à coude, nous serons de plus en plus forts pour défendre notre idéal commun qui est la MUSIQUE.

Maurice FAILLENOT.

Nous avons assisté...

Le 4 février dernier, dans les Salons de la rue de Valois, M. Jack Lang, ministre de la Culture, a présenté lors de sa réunion de presse le cycle « Venise à Paris », en présence de l'Ambassadeur d'Italie et du maire de Venise.

En 1985, Venise avait dédié son carnaval à Paris, c'est pourquoi en cette année 86, M. Jack Lang a souhaité vivement rendre cette invitation en conviant la ville de Venise à présenter pendant deux mois au public parisien un cycle complet de manifestations.

La soirée d'Ouverture a eu lieu le 15 février dans les galeries et jardins du

Palais-Royal spécialement aménagés à cet effet, avec un opéra-carnaval au thème particulier : « Venise aux portes de l'Orient ». Quatre heures de spectacle musical où l'étrange a transgressé l'imaginaire.

Quelques adresses pour poursuivre la route du rêve : le théâtre des Champs-Élysées avec des opéras et des concerts donnés par l'orchestre de la Fenice (à partir du 19 février) ; Institut Culturel Italien : colloques et expositions ; Maison de l'Europe : conférences ; Opéra : exposition, théâtre à la comédie italienne, films...

Pour tous renseignements, téléphoner : 42-96-10-40.



Créé en 1977, le Quatuor de Clarinettes "Calamus", de Pontarlier, est formé de quatre musiciens titulaires d'un premier prix de conservatoire de musique :

— **Véronique TEMPESTA**, 1^{er} prix de clarinette des C.N.R. de Besançon et Paris, enseigne à Besançon.

— **Bernard DEQUEANT**, 1^{er} prix de clarinette du C.N.R. de Douai et du conservatoire du X^e arrondissement de Paris, est professeur à Pontarlier.

— **Roberto TRAVELLA**, compimento inf. et diplôme supérieur de clarinette au conservatoire de musique « G.-Verdi » de Milano, exerce en Suisse.

— **Yves RAGUIN**, 1^{er} prix de clarinette des C.N.R. de Besançon et Strasbourg, est professeur de musique au lycée de Pontarlier.

Ces musiciens ont effectué des concerts en France, en Suisse, et en Italie, ils ont participé au Festival des Nuits de Joux, ont enregistré pour la Radio Suisse Italienne et sont titulaires d'un premier prix de musique de chambre du C.N.R. de Besançon. Durant ces trois dernières années, leur ensemble obtient un second prix à l'unanimité U.F.A.M. à Paris, un premier prix international à Stresa (Italie) et un diplôme au Concours international de musique de chambre de Martigny (Suisse).

Le Quatuor Calamus, outre la préparation d'autres concours (International Gaudeamus interpreters competition - Hollande, etc.), se propose d'animer une de vos soirées ou d'intervenir dans le cadre d'animations scolaires avec un programme « à la carte ». Il peut être également la seconde partie de l'un de vos concerts.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Bernard Dequeant, lot communal n° 2, Aubonne, 25520 Goux-lès-Usiers. Tél. : 81-69-93-38.

ORCHESTRE REGIONAL DE BAYONNE-COTE BASQUE

Le vendredi 25 avril 1986, à 21 heures, au Théâtre municipal de Bayonne, concert exceptionnel pour la clôture des 27^e « Entretiens de Bayonnes ».

PROGRAMME

Mozart : Messe du Couronnement.

Mendelssohn : Le Songe d'une Nuit d'Eté.

Le Coro Ametsa d'Irun.

Chef de Chœur : Fernando Etxepare.

Direction de l'Orchestre : Daniel Dechico.

Pour tout renseignement : Secrétariat de Direction, 29, cours du Comte-de-Cabarrus, 64100 Bayonne. Tél. : (16) 59-63-36-07.

LES ETABLISSEMENTS LEBLANC SIGNALENT :

« Nous signalons la disparition de 2 Clarinettes Sib de notre marque en étuis, l'une Dynamic H, n° 58.693, l'autre LX n° 59.142. Nous remercions toutes les personnes qui se trouveraient en présence de ces deux instruments de bien vouloir téléphoner à G. Leblanc S.A., 403, rue des Pyrénées, à Paris, tél. : 46-36-59-52. »

JOURNEES DE LA FETE MUSICALE 1985 A USTER

Du 27 au 29 septembre avaient lieu les Journées de la Fête Musicale 1985 à Uster (Suisse). Pendant cette manifestation, des noms illustres de Compositeurs : Ida Gotkowski, Serge Lancen, Trevor Ford, et bien d'autres ! Des œuvres originales furent jouées en première audition lors des 3 concerts.

L'Harmonie Municipale du Havre représentait la France ; cette très belle formation est classée en Division d'Honneur. C'est Philippe Langlet, son Directeur, qui préside à tous les succès que ne manquera pas de remporter cette grande Formation Musicale.

Nous savons que l'Orchestre d'Harmonie Junior de la Ville du Havre doit se rendre en Norvège, sur invitation de M. Trevor J. Ford, Inspecteur Général des Musiques d'Harmonie de Norvège.

Nos compatriotes vont faire un beau voyage mais ils vont aussi montrer à nos amis norvégiens que les petits Français sont pleins de talent et c'est un bel espoir que nous avons tous de les voir continuer dans la voie qu'ils ont choisie et devenir les musiciens adultes de notre Harmonie du Havre et peut-être d'ailleurs si les hasards de la vie leur font quitter leur Ville.

Bravo au Président de l'Harmonie, M. Michel De Bellis. Bravo surtout à Philippe Langlet, à tous ses musiciens et à ses collaborateurs. Nous attendons les comptes rendus des journées de Tromso et Oslo.

PETITES ANNONCES *Emf*

Demande d'emploi

Planiste professionnel cherche emploi d'accompagnateur (chant et danse class., art lyrique, musique de chambre...), tél. : (16-1) 46-45-76-84 ou 46-45-76-53.

Clarinetiste prix de C.N.R., cherche poste dans école de musique, région indifférente, tél. : 32-59-36-11 le soir, ou écrire au journal sous n° 217.

Musicien recherche poste de saxophone ou basson dans conservatoire ou autre, médaille d'or en saxophone, niveau supérieur basson, tél. : (16-1) 47-98-83-29.

Chef d'harmonie, compétant, expérimenté et de plus accordéur de pianos et réparateur d'instruments, offre ses services gracieux pour direction harmonie existante ou à créer dans petite ville du Sud-Est, préférence littoral, disposant d'un nombre important d'instruments à vent, d'un répertoire très varié de morceaux pour harmonies et symphonies, de matériel et d'uniformes ; ces derniers pourraient être également gratuitement mis à la disposition de la société musicale existante ou à créer. Ne prétend à aucun salaire, mais souhaite être logé dans petite villa ou maison de campagne. Ecrire au journal sous n° 216.

Musicien professionnel variété et symphonique. Enseignant confirmé (solf. + corde + cuivre). Exp. direction, sérieuses références, bac + 1 droit (bonne connaissance juridique), étudie tes propositions, place stable. Tél. : 61-42-35-01.

Cherche place pour monter fanfare pour instruction musique militaire avec possibilités d'emploi. Annonce sérieuse et urgente. Tél. : (16-1) 46-30-51-29 Patrick.

Offre d'emploi

Cherche secrétaire de mairie musicien, Fédération musicale de l'Ardèche, 07120 Ruoms, tél. : 75-39-66-97.

Bons musiciens jouant soit flûte, hautbois, basson, sax. alto ou ténor et possédant une solide qualification professionnelle sanctionnée par C.A.P. technique au minimum. Région Alsace. Ecrivez au journal sous n° 218.

La ville de Niort (Deux-Sèvres) recrute :
— 1 professeur de trompette titulaire du C.A., pour l'école municipale agréée.

Adresser les candidatures à : M. le Maire, secrétariat général, hôtel de ville, 79022 Niort Cedex, au plus tard le 31 mai 1986. Prises de fonctions : septembre 1986. Renseignements : école municipale de musique, tél. : 49-24-73-74.

Lyre amicale d'Eaubonne recrute directeur pour harmonie et orchestre junior. Adresser candidatures et C.V. à M. Duhamel, 24, avenue G.-Pompidou, Margency, 95580 Andilly.

AVIS DE RECRUTEMENT

La musique de la 32^e Division Militaire Territoriale dispose de places vacantes dans tous les pupitres mais plus particulièrement dans les flûtes, clarinettes, trombones, hautbois, saxophones et cors.

Les jeunes filles musiciennes peuvent désormais effectuer leur service national dans les formations musicales de l'armée. (Places vacantes dans les pupitres de clarinette et de flûte.)

CONDITION D'ADMISSION :

Avoir 18 ans à la date d'affectation.

AVANTAGE :

Pouvoir bénéficier des après-midi pour suivre des cours au conservatoire.

Prendre contact avec M. PASTORI, Chef de Musique Militaire. Tél. : (31) 86-19-21, poste 346.

Directeur école munic. musique, titulaire, 20 ans expér., recherche pour mutation, direction école bon niveau, région sud France, motif santé enfants. Ecrire au journal sous n° 215.

La Lyre coueronnaise et la St-Claire recherchent un chef de musique commun pour : participation aux fêtes et animations locales, aux cérémonies officielles de Couéron, éventuellement professeur à l'école de musique (trompettiste). Adresser candidature et C.V. à mairie de Couéron (44220), pour le 4 avril 1986.

Les Forces Royales Air Marocaines sont intéressées par le recrutement de professeurs de musique qualifiés dans les spécialités suivantes :

- flûte ;
- hautbois ;
- clarinette ;
- basson ;
- saxophone ;
- cor ;
- trompette ;
- percussion ;
- contrebasse à cordes.

Ces postes conviendraient aux musiciens militaires retraités. Les candidats intéressés sont invités à adresser leur C.V. et prétentions salariales à l'adresse suivante : M. Jean-Charles Biondi, directeur de la Musique des F.R.A., 1^{er} B.A.F.R.A. (B.P. 1002), Rabat (Maroc).

Ville des Sables-d'Olonne (Vendée), recrute à compter du 1^{er} juin 1986, un chef de musique pour son harmonie, responsable de l'école municipale de musique, emploi stable, indice de traitement des directeurs des écoles nationales de musique moins 20%. Adresser curriculum vitae, diplômes et références à M. Jean Jeannier, 87, rue du Palais, 85100 Les Sables-d'Olonne.

Occasions

Vend trombone à pistons Blessing, état neuf, ou échange contre trombone à coulisse, bon état. Tél. : 73-85-61-16, heures repas.

Vend cor Courtois, modèle 185 D, neuf, fa si b. descendant argenté, pavillon démontable avec avec étui, prix intéressant. Ecrire au journal sous n° 219.

Vends tuba basse en fa, état neuf. Tél. : (16-1) 39-91-46-15.

Des postes de formation musicale à pourvoir dans le Calvados. Quelques postes de professeur de formation musicale, à temps plein ou partiel, vont se trouver disponibles, dans les écoles de musique du département du Calvados pour l'année scolaire 1986-87.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'O.D.A.C. (Calvados, Chantal Carlier), 28, rue Jean-Eudes, 14300 Caen, tél. : 31-85-25-98. Un dossier comprenant modalités relatives au déroulement des épreuves, un texte plus complet présentant ce certificat et quelques exemples d'épreuves des années précédentes pourra être envoyé aux personnes intéressées ainsi qu'un formulaire d'inscription à l'examen.

Vends basson Buffet Crampon, magnifique, état neuf, n° 5282, prix intéressant, tél. : 26-61-12-12 ou 26-61-12-74.

Cherche contre tubas Ut 5 palettes. Ecrire : M. E. Henry, 65, rue Jean-Jaurès, 08700 Neumanil.

Vends saxophone ténor Weltklang très bon état, bec Selmer, 1982, prix intéressant, tél. : 27-61-21-82, le soir.

Urgent, achetons timbales à pédale et hélicon si bon état. Faire offre : M. Goujon R., 30, avenue Acacias, 06500 Menton, tél. : 93-35-83-85.

A vendre cor mi b. et fa, marque Selmer, état neuf, prix très intéressant, pavillon démontable et coffret. Ecrire au journal sous n° 214.

Harm. vend 1 tuba Courtois Argent ut 6 pist. + étui, lot 8, tamb. Asba parade bleu, poss. détail, tél. : mercredi, 23-72-52-34, ou écrire au journal sous n° 213.

Cause retraite, cessation de production et liquidation des stocks, à profiter de suite, genres très variés : harmonies, fanfares, symphonique. Demander la liste des œuvres et des conditions très exceptionnelles. Gilbert Layens, 28, avenue du Général-Leclerc, 17320 Marennnes. Anciennes publications musicales maritimes.

Vends ou échange clarin. alto mi b. neuve, Leblanc, avec étui, bon prix. Ecrire : M. F. Boucher, 50, rue Victor-Hugo, 92300 Levallois, tél. : (16-1) 42-70-69-12, le soir.

Conservez précieusement ce journal

IL FACILITERA VOS RECHERCHES

Manifestations

FESTIVALS

18 avril 1986	Puttelange-aux-Lacs (Moselle)	Chorale Les Joyeux Compagnons Soirée Festival de Chorales	M. Alex Staub, 18, route de Diffenbach, 57510 Puttelange-aux-Lacs
4 mai 1986	Marcillac (Gironde)	Festival de Musique et Majorettes organisé par l'Union Musicale de Marcillac	M. Daniel Lhoumeau, 33860 Marcillac
4 mai 1986	Saint-Avoid (Moselle)	Festival de Chant Choral (au C.A.C.)	M. Charles Géronimus, 81, boulevard de Lorraine, 57500 Saint-Avoid
7 mai 1986	Vaugneray (Rhône)	Festival du Groupement de Vaugneray	M. Roger Cayrol, Les Fontanières, 69670 Vaugneray
10 et 11 mai 1986	Millau (Aveyron)	Festival Départemental de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aveyron	M. Raymond Robin, rue de la IV ^e République, 12300 Decazeville. Tél. : (16) 65-63-67-58
10 et 11 mai	Saint-Julien-les-Metz (Moselle)	Festival de Musique Populaire	M. Roland Ferry, 5, rue François-Simon, 57070 Saint-Julien-les-Metz
10 et 11 mai 1986	Bussièrès (Loire)	Festival du Roannais	M. Jean Bissay, rue du 14-Juillet, Bussièrès, 42510 Balbigny. Tél. : (16) 77-28-30-01
11 mai 1986	Stenay (Meuse)	Festival de Musique Populaire	M. Jean-Claude Braconnier, 5, rue des Tulipes, 55700 Stenay
11 mai 1986	Colmar (Haut-Rhin)	XIV ^e Festival de Chant Choral de la Jeunesse	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar
18 mai 1986	Chasseneuil (Charente)	Festival de Musique et de Majorettes	M. Michel Raynaud, Cidex 37, Les Arnauds, 16600 Ruelle
24 et 25 mai 1986	Brignais (Rhône)	Festival du Groupement du Sud-Lyonnais	M. Georges Lombard, 227, rue du Général-de-Gaulle, 69530 Brignais
25 mai 1986	Feillens (Ain)	Région de Bage-Pont-de-Veyle (7 sociétés)	Mme Mireille Ribeiro, Les Monts, 01570 Feillens.
25 mai 1986	Holving (Moselle)	Festival de Musique	M. Pierre-Marie Baumann, 15, route Nationale, 57510 Holving
30, 31 mai et 1 ^{er} juin 1986	Neuville-sur-Saône (Rhône)	Festival du Groupement de Neuville-sur-Saône	M. Louis Frecon, 13, Chemin-Bressan, 69250 Neuville-sur-Saône
31 mai et 1 ^{er} juin 1986	Privas (Ardèche)	Festival Départemental de l'Ardèche	Mme Nadine Doisy, « Le Meyrand », Coux, 07000 Privas
31 mai et 1 ^{er} juin 1986	La Bridoire (Savoie)	Festival de la Vallée du Guiers	M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains
30, 31 mai et 1 ^{er} juin 1986	Saulnes (Meurthe-et-Moselle)	Festival International de Musique	M. Denis Cruclani, 21, avenue du Général-Rémond, 54650 Saulnes
31 mai et 1 ^{er} juin 1986	Creutzwald (Moselle)	Festival de Chant Chorale (60 ^e anniv.)	M. Alfred Roth, 32, rue de Ham, 57880 Ham-sur-Varsberg
31 mai et 1 ^{er} juin 1986	Manom (Moselle)	Festival de Musique	M. Kleffer Alain, 68, rue de la Grange, 57100 Manom
1 ^{er} juin 1986	Aubeterre-sur-Dronne (Charente)	Festival de Musique et de Majorettes	M. Robert Lacoste, Aubeterre, 16390 Saint-Séverin
1 ^{er} juin 1986	Frans-les-Vernes (Ain)	Festival du Groupement de Villefranche-sur-Saône	M. Maurice Montrel, le Chant-du-Marmont-de-Frans, Groupe Duperron, boulevard Jean-Jaurès, 69400 Villefranche-sur-Saône
1 ^{er} juin 1986	Montagny (Loire)	Festival du Groupement Theins-Trambouze	M. Matray, Président de l'indépendante Montagny, 42840 Montagny
7 et 8 juin 1986	Chambéry (Savoie)	Festival départemental de la Savoie	M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains

FESTIVALS

7 et 8 juin 1986	Metz-Devant-les-Ponts (Moselle)	Festival de Musique	M. Jean-Pierre Artaud, 14, rue du 151 ^e -R.I., 57050 Metz-Devant-les-Ponts
7 et 8 juin 1986	Volmerange-les-Mines (Moselle)	Festival de Musique	M. Robert Stourm, 5, rue de Molvange, 57330 Volmerange-les-Mines
7 et 8 juin 1986	Gomelange (Moselle)	Festival de Musique	M. Guy Bettinger, route de Bockange, 57220 Gomelange
7 et 8 juin 1986	Saint-Genest-Lerpt (Loire)	Festival de Firminy et Haute-Loire	Mairie de Saint-Genest-Lerpt, Responsable du Festival, 42530 Saint-Genest-Lerpt
8 juin 1986	Jujurieux (Ain)	Région des Bords-de-l'Ain (12 sociétés)	M. Gilbert Caujolle, Lot. Roussillon, Jujurieux, 01450 Poncin
8 juin 1986	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. José Froment, 11, rue des Vignes, 54700 Norroy-Le Pont-à-Mousson
8 juin 1986	Mions (Rhône)	Festival du Groupement du Sud-Est Lyonnais	M. Louis Candy, 8, rue Henri-Barbusse, 69780 Mions
13, 14 et 15 juin 1986	Yutz (Moselle)	Festival International de Musique	M. J.-M. Stuzmann, B.P. 130, 57110 Yutz
14 et 15 juin 1986	Saint-Pryve-Saint-Mesmin (Loiret)	Festival du Centenaire de l'Union Musicale de Saint-Pryve-Saint-Mesmin	Mme Monique Moulin, 10, rue Molière, 45800 Saint-Jean-de-Braye
15 juin 1986	Bourbon-Lancy (Nièvre)	2 ^e Rassemblement de Musiciens Juniors de Bourgogne	M. Jean Julien, « Le Parc-de-Marzy », Bât. B, Esc. 5, Appart. 44, 57, rue de Marzy, 58000 Nevers. Tél. : (16) 86-57-11-17
15 juin 1986	Chezery-Forens (Ain)	Région du Pays-de-Gex (14 sociétés)	Mme Antoinette Gros-carre, Forens, 01410 Chezery
15 juin 1986	Gannat (Allier)	Grand Festival de Musique organisé à l'occasion du 120 ^e anniversaire de l'Harmonie-Batterie de Gannat, avec le concours de la Batterie-Fanfare de la Musique de la Police Nationale	M. Louis Blanc, président de l'Harmonie-Batterie, rue Fraternité, 03800 Gannat
15 juin 1986	Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique	M. Jean-Claude Devant, secrétaire, La Hallebar-dièrre, Savigny-en-Véron, 37420 Avoine
21 et 22 juin 1986	Hettange-Grande (Moselle)	Festival de Musique	M. Pierre Nalepa, 1, rue des Eglantines, 57330 Hettange-Soetrich
21 et 22 juin 1986	Moyeuivre-Grande (Moselle)	Festival de Musique, 125 ^e annivers.	M. Eugène Beisel, 6, avenue M.-Thorez, 57250 Moyeuivre-Grande
22 juin 1986	Exincout (Doubs)	Festival Régional des Harmonies et Fanfares du Nord-Franche-Comté, organisé par l'Harmonie Municipale d'Exincout, à l'occasion de son Quarante-naire	M. Claude Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincout
28 et 29 juin 1986	Villers-les-Nancy (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	M. B. Vautrin, 46, avenue Brabois, 54600 Villers-les-Nancy
29 juin 1986	Reugny (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique	Mme Nicole Tondeux, secrétaire, Beauregard, 37380 Reugny
29 juin 1986	Restigné (Indre-et-Loire)	Festival Cantonal de Musique	M. Jean Petit, directeur, La Petite-Mairie, 37140 Restigné.
29 juin 1986	Farebersviller (Moselle)	Festival de Musique	M. Gérard Klein, 31, Grande-Rue, 57450 Farebersviller
29 juin 1986	Mosnes (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du Canton d'Amboise	M. Pierre Aymond, directeur, 1, rue du Pont, à Mosnes, 37400 Amboise
6 juillet 1986	Angoulême-Saint-Cybard (Charente)	Festival de Musique et de Majorettes	Mme Bayard, 9, impasse des Mésanges, Le Plan-tier-du-Treuil, 16160 Gond-Pontouvre
6 juillet 1986	Foissiat (Ain)	Région Bresse-Revermont (13 sociétés)	M. Jacky Fromont, Foissiat, 01340 Montrevel-en-Bresse
6 juillet 1986	Les Hermites (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du Canton de Château-Renault	M. Kléber Leclerc, secrétaire, rue du 8-Mai-1945, Les Hermites, 37110 Château-Renault
6 juillet 1986	Luzille (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du Canton de Blère	M. Roger Serrault, directeur, Le Pin, Luzille, 37150 Blère
6 juillet 1986	Saint-Vérand (Rhône)	Festival du Groupement des Trois-Vallées	M. Jean Rollet, Saint-Vérand, 69620 Le Bois-d'Oingt

Manifestations

FESTIVALS

(suite)

13 et 14 septembre 1986	Longuyon (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Patrice Lambert, Services Techniques, Mairie, 54260 Longuyon
13 et 14 septembre 1986	Tours (La Fuye) (Indre-et-Loire)	Festival de Musique du centenaire de l'Union des Sociétés Musicales de La Fuye	M. Raoul Gerbault, 70, rue des Docks, 37000 Tours
13 et 14 septembre 1986	Le Beausset (Var)	Festival de Musique	M. Yves Wolf, Ecole Municipale de Musique, 25, rue de la République, 83330 Le Beausset. Tél. : (16) 94-90-56-15
14 septembre 1986	Moyeuve-Petite (Moselle)	Société de Musique la Renaissance. Festival 75 ^e anniversaire	M. G. Kauffmann, 11, rue du Moulin, 57250 Moyeuve-Petite
27 septembre 1986	Exincourt (Doubs)	Festival des Sociétés Chorales du Pays de Montbéliard, organisé à l'occasion du Quarantenaire de l'Harmonie Municipale d'Exincourt	M. Claude Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt
5 octobre 1986	L'Hôpital (Moselle)	Festival International de Chant (80 ^e anniv.)	M. Gilbert Lagrange, 49, rue Lyautey, 57490 L'Hôpital
3, 4 et 5 octobre 1986	Ottange (Moselle)	Festival International de Musique	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange
11 octobre 1986	Tarbes (Hautes-Pyrénées)	Festival Départemental des Sociétés Musicales Populaires	M. Dubernet, 10, rue Massey, 65000 Tarbes, ou M. F. Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-La-Meslée, 65600 Semeac
26 octobre 1986	Exincourt (Doubs)	Festival des Batteries-Fanfars du Pays de Montbéliard organisé à l'occasion du Quarantenaire de l'Harmonie Municipale d'Exincourt et de sa Batterie-Fanfars	M. Claude Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt

CONCOURS

26 mars 1986	Strasbourg (Bas-Rhin)	38 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Bas-Rhin Palais des Fêtes de Strasbourg	M. C. Riess, 7, rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg. Tél. : (16) 88-31-18-53
27 avril 1986	Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados)	Concours ouvert aux Sociétés d'Accordéons	M. J.-P. Bouffay, 8 bis, rue des Fossés, 14170 Saint-Pierre-sur-Dives
4 mai 1986	Ottange (Moselle)	Concours International de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfars, organisé par la Fédération de la Région Lorraine	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming-Merlebach
14 mai 1986	Mulhouse (Haut-Rhin)	38 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin, Théâtre Municipal de Mulhouse	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 37, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse
17, 18 et 19 mai 1986	Saint-Junien (Haute-Vienne)	38 ^e Concours National de Musique, ouvert aux Harmonies, Fanfares et Batteries-Fanfars, toutes catégories	M. Jean-Michel Courtioux, La Croix-de-Vigne, 87200 Saint-Junien. Tél. : (16) 55-02-25-30
17 et 18 mai 1986	Héricourt (Haute-Saône)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies et Fanfares	M. Gérard Roess, 1, impasse du Docteur-Pavillard, 70400 Héricourt. Tél. : (16) 84-56-72-63
17, 18 et 19 mai 1986	Saint-Junien (Haute-Vienne)	Concours International Junior	M. Jean-Michel Courtioux, La Croix-de-la-Vigne, 87200 Saint-Junien
31 mai et 1 ^{er} juin 1986	Aix-les-Bains (Savoie)	Concours Régional de Musique	M. Maurice Adam, l'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains
1 ^{er} juin 1986	Mâcon (Saône-et-Loire)	Concours National de Musique ouvert aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfars, Orchestres Juniors, à plectres, Chorales, toutes divisions	Harmonie Municipale de Mâcon, 3, rue de la Préfecture, 71000 Mâcon
8 juin 1986	Châtelleraut (Vienne)	Concours National de Musique et de Chant ouvert à toutes les formations : Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfars, Orchestres, Chorales. Ce concours est organisé par la Châtelleraudaise pour son Centenaire	M. et Mme Joël Beauvilain, 13, rue de Touraine, 86530 Naintré. Tél. : (16) 49-21-96-69
8 juin 1986	Saint-Pol-sur-Mer (Nord)	Concours National de Musique. Toutes musiques sauf Chorales	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, résidence « Le Beffroi », 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 Lille.
22 juin 1986	Cognac (Charente)	Concours National de Musique	M. Da Silva, Ecole de Musique, villa François, 16100 Cognac

CONGRES

23 mars 1986	Morcenx (Landes)	81 ^e Congrès de la Fédération des S.M. d'Aquitaine au Centre Jean-Jaurès	M. Henri Ciran, 37, avenue du Général-Leclerc, 33200 Bordeaux-Cauderan
24 et 25 mai 1986	Brignais (Rhône)	Fédération Musicale du Rhône	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
31 mai, 1 ^{er} juin 1986	Vauvert (Gard)	Rassemblement régional des Anciens de la Musique C.J.F.	M. Lucien Deveze, 7, impasse du Roc, 30600 Vauvert. Tél. : (16) 66-88-28-45
1 ^{er} juin 1986	Carignan (Ardennes)	67 ^e Congrès de la F.M.A. (avec Festival) organisé par l'Harmonie « Les Enfants d'Yvois »	Mlle Françoise Harbulot, 2, rue Jambon, 08110 Carignan
14 et 15 juin 1986	Saint-Alban (Lozère)	Congrès Régional du Languedoc-Roussillon	M. J. Pradin, Président de la Fanfare, 48120 Saint-Alban
15 juin 1986	Chezy-Forens (Ain)	35 ^e Congrès de la Fédération Musicale de l'Ain	M. André Vial, 99, rue de la République, 01500 Ambérieu-en-Bugey
30 et 31 août 1986	Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)	Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F.	M. Dori, 2, avenue du Léman, 74200 Thonon-les-Bains. Tél. : (16) 50-71-01-72
5 octobre 1986	La Bridoire (Savoie)	Congrès de la Fédération	M. Maurice Adam, l'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains
5 octobre 1986	Sainte-Affrique (Aveyron)	Congrès de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron	M. Raymond Robin, rue de la IV ^e -République, 12300 Decazeville. Tél. : (16) 65-63-67-56
12 octobre 1986	Nancy (Meurthe-et-Moselle)	Hôtel de Ville, 64 ^e Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de la Région Lorraine	M. René Bellion, Conservatoire de Musique, 28, rue des Américains, 57500 Saint-Avold
12 octobre 1986	Nevers (Nièvre)	Congrès annuel de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre	M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, Bât. B, Esc. C, Appart. 44, 57, rue de Marzy, 58000 Nevers. Tél. : (16) 86-57-11-17
19 octobre 1986	Sens (Yonne)	Congrès annuel de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne	M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, Bât. B, Esc. C., Appart. 44, 57, rue de Marzy, 58000 Nevers. Tél. : (16) 86-57-11-17
19 octobre 1986	Vichy (Allier)	93 ^e Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne au Centre Culturel Valéry-Larbaud	M. A. Relin, Président, 2, rue Salignat, 03200 Vichy.
9 novembre 1986	Galan (Hautes-Pyrénées)	Congrès Départemental de la Fédération des Hautes-Pyrénées	M. F. Vandenmosselaer, 96, rue Marin-la-Meslée, 65600 Semeac.

STAGES

	Exincourt (Doubs)	6 ^e Stage « Vacances Musicales ». Formation à la pratique de l'instrument à vent et percussion dans l'Orchestre d'Harmonie, avec programme classique et Jazz Band. Intervention des Francas pour la partie activités extra musicales. Niveau préparatoire et élémentaire (Centre de Loisirs et d'Hébergement).	M. Claude Erard, 17, rue des Mines, 25400 Exincourt.
1 ^{er} au 5 avril 1986	Vic-Bigorre (Hautes-Pyrénées)	Ensemble d'Accordéons (Direction Myriam Bonin) Orchestre d'Harmonie (Direction Claude Decugis)	M. F. Vandenmosselaer, 9 bis, rue Marin-la-Meslée, 65600 Semeac. Tél. : (16) 62-37-08-26
1 ^{er} au 6 avril 1986	Aubrac (Aveyron)	Stage de Musique d'Ensemble pour Instruments à Vent et Percussion	M. Bernard Miral Alayrac, 12500 Espalion. Tél. : (16) 65-44-12-67
1 ^{er} au 6 avril 1986	Aubrac (Aveyron)	Stage de l'Harmonie junior Départementale	M. Bernard Miral, Alayrac, 12500 Espalion. Tél. : (16) 65-44-12-67
1 ^{er} au 8 avril	Grandcamp (Calvados)	Stage d'Orchestres d'Harmonie (réservé aux Sociétés du Calvados)	M. André Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Foumet, 14100 Lisieux
12 et 13 avril 1986	Savigny-par-l'Arbresle (Rhône)	Stage de Batteries-Fanfares (niveau : connaissance du solfège)	Fédération musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
1 ^{er} au 5 juillet 1986	Béziers (Hérault)	Au Château de la Devèze. Stage des jeunes musiciens de l'Hérault	M. A. Galy, 1, rue Pentecôte, 34500 Béziers
15 au 26 juillet 1986	Savigny (Rhône)	Stage de Monitorat et Direction	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
25 au 31 août 1986	Saint-Badolph (Savoie)	Stage Accordéon, pouvant accueillir des Musiciens d'autres départements	M. André Thépez, Accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est, 30, rue du Ménabréa, 73000 Chambéry
20 au 31 août 1986	Arèches (Savoie)	Stage de Pédagogie, ouvert aux musiciens de la Région « Rhône-Alpes »	M. Robert Combaz, La Vigne, 73020 La Bridoire
25 au 31 octobre 1986	Poissy (Yvelines)	Stage de Perfectionnement en Orchestre d'Harmonie - Ensemble d'Accordéons - Direction d'Orchestre ouvert aux Musiciens d'autres départements	M. Guy Meissonier, 7, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine

**LE CONSERVATOIRE
NATIONAL DE REGION
ET
L'A.D.I.A.M. 87
organisent à
LIMOGES**

**UN STAGE
DE SAXOPHONE**

Du 1^{er} au 8 avril 1986 inclus

**SAXOPHONE - PIANO
Duos - Trios
Quatuors - Ensembles
(du Sopranino au Basse)**

*Ouvert à tous
sans limite d'âge*

Seule condition :
pratiquer le saxophone
depuis au moins
trois ans

Professeurs :

René Decouais
(C.N.R. de Limoges)
Jacques Desloges
(C.N.R. de Versailles)
Ghislain Mathiot
(E.N.M. de Châteauroux)

**Prix : 1.100 F
tous frais compris**
(cours, pension complète, encadrement)

LE STAGE AURA LIEU
AU C.N.R. DE LIMOGES
LE PROGRAMME SERA
COMMUNIQUE SUR
DEMANDE

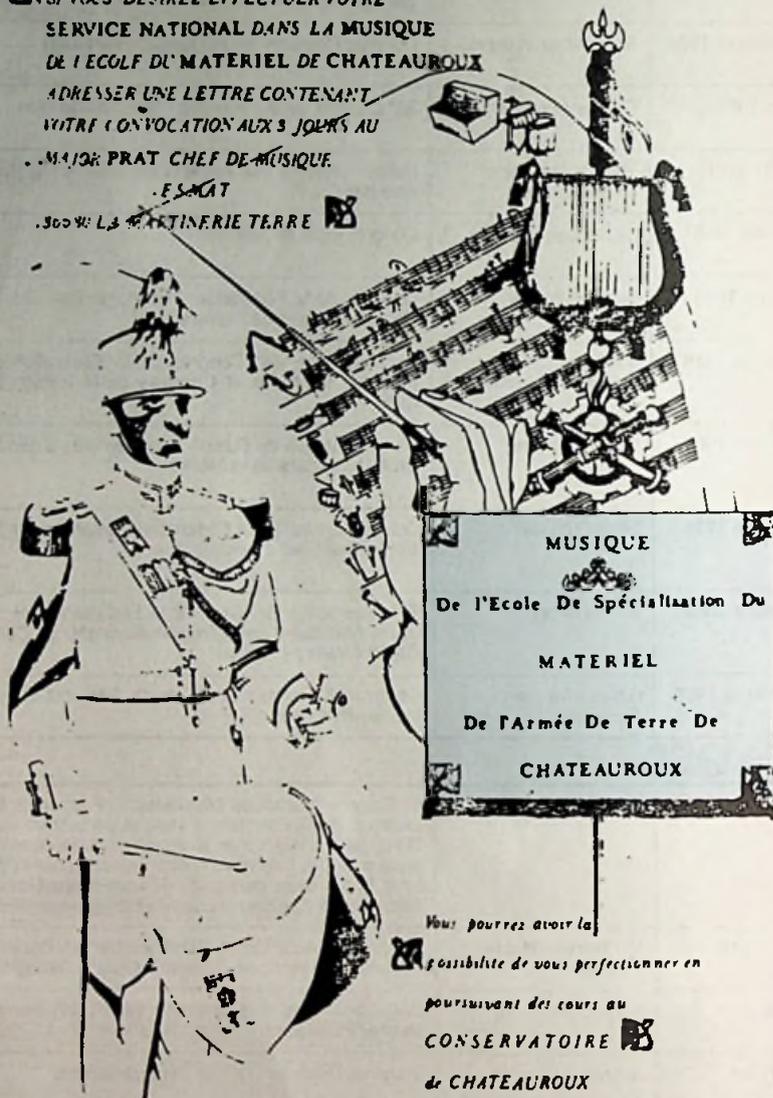
RENSEIGNEMENTS :
RENE DECOUAI, C.N.R.
9, rue Fitz-James
87000 LIMOGES

**AVEC LA PARTICIPATION
DE LA MANUFACTURE
D'INSTRUMENTS A VENT
BUFFET-CRAMPON**

Le Major Prat, Chef de la Musique de l'E.S.M.A.T., 36630 La Martinerie, nous écrit pour nous faire connaître que la Musique de l'E.S.M.A.T. est en mesure, actuellement, d'absorber de jeunes musiciens désireux de servir dans la musique.

Les musiciens travaillent à temps complet à la musique, et peuvent suivant leur niveau suivre les cours du Conservatoire de Châteauroux.

**SI VOUS DESIREZ EFFECTUER VOTRE
SERVICE NATIONAL DANS LA MUSIQUE
DE L'ECOLE DU MATERIEL DE CHATEAUROUX
ADRESSER UNE LETTRE CONTENANT
VOTRE CONVOCATION AUX 3 JOURS AU
MAJOR PRAT CHEF DE MUSIQUE
E.S.M.A.T.
36630 LA MARTINERIE TERRE**



AIX EN MUSIQUE

Aix en Musique nous communique que le 3^e Festival se déroulera du 15 au 27 juin 1986. Il assurera la promotion de jeunes interprètes de talent qui joueront avec de grands artistes confirmés tels que Jean-Pierre Wallez, Gabriel Bacquier, Pierre Barbizet, Philippe Collard, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à « Aix en Musique », 2 bis, avenue Victor-Hugo, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : 42-26-23-38 ou Jeannine Dalla-valle, 14, rue Popincourt, 75011 Paris. Tél. : 48-05-38-84.

**A.B.M. : 3^e ACADEMIE MUSICALE
D'ETE DE BEAUNE**

Du 3 au 15 juillet 1986, divers Stages seront proposés : Orchestre Junior, Orchestre d'Harmonie, Orchestre de Chambre, Musique de Chambre, Ensemble de Cuivres, Big Band de Jazz, Orchestre Symphonique et Chorale, sous la Direction de Professeurs de l'Ecole de Musique de Beaune.

Pour tous renseignements : s'adresser à : Ecole de Musique de Beaune, 8, rue du Collège, 21200 Beaune. Tél. : 80-24-70-27.

Collection Aurore

pour clarinette
publiée sous la direction de
SERGE DANGAIN



S. Dangain :
CLARINETTE-HEBDO
1^{er} volume - Débutant
1^{er} trimestre
2^e volume - Débutant
2^e trimestre

S. Dangain :
12 DIVERTISSEMENTS
pour clarinette seule

S. Dangain, CAPRICE - RECITAL,
2 pièces pour clarinette et piano
— **SIRIUS**, pour clarinette et piano
— **SONGE**, pour clarinette et piano

A. Tigné, ESPOIR,
pour clarinette et piano

chez votre marchand ou chez

A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

ELEPHANT TUBA HORDE



est un grand orchestre constitué de 9 tubas (5 tubas ténor ou euphoniums : Jean-Louis Damant, Christian Jous, François Iensan, Michel Nicolle, Marc Steckar ; 2 tubas en fa : Philippe Legris, Bernard Liénard ; 2 contretubas : Daniel Landreat, Didier Havet, remplaçant : Philippe Fritsch, et d'une section rythmique (piano et synthétiseur : Franck Steckar ; contrebasse : Marc Michel ; batterie : Umberto Paguini ou Ramon Lopez)

L'ELEPHANT TUBA HORDE a été créé en 1986 par Marc Steckar

Dir. : Marc STECKAR, 7, rue des Fontenettes, 95550 BESSANCOURT
☎ (16) 39-60-39-08

COMPLETS AVEC ETUI ET EMBOUCHURE

Trompette Si b	Laquée	1.045 F
Cornet Si b	Laqué	1.095 F
Trombone Ténor	Laqué	1.795 F
Cor D'Harmonie Fa	3 palettes	3.000 F
Cor D'harmonie Fa/Si b	5 palettes	4.250 F

d'autres instruments disponibles

CLAIRMUSIC

21 bis, rue du Simplon 75018 PARIS
Tél. : (1) 42-64-06-20

FESTIVAL PAUL PARAY

du 24 mai au 29 juin

Eglise Saint-Jacques du Tréport

Pour tous renseignements :
S'adresser à la mairie du Tréport
76470

Antoine Courtois Paris

Le triomphe
de la
Qualité



Photo Gérard NICOLAI



P. GAUDET & Cie
8, rue de Nancy - 75010 PARIS
Documentation sur demande
Tél. (1) 46.07.77.85

Epreuves données aux Examens de la C.M.F. en 1985



Nous publions dans ce cahier détachable les programmes des examens des élèves de la Confédération Musicale de France pour 1985.

Ces programmes s'échelonnent du niveau Débutant I au niveau Supérieur. Vous trouverez successivement la Formation Musicale (Débutant I, Débutant II, Préparatoire I, Préparatoire II), Formation Musicale et Instrumentale (Elémentaire I, Elémentaire II, Brevet Musical Elémentaire, Moyen, Supérieur).

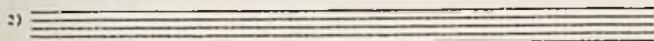
Nous terminerons cette publication par les épreuves du Concours d'Excellence 1986.

DEBUTANT I

PHRASES A MEMORISER

Epreuve n° 1 — 20 points — oral

L'examinateur joue sur l'instrument de son choix, ou chante (la, la, la), un seul de ces fragments :



A) Après deux auditions, l'élève a dû mémoriser le fragment et doit le répéter (lallation).

Notation sur 10

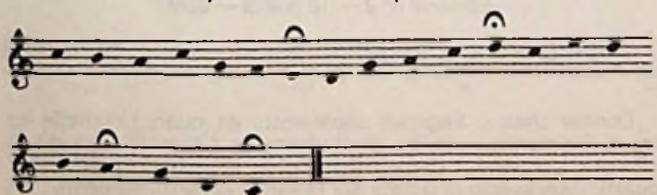
B) Il faut ensuite donner une nouvelle intonation de départ afin que l'élève transpose ce même fragment, toujours en lallation. Vous pouvez donner les deux premiers sons transposés.

Notation sur 5

C) L'examinateur joue ou chante (lallation) le fragment suivant et sollicite une suite.

Notation sur 5

LECTURE DE NOTES
Epreuves n° 2 — 10 points — oral



RECONNAISSANCE HARMONIQUE ET MELODIQUE D'INTERVALLES

Epreuve n° 3 — 10 points — oral

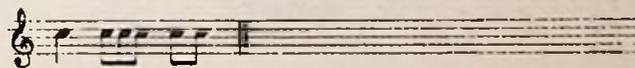
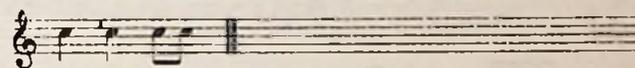


Jouer d'abord chaque intervalle de façon mélodique en donnant le nom de la 1^{re} note. Puis, le jouer de façon harmonique. L'élève donnera la qualification simple de chaque intervalle.

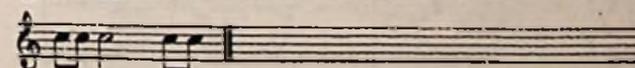
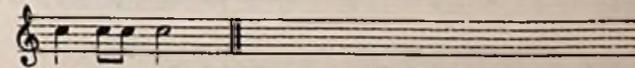
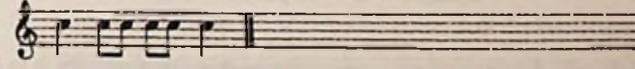
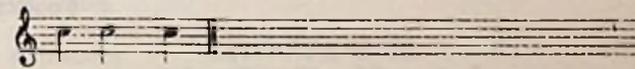
(2 points par réponse juste)

RECONNAISSANCE RYTHMIQUE

Epreuve n° 4 — 20 points — oral

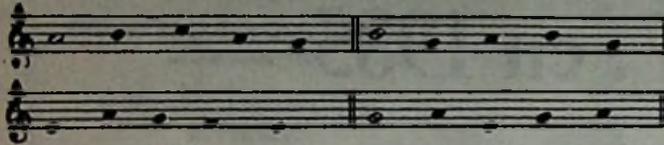


LECTURE RYTHMIQUE

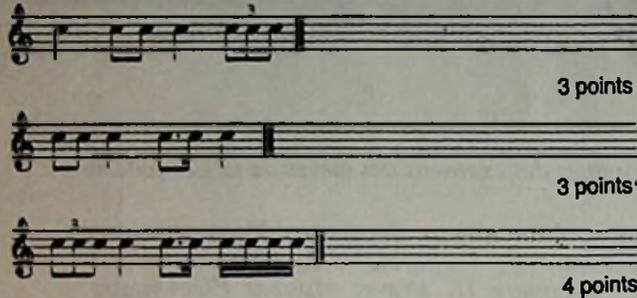


DEBUTANT II

LECTURES DE NOTES Epreuve n° 1 — 10 points — écrit



DICTÉE DE CELLULES RYTHMIQUES Epreuve n° 2 — 10 points — écrit



3 points

3 points

4 points

RECONNAISSANCE HARMONIQUE ET MELODIQUE D'INTERVALLES

Epreuve n° 3 — 5 points — oral

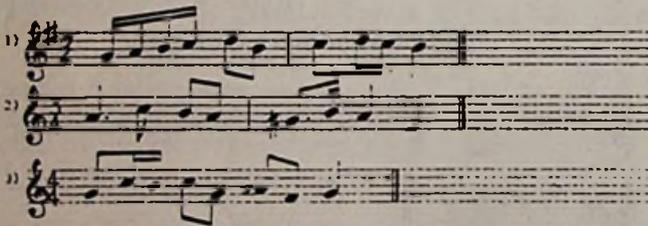


Jouer d'abord chaque intervalle de façon mélodique en donnant le nom de la 1^{re} note. Puis, le jouer de façon harmonique. L'élève donnera la qualification simple de chaque intervalle.

(1 point par réponse juste)

PHRASES A MEMORISER Epreuve n° 4 — 10 points — oral

L'examinateur joue sur l'instrument de son choix, ou chante (la, la, la), un seul de ces fragments :



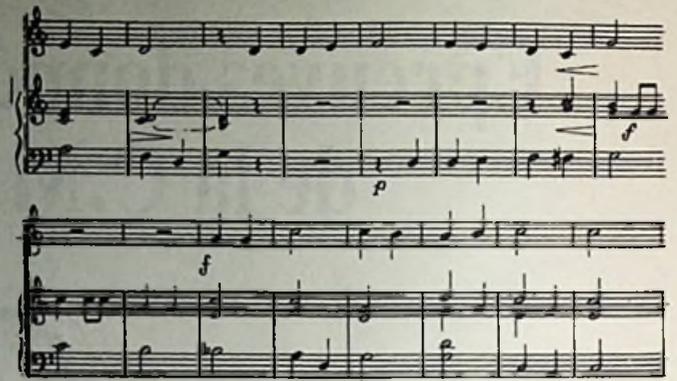
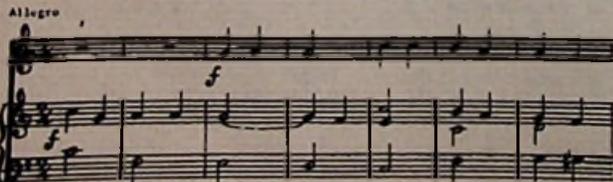
A) Après deux auditions, l'élève a dû mémoriser le fragment et doit le répéter (lallation).

5 points

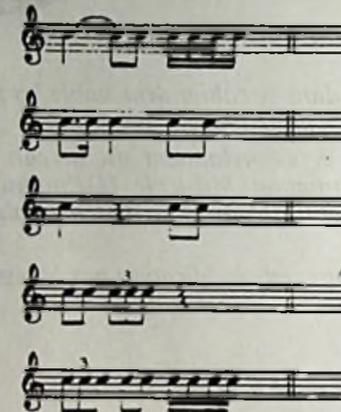
B) Il faut ensuite donner une nouvelle intonation de départ afin que l'élève transpose oralement ce même fragment, toujours en lallation. Vous pouvez donner les deux premiers sons transposés.

5 points

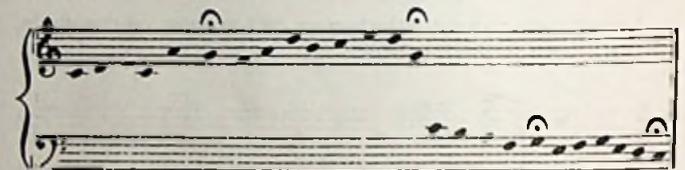
LECTURE CHANTEE Epreuve n° 5 — 10 points — oral



LECTURE RYTHMIQUE PARLEE Epreuve n° 6 — 10 points — oral



LECTURE DE NOTES Epreuve n° 7 — 10 points — oral



PREPARATOIRE I

DICTÉE DE PHRASES SEPARÉES Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

(J.S. BACH)



(SCHUERT)



Donnez le LA, la 1^{re} note, le ton le mode et la pulsation (5 points par fragment).

DICTÉE D'INTERVALLES Epreuve n° 2 — 10 points — écrit



Donner chaque fragment séparément en jouant l'intervalle de façon harmonique, après avoir donné le LA et le nom de la 1^{re} note. L'élève doit écrire l'intervalle sur la portée et préciser sa qualification exacte (2 points par réponse juste totalement).

DICTEE DE CELLULES RYTHMIQUES

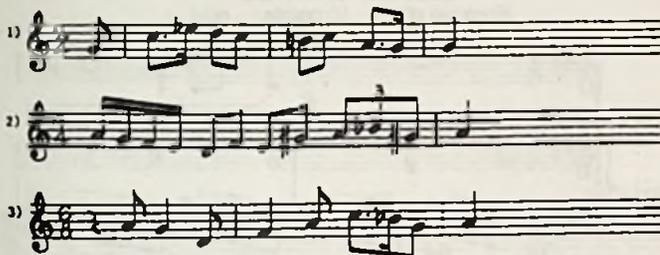
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit



PHRASES A MEMORISER

Epreuve n° 4 — 10 points — oral

L'examineur joue sur l'instrument de son choix, ou chante (la, la, la), un seul de ces fragments :



A) Après deux auditions, l'élève a dû mémoriser le fragment et doit le répéter (lallation).

Notation sur 5 points

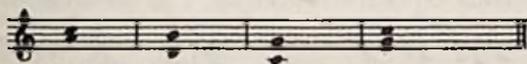
B) Il faut ensuite donner une nouvelle intonation de départ afin que l'élève transpose oralement ce même fragment, toujours en lallation. Vous pouvez donner les deux premiers sons transposés.

Notation sur 5 points

LECTURE DE NOTES

Epreuve n° 5 — 10 points — oral

J = 60

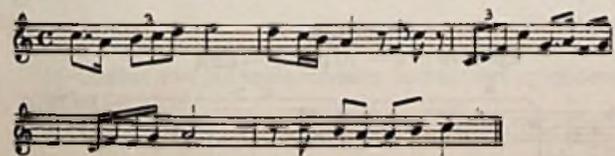


LIRE DE BAS EN HAUT

LECTURE RYTHMIQUE PARLEE

Epreuve n° 6 — 10 points — oral

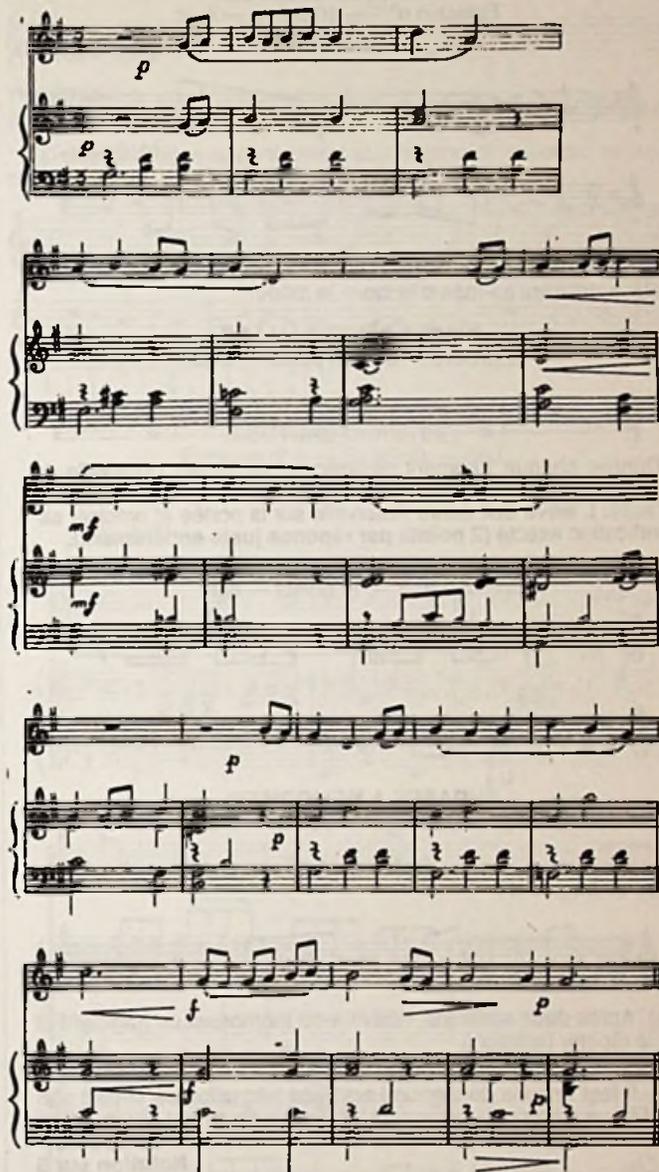
J = 72



LECTURE CHANTEE

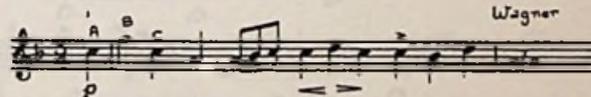
Epreuve n° 7 — 10 points — oral

Allegretto



THEORIE

Epreuve n° 8 — 10 points — écrit



1) Compléter sur le texte ci-dessus, les barres de mesures manquantes.

2) Quelle est la tonalité de ce fragment ?

Réponse :

3) Quel est l'intervalle formé entre les notes A et B : Réponse :

B et C : Réponse :

4) Compléter par un silence, les mesures ci-dessous :



PREPARATOIRE II

DICTEE MELODIQUE Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

(J.S. Bach)

(M. Clementi)

Donner la note de départ, la pulsation (binaire ou ternaire).
L'élève donnera lui-même le ton et le mode.

DICTEE D'INTERVALLES Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

Donner chaque fragment séparément en jouant l'intervalle de façon harmonique, après avoir donné le LA et le nom de la 1^{re} note. L'élève doit écrire l'intervalle sur la portée et préciser sa qualification exacte (2 points par réponse juste entièrement).

DICTEE RYTHMIQUE DE FRAGMENTS NON ENCHAINES Epreuve n° 3 — 10 points — écrit

PHRASES A MEMORISER Epreuve n° 4 — 10 points — oral

L'examineur joue sur l'instrument de son choix, ou chante (la, la, la), ce fragment :

A) Après deux auditions, l'élève a dû mémoriser ce fragment et doit le répéter (lallation).

Notation sur 5

B) Il faut ensuite donner une nouvelle intonation de départ afin que l'élève transpose oralement ce même fragment, toujours en lallation. Vous pouvez donner les deux premiers sons transposés.

Notation sur 5

LECTURE DE NOTES Epreuve n° 5 — 10 points — oral

J. 60

LECTURE RYTHMIQUE (CLE LIBRE OU ONOMATOPEES) Epreuve n° 6 — 10 points — oral

J. 60

J. 1

LECTURE CHANTEE Epreuve n° 7 — 10 points — oral

THEORIE Epreuve n° 8 — 10 points — écrit

dolce

1) Placer les barres de mesures nécessaires sur le texte ci-dessus.

2) Quelle est la tonalité de ce fragment ?

Réponse :

3) Donnez le nom, la qualification et la composition de l'intervalle A B :

Réponse :

l'intervalle C.D :

Réponse :

4) Compléter la mesure ci-dessous par un silence :



ELEMENTAIRE I

DICTEE MELODIQUE DE PHRASES MUSICALES

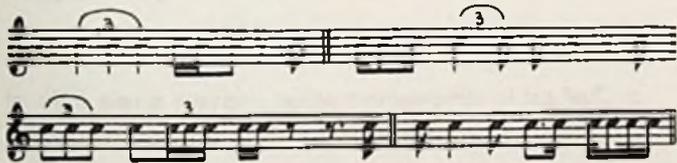
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit



Donner le LA et la pulsation.

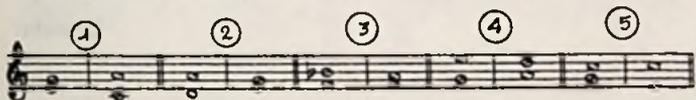
DICTEE RYTHMIQUE

Epreuve n° 2 — 10 points — écrit



DICTEE D'ACCORDS ENCHAINES

Epreuve n° 3 — 10 points — écrit



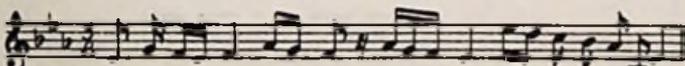
Test à réaliser seulement en clé de sol.

Les 5 fragments sont indépendants. Donner le « LA », jouer l'enchaînement du 1^{er} fragment et le redonner environ 2 à 3 fois. Procéder de même pour chaque fragment (2 points par fragment juste).

THEORIE

Epreuve n° 4 — 10 points — écrit

1) Placer les barres de mesure :



2,5 points

2) Quelles sont les notes modales du fragment précédent, indiquer les par un M :

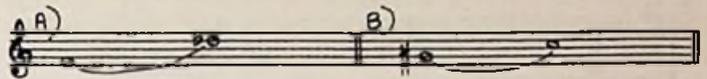
2 points

3) Le fragment précédent est dans le ton de :

1 point

Réponse :

4) Nom et qualification des intervalles suivants :

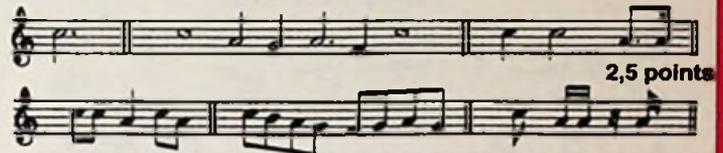


Réponse A :

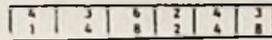
2 points

Réponse B :

5) Ces chiffres appartiennent aux fragments suivants, replacer les :



2,5 points

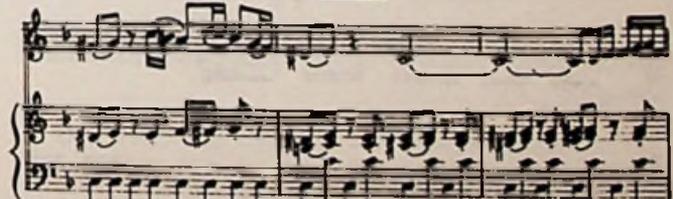
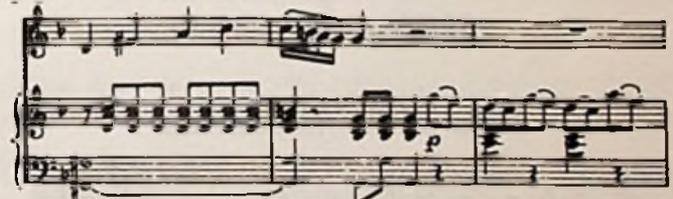
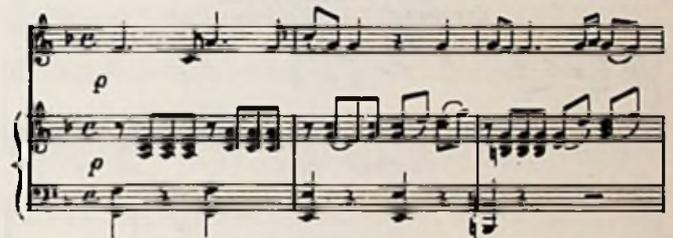


LECTURE CHANTEE

Epreuve n° 5 — 15 points — oral

Mozart concerto pour cor

Andante.



LECTURE RYTHMIQUE
Epreuve n° 6 — 15 points — oral

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 7 — 10 points — oral

lire de bas en haut

ELEMENTAIRE II

DICTEE MELODIQUE
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

DICTEE RYTHMIQUE
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

DICTEE A 2 VOIX
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit

Donner le « LA ». Jouer par fragments de 2 mesures, plusieurs fois ; puis enchaîner avec le fragment suivant.

THEORIE
Epreuve n° 4 — 10 points — écrit

1) Ecrire cette note dans les fragments suivants en respectant la hauteur

2 points

2) a) Ecrire la gamme de Ré Mineur Harmonique ascendante

1,5 point

b) Désigner les notes modales par un « M »

3) a) Quel est cet intervalle (nom et qualification) :

Réponse :

1,5 point

b) A quel intervalle simple peut-on le réduire :

Réponse :

c) Quel est le renversement de cet intervalle simple (nom et qualification)

Réponse :

4) Chiffrer ces mesures :

1,5 point

5) Quels sont les tons voisins de Ré Mineur.

Réponse :

6) Placer ces termes du plus lent au plus rapide :

Allegro Lento Moderato Vivace

1 point

Réponse :

LECTURE CHANTEE
Epreuve n° 5 — 15 points — oral

Moussorgsky : Boris Godounov

Allegretto

LECTURE RYTHMIQUE
Epreuve n° 6 — 15 points — oral

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 7 — 10 points — oral

CLASSE DU BREVET

DICTEE MELODIQUE
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

DICTEE RYTHMIQUE
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

DICTEE A 2 VOIX
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit

Donner le « La ». Jouer par fragments de 2 mesures, plusieurs fois, puis enchaîner avec le fragment suivant.

THEORIE
Epreuve n° 4 — 10 points — écrit

1) Placer l'armure et les altérations accidentelles pour que ce fragment qui débute sur la dominante soit un modèle du genre mineur mélodique.

2,5 points

2) Quel devrait être le chiffrage du fragment précédent

Réponse :

1 point

3) Compléter ce tableau :

Intervalles	Noms	Qualification
Ré		Augmentée
Ré — Si b		
..... Fa		Juste
Mi	Septième	Majeure

2 points

4) Indiquer les tons voisins majeurs de Sol Mineur
Réponse :

1,5 point

5) L'instrument à vent que je préfère s'appelle
sa tonalité est
pour l'accorder avec le LA du diapason (sans tenir compte de l'octave), je dois jouer un
Quand je joue un do, les pianistes doivent jouer
pour être à l'unisson. Cet instrument fait partie de la famille des
en compagnie de ces trois autres :

3 points

LECTURE CHANTÉE
Epreuve n° 5 — 15 points — oral

Gabriel Faure : Clair de Lune

The score for 'Clair de Lune' is presented in a piano-vocal format. It begins with a tempo marking of 'Andantino' and a piano dynamic 'p'. The score consists of a vocal line and a piano accompaniment. The piano part features a characteristic arpeggiated accompaniment in the right hand and a more active bass line in the left hand. The key signature is one flat (B-flat major or D minor), and the time signature is 3/8.

This section contains a rhythmic reading exercise. It consists of two systems of musical notation. The first system has two staves: a vocal line and a piano accompaniment. The piano part includes a piano dynamic 'p'. The second system also has two staves, with a piano dynamic 'p' in the piano part. The exercise focuses on identifying and reproducing specific rhythmic patterns and dynamics.

LECTURE RYTHMIQUE
Epreuve n° 6 — 15 points — oral

This section contains a note reading exercise. It features two systems of musical notation. The first system has two staves: a vocal line and a piano accompaniment. The piano part includes a piano dynamic 'p'. The second system also has two staves, with a piano dynamic 'p' in the piano part. The exercise focuses on identifying and reproducing specific notes and rhythmic patterns.

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 7 — 10 points — oral

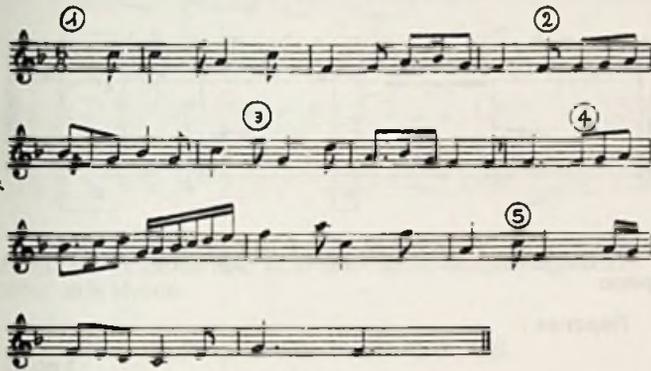
This section contains a note reading exercise. It features two systems of musical notation. The first system has two staves: a vocal line and a piano accompaniment. The piano part includes a piano dynamic 'p'. The second system also has two staves, with a piano dynamic 'p' in the piano part. The exercise focuses on identifying and reproducing specific notes and rhythmic patterns.



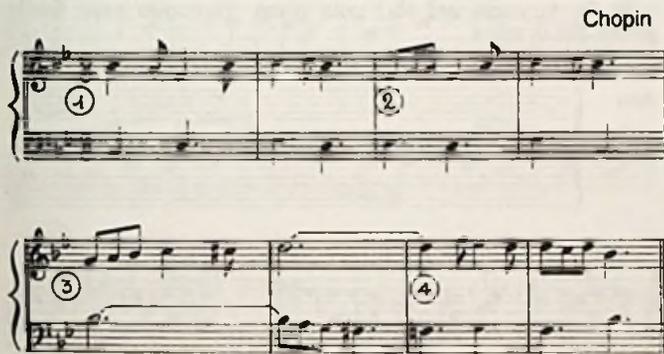
lire de bas en haut

MOYEN

DICTÉE MELODIQUE A 1 VOIX Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

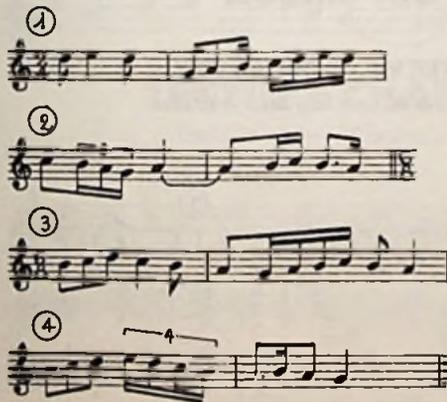


DICTÉE A 2 VOIX Epreuve n° 2 — 10 points — écrit



Chopin

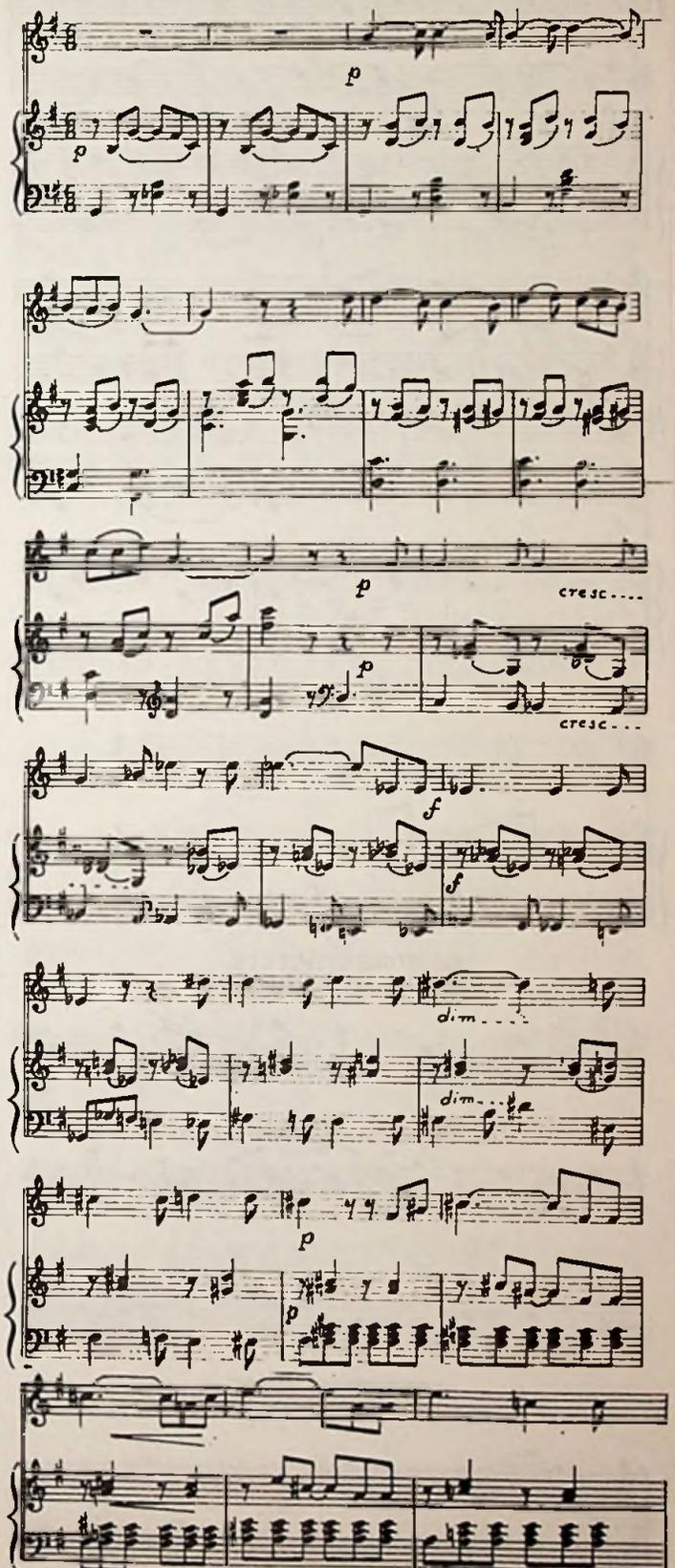
DICTÉE RYTHMIQUE Epreuve n° 3 — 10 points — écrit



LECTURE CHANTÉE Epreuve n° 4 — 15 points — oral

C. Franck : Danses de Lormont

Allegretto



C.M.F. / FORMATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE

p subito
p subito
f
f
p

LECTURE RYTHMIQUE
Epreuve n° 5 — 15 points — oral

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 6 — 10 points — oral

THEORIE
Epreuve n° 7 — 10 points — oral

1) Quelle est le ton et le mode de ce fragment qui est écrit pour piano

Réponse :

1 point

2) Placer les clés et l'armure et le chiffre de mesure

2 points

3) Ce fragment est écrit pour piano, transcrire pour Saxophone alto et ténor

Alto {
Ténor {

SUPERIEUR

DICTEE MELODIQUE A 1 VOIX
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

Debussy

④ ⑤

DICTÉE A 2 VOIX
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

① ② ③ ④ ⑤ ⑥

Les numéros de fragments sont décalés pour avoir le point d'appui du temps suivant. Mais faire repartir chaque fragment du début de la Mesure.

DICTÉE RYTHMIQUE ENCHAÎNÉE
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit

① ② ③ ④

LECTURE CHANTÉE

Epreuve n° 4 — 15 points — oral

Liszt

Lento, ma non troppo

p

p *mf poco più* *pp* *molto* *f*

LECTURE RYTHMIQUE
Epreuve n° 5 — 15 points — oral

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 6 — 10 points — oral

THEORIE
Epreuve n° 7 — 10 points — écrit

1. D'après l'armure, quelle est la tonalité du fragment précédent :
Réponse :
2. Quels en sont les tons voisins ?
3. Ce fragment est écrit pour Flûte, Hautbois et Basson ; transcrivez le ci-dessous pour Saxophone Soprano, Alto et Ténor.

4. Classe ces termes : Andante, Larghetto, Adagio, Allegretto, Lento, Mezzo Forte, Pianissimo, Piano, Mezzopiano, Un Poco Forte.

Du plus lent au plus rapide :

Du plus faible au plus fort :

5. Chiffrer ces mesures.

6. Quels sont ces accords ?

a) b) c) d) e)

7. A quelles tonalités majeures appartient le 1^{er} et le 2^e accords ?

1^{er} 2^e

LECTURE A VUE

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : PIANO



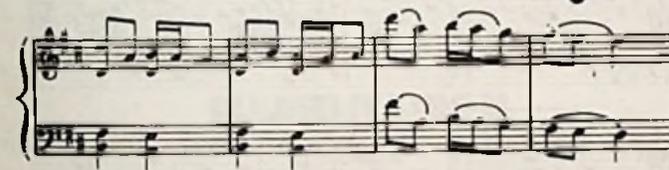
ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : PIANO



BREVET

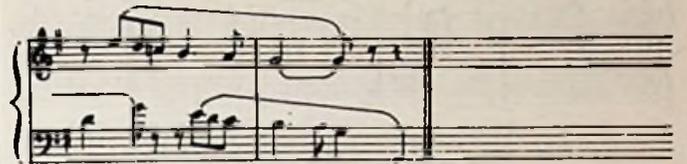
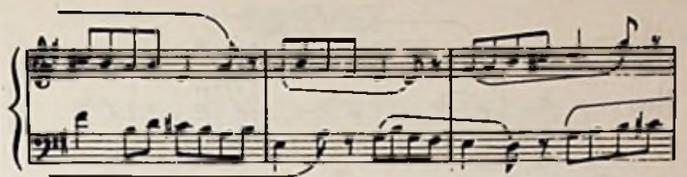
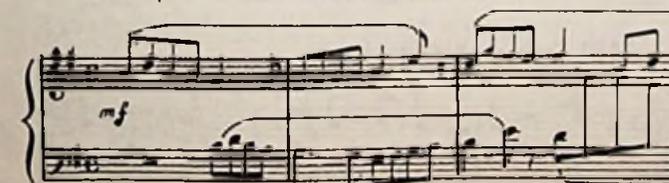
LECTURE A VUE : PIANO



MOYEN

LECTURE A VUE : PIANO

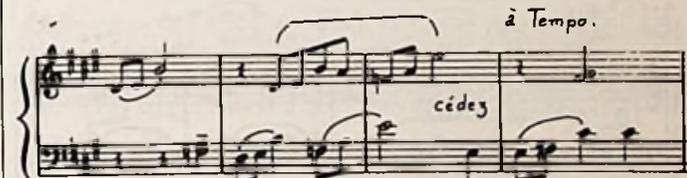
Sans presser



SUPERIEUR

LECTURE A VUE : PIANO

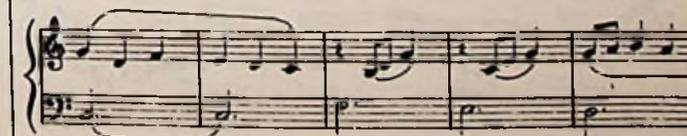
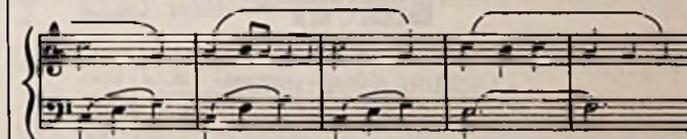
Mt de Valse (J: 104)



ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : HARPE

Moderato J: 60



Two staves of musical notation. The top staff has a *cresc.* marking. The bottom staff has an *mf* marking.

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : HARPE

All^o Mod^o J = 72

Two staves of musical notation. The top staff has an *mf* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *rit.* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *p* marking and a *cresc.* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has an *mf cresc.* marking and a *f* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *ritenuto* marking. The bottom staff has a *dim.* marking and a *p* marking.

BREVET

LECTURE A VUE : HARPE

Moderato J = 72

Two staves of musical notation. The top staff has a *p* marking and a *rit.* marking. The bottom staff has a *(dol)* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *rit.* marking. The bottom staff has a *rit.* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *FA#* marking. The bottom staff has a *FA#* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *DO#* marking. The bottom staff has a *FA#* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *FA#* marking. The bottom staff has a *DO#* marking.

MOYEN

LECTURE A VUE : HARPE

Andantino J = 48

Two staves of musical notation. The top staff has an *mf* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *MIB* marking. The bottom staff has a *MIB* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *glissando* marking. The bottom staff has a *glissando* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *cresc.* marking. The bottom staff has a *f* marking, a *sol#* marking, and a *FA#* marking.

Two staves of musical notation. The top staff has a *Rit.* marking. The bottom staff has a *dim.* marking.

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : HARPE

All^o Moderato J = 64 LECTURE A VUE

Two staves of musical notation. The top staff has an *mf* marking and a *cresc.* marking. The bottom staff has a *MIB* marking and a *f* marking.

Musical score for 'ELEMENTAIRE I VIOLON'. It consists of five systems of music. The first system includes dynamics like *Mit*, *sfz*, *crusc.*, and *p*. The second system has *f* and *sfz*. The third system has *Sempre f* and *p sub.*. The fourth system has *f* and *Mit*. The fifth system has *molto rit.*

ELEMENTAIRE I

VIOLON

Musical score for 'ELEMENTAIRE II VIOLON'. It consists of four systems of music. The first system is marked *Sizilian* and *dolce*. The second system has *riten.*, *a tempo*, and *mf*. The third system has *mf* and *f*. The fourth system has *mf* and *f*.

ELEMENTAIRE II

VIOLON

Musical score for 'SUPERIEUR VIOLON'. It consists of six systems of music. The first system is marked *barceuse*. The second system has *f*. The third system has *f*. The fourth system has *f*. The fifth system has *f*. The sixth system has *f*.

BREVET

VIOLON

Musical score for 'MOYEN VIOLON'. It consists of four systems of music. The first system is marked *Allegretto*. The second system has *f*. The third system has *f* and *pp*. The fourth system has *mf*.

MOYEN

VIOLON

Musical score for 'SUPERIEUR VIOLON'. It consists of four systems of music. The first system is marked *Allegretto*. The second system has *f*. The third system has *f*. The fourth system has *f*.

SUPERIEUR

VIOLON

Musical score for 'BREVET VIOLON'. It consists of four systems of music. The first system is marked *Aria (Moderato)*. The second system has *f*. The third system has *f*. The fourth system is marked *Moderato* and has *f*.

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : VIOLON-ALTO

J. 72

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : VIOLON-ALTO

J. 76

BREVET

LECTURE A VUE : VIOLON-ALTO

J. 80

MOYEN

LECTURE A VUE : VIOLON-ALTO

J. 120

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : VIOLON-ALTO

J. 72

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : VIOLONCELLE

J. 80

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : VIOLONCELLE

J: 72

mf p f mf

BREVET

LECTURE A VUE : VIOLONCELLE

J: 120

mf f mf

MOYEN

LECTURE A VUE : VIOLONCELLE

J: 92

f mf

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : VIOLONCELLE

J: 60

p mf f

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : CONTREBASSE A CORDES

J: 76

p mf

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : CONTREBASSE A CORDES

J: 76

p mf f

BREVET

LECTURE A VUE : CONTREBASSE A CORDES

J: 120

p mf

MOYEN

LECTURE A VUE : CONTREBASSE A CORDES

J: 60

f p

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : CONTREBASSE A CORDES

♩ = 60

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : FLUTE TRAVERSIERE

Allegretto ♩ = 92

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : FLUTE TRAVERSIERE

Moderato ♩ = 80

poco accel

BREVET

LECTURE A VUE : FLUTE TRAVERSIERE

Adagio ♩ = 56

MOYEN

LECTURE A VUE : FLUTE TRAVERSIERE

Allegretto ♩ = 104

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : FLUTE TRAVERSIERE

Adagio J: 56

Musical score for Superior Flute Traversiere, Adagio, 56 measures. The score is written on a single staff in G major and 3/4 time. It begins with a *mp* dynamic and includes markings for *tr* (trills), *liberamente*, *mf*, *f*, *All: J: 104*, and *Rall.* The piece concludes with a *pp* dynamic.

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : FLUTE A BEC ALTO

Andante J: 60

Musical score for Elementary I Flute Alto, Andante, 60 measures. The score is written on a single staff in G major and 3/4 time. It includes markings for *Piu Mosso*, *rall.*, and *T: 1:*.

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : FLUTE A BEC ALTO

Moderato J: 80

Musical score for Elementary II Flute Alto, Moderato, 80 measures. The score is written on a single staff in G major and 3/4 time.

First system of the Brevet Flute Alto score, showing two staves of music in G major and 3/4 time.

BREVET

LECTURE A VUE : FLUTE A BEC ALTO

Second system of the Brevet Flute Alto score, including markings for *Rall.*, *AT:*, *riten.*, and *A Tempo*.

MOYEN

LECTURE A VUE : FLUTE A BEC ALTO

Allegretto J: 88

Musical score for Moyen Flute Alto, Allegretto, 88 measures. The score is written on a single staff in G major and 3/4 time. It includes markings for *allarg.*, *Piu lento*, *T: 1:*, and *rit.*

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : FLUTE A BEC ALTO

Allegro J: 120

Musical score for Superior Flute Alto, Allegro, 120 measures. The score is written on a single staff in G major and 3/4 time.

Musical score for Elementary I, consisting of seven staves of music. The tempo is marked 'Meno mosso' and includes dynamic markings such as *p*, *pp*, *accelerando*, and *poco*.

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : HAUTBOIS

Musical score for Elementary I, consisting of three staves of music. It includes dynamic markings *mf* and *f*.

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : HAUTBOIS

Musical score for Elementary II, consisting of four staves of music. The tempo is marked 'J. 80' and includes dynamic markings *f*, *mf*, and *p*.

BREVET

LECTURE A VUE : HAUTBOIS

Musical score for Brevet, consisting of five staves of music. The tempo is marked 'J. 92' and includes dynamic markings *mf* and *f*.

MOYEN

LECTURE A VUE : HAUTBOIS

Musical score for Moyen, consisting of six staves of music. The tempo is marked 'J. 116' and includes dynamic markings *mf* and *f*.

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : HAUTBOIS

Musical score for Supérieur, consisting of four staves of music. The tempo is marked 'J. 76' and includes dynamic markings *mf* and *f*.

Two staves of musical notation. The first staff starts with a treble clef, a key signature of one flat, and a 2/4 time signature. It contains two measures of music with a mezzo-forte (mf) dynamic marking. The second staff continues the melody with a forte (f) dynamic marking.

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : CLARINETTE

J: 72 .

Two staves of musical notation. The first staff starts with a treble clef, a key signature of one flat, and a 2/4 time signature. It contains two measures of music with a mezzo-forte (mf) dynamic marking. The second staff continues the melody with a forte (f) dynamic marking, followed by a piano (p) dynamic marking.

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : CLARINETTE

J: 76 .

Two staves of musical notation. The first staff starts with a treble clef, a key signature of one flat, and a 2/4 time signature. It contains two measures of music with a mezzo-forte (mf) dynamic marking. The second staff continues the melody with a forte (f) dynamic marking, followed by a mezzo-forte (mf) dynamic marking.

BREVET

LECTURE A VUE : CLARINETTE

J: 104 .

Two staves of musical notation. The first staff starts with a treble clef, a key signature of one flat, and a 2/4 time signature. It contains two measures of music with a mezzo-forte (mf) dynamic marking. The second staff continues the melody with a forte (f) dynamic marking, followed by a mezzo-forte (mf) dynamic marking.

MOYEN

LECTURE A VUE : CLARINETTE

J: 72

Two staves of musical notation. The first staff starts with a treble clef, a key signature of one flat, and a 2/4 time signature. It contains two measures of music with a mezzo-forte (mf) dynamic marking. The second staff continues the melody with a forte (f) dynamic marking, followed by a mezzo-forte (mf) dynamic marking.

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : CLARINETTE

J: 104 (M^e de menuet)

Two staves of musical notation. The first staff starts with a treble clef, a key signature of one flat, and a 2/4 time signature. It contains two measures of music with a mezzo-forte (mf) dynamic marking. The second staff continues the melody with a forte (f) dynamic marking, followed by a mezzo-forte (mf) dynamic marking.

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : BASSON

J: 80

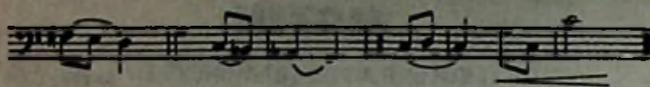
Two staves of musical notation. The first staff starts with a bass clef, a key signature of one flat, and a 2/4 time signature. It contains two measures of music with a mezzo-forte (mf) dynamic marking. The second staff continues the melody with a forte (f) dynamic marking, followed by a mezzo-forte (mf) dynamic marking.

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : BASSON

J: 92

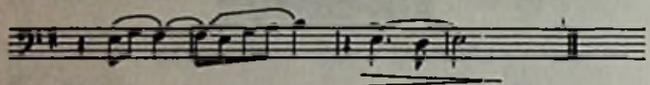
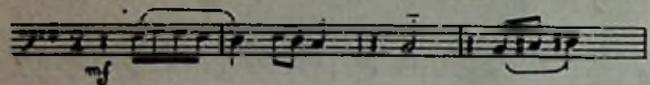
Two staves of musical notation. The first staff starts with a bass clef, a key signature of one flat, and a 2/4 time signature. It contains two measures of music with a mezzo-forte (mf) dynamic marking. The second staff continues the melody with a forte (f) dynamic marking, followed by a mezzo-forte (mf) dynamic marking.



BREVET

LECTURE A VUE : BASSON

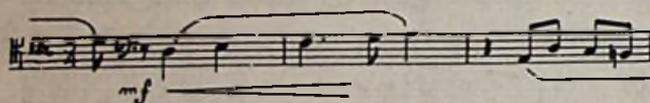
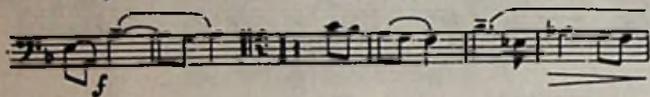
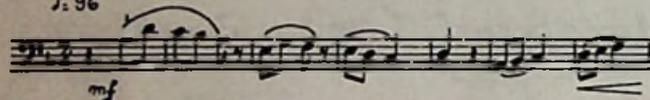
J. 72



MOYEN

LECTURE A VUE : BASSON

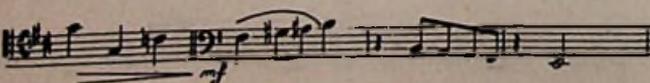
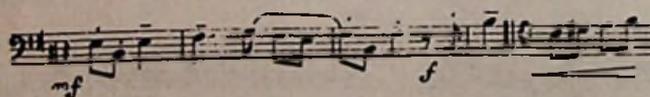
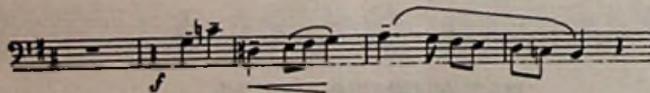
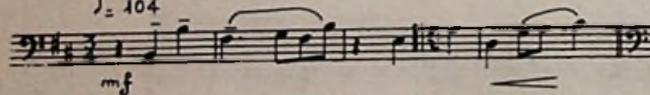
J. 96



SUPERIEUR

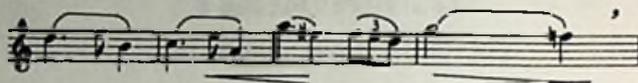
LECTURE A VUE : BASSON

J. 104



ELEMENTAIRE I

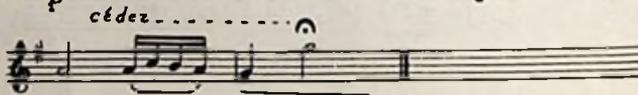
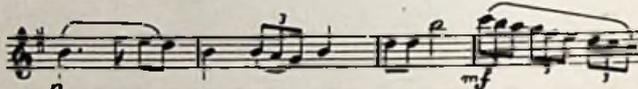
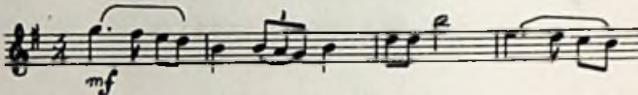
LECTURE A VUE : SAXOPHONE ALTO MIB
ET SAXOPHONES SIB



ELEMENTAIRE II

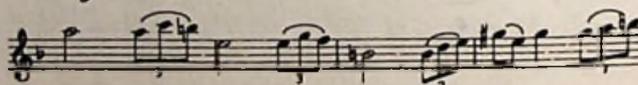
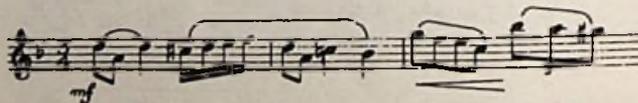
LECTURE A VUE : SAXOPHONE ALTO MIB
ET SAXOPHONES SIB

bien chanté



BREVET

LECTURE A VUE : SAXOPHONE ALTO MIB
ET SAXOPHONES SIB



MOYEN

LECTURE A VUE : SAXOPHONE ALTO MIB
ET SAXOPHONES SIB

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : SAXOPHONE ALTO MIB
ET SAXOPHONES SIB

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : TROMPETTE, CORNET, BUGLE
J: 72

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : TROMPETTE, CORNET, BUGLE
J: 96

BREVET

LECTURE A VUE : TROMPETTE, CORNET, BUGLE
J: 104

MOYEN

LECTURE A VUE : TROMPETTE, CORNET, BUGLE
J: 76

First system of musical notation for the Superior level, featuring treble clef, 2/4 time signature, and dynamic markings *f* and *p*.

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : TRÔMPÈTTE, CORNET, BUGLE

J.: 96

Second system of musical notation for the Superior level, featuring treble clef, 2/4 time signature, and dynamic markings *f* and *mf*.

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : TROMBONE

J.: 76

First system of musical notation for the Elementary I level, featuring bass clef, 2/4 time signature, and dynamic markings *mf* and *f*.

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : TROMBONE

J.: 96

First system of musical notation for the Elementary II level, featuring bass clef, 2/4 time signature, and dynamic marking *f*.

First system of musical notation for the Brevet level, featuring bass clef, 2/4 time signature, and dynamic marking *mf*.

BREVET

LECTURE A VUE : TROMBONE

J.: 96

Second system of musical notation for the Brevet level, featuring bass clef, 2/4 time signature, and dynamic markings *mf* and *f*.

MOYEN

LECTURE A VUE : TROMBONE

J.: 92

Second system of musical notation for the Moyen level, featuring bass clef, 2/4 time signature, and dynamic markings *f*, *mf*, and *p*.

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : TROMBONE

J.: 72

First system of musical notation for the Superior level, featuring bass clef, 2/4 time signature, and dynamic marking *f*.

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : CORN

♩ = 60

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : CORN

♩ = 72

BREVET

LECTURE A VUE : CORN

♩ = 92

MOYEN

LECTURE A VUE : CORN

♩ = 84

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : CORN

♩ = 426

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : BASSE-TUBA

♩ = 60

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : BASSE-TUBA

J: 72

BREVET

LECTURE A VUE : BASSE-TUBA

J: 76

MOYEN

LECTURE A VUE : BASSE-TUBA

J: 60

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : BASSE-TUBA

J: 76

ELEMENTAIRE I

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

J: 60

ELEMENTAIRE II

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

J: 60

BREVET

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

J: 60

MOYEN

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

SUPERIEUR

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

ELEMENTAIRE I

PERCUSSIONS : TIMBALES

♩ = 100

ELEMENTAIRE II

PERCUSSIONS : TIMBALES

BREVET

PERCUSSIONS : TIMBALES

MOYEN

PERCUSSIONS : TIMBALES

SUPERIEUR

PERCUSSIONS : TIMBALES

ELEMENTAIRE I

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

$\text{♩} = 72$

ELEMENTAIRE II

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

$\text{♩} = 80$

BREVET

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

$\text{♩} = 76$

MOYEN

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

$\text{♩} = 72$

SUPERIEUR

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : GUITARE

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : GUITARE

BREVET

LECTURE A VUE : GUITARE

MOYEN

LECTURE A VUE : GUITARE

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : GUITARE

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : MANDOLE ET MANDOLINE

Andantino J.: 76

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : MANDOLE ET MANDOLINE

Allegretto J.: 100

BREVET

LECTURE A VUE : MANDOLE ET MANDOLINE

Andantino J.: 72

MOYEN

LECTURE A VUE : MANDOLE ET MANDOLINE

All.^o J. = 120

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : MANDOLE ET MANDOLINE

All.^o J. = 120

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

J. = 80

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

J. = 80

BREVET

LECTURE A VUE : ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

J. = 72

dolce

MOYEN

LECTURE A VUE : ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

J: 64

SUPERIEUR

LECTURE A VUE : ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

J: 72

léger

ELEMENTAIRE I

LECTURE A VUE : ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

J: 80

ELEMENTAIRE II

LECTURE A VUE : ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

BREVET

LECTURE A VUE :
ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

J. 72

MOYEN

LECTURE A VUE :
ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

J. 84

SUPERIEUR

LECTURE A VUE :
ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

Concours d'Excellence 1986

Nom :
Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

Schumann



a) Indiquez la tonalité du fragment ci-dessus et écrivez l'armure (sur le texte).

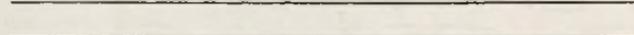
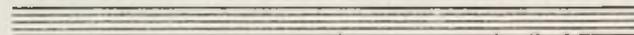
b) Indiquez sur le texte les modulations.

c) Nom et qualification des intervalles entourés.

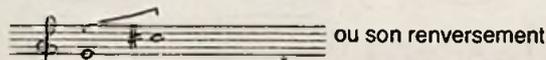
Réponse :



2) A partir de A, transposez un ton au-dessus et transcrivez pour Hautbois, Clarinette et Cor Anglais.



3) Citez 4 gammes mineures où l'on peut rencontrer l'interval :

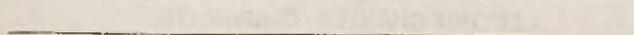
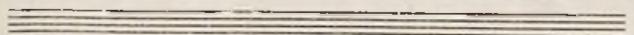


ou son renversement

Réponse :

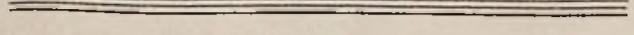
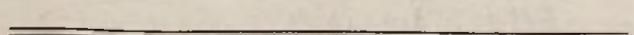
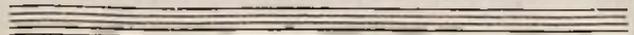
4) Quelles sont les notes enharmoniques des notes tonales de Mi b majeur.

Réponse :

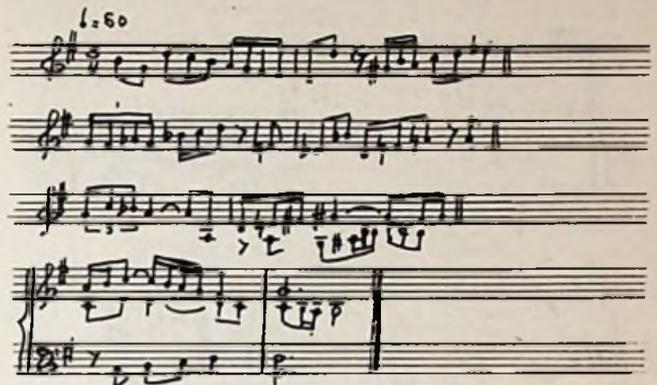


5) Ecrivez le LA du diapason en clé de Sol, de Fa 4°, d'Ut 3°, d'Ut 4°.

Réponse :

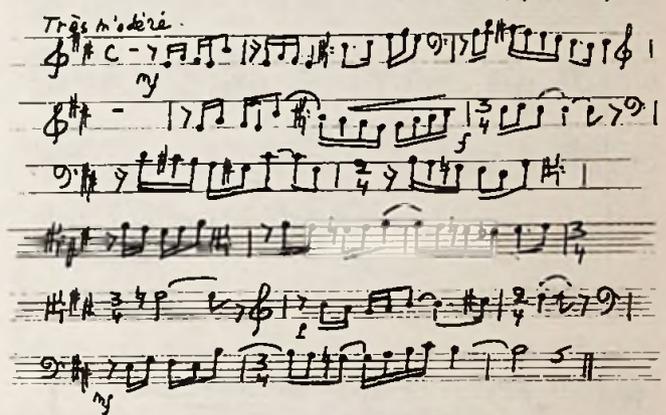


DICTEE MELODIQUE

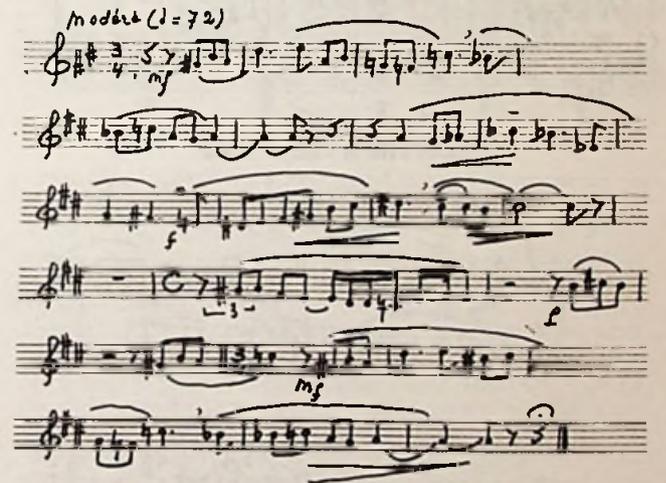


LECTURE DE NOTES

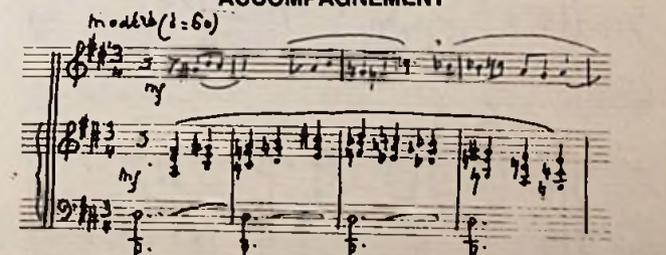
(parlé)



LECTURE CHANTEE



LECTURE CHANTEE ACCOMPAGNEMENT



Handwritten musical score for Piano, consisting of three systems of staves. The notation includes treble and bass clefs, various note values, rests, and dynamic markings such as *mf* and *f*. The score is written in a clear, legible hand.

LECTURE A VUE : PIANO

Handwritten musical score for Piano, consisting of three systems of staves. The notation includes treble and bass clefs, various note values, rests, and dynamic markings such as *mf* and *can.*. The score is written in a clear, legible hand.

Handwritten musical score for Flute Traversiere, consisting of two systems of staves. The notation includes treble clef, various note values, rests, and dynamic markings such as *mf*. The score is written in a clear, legible hand.

LECTURE A VUE : FLUTE TRAVERSIERE

Handwritten musical score for Flute Traversiere, consisting of four systems of staves. The notation includes treble clef, various note values, rests, and dynamic markings such as *mf*, *pp*, *pp harmonique*, and *fff*. The score is written in a clear, legible hand.

LECTURE CHANTEE : HAUTOIS

Handwritten musical score for Oboe, consisting of five systems of staves. The notation includes treble clef, various note values, rests, and dynamic markings such as *mf* and *f*. The score is written in a clear, legible hand.

LECTURE CHANTEE : CLARINETTE

Handwritten musical score for Clarinet, consisting of three systems of staves. The notation includes treble clef, various note values, rests, and dynamic markings such as *mf*. The score is written in a clear, legible hand.

Handwritten musical score for Bassoon, consisting of six staves. The music is in a key with two flats and a 4/4 time signature. It includes various musical notations such as slurs, accents, and dynamic markings like *f*.

LECTURE CHANTEE : BASSON

Scherzando (l. = 60)

mf con spirito.

Handwritten musical score for Bassoon, consisting of eight staves. The music is in a key with two flats and a 4/4 time signature. It includes various musical notations such as slurs, accents, and dynamic markings like *mf* and *f*.

LECTURE A VUE : SAXOPHONE

à l'aise et expressif

Handwritten musical score for Saxophone, consisting of five staves. The music is in a key with two flats and a 4/4 time signature. It includes various musical notations such as slurs, accents, and dynamic markings like *mf* and *f*.

Handwritten musical score for Horn, consisting of three staves. The music is in a key with two flats and a 4/4 time signature. It includes various musical notations such as slurs, accents, and dynamic markings like *p* and *f*.

LECTURE A VUE : COR D'HARMONIE

Lento $\text{♩} = 60$

En FA

Handwritten musical score for Horn, consisting of eight staves. The music is in a key with two flats and a 4/4 time signature. It includes various musical notations such as slurs, accents, and dynamic markings like *mp*, *f*, and *pp*. Performance instructions include *accélérando...*, *poco à poco*, and *En RE*.

LECTURE A VUE : TROMBONE

tranquillo (l = 76)

Handwritten musical score for Trombone, consisting of five staves. The music is in a key with two flats and a 4/4 time signature. It includes various musical notations such as slurs, accents, and dynamic markings like *mf* and *f*. Performance instructions include *poco rit.*

LECTURE A VUE : TUBA BASSE

$\text{♩} = 44$

Handwritten musical score for Tuba, consisting of one staff. The music is in a key with two flats and a 4/4 time signature. It includes various musical notations such as slurs, accents, and dynamic markings like *f*.

Musical score for Saxhorn Bass. It consists of five staves. The top staff has a tempo marking of $\text{♩} = 60$ and the instruction "Rit - en - ten - do - al. 60". The bottom staff has a tempo marking of $\text{♩} = 60$ and the instruction "Ritanto".

LECTURE A VUE : SAXHORN BASSE

Musical score for Saxhorn Bass. It consists of six staves. The top staff has a tempo marking of $\text{♩} = 60$. The bottom staff has a tempo marking of $\text{♩} = 152$.

LECTURE A VUE : CORNET, BUGLE

Musical score for Cornet/Bugle. It consists of five staves. The top staff has a tempo marking of $\text{♩} = 152$ and dynamic markings of *p* and *mf*. The bottom staff has a tempo marking of $\text{♩} = 60$.

LECTURE A VUE : TROMPETTE

Musical score for Trompette. It consists of five staves. The top staff has a tempo marking of $\text{♩} = 60$ and dynamic markings of *mf* and *p*. The bottom staff has a tempo marking of *a Tempo*.

PERCUSSIONS

LECTURE A VUE : CAISSE CLAIRE

Musical score for Percussions. It consists of three staves. The top staff has a tempo marking of $\text{♩} = 80$ and dynamic markings of *mf* and *sf*. The middle staff has dynamic markings of *mf* and *sf*. The bottom staff has dynamic markings of *mf* and *sf*.

LECTURE A VUE : VIBRAPHONE

lent $\text{♩} = 52$

Handwritten musical score for Vibraphone. It consists of two staves. The top staff is in treble clef and the bottom in bass clef. The music is in 4/4 time with a tempo of 52 bpm. The key signature has one sharp (F#). The score includes various notes, rests, and dynamic markings such as *mf* and *mp*. There are also some handwritten annotations like *mf* and *mp* written below the notes.

LECTURE A VUE : TIMBALES

$\text{♩} = 100$

Handwritten musical score for Timbales. It consists of five staves. The top two staves are in bass clef. The music is in 4/4 time with a tempo of 100 bpm. The key signature has one sharp (F#). The score includes various notes, rests, and dynamic markings such as *mf* and *p*. There are also some handwritten annotations like *mf*, *p*, and *sf*. The score includes some rhythmic patterns and accents.

LECTURE A VUE : BATTERIE

$\text{♩} = 100$

Handwritten musical score for Batterie. It consists of two staves. The top staff is for the cymbal and the bottom for the toms. The music is in 4/4 time with a tempo of 100 bpm. The key signature has one sharp (F#). The score includes various notes, rests, and dynamic markings such as *mf* and *f*. There are also some handwritten annotations like *mf* and *f*. The score includes some rhythmic patterns and accents.

LECTURE A VUE : XYLOPHONE

LECTURE A VUE : ACCORDEON BASSES COMPOSEES

LECTURE A VUE : ACCORDEON BASSES CHROMATIQUES

TAMBOUR

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce qu'un accord ?
Réponse :
2. Dessinez un gruppetto ?
Réponse :
3. Qu'appelle-t-on Division Irrégulière ?
Réponse :

4. Qu'est-ce que le style ?
Réponse :
5. Qu'appelle-t-on intervalle redoublé et donnez un exemple ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

CLAIRON SI B, CLAIRON BASSE SI B

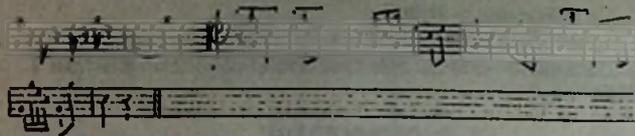
Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

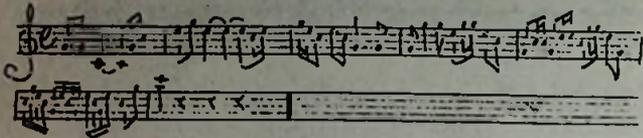
1. Qu'est-ce qu'un accord ?
Réponse :
2. Dessinez un gruppetto ?
Réponse :
3. Qu'appelle-t-on Division Irrégulière ?
Réponse :
4. Qu'est-ce que le style ?
Réponse :
5. Qu'appelle-t-on intervalle redoublé et donnez un exemple ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



**TROMPETTE MI B, COR MI B,
TROMPETTE BASSE MI B**

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce qu'un accord ?
Réponse :
2. Dessinez un gruppetto ?
Réponse :
3. Qu'appelle-t-on Division Irrégulière ?
Réponse :

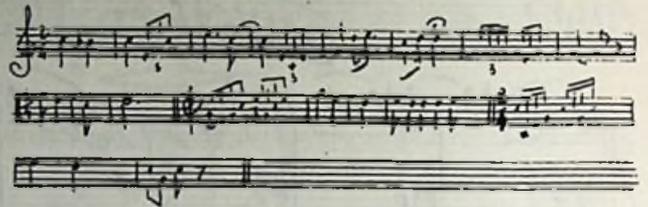
4. Qu'est-ce que le style ?

Réponse :

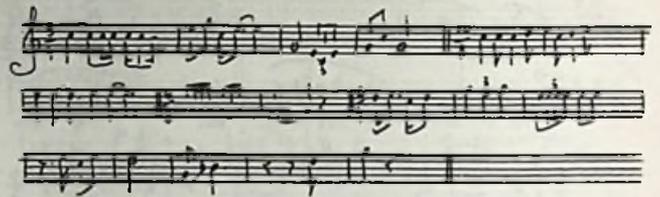
5. Qu'appelle-t-on intervalle redoublé et donnez un exemple ?

Réponse :

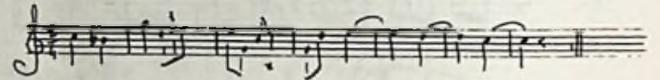
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



BATTERIES FANFARES 1985

DEBUTANT I

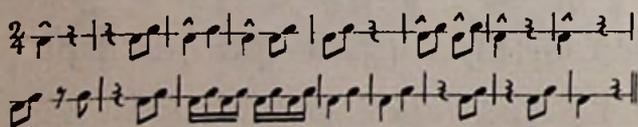
Tambour

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

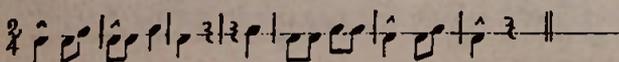
THEORIE

1. Avec quels signes écrit-on la Musique ?
Réponse :
2. Combien de lignes comprend la portée ?
Réponse :
3. A quoi sert la Clé ?
Réponse :
4. Quelles sont les Clés les plus employées ?
Réponse :
5. A quoi sert la portée ?
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



DEBUTANT II

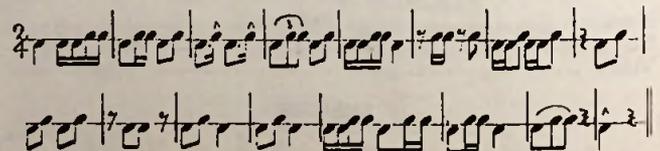
Tambour

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

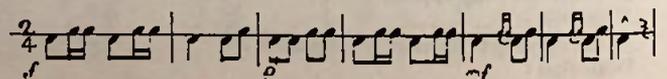
THEORIE

1. Qu'est-ce que le Temps ?
Réponse :
2. Qu'appelle-t-on lignes supplémentaires ?
Réponse :
3. Qu'est-ce que le Silence ?
Réponse :
4. Où place-t-on les notes ?
Réponse :
5. Qu'est-ce que la Mesure ?
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



PREPARATOIRE I

Tambour

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'expriment les différentes figures de Notes ?
Réponse :
2. Qu'est-ce que la Barre de Mesure ?
Réponse :
3. Quand emploie-t-on la double Barre ?
Réponse :
4. Quelle est l'unité de mesure de la mesure à 3/4 ?
Réponse :
5. A quelle figure de note correspond le 1/2 soupir ?
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

PREPARATOIRE II

Tambour

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Quelle est la différence entre Temps Faible et Temps Fort ?
Réponse :
2. Quelle est l'unité de temps de la mesure à 4/4 ?
Réponse :
3. Quels sont les Temps Faibles de la Mesure à 3/4 ?
Réponse :
4. Par quels Silences peut-on remplacer la Noire Pointée ?
Réponse :
5. Complétez cette Mesure à 4/4 :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

ELEMENTAIRE I

Tambour

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que le Triolet ?
Réponse :
2. Un Silence peut-il faire partie d'un Triolet ? (Exemples)
Réponse :
3. Qu'appelle-t-on Reprise ?
Réponse :
4. Qu'appelle-t-on Lecture Rythmique ?
Réponse :
5. Comment indique-t-on la fin d'un morceau ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

ELEMENTAIRE II

Tambour

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que la Liaison et quel est son effet ?
Réponse :
2. A quelle figure de Notes correspond le Quart de Soupir ?
Réponse :
3. Complétez la mesure suivante à l'aide d'un silence : 3/8
4. Qu'appelle-t-on Renvoi ?
Réponse :
5. Indiquez la répétition de cette Mesure : 2/4

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

BREVET

Tambour

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que la Coda ?
Réponse :
2. Qu'indique le mot Da Capo ?
Réponse :
3. Qu'est-ce que les abréviations ?
Réponses :
4. Comment indique-t-on le Double Triolet ?
Réponse :
5. Quel est l'effet du Point placé après les figures de Silence ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

MOYEN

Tambour

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

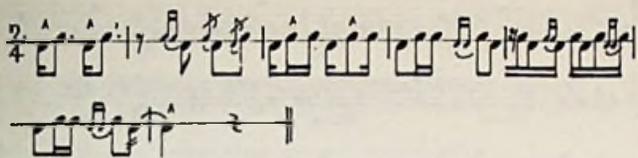
THEORIE

1. A quoi correspond cette Figure de Notes :
Réponse :
2. Qu'est-ce que la Mesure Composée ?
Réponse :
3. Que représente les chiffres indicateurs ?
Réponse :
4. Comment indique-t-on les Valeurs Irrégulières ?
Réponse :
5. Citez deux Valeurs Irrégulières.
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE



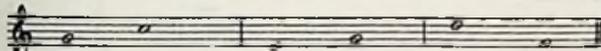
SUPERIEUR

Tambour

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

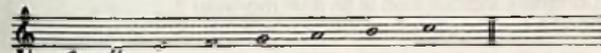
THEORIE

1. Donnez le nom et la qualification des intervalles suivants :



Nom : Qualification :
Nom : Qualification :
Nom : Qualification :

2. Dans la gamme suivante, placez les tons.



3. Quelle différence y a-t-il entre une Syncope et un Contre-temps ?

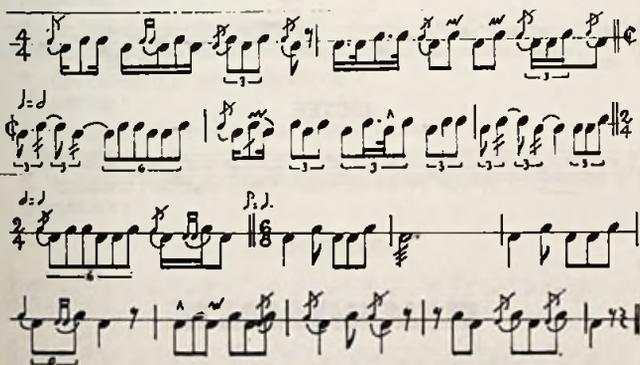
Réponse :

4. Remplacez la phrase par une seule Valeur de note.

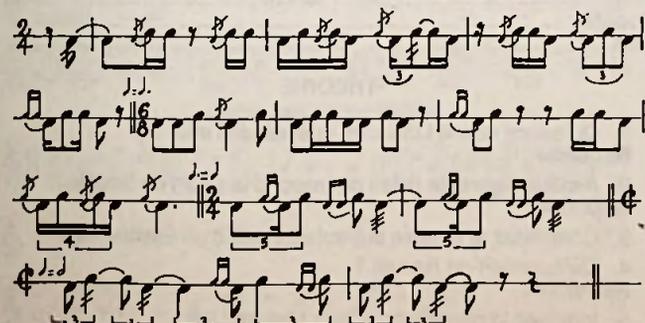


5. Donnez la différence entre la mesure 6/8 et la mesure 3/8
Réponse :

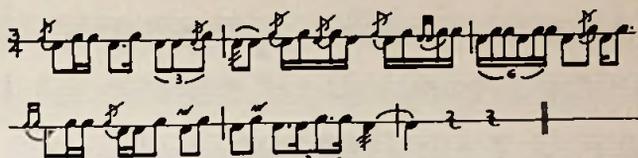
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



DEBUTANT I

Clairon Si b

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

1. Avec quels signes écrit-on la Musique ?

Réponse :

2. Combien de lignes comporte une Portée ?

Réponse :

2. Combien de lignes comporte une Portée ?

Réponse :

3. A quoi sert la Clé ?

Réponse :

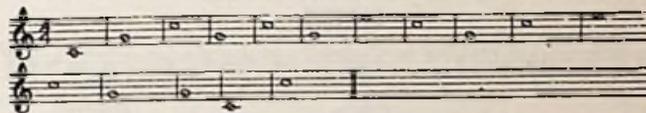
4. Quelles sont les Clés les plus employées ?

Réponse :

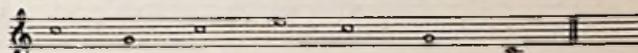
5. A quoi sert la portée ?

Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



DEBUTANT II

Clairon Si b

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que le Temps ?

Réponse :

2. Qu'appelle-t-on lignes supplémentaires ?

Réponse :

3. Qu'est-ce que le Silence ?

Réponse :

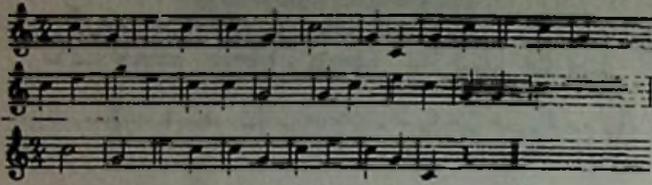
4. Où place-t-on les notes ?

Réponse :

5. Qu'est-ce que la Mesure ?

Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



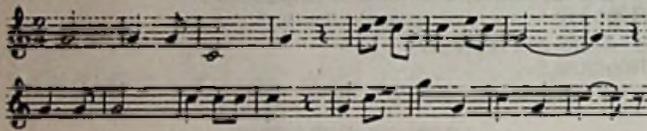
PREPARATOIRE I

Clairon Si b

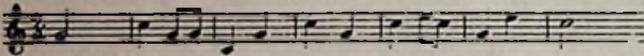
Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'expriment les différentes figures de notes ?
Réponse :
2. Qu'est-ce que la Barre de Mesure ?
Réponse :
3. Quand emploie-t-on la Double Barre ?
Réponse :
4. Quelle est l'unité de mesure de la mesure à 3/4 ?
Réponse :
5. A quelle figure de note correspond le 1/2 soupir ?
Réponse :



DICTEE



PREPARATOIRE II

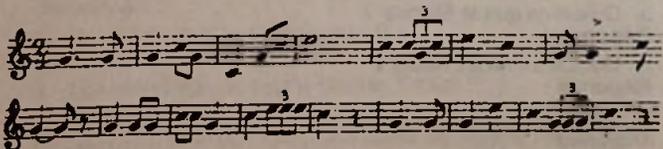
Clairon Si b

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Quelle est la différence entre Temps Faible et Temps Fort ?
Réponse :
2. Quelle est l'unité de temps de la Mesure à 4/4 ?
Réponse :
3. Quels sont les Temps Faibles de la Mesure à 3/4 ?
Réponse :
4. Par quels Silences peut-on remplacer la Noire Pointée ?
Réponse :
5. Complétez cette Mesure à 4/4 :

DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



ELEMENTAIRE I

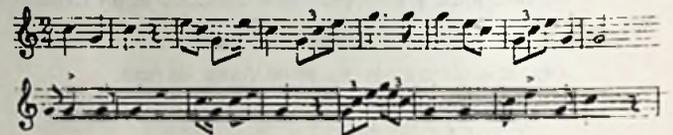
Clairon Si b

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

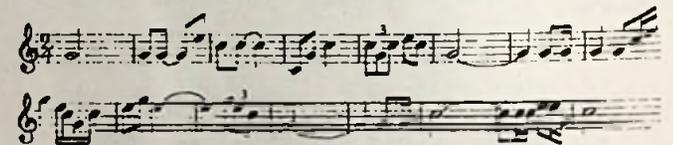
THEORIE

1. Qu'est que le triolet ?
Réponse :
2. Un silence peut-il faire partie d'un Triolet ? (Exemples)
Réponse :
3. Qu'appelle-t-on Reprise ?
Réponse :
4. Qu'appelle-t-on Lecture Rythmique ?
Réponse :
5. Comment indique-t-on la fin d'un morceau ?
Réponse :

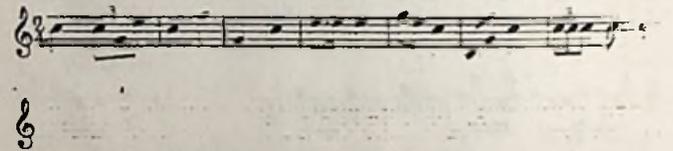
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



ELEMENTAIRE II

Clairon Si b

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que la Liaison et quel est son effet ?
Réponse :
2. A quelle figure de notes correspond le Quart de Soupir ?
Réponse :
3. Complétez la mesure suivante à l'aide d'un Silence : 3/8
4. Qu'appelle-t-on Renvoi ?
Réponse :
5. Indiquez la répétition de cette Mesure : 2/4

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

BREVET

Clairon Si b

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que le Coda ?
Réponse :
2. Qu'indique le mot Dacapo ?
Réponse :
3. Qu'est-ce que les Abréviations ?
Réponse :
4. Comment indique-t-on le Double Triolet ?
Réponse :
5. Quel est l'effet du Point placé après les figures de Silence ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

MOYEN

Clairon Si b

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. A quoi correspond cette Figure de Notes ?
Réponse :
2. Qu'est-ce que la Mesure Composée ?
Réponse :
3. Que représente les chiffres indicateurs ?
Réponse :
4. Comment indique-t-on les Valeurs Irrégulières ?
Réponse :
5. Citez deux Valeurs Irrégulières.
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

SUPERIEUR

Clairon Si b

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Donnez le nom et la qualification des intervalles suivants :

Nom : Qualification :
 Nom : Qualification :
 Nom : Qualification :

2. Dans la gamme suivante, placez les tons.



3. Quelle différence y a-t-il entre une Syncope et un Contre-temps ?

Réponse :

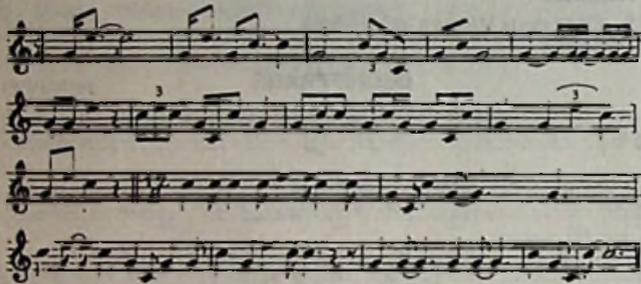
4. Remplacez la phrase par une seule Valeur de Note.

5. Donnez la différence entre la mesure 6/8 et la mesure 3/8

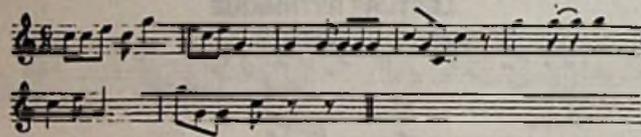
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



DEBUTANT I

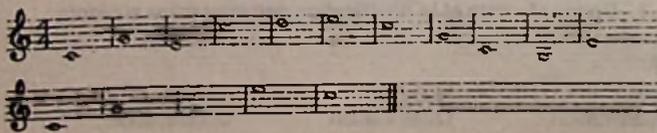
Trompette Mi b

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

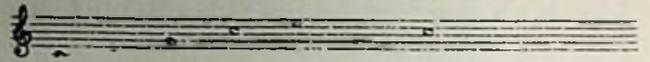
THEORIE

1. Avec quels signes écrit-on la Musique ?
Réponse :
2. Combien de lignes comporte une Portée ?
Réponse :
3. A quoi sert la Clé ?
Réponse :
4. Quelles sont les Clés les plus employées ?
Réponse :
5. A quoi sert la portée ?
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



DEBUTANT II

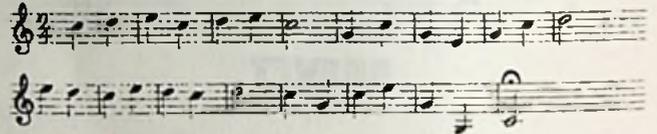
Trompette Mi b

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que le Temps ?
Réponse :
2. Qu'appelle-t-on Ligne supplémentaire ?
Réponse :
3. Qu'est-ce que le Silence ?
Réponse :
4. Où place-t-on les notes ?
Réponse :
5. Qu'est-ce que la Mesure ?
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



PREPARATOIRE I

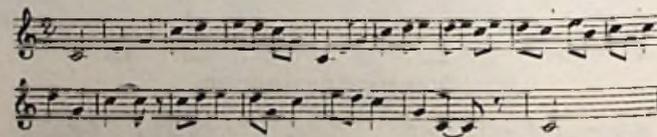
Trompette Mi b

Nom : Prénom :
 Société :
 Ville :

THEORIE

1. Qu'expriment les différentes figures de notes ?
Réponse :
2. Qu'est-ce que la Barre de Mesure ?
Réponse :
3. Quand emploie-t-on la Double Barre ?
Réponse :
4. Quelle est l'unité de mesure de la mesure à 3/4 ?
Réponse :
5. A quelle figure de note correspond le 1/2 Soupir ?
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



PREPARATOIRE II

Trompette Mi b

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

1. Quelle est la différence entre Temps Faible et Temps fort ?
Réponse :
2. Quelle est l'unité de temps de la mesure à 4/4 ?
Réponse :
3. Quels sont les Temps Faibles de la Mesure à 3/4 ?
Réponse :
4. Par quels Silences peut-on remplacer la Noire Pointée ?
Réponse :
5. Complétez cette mesure à 4/4 ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

ELEMENTAIRE I

Trompette Mi b

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que le Triolet ?
Réponse :
2. Un Silence peut-il faire partie d'un Triolet ? (Exemples)
Réponse :
3. Qu'appelle-t-on reprise ?
Réponse :
4. Qu'appelle-t-on Lecture Rythmique ?
Réponse :
5. Comment indique-t-on la fin d'un morceau ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

ELEMENTAIRE II

Trompette Mi b

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que la Liaison et quel est son effet ?
Réponse :
2. A quelle figure de Notes correspond le Quart de Soupir ?
Réponse :
3. Complétez la mesure à l'aide d'un Silence : 3/8
4. Qu'appelle-t-on Renvoi ?
Réponse :
5. Indiquez la répétition de cette Mesure : 2/4

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

BREVET

Trompette Mi b

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

1. Qu'est-ce que le Coda ?
Réponse :
2. Qu'indique le mot Da Capo ?
Réponse :
3. Qu'est-ce que les Abréviations ?
Réponse :
4. Comment indique-t-on le Double Triolet ?
Réponse :
5. Quel est l'effet du Point placé après les figures de Silence ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

MOYEN

Trompette Mi b

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

1. A quoi correspond cette Figure de Notes ?
Réponse :
2. Qu'est-ce que la Mesure Composée ?
Réponse :
3. Que représente les chiffres indicateurs ?
Réponse :
4. Comment indique-t-on les Valeurs Irrégulières ?
Réponse :
5. Citez deux Valeurs Irrégulières.
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

SUPERIEUR

Trompette Mi b

Nom : Prénom :
Société :
Ville :

THEORIE

1. Donnez le nom et la qualification des intervalles suivants :

Nom : Nom : Nom :
Qualification : Qualification : Qualification :

2. Dans la gamme suivante, placez les tons.

3. Quelle différence y a-t-il entre une Syncope et un Contre-temps ?

Réponse :

4. Remplacez la phrase par une seule valeur de note.

5. Donnez la différence entre la mesure à 6/8 et la mesure à 3/8

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

Promenade à travers nos régions

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale ou de son représentant délégué.

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Alsace

Bas-Rhin

Un grand concert de l'Harmonie de Bischheim

L'Harmonie de Bischheim a 20 ans ! Issue de la fusion de la Fanfare Harmonie 1880 et de l'Harmonie Lyra en 1965, elle a atteint l'âge de tous les espoirs, de toutes les audaces. Les espoirs de l'Harmonie de Bischheim depuis qu'elle a accédé à la Division d'honneur sont — presque — tous comblés. Restent les audaces. L'Harmonie n'en manque pas...

Le concert de musique dite « légère » que la formation a offert à ses amis samedi soir 23 novembre 1985, au Palais des Fêtes, à Strasbourg, en est une preuve. Une fois de plus, l'ensemble dirigé depuis 20 ans par Charles Dromson, a transporté son auditoire hors de la vie quotidienne.

Oui... Une fois de plus, les musiciens de Bischheim et leur directeur ont procuré à leur fidèle auditoire un moment musical d'excellente qualité. Et qui plus est, ils ont su satisfaire par le choix d'un programme comprenant des œuvres complémentaires, un public de tous âges, de goûts variés, de cultures différentes. C'est ainsi que la baguette de Charles Dromson a guidé la « Marche de la Société Royale des musiciens » de Haydn, avec autant de bonheur qu'elle a ponctué deux mouvements de la première suite de « l'Arlésienne » de Bizet. Dans l'interprétation d'extraits de la « Symphonie 5 1/2 » de Don Gillis, des « Cats » de Lloyd-Webber, de la pétillante ouverture de l'opérette « Candide » de Léonard Bernstein, de « Five Mellow Winds », de David Shanke, la formation a mis le meilleur d'elle-même, du fait que ces pièces séduisent son chef. Avec sa ballade à travers les succès pleins de vivacité et de finesse de Georges Gershwin et de ceux du grand Duke Ellington, l'Harmonie, fidèle à son style, a suscité les applaudissements enthousiastes de la salle.

La « Rencontre » de Jean Simon, animateur départemental pour la musique, compositeur à ses heures, et lauréat avec cette pièce du « Grand Prix » de Musique et Culture de la meilleure composition française pour orchestre d'harmonie en 1985, a obtenu le succès que mérite à la fois le compositeur et l'interprète au concours, en l'occurrence Jean Simon et l'Harmonie de Bischheim.



Enfin, en cette année du 70^e anniversaire de la disparition d'Emile Waldteufel, roi de la valse française (1837, Strasbourg, 1915 Paris), issu d'une vieille famille Bischheimoise, l'Harmonie se devait de rendre hommage à son concitoyen par un bouquet de valses immortelles.

Une pièce inscrite au programme du concert mérite une mention spéciale, « Gazelle » de Bert Kaempfert, interprétée avec accompagnement de l'orchestre, par onze lycéens, jeunes élèves de la classe de flûte de Sylviane Hechler de l'Ecole de Musique Municipale de Bischheim. Danièle Hincker, qui présente tous les programmes de l'Harmonie de Bischheim a été, comme toujours, aussi charmante que didactique dans ses commentaires.

Bravo à tous. Sans oublier les solistes plus spécialement les cinq saxophonistes dans « Five Mellow Winds » et les cornets qui ont lancé avec « Buglers Holiday » de Leroy-Anderson, les dernières notes d'un concert dont la qualité est devenue l'habitude.

A l'issue du concert, le président Robert Bottemer s'est fait un plaisir de recevoir autour des traditionnels kougelhofs, brioches et vin d'Alsace, les personnalités présentes. Parmi celles-ci, citons MM. André Klein-Mosser, conseiller général, maire de Bischheim, Alfred Muller, conseiller général, maire de Schiltigheim, Charles Goetzmann, conseiller général, président de l'Union Départementale des Sociétés de Musique du Bas-Rhin, Henri Waldert, Maire de Hoenheim, le docteur Raymond Leissner, adjoint au Maire de Strasbourg, Paul Schmutz, vice-président de la Communauté Urbaine de Strasbourg, M^e Pierre Krantz, maire de La Wantzenau, les Adjointes au Maire de Bischheim ; MM. Hœrle, Weil, Eschbach, Gsell, Drenss, Weibel, Mme Monique Becker, Conseiller Municipal de Strasbourg et vice-présidente de la Musique Municipale, MM. Albert et Jean-Luc Jungblut de Musique et Culture, Sigrist, Ohlmann, Peter, Marchal de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, ainsi que de nombreux élus actuels, anciens et futurs, tous unis dans la majorité... des amis de l'Harmonie de Bischheim !

Marie-Thérèse GASSERT.

A l'occasion du 70^e anniversaire de la mort d'Emile Waldteufel, Bischheim, berceau de la valse française

Waldteufel, l'illustre Alsacien devenu le roi français de la valse, le roi de la valse du « Second Empire », naquit le 9 décembre 1837 à Strasbourg ! Soit ! Mais — n'en déplaise à notre grande sœur — Bischheim a été le berceau de cette valse française, délicieusement parisienne, qui, à l'image de la valse viennoise, a séduit le monde et charme encore les cœurs.

Emile Waldteufel, célèbre compositeur... ! Le don, l'amour, le plaisir, le feu sacré de la musique lui venaient de ses parents : tous les chroniqueurs le confirment. De son père, Lazare Lévy dit Waldteufel, artiste musicien qui, dès l'enfance, sut cultiver le génial talent de son fils. De sa mère, Flora Neubauer, qui professa la musique et fut son premier professeur en études musicales.

Cmf



Promenade
à travers
nos régions

Mais le goût de la musique et plus précisément de cette musique dont on disait à l'époque qu'elle avait le diable au corps, de cette musique qui fit valser le monde... lui vint aussi de son grand-père Moïse. Ce fut Moïse Lévy, le « bohémien Waldteufel » qui joua le 15 janvier 1813, à la conscription de Phalsbourg et dont Erckmann-Chatrian disait que les « musiques se confondaient avec des éclats déchirants et terribles ». Moïse Lévy habitait Bischheim, sans doute déjà au moment de la Révolution. Il épousa Eve Lazar, une fille native de Bischheim, et établit son domicile à la rue Neuve. Ce fut dans cette modeste demeure que naquit, le 11 messidor de l'an IX (30-6-1801), Lazare, le père de Charles-Emile Waldteufel. Les Waldteufel quittèrent Bischheim après 1811, année de naissance du cinquième garçon, Salomon qui, lui aussi, devint artiste musicien. Moïse Lévy dit Waldteufel mourut en 1832 et fut enterré au cimetière israélite de Bischheim. Un violon taillé dans la stèle perpétue le souvenir du musicien ambulancier qu'il fut.

Les valse... les valse éternelle de Waldteufel « évoquent l'époque insouciant et frivole du Second Empire, où la joie de vivre prenait un aspect aimable ». (Radio Strasbourg : 1935). Son œuvre reflète une profonde tendresse, une douce rêverie... Ses mélodies sont gorgées de sentimentalité, de vitalité... ! « Les patineurs », « Espana », « Très jolie », « Sous



La Danse du Verre
(Danse basque)

la voute étoilée », « Violettes », « Toujours ou jamais », « Les sirènes », « Retour du printemps »... autant d'accents charmeurs qui rayonnent toute la gaieté, ruissellent toute la splendeur et scintillent tout l'éclat de Paris.

Il y a Strauss et la valse viennoise ! Il y a Wadteufel et la valse française ! Il y a les Wadteufel... et Bischheim où tout a commencé.

Jean-Pierre ZEDER,
Membre d'Honneur
de l'Harmonie de Bischheim.

Aquitaine

Gironde

SAINT-CHRISTOLY DE BLAYE

Régis Sirdet n'est plus !

C'est avec une vive émotion et quelle consternation qu'a été appris le décès de Régis Sirdet la nuit même qui suivit la célébration de la sainte Cécile de Berson, à laquelle il participa avec son entrain habituel et où il prit la parole avec toute l'ardeur qui lui était coutumière. Il s'était montré particulièrement impressionné par l'exécution de l'œuvre de Jean-Sébastien Bach qui figurait au programme de la messe, il ne cacha pas que cette musique l'avait profondément remué, élevant l'âme et le cœur par une harmonie toute céleste. Rien ne laissait prévoir sa brusque disparition quelques heures après, ce qui a plongé dans la tristesse ses nombreux amis de l'arrondissement de Blaye et alentours — et les musiciens en particulier — ayant la certitude de perdre un véritable camarade, un homme d'action et de dévouement, de courage intensif qui savait semer l'entrain sans défaillance et la fidélité la plus solide.

Aussi c'est une foule considérable qui assista à ses obsèques en l'église de Saint-Christoly de Blaye. A l'issue de la cérémonie religieuse MM. Christian Meriochaud, Président de la Lyre Saint-Christolyenne et Henri Ciran, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du S.O. Aquitaine lui adressèrent, non sans émotion le dernier adieu.

Régis Sirdet, serviteur infatigable de la Musique, comme il le fut aussi du sport, était Président du Groupement des S^{tes} M^{les} du Blayais-Culzagais, et avec lui ce groupement qu'il aimait de tout son cœur, a connu une prospérité et une vive intensité. Il savait ranimer les courages, regrouper les bonnes volontés, susciter et reconforter les énergies. Il mena avec une efficacité peu commune une action pleine d'ardeur, une volonté tenace pour aboutir, il savait que « l'on était heureux avec les autres » et tous unis d'un même cœur pour aboutir. C'était un entraîneur que rien n'arrêtait.

Il était Président de la Lyre Saint-Christolyenne jusqu'à ces derniers temps. Des deuils successifs, son épouse Mme Sirdet, son fils Pierre ne firent pas flancher cette volonté si courageuse. Il n'en pouvait être autrement.

Régis Sirdet avait fondé La Lyre avec ses amis Jacques Tissier, Raymond Page et Raoul Mériauchaud. Ce fut d'abord une Ecole de Musique gratuite. C'était en novembre 1948. Le travail accompli fut efficace et rapidement une audition publique, qui fut un véritable triomphe pour ces jeunes musiciens sous la baguette de Jacques Tissier. Puis ce fut le Festival de Saint-Savin. Les anciens vinrent grossir les rangs des jeunes. La Lyre Saint-Christolyenne était fondée.

Nous garderons longtemps le souvenir de Régis Sirdet, cet animateur incomparable et nous adressons à toute sa famille nos condoléances attristées.

LATRESNE

Sainte-Cécile fêtée par l'Indépendante

Dimanche 24 novembre. Ce jour-là, les musiciens de la société musicale l'Indépendante de Latresne se retrouvent et convient leurs parents et amis à de grandes réjouissances.

Cette journée de liesse débuta par un concert musical donné dans la salle de musique dont l'acoustique impeccable rehausse d'un éclat particulier les prestations musicales. Surtout lorsque retentirent les fanfares éclatantes des trompettes « d'Aïda ».

Dans l'assistance nous avons noté la présence de M. le Maire et Mme, de M. Ciran, président de la F.S.M.S.O.A., des membres du Conseil municipal et leurs épouses, de nombreux amis sympathisants de la musique.

M. Ciran retraça un historique de la musique propre aux fanfares de marche depuis l'époque napoléonienne.

Il remit à M. Ferdinand Dufois, notre chef directeur, la médaille d'or des Sociétés musicales et chorales de France décernée par M. le Ministre. Il décora également le drapeau de l'Indépendante de la médaille du cinquantenaire un peu tardif car la société a été fondée en 1909.

En réponse, M. Alban Bordes, maire de la commune, se félicita de la présence toujours active de l'Indépendante et tint à mettre à l'honneur notre chef directeur, son travail, sa ténacité, et sa volonté de faire avec ses musiciens, une société qui porte haut les couleurs de Latresne.

Il nous assura qu'il ferait toujours le maximum pour que la musique aille de l'avant.

Il honora le dévoué secrétaire Michel Gassiot en lui remettant la médaille de dévouement. Médaille bien méritée quand on connaît le travail qu'il effectue au sein de la société.

Après l'apéritif d'honneur, les convives se réunirent autour d'une table bien garnie et firent honneur à l'excellent repas préparé par les épouses, musiciennes et musiciens. L'Indépendante est une grande famille.

Au cours du repas, nous avons eu l'agréable surprise d'accueillir notre dévoué président, M. André Loissau.

Après les allocutions d'usage, la journée se termina fort tard dans la soirée par une sauterie et on se sépara en disant : « On fera mieux l'année prochaine ».

TALENCE

L'Orchestre symphonique

Avec un léger retard sur le calendrier, l'Orchestre symphonique a fêté sainte Cécile, le dimanche 8 décembre, en l'église Sainte-Geneviève.

Au cours de la messe dite par le curé Collas, la formation placée sous la direction de son chef Jean-Marie Pétrou, a donné un concert de haute tenue.

Dans la « Rhapsodie hongroise » de Liszt, le pupitre des violoncelles se mit en évidence dans un thème lent progressivement repris par les violons dans une envolée romantique.

Les cordes eurent également le beau rôle dans l'andante de la Symphonie n° 5 de Mendelssohn.

Bien soutenu par un accompagnateur discret, Luc Orsini, dans le Concerto pour hautbois, de Cimarosa, offrit un solo expressif d'une jolie sonorité.

Belle interprétation de « Veillée de Novembre » par Jean-Marc Pétrou dont le solo de clarinette sut traduire l'œuvre mystique aux harmonies particulières de Layens. « Une Nuit sur le Mont Chauve » termina l'audition. Le monument de Moussorgsky, desservi par quelques échos, permit néanmoins de juger l'énorme travail des musiciens.

L'Orchestre symphonique a bien honoré sa patronne et le curé Collas félicita chaleureusement la formation et son chef pour la beauté de ce concert.

Après le symphonique repas qui réunissait l'ensemble à Martillac, eut lieu la remise des récompenses.

A l'appel de M. Cuilhé, directeur de l'O.S.T., et au nom de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest, M. Orsini reçut le diplôme moins de 20 ans avec médaille : MM. Aguerre, Rossi et Mlle Bruneau, le diplôme de mérite, M. Jean-Marc Pétrou, le diplôme d'honneur, M. Mauvilain, le diplôme d'honneur avec médaille.

Au nom de la Confédération musicale de France, Mme Lefebvre, MM. Mauvilain et Seguin, la médaille d'argent ; Mlle François, la médaille d'or ; M. Loirette, la médaille des vétérans ; M. Jean-Marie Pétrou, la médaille de direction bronze.

Jean-Marie Pétrou reçut également en cadeau de son orchestre, remit par Mlle Gombau, violoniste, le coffret de neuf symphonies de Dvorak.

« Cette messe a été pour moi un grand moment », déclara le président Gérard Esquerré, qui remercia Mme Pourquey et les responsables qui, à différents postes, assurent la bonne marche de l'ensemble.

Mme Pourquey, adjoint délégué à l'enseignement et à la musique, excusa le maire, remercia l'Orchestre symphonique, un des rares de la région, dont l'excellent niveau contribue au renom de la ville de Talence.

M. Marchand, secrétaire général de l'école municipale de musique, excusa M. Ciran, président des Sociétés musicales du Sud-Ouest, souffrant, et en son nom, complimenta les cinquante-trois musiciens pour le travail remarquable accompli durant l'année, notamment avec les chorales d'enfants.

Le chef Jean-Marie Pétrou abonda dans le même sens, une tâche qui, au travers de concerts avec les chorales, aide à former et à inculquer aux enfants l'amour de la musique.

Landes

MIMIZAN

Echos de la « Sirène de l'Océan »

L'harmonie municipale de Mimizan, la « Sirène de l'Océan », a terminé l'année 1985 sur un rythme allégo, surtout en décembre avec le Concert de sainte Cécile le 8, et l'assemblée générale le 20 décembre.

Le concert de sainte Cécile a revêtu un lustre particulier : il a fourni en effet aux deux chorales mimizannaises et à l'harmonie, l'occasion de concrétiser une progression artistique que les mélomanes ont pu apprécier tout au long de l'office religieux. Dans l'église Notre-Dame de Mimizan Bourg archicomble, sous la direction de leur chef Marceau Claverie, les cinquante musiciens ont exécuté le programme suivant :

- 1) Stavia, ouverture de A. Thiry ;
- 2) Adagio du 1^{er} concerto en fa mineur pour clarinette de Weber (soliste Marceau Claverie) ;
- 3) Nocturne, extrait des Esquisses Italiennes de Victor Gallois ;
- 4) Les Maîtres-Chanteurs de Nuremberg (prélude du 3^e acte et marche des Corporations) de Wagner.

En apothéose, les deux chorales dirigées d'ailleurs par deux musiciens : le hautbois Stanislas Lezama pour la chorale paroissiale, le percussionniste Lucien Asnar pour les « Cantayres de Segosa » interprétèrent le célèbre chœur des esclaves, extrait du Nabucco de Verdi, avec accompagnement de l'harmonie.

Après ce concert religieux, personnalités, choristes, musiciens, élèves de l'école de musique et leurs parents, se retrouvaient au restaurant scolaire pour la traditionnelle remise des diplômes. Le Président, Marc Lartigau, par ailleurs bassiste, distribua les récompenses aux jeunes élèves des professeurs Claverie, Beauche et Bourille 25 diplômés : cinq flûtistes, deux bassistes, quatre trompettistes, douze clarinettes, deux saxophonistes. Une belle promotion et une chance pour l'avenir. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette cérémonie.

Agapes traditionnelles ensuite au foyer municipal avec cent cinquante convives (personnalités, musiciens, mais aussi anciens musiciens et amis de la société). A la table d'honneur MM. Barsac, Maire de Mimizan et Conseiller Général, Fondriest, membre du Comité Directeur de la Confédération Musicale de France, les Maires de Bias, Aureilhan, Saint-Paul-en-Born, M. Dugrand, ancien Maire de Mimizan, les Maires Adjointes de Mimizan, Mme Michel, Présidente d'honneur.

Sainte Cécile terminée, le Président réunit le Conseil d'Administration, puis aussitôt l'assemblée générale. Au cours de cette assemblée, M. Lartigau exposa un bilan fort honorable des activités de l'harmonie : 37 répétitions, 27 concerts

dont plusieurs dans les communes voisines. Le trésorier Lezama présenta une situation financière solide grâce surtout au soutien de la municipalité de Mimizan et des nombreux membres honoraires et bienfaiteurs. Projets pour 1986 : pas de voyage d'agrément comme celui de 1985 à Paris, mais participation prévue au concours de Cognac le 22 jui, en plus bien sûr des prestations habituelles, notamment Printemps Musical et Sainte Cécile.

Satisfecit général donc pour la « Sirène de l'Océan » qui poursuit modérato son bonhomme de chemin, alliant harmonieusement esprit de camaraderie et souci de toujours mieux faire.

Lot-et-Garonne

COCUMONT

Des médailles pour les musiciens

Les fêtes de la sainte Cécile marquées par un office religieux suivi d'une réception à la mairie ont été l'occasion d'une remise de différents diplômes à de jeunes musiciens et au chef d'orchestre de l'harmonie musicale de Cocumont.

A l'honneur, donc M. Roger Labeau, 63 ans, qui s'est vu décerner par le maire M. Boyance, la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales de France. M. Labeau, aujourd'hui retraité était agriculteur. Il dirige l'harmonie depuis huit ans maintenant. Auparavant il en était un membre exécutant et dès l'âge de 11 ans, il était membre de la fanfarette du village.

Cette promotion 1985 couronne donc une belle carrière musicale comme devait l'expliquer M. Fondriest, responsable départemental des harmonies. Profitant de son passage à Cocumont, il a par ailleurs indiqué que le département poursuivait son effort financier en 1986 au bénéfice des harmonies, sous forme de dotation budgétaire permettant par exemple l'acquisition d'instruments. D'autres membres de l'harmonie ont été honorés.

MM. Schiro, Lanoelle, Lafitte, ont reçu la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France. Des jeunes gens se sont vus décerner le diplôme d'honneur des jeunes musiciens MM. Daros et Jean-Luc Cotucheau, Mlle Jacqueline Cotucheau. Auparavant, avec la collaboration de la chorale de Grignols, l'harmonie avait accompagné la messe de la sainte Cécile. « La Marche du Prophète » et « Vieux Camarade » ont clôturé l'office suivi par une nombreuse assistance.

Bourgogne

Côte-d'Or

Fédération des Sociétés Musicales de la région Bourgogne-Côte-d'Or

Fondé en octobre 1985 l'orchestre Junior Départemental a donné son premier concert, salle Louis-Curel à Chenove, le 15 décembre dernier.

Dirigé alternativement par Léon Weber, Directeur du Conservatoire de Chenove, et Patrice Berger, 1^{er} Prix de Tuba du

Cmf

Promenade à travers nos régions

Conservatoire National de Paris, et Directeur de l'École de Musique de la Lyre Val d'Is, l'orchestre a interprété l'Hymne à la musique de Lancen, l'Andante de la Symphonie « La Surprise » d'Haydn, Polka (Extrait des Croquignoles d'André Ameller), Thèmes extraits de Porgy and Bess de Gershwin, Moment For Morricone de Mey. Ces œuvres, impeccablement interprétées, furent ovationnées par un nombreux public, ravi et surpris par la qualité de cette exécution.

Nota : cet ensemble se produira à nouveau, lors de la Fête Fédérale le 8 juin 1986 à Genlis.

Auparavant, les 13 stagiaires de la classe de direction d'orchestre qui avaient travaillé sous la direction de notre Président André Ameller s'étaient distingués en dirigeant les œuvres suivantes :

- 1) Valérie Sanchez, Choral de Bach, Fayenille ;
- 2) Catherine Royal, Choral de Bach, Andrieu ;
- 3) Philippe Legros, à l'église ;
- 4) Jean Berbis, Chant Russe et Chanson Paysanne ;
- 5) L.M. Guinard-Thebaud, Danse Napolitaine de la petite suite de Tchaikowski ;
- 6) J.L. Garnier, Marche et Petite Mélodie ;
- 7) Alain Guillemot, Danse et Polka ;
- 8) Louis Mathey, Un jeu et en Avant de six épisodes de Kabalewski ;
- 9) Rémy Boussot, La Reine et Danse de Cour de la Petite Suite Royale de Praetorius ;
- 10) Gilles Guignard, Prélude ;
- 11) Yves Boyer, Andante du Prélude ;
- 12) Jean-Paul Decool, Adagietto de l'Arlésienne de Bizet ;
- 13) Christian Mole, le Pas des Echarpes du Ballet de la Source de Léo Delibes.

Tous ces jeunes élèves, chefs d'orchestre, ainsi que leur professeur furent longuement applaudis.

Nièvre

Sociétés des Concerts Nivernais

La saison musicale de la Société des Concerts Nivernais débutait le dimanche 17 novembre par une manifestation qui s'est déroulée à la Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre.

Au programme de ce concert figuraient des extraits des 1^{er} et 2^e caprices des « Symphonies pour les soupers du Roy »

de Michel Richard Delalande, dont Louis XIV était très friand. Ces pièces traduisaient bien la musique de la Cour et encadraient deux autres pièces, celles-ci contemporaines, dont Jean Callendret, saxophoniste professeur à l'École Nationale de musique de Nevers était le soliste et l'interprète.

La première d'entre elles est bien connue. Il s'agissait de la « Ballade » de Henri Tomasi, pour saxophone et orchestre. Une grande sensibilité, une émotion soutenue se dégagent de cette œuvre enjouée et malicieuse mais aussi, parfois mélancolique, à l'image d'un clown triste qu'elle évoque sur un poème émouvant de Malard, s'achevant sur une dernière pirouette acrobatique.

La seconde était réservée à la première audition « mondiale » du Concerto pour saxophone et orchestre écrit par Maurice Bardin, directeur de la Philharmonie municipale de Nevers, de l'Orchestre de chambre des « Menestrels Nivernais » et ancien chef d'orchestre du paquebot « France ». Classique de construction, moderne d'inspiration cette œuvre d'une parfaite unité est composée de trois parties. D'un lyrisme chaleureux, elle est alimentée de références poétiques et de descriptions suggestives aux délicates senteurs que Maurice Bardin a rapportées de ses voyages autour du Monde. Le premier mouvement s'établit en un dialogue subtil entre le saxophone et l'orchestre puis dans l'Andante, c'est une mélodie d'une extrême finesse, tour à tour langoureuse puis enflammée qui se déroule comme un chant d'amour. Enfin, l'Allegro final imprégné de jazz, prend des allures concertantes d'une rhapsodie riche en couleurs que rythment les interventions du piano et de la percussion.

Jean Callendret, dans ces deux œuvres put s'exprimer pleinement, faire valoir sa maîtrise incontestable, grâce à sa chaude sonorité, pleine de nuances, sa grande sensibilité. C'est par de chaleureux applaudissements que le public très nombreux, près de huit cents personnes, récompensa le soliste, l'orchestre et son chef, M. Michel Haller, Directeur de l'École nationale de Musique de Nevers, dont les interventions nuancées et souples firent de cette soirée un moment des plus agréables. La présentation des œuvres inscrites au programme était faite de façon très élégante et agréable par Sylvie Haller.

A noter une petite innovation de la société dans la présentation de son programme dont la couverture s'ornera désormais d'un dessin original d'Antoine Paneda, un talentueux peintre neversois.

Le prochain concert organisé par la Société des Concerts Nivernais aura lieu le dimanche 2 février 1986, avec le concours du grand pianiste international Gabriel Tacchino.

« Suite Bourguignonne » création Yvan Jullien. Œuvre de Jazz de quarante-cinq minutes, écrite en 1985, pour : big band de Jazz, Harmonie d'environ quarante musiciens, Chœur (quarante choristes).

Cette création mondiale sera présentée en avril 1986 dans le Département de la Côte-d'Or et sera donnée par la suite en mai 1986 dans le Département de la Saône-et-Loire, puis en novembre 1986 dans l'Yonne et dans la Nièvre.

Cette œuvre est une commande d'Etat et l'opération, coordonnée par l'association « Jazz en Bourgogne » avec l'aide technique de l'A.D.D.I.M. 21, a pu être réalisée grâce aux aides accordées par le ministère de la Culture (Division de la Création de la Direction de la Musique, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne) ; Conseil Régional de Bourgogne.

Les dates à retenir, les participants : samedi 19 avril 1986, 21 heures, Chenove ; dimanche 20 avril 1986, 17 h 30, Beaune ; avec la Musique Municipale de Chenove, le Chœur Régional de Bourgogne, le Big Band de Dijon ; samedi 3 mai 1986, 21 heures, Le Creusot ; dimanche 4 mai 1986, 17 heures, Mâcon ; avec l'Harmonie du Creusot, le Chœur Régional de Bourgogne, le Big Band de Dijon ; Novembre 1986, dates à définir, Nièvre et Yonne, avec l'Harmonie d'Appoigny (89), le Chœur Régional de Bourgogne, le Bourgogne Jazz Ensemble (89).

Pour tous renseignements : Georges Perreaut, A.D.D.I.M. 21, Hôtel du Département, Boîte postale n° 1601, 21035 Dijon Cedex, tél. : 80-56-31-57.

Les Enfants de Premery : Rétrospective de l'année 1985

La fin de l'année étant l'époque des bilans, c'est ce que nous n'avons pas manqué de faire à la Société de Musique « Les Enfants de Premery ».

En 1985, l'année fut particulièrement bien remplie. Chacun garde un agréable souvenir de la première sortie en février, par l'occasion du Carnaval, organisé par l'Union des commerçants et qui fut joyeusement conduit par nos musiciens ayant revêtu des déguisements dont le secret avait été gardé par chacun jusqu'à la dernière minute.

Il y eut ensuite la participation au carnaval de Nevers et, comme il se doit, la Société n'a manqué aucune cérémonie, tant à Premery qu'à Champlémy, a participé aux retraites aux flambeaux et à de nombreuses manifestations pour lesquelles elle avait été sollicitée (Chateaufort, Val-de-Bargis, Vandenesse, Chitry-les-Mines, La Chapelle-Saint-André, Cosne-sur-Loire, etc.). A cela il faut ajouter deux concerts donnés à Premery et à Poiseaux, auxquels a assisté un public nombreux, et deux bals musettes qui ont obtenu un franc succès.

Malheureusement, 1985 a eu aussi sa part de peine avec la disparition de son doyen, M. Perrin, auquel la société a rendu un dernier hommage lors d'une cérémonie très émouvante.

Cette rétrospective ne peut se terminer sans mentionner la célébration de la Fête de sainte Cécile fêtée par une messe en musique à l'issue de laquelle musiciens, parents et amis se retrouvèrent autour d'un délicieux repas. A l'issue de cette journée, le Président de la société, M. Rignault, remit les diplômes obtenus par les jeunes éléments de la société et en profita pour remercier très vivement tous ceux qui, de façon directe ou indirecte ont aidé la Société : tout d'abord la Municipalité de Premery pour son aide financière sans laquelle la société ne pourrait fonctionner.



les commerçants et les habitants de Premery pour leur générosité lors de la présentation des cartes de membres honoraires.

Mais si le financement est une chose importante, le fonctionnement en est une autre et il y a lieu de souligner le travail laborieux accompli par les dirigeants et professeurs : M. Maurice Perrot, pour la Direction de l'Harmonie, M. Yves Casseyre pour celle de la Batterie-Fanfare et la formation des tambours et clairons, et Mme Chabot, pour l'enseignement du solfège et des instruments.

Il y a lieu également de remercier M. Michel Beauvais, Directeur de la Batterie-Fanfare de Nevers, pour tous les conseils éclairés, prodigués à nos jeunes musiciens et à la Philharmonie charitoise dont les musiciens ont épaulé gentiment la société lorsqu'ils en ont été priés.

Pour 1986, il serait souhaitable que les rangs de l'harmonie s'étoffent : la formation d'un musicien demande plusieurs années et, au moment où il peut rendre des services à la société, il lui arrive de ne plus pratiquer son instrument du fait de ses études ou de son travail. Il est indispensable que les membres de la société comprennent que l'on ne peut faire un bon musicien qu'avec une bonne base de solfège et qu'il est souhaitable que les enfants débutent l'étude de la musique le plus tôt possible.

Il faut remercier aussi de leur aide précieuse, le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil général de la Nièvre dans l'acquisition d'instruments, de l'U.D.S.M. Nièvre, pour l'aide aux sociétés. Mais il faut sans cesse plus d'argent lorsque l'on considère le prix des instruments et celui demandé pour leur réparation, le coût des costumes et celui des partitions musicales nécessaires.

En conclusion, souhaitons à tous les Membres de cette société de toujours progresser et tout particulièrement à la Batterie-Fanfare qui a obtenu un classement honorable en 1985, et que chacun d'eux éprouve un réel plaisir à pratiquer la Musique. Les Enfants de Premery auront alors atteint un de leurs buts.

Saône-et-Loire

LE CREUSOT

L'Harmonie du Creusot est en deuil

Elle vient de perdre l'un de ses meilleurs musiciens en la personne de M. Maurice Larodas, décédé subitement le 17 novembre 1985, au cours du banquet de la fête de Sainte-Cécile.

Maurice Larodas, né le 9 février 1921, montre très jeune ses aptitudes pour la musique. Entré à l'Ecole Municipale du Creusot en 1930, il débute comme saxophoniste à l'Harmonie Municipale en 1934 avant de faire partie de l'Harmonie des Usines et en 1972 de l'Harmonie du Creusot où, en dehors du pupitre de saxophones, il tenait la place de Tambour Major dans les défilés officiels.

Musicien d'un rare talent, estimé et aimé de tous, excellent professeur, il était le « Père musical » de plusieurs générations d'élèves. Les services qu'il rendit à la musique populaire lui valurent toutes les récompenses fédérales et confédérales auxquelles un musicien fidèle peut prétendre, y compris évidemment, la médaille de dévouement de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.

Lors de ses obsèques, célébrées à l'église de Montcenis, une foule considérable d'amis avait tenu à rendre un dernier hommage au regretté disparu. Au cours de la cérémonie, les musiciens de l'Harmonie du Creusot au grand complet, interprétèrent Amen de Haendel, Adagio de la Sonate Pathétique de Beethoven, Celebre Panis Angelicus de César Franck, et Choral de Bach.

Maurice Larodas attirait la sympathie et sa disparition subite, qui a bouleversé jeunes et anciens, causera un grand vide dans notre société. Que son épouse, ses enfants et toute sa famille si cruellement éprouvés, reçoivent ici l'expression de nos condoléances émues et plus encore celle de notre amitié sincère.

Norbert CHARLEUX.

Centre

Réunion du Conseil d'Administration de la F.M.R.C. du 18 janvier 1986

Le Président M. Petit ouvre la séance à 15 h 10.

Cher : membres présents MM. Guillemin, Duchet ; excusés MM. Bigot, Villatte. M. Lugand demande de lui trouver un remplaçant.

Eure-et-Loir : membres présents : MM. Hurier, Leroy, Saince, Riguet ; excusé M. Debono a donné un pouvoir.

Indre : membres présents MM. Gaultier, Borgeais.

Indre-et-Loire : excusés MM. Froidefond, Gaume, Belin, Boutet, Aubert. Ces 5 personnes ont donné un pouvoir.

Loir-et-Cher : membre présent M. Durand ; excusés MM. Guillet, Rousseau, Sursin, Mme Berny. MM. Guillet et Sursin ont donné un pouvoir.

Loiret : membres présents MM. Petit, Pilate, Tartarin, Corbin, Bourdeau, Pouet, Mlle Bonneau.

Adhésion de l'Indre : M. Borgeais distribue et lit le projet que l'Indre a apporté pour leur adhésion. Les membres du C.A. se concertent point par point sur les différentes questions :

— cotisations : accord des autres départements ;

— examens : l'Indre fait les examens de la C.M.F. dans toutes les disciplines ;

— M. Borgeais demande des renseignements sur Jeunesse et Musique afin de pouvoir incorporer des jeunes musiciens à l'orchestre d'harmonie. Des stages ont lieu dans l'Indre et continueront comme par le passé ;

— nous demandons aux responsables de l'Indre de ne plus être une Fédération mais une Union Départementale (U.S.D.M.A. 36) et de nous fournir rapidement les noms des futurs membres du C.A.-F.M.R.C. ;

— les membres votent pour l'adhésion de l'Indre à la F.M.R.C., l'adhésion est admise à l'unanimité, sur parole des représentants de l'Indre ; ces derniers devront fournir un extrait de délibération de l'Assemblée Générale de l'Indre et fournir au Président F.M.R.C. les renseignements écrits et demandés depuis un an.

Election du bureau fédéral : le Président M. Petit ne se représente pas au poste de Président pour des raisons familiales graves. M. Bourdeau ne se présente pas comme Secrétaire à la formation et aux stages également pour des raisons familiales, mais il veut bien continuer à s'occuper des comptes et règlements (travail qu'il peut faire chez lui).

Après plusieurs demandes pour ces postes auprès des membres, M. Hurier (Eure-et-Loir) est élu Président (24 voix, 23 voix, 1 abstention).

Tous les Présidents de chaque Union Départementale sont vices-présidents de la F.M.R.C.

Secrétaire Général : M. Guillemin (Cher) élu 23 voix, 1 abstention.

Secrétaire Général Adjoint : M. Riguet (Eure-et-Loir) 23 voix, 1 abstention.

Cmf



Réunion de Bureau ou du prochain C.A.

Trésorier Fédéral : M. Pouet (Loiret) élu 23 voix, 1 abstention ; M. Pouet accepte de continuer sous réserve de son emploi.

Trésorier Adjoint : M. Durand (Loir-et-Cher) 23 voix, 1 abstention.

Nouveau bureau : Président, M. Hurier ; Vice-Présidents, MM. Froidefond, Gaultier, Guillet, Balichon, Pilate ; Secrétaire, M. Guillemain (Cher) ; Secrétaire Adjoint, M. Riguet (Eure-et-Loir) ; Trésorier, M. Pouet (Loiret) ; Trésorier Adjoint, M. Durand (Loir-et-Cher).

Le Trésorier Fédéral demande l'autorisation aux membres présents d'écrire une lettre au Président de l'U.D.S.M.A. 37 concernant le règlement des cotisations avant le 27 janvier 1986, le vote a donné 18 voix, 6 abstentions.

Congrès 1986 : le Cher organisera le Congrès de la F.M.R.C. le 26 octobre 1986, lieu à préciser.

Avenir du Legato : Le Président propose que chaque département contacte des magasins de musique pour faire de la publicité.

M. Guillemain prend la parole pour donner des statistiques sur le Legato : 66 % du Legato donne des renseignements fédéraux et départementaux, ceci est très intéressant pour les Sociétés Musicales ou Ecoles de Musique.

Beaucoup d'idées ont été échangées pour l'avenir du Legato, des personnes de chaque département sont chargées de visiter les imprimeurs pour leur demander des tarifs. Poids 100 grammes. 1200 à 1300 Legatos sont tirés par trimestre ; il est proposé de réduire le modèle et ajouter de la publicité. Mais il reste encore les recueils d'examen, les recueils de Batterie-Fanfare, les recueils « Spécial-Examens », les tirages des examens. Faudrait-il vendre le matériel qui servait à faire tout cela ? Réponse dans une autre réunion du C.A.

Enseignement en milieu rural : M. Borgeais propose une réunion pour l'enseignement en milieu rural ; il faudrait établir un dossier complet des 6 départements pour présenter au Conseil Régional afin d'obtenir des subventions de fonctionnement pour l'avenir.

Cette réunion aura lieu le 1^{er} mars 1986 à 9 heures à la salle du Clocheton à Saint-Jean-de-Braye.

Questions diverses : M. Duchet demande aux Présidents Départementaux de bien vouloir lui expédier les noms et adresses des Présidents de chaque Société de leur département.

M. Pouet demande l'autorisation de faire un chèque à chaque Directeur de stages de vacance, pour les dépenses courantes pendant les stages ; un bilan sera établi par les Directeurs et remis au retour de stage au Trésorier ; ce dernier règlera le solde ou recevra les sommes non utilisées.

M. Duchet demande si la F.M.R.C. peut avancer les sommes destinées à la fabrication des cassettes, la demande est accordée.

La prochaine réunion du C.A. aura lieu le 1^{er} mars à 14 h 30 à la salle du Clocheton à Saint-Jean-de-Braye.

La séance est levée à 18 h 45.

Extrait de délibération du conseil d'administration de la Fédération Musicale de la Région Centre

Le conseil d'administration de la Fédération Musicale de la Région Centre s'est réuni le samedi 18 janvier 1986 à Saint-Jean-de-Braye (45) salle du Clocheton : 24 administrateurs sur 34 étaient présents ou représentés, l'élection du bureau était inscrite à l'ordre du jour et M. Henri Petit, Président sortant n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

M. Jack Hurier, Président de l'Union Départementale de l'Eure-et-Loir a été élu Président de la Fédération Musicale de la Région Centre par 23 voix et 1 abstention.

Sainte Cécile

Le dimanche 17 novembre, les musiciens de l'Harmonie Municipale ont fêté leur patronne, sainte Cécile, avec talent, brio et qualité, en l'église Sainte-Madeleine.

L'Harmonie, sous la direction méticuleuse de M. Jean-Pierre Bressan, offrit aux fidèles qui remplissaient l'église une audition remarquable de justesse, de précision, de maîtrise et de travail prodigieux. Tour à tour s'égrenèrent sous les voûtes séculaires les notes majestueuses de la « Marche de Tannhäuser » de Richard Wagner, transcription pour orchestre de



Château de Blois

Pierre Dupont, les notes plus langoureuses et sentimentales d'un negro spiritual « Deep River », arrangement pour orchestre d'harmonie de James Ployar, les notes dynamiques et enthousiastes de « Sleepers awake ! » de Jean-Sébastien Bach, arrangement pour orchestre à vent d'Alfred Reed, les notes magnifiques et vibrantes du « Concerto pour hautbois » de Vincenzo Bellini, arrangement pour orchestre d'harmonie de Zurmühle. Il convient, ici, de féliciter chaleureusement et chaudement le jeune soliste hauboïste, Patrick Raffault, qui sut magistralement orner de la plus pure perfection ce concerto et reçut de ce fait, malgré l'instinct solennel, les plus vifs applaudissements d'un public ébahi, émerveillé et médusé. Enfin, les notes enlevées et capricieuses de « in the mystic land of Egypt » d'Albert W. Ketelbey, transcription pour orchestre d'Harmonie de Johan de Mey terminèrent la cérémonie avant la traditionnelle aubade à la sortie de l'église avec deux autres morceaux pour tambours et clairons.

HOMMAGE A LA MUSIQUE ET AUX MUSICIENS

Il est évident qu'une telle manifestation ne pouvait s'achever que par un hommage officiel rendu à la musique et aux musiciens, l'hommage populaire, ayant déjà été sanctionné par les applaudissements du public à l'issue de l'office religieux. C'est pourquoi, au Palais des Fêtes, un vin d'honneur réunissait, outre les musiciens, leurs familles et leurs amis, de nombreuses personnalités, notamment MM. Lasneau, Maire ; Desanlis, député ; MM. Clovis, Izembard, Gontier, Heraud, Loiseau, Mlle Gerberon, adjoints, MM. Foussat, Maire de Naveil, Norguet, vice-président de la Fédération musicale de la région Centre et chef de musique de Selommes.

Dans son style imagé et fleuri, M. Bressan déclara : « Sainte Cécile ! Jour de fête, mais aussi, jour de chaude amitié. Sainte Cécile ! C'est aussi ce beau mois de novembre aux couleurs rutilantes tel un tableau flamboyant... Sainte Cécile d'aujourd'hui, c'est aussi le chant des espérances dans un monde qui vacille un peu plus chaque jour. Mais sur chacun des points d'orgue de l'orchestre, la musique brandit son luth et elle crie, et elle nous supplie de croire que les hommes s'aiment encore. Et cet amour, musiciens et musiciennes, vous le manifestez à votre façon et à votre niveau, car une société de musique n'est-ce pas en vérité une histoire d'hommes. L'histoire de ceux qui l'ont aimé et qui la chérissent depuis bien des décennies... Une société de musique est amour car elle résiste à la sévérité du temps avec noblesse et dignité ». M. Bressan remercia M. le Maire de son aide toujours bienveillante et cita l'une des phrases favorites du premier magistrat de la ville : « Il n'y a pas de grande fête sans musique et sans musique on ne peut vivre de grands moments ».

Répondant à M. Bressan, M. Lasneau félicita d'abord et rendit un vivant hommage au chef et aux musiciens de l'Harmonie. « Qu'il me soit permis, dit-il, de vous remercier très chaleureusement les uns et les autres pour cette présentation, fruit de l'exigence du chef, du travail sérieux accepté par tous dans la joie. En ce

jour de sainte Cécile, il m'est agréable de vous dire mes sentiments de vive gratitude pour vos prestations de l'année, de vous dire aussi ma joie de voir cette Harmonie, riche autant de son passé que de la confiance en l'avenir, cet ensemble bien structuré, heureux de se produire. C'est là certes le fruit de nos efforts financiers, en ce qui concerne l'Ecole de Musique mais aussi celui de l'Amitié profonde qui vous unit. Vous nous avez bien rendu ce que nous avons donné. M. Bressan, nous sommes heureux d'avoir une Harmonie digne de notre cité, une Harmonie que vous avez patiemment modelée à l'image dont vous rêviez, une formation accédant volontiers à vos souhaits, mettant tout en œuvre pour une présentation impeccable, une prestation fidèle ». M. le Maire poursuivit, citant les anciens en exemple, incitant les jeunes à les imiter, avec l'aide de leurs parents « conscients de leurs devoirs ». « Je les encourage à poursuivre, déclara-t-il, afin qu'ils connaissent eux aussi la joie de l'effort, l'amour du travail bien fait, la richesse qu'apporte la culture. Et puis, ils auront apporté une pierre à la cité, compris ce qu'est le devoir de tous ceux qui ont le sens civique et démontré qu'ils savent se conduire en citoyens conscients. »

M. le Maire conclut : « Que cette harmonie continue à régner, qu'elle règne aussi sur la cité et que chacun ressente et partage ce bonheur, le bonheur auquel chacun aspire dans le monde parfois difficile que nous vivons ». En préambule, M. Lasseau avait fait applaudir une nouvelle fois le talentueux soliste hautboïste, Patrick Raffault. Celui-ci méritait bien cette courtoise marque d'honneur et de satisfaction. Après ces discours, vint le moment solennel des récompenses largement, très légitimement bien acquises.

Indre

LOCHES

L'Harmonie de la Musique cantonale à Wermelskirchen

C'est un beau voyage, une aventure peut-être, que les musiciens de l'Harmonie ont vécu pendant les congés de la Toussaint.

Durant quatre jours, ils ont séjourné à Wermelskirchen (R.F.A.), ville jumelée avec Loches.

Au terme d'un trajet de 12 heures, les musiciens, les membres du Conseil d'administration de la société groupés autour de leur président, M. Héberlé, et quelques familles arrivaient dans la ville de Wermelskirchen où les attendaient les membres allemands du Comité de jumelage et les familles d'accueil.

La rencontre des musiciens lochois et des familles allemandes s'est déroulée à la mairie de Wermelskirchen, où M. Weib, responsable du Comité de jumelage, devait se charger de la répartition des hôtes dans les différentes familles.

Après quelques instants de repos, tous devaient se retrouver dans l'immense salle des fêtes de l'Hôtel de Ville pour une soirée-repas animée par un orchestre local de cinq musiciens.

Au cours de cette soirée, M. Heinz Voetmann, burgmeister de Wermelskirchen, dans son allocution — dont la traduction était assurée par M. Brokmeier — devait insister longuement sur l'amitié qui existe entre les deux villes et évoquer les fêtes du dixième anniversaire du jumelage qui eurent lieu au printemps 1984. A la fin de son propos, il disait combien il était heureux de voir le jumelage s'enrichir de relations musicales.

Prenant à son tour la parole, M. Manceau, maire adjoint de Loches, remerciait la ville de Wermelskirchen de cet accueil chaleureux et adressait à M. Voetmann ainsi qu'à tous les habitants de Wermelskirchen, les amitiés sincères de M. Jean-Paul Diacre, conseiller général, maire de Loches, et de la population lochoise.

Dans son allocution, il devait dire sa satisfaction de voir aujourd'hui la toute jeune harmonie de la musique cantonale côtoyer le groupe allemand. Cette réussite, ajoutait-il, c'est aussi celle d'un homme — M. Pierre Mauduit — qui en assure la direction depuis à peine deux ans.

Ensuite, M. Héberlé, Président de la Musique cantonale, touché par autant d'honneurs et de considération, adressait à M. le Maire de Wermelskirchen et aux responsables du Comité de jumelage, ses plus vifs remerciements pour l'accueil enthousiaste qui accompagnait ce voyage ; et il exprimait avec émotion toute la satisfaction qu'il éprouvait et partageait avec l'équipe qui l'entoure. « C'est un grand jour pour notre société », ajoutait-il, en remettant à M. Voetmann une magnifique reproduction couleur de notre groupe musical.

Cette brillante réception devait s'achever à une heure avancée de la nuit

La seconde journée outre-Rhin était marquée par un grand concert donné conjointement par l'Harmonie et le « Blasorchester Dabringhausen ». Cette dernière formation est fort connue dans la région de Cologne où elle anime de nombreuses manifestations et soirées ; elle compte dans ses rangs des exécutants de tout premier plan. Les deux formations se succédant sur la scène du « Mehrzweckhalle » de Dabringhausen ont, durant plus de trois heures, réalisé une prestation tout à fait remarquable, couronnée par des applaudissements longs et enthousiastes.

Ce fut, à n'en pas douter, pour nos jeunes musiciens, un moment d'intense émotion

Au terme de ce « partnerschaftskonzert », M. Guy Thibault, vice-président de la Musique cantonale — dont les propos étaient traduits par M. Brokmeier — adressait ses remerciements à toutes les personnes qui avaient organisé cette réunion puis, se tournant ensuite vers les musiciens et leurs chefs respectifs, il leur présentait ses plus vifs compliments pour l'excellente soirée qu'ils venaient d'offrir à l'assistance.

S'adressant enfin à la formation allemande, M. Thibault, au nom de la musique cantonale, invitait les musiciens du « Blasorchester » à se rendre à Loches l'année prochaine, précisant qu'avant de quitter Wermelskirchen, seront jetées les bases de l'organisation de la rencontre 1986.

Ce brillant concert devait s'achever par l'interprétation commune des deux hymnes nationaux. L'exécution était dirigée par M. Mauduit. Ce dernier remit ensuite à son collègue allemand une reproduction photo du groupe lochois ; en échange, il reçut un magnifique blason signé Dabringhausen. Pour la troisième journée, un programme touristique était prévu. Après quelques heures de flânerie en ville, les Lochois se rendirent à Wuppertal à travers le pays de Berg, vallonné et verdoyant ; dans cette ville, ils empruntèrent le fameux « train suspendu », unique au monde. Pour la circonstance, nos amis allemands retenus des voitures restaurées dans le style « Belle Epoque ». Cette visite à Wuppertal était agréablement commentée par M. Brokmeier.

A la tombée du soir, la musique devait reprendre ses droits et dans le parc du château de Scholburg, l'Harmonie interprétait diverses marches à la surprise des touristes qui venaient là découvrir une exposition réservée aux métiers d'art.

Cette animation fut très appréciée et les touristes allemands ne ménagèrent pas leurs applaudissements envers notre formation.

De retour à Wermelskirchen, commençait alors dans les familles — dont certaines s'étaient regroupées — une longue veillée, et dans les conversations, on évoquait déjà le plaisir de se retrouver.

Après une nuit réparatrice, il fallut boucler les valises, le cœur un peu serré.

Le départ prévu le dimanche matin à 9 heures était légèrement retardé, puisque nos musiciens, sous l'impulsion de leur chef, entamaient un défilé qui devait les conduire de la mairie à la place de Loches où les accents de leur musique retenaient l'attention de l'homme de la rue.

Au total, ce sont donc des liens d'une profonde amitié que les musiciens lochois ont tissés à Wermelskirchen, lors de leur séjour d'octobre 1985.

Indre-et-Loire

Fête de Sainte-Cécile par l'Echo du Lathan

Savigné-sur-Lathan, commune du Nord-Ouest du département, aux confins de la Touraine et de l'Anjou, a fêté Saint-Cécile le 17 novembre 1985.

Après un vin d'honneur, les musiciens, les personnalités et les amis se réunirent à Courcelles, commune voisine, pour le repas traditionnel précédé d'un beau concert et d'un apéritif bien appréciés.

C'est M. Boutet, vice-président de l'Union Départementale, qui présidait et qui remerciait les personnalités, le directeur Roger Viemont et les musiciens, pour leur dévouement et leur activité totalement bénévoles, tout au long de l'année écoulée.

Le repas très bien ordonné et présenté, les plats et les vins succulents et gouléants, contribuèrent à mettre en gaieté les musiciens et invités. De monologues en chansons les convives se séparèrent fort tard dans la soirée, en souhaitant succès et longue vie à leur société, toujours très vigoureuse pour ses 137 années.

Cmf



Le 8 décembre 1985, le Réveil Musical de Channay-sur-Lathan fêtait, lui aussi, Sainte-Cécile.

M. Boutet, vice-président de l'Union Départementale, représentait celle-ci.

Le Réveil débutait en offrant un concert de cinq morceaux bien choisis et exécutés.

Au cours de l'excellent repas auquel les personnalités, les musiciens et les invités firent grand honneur, un des nouveaux sociétaires exécutait, pour le plus grand plaisir de tous, des Marches Napoléoniennes et un jeune accordéoniste, déjà virtuose, charmait et étonnait les convives.

Au cours du repas, les jeunes : Laurent Aubry, Valérie Chartier, Cécile Charbonnier, Stéphane Charbonnier, interpréteront quelques morceaux.

M. Joreau, Maire, prononçait une brillante allocution, félicitant et remerciant les musiciens et leur chef.

M. Boutet remettait diplômes et médailles à MM. Michel Boisard, Jean-Claude Souchu, Dany Berge, diplômé pour quinze ans de musique, MM. Michel Willemotte, Norbert Chasles, Patrick Huet, Mme Claudette Huet ; médaille de bronze, MM. Norbert Avril, Roland Truillet, Roland Boucle, Marc Ricateau, Bernard Mesange, Lucien Berge, Henri Boucher ; médaille d'argent, MM. James Fresneau, Marcel Bussonais ; médaille dorée, MM. Roger Triolet, Albert Fourier, Fernand Lasnier, Camille Metivier ; médaille de vétéran avec Palmes.

Et la fête de Sainte-Cécile touchait à sa fin, dans la joie et les chansons.

A Faye-la-Vineuse, au Sud du département, Sainte-Cécile a été joyeusement fêtée, par la Société musicale aujourd'hui centenaire.

Une messe en musique était célébrée en la Collégiale Saint-Georges, pour honorer Sainte-Cécile et les musiciens décédés.

Dans l'importante assistance l'on remarquait le Président et le Secrétaire Général de l'Union Départementale et Mesdames.

A la suite de la messe, sur la place de l'Eglise, la Musique de Faye-la-Vineuse, réunie à sa voisine de Monts-sur-Guesnes, interprétaient quelques morceaux devant un public intéressé.

Le Président Froidefond, assisté de M. Gaume, secrétaire, avaient l'honneur de remettre à leur ami, le directeur M. Henri Paupineau, 80 ans, la médaille d'honneur des Sociétés musicales et Chorales, pour une vie consacrée à l'animation musicale de son village et de sa région.

Le Président terminait par l'accolade traditionnelle et soulignait que M. Henri Paupineau totalisait soixante-sept années de présence à la société dont cinquante et une à la direction.

De jeunes musiciennes remirent un cadeau-souvenir à leur chef de la part des musiciens, sous des applaudissements soutenus.

En musique, les personnalités, les invités, les Dames et Amis se rendirent au banquet, sous parquet, où était dressé une centaine de couverts.

M. André Pillault, Maire de Faye-la-Vineuse, présidait ce banquet, avec les membres du Bureau de la Société, MM. Froidefond et Gaume, de l'Union départementale.

Il était tard, la nuit était arrivée, les allocutions et discours se terminaient, remplacés par les monologues et les chansons, dirigés et ordonnés par le Président Menanteau, alors que le Secrétaire Laurin songeait à tout ce qui restait à faire pour terminer cette Sainte-Cécile 1985.

CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL ! PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

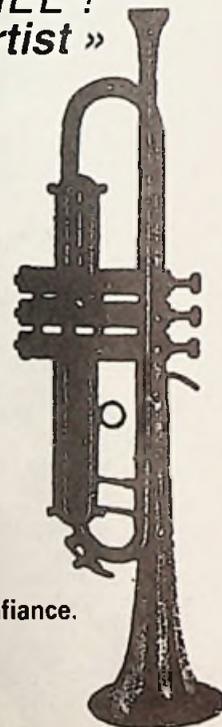
	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	885	1.165
CORNET, si b	1.060	1.400
BUGLE, si b	1.235	1.570
ALTO, mi b	1.790	2.410
BARYTON, si b	2.440	3.260
BASSE, si b à 4 pistons	3.410	4.565
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	10.100	12.800
TROMBONE, à coulisse, verni	1.685	
TROMBONE, à pistons	3.800	4.940
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b	3.990	
SAXO ALTO, mi b	4.350	
SAXO TENOR, si b	4.650	
SAXO BARYTON, mi b	10.240	
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins	1.990	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

GARANTIE
un an P. et M.O.
FRANCO DE PORT
A PARTIR DE
3.000 F T.T.C.



Distinction : Cela se passait le 12 janvier 1986, à la salle des fêtes de Sainte-Maure-de-Touraine, où une impressionnante assistance était réunie.

Au nom du Ministre de la Culture, M. Proveux, député de la circonscription, remettait à M. Henri Gaume, directeur de la Musique Municipale et sous-chef de la Musique des prisonniers de guerre d'Indre-et-Loire, la médaille de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

M. Dufour, conseiller général, maire de Sainte-Maure-de-Touraine, remettait à M. Gaume la médaille de la ville de Sainte-Maure.

MM. Proveux et Dufour, dans leurs très brillantes allocutions, retraçaient la carrière de M. Henri Gaume, carrière d'enseignant, de directeur aussi, chaleureuse, toujours bienveillante et désintéressée.

Cette sympathique remise de décorations s'est déroulée en présence de très nombreux amis et collègues de M. Gaume, et des membres de sa famille. Mme Gaume recevait de M. Proveux la médaille du Parlement, témoignage de reconnaissance pour son amabilité, sa gentillesse et pour les sacrifices que lui imposaient les absences musicales de son époux.

Au cours du vin d'honneur, M. Gaume recevait les félicitations de ses très nombreux amis.

Honneur à M. Gaume, récompensé de son attachement et de son amour porté à la musique.

Loir-et-Cher

ROMORANTIN

Changement de direction à l'école de musique de Romorantin

Après 25 années de direction, M. Roger Guillet a cédé, en juin dernier, tout naturellement, la place à son adjoint, M. Christian Monne.

C'est en 1952 que M. Guillet, 1^{er} Prix de Conservatoire et professeur au Lycée, s'était vu confier la direction de l'Ecole de Musique. L'effectif, bien modeste, au début « des cours municipaux », devait rapidement s'étoffer pour atteindre 224 élèves encadrés par 10 professeurs qualifiés.

En 1971, M. Guillet succédait à M. Courtat comme Directeur de l'Union Musicale, dont l'orchestre d'harmonie passait successivement de division supérieure B en supérieure A, puis en Excellence.

Lors du concert de fin d'année du mardi 25 juin dernier, M. Roger Guillet a dirigé pour la dernière fois l'orchestre de l'Ecole de Musique au Centre aéré, devant une salle archi-comble et au premier rang de nombreuses personnalités. Ce fut, on s'en doute, un moment d'émotion pour celui qui a assuré cette fonction pendant 25 ans. Mais tout responsable doit savoir, au terme d'une carrière bien remplie, transmettre le relais. Et M. Guillet a trouvé un successeur dont la compétence est reconnue de tous : M. Christian Monne, professeur au Collège Léonard-de-Vinci, 1^{er} Prix de Clarinette du Conservatoire de Versailles.

Avant de parler du concert lui-même, nous évoquerons cette passation de pouvoir qui a donné lieu, au moment de l'entracte à plusieurs allocutions. M. Trouvé, Président de l'Union Musicale, a souligné la parfaite tenue du concert, avant de remettre à M. Guillet un magnifique cadeau, en souvenir de l'excellent travail effectué pendant ces nombreuses années, alors que M. Echard, Vice-Président offrait à Mme Guillet une belle gerbe de fleurs. De leur côté, les professeurs avaient fait le bon choix : un très beau livre sur l'Orgue.

M. Gersy, 1^{er} adjoint, représentant M. Lorgeaoux empêché, il retraça la carrière de M. Guillet en tant que professeur de Musique, Chef d'orchestre, directeur de chorales, fondateur de l'Ecole de Musique, fondateur directeur honoraire du stage musical de vacances de l'Académie d'Orléans-Tours, Président de l'U.D.S.M.A 41, en terminant par ses distinctions : Arts et lettres, médaille des sports et loisirs, Officier des palmes académiques. Il évoquait ensuite les milliers d'enfants, d'élèves, d'adultes aussi, qui ont bénéficié de cet enseignement, et les participations nombreuses et régulières de l'Union Musicale à la vie sociale romorantinaise. Il lui remettait enfin la médaille de la Ville, après avoir rendu hommage à cette belle carrière au service de la Musique.

Dans sa réponse, M. Guillet exprimait sa satisfaction de voir que l'Ecole devenait municipale, conformément à ce qu'il préconisait depuis 1982 et il remerciait la municipalité. Il adressait aussi ses remerciements à tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche : l'association des parents d'élèves, les professeurs qu'il citait un à un, sous les applaudissements du public, en précisant, à propos de Christian Monne : « Nous nous réjouissons de voir que le Conseil Municipal a exaucé mes vœux en le nommant Directeur ». Et ce n'est pas sans émotion qu'il remerciait enfin ceux à qui il a consacré tant d'heures et tant d'efforts : ses élèves. Ses élèves, dont une délégation, bien émue elle aussi devait lui remettre un gentil cadeau en gage d'amitié et de reconnaissance.

Faute de pouvoir entrer dans le détail, nous soulignerons que ce concert a illustré une fois encore la qualité de l'enseignement dispensé à l'Ecole de Musique : Percussionnistes, Flûtistes, cornistes, pianistes et tous les autres que nous ne pouvons citer ont montré de quoi ils sont capables avec une qualité d'interprétation qui fait honneur à leurs enseignants.

Gageons qu'ils sauront poursuivre une évolution enrichissante pour le plus grand plaisir de leur nouveau Directeur M. Christian Monne et de leur Directeur honoraire M. Roger Guillet qui ne manquera pas de venir les applaudir lors de leurs prochaines prestations.

VENDOME

Concert d'automne de l'harmonie municipale

L'Harmonie municipale a ouvert la saison 1985-1986 avec le concert traditionnel du 11 novembre, au Palais des fêtes. Suivant une habitude maintenant bien établie, la prestation s'avéra talentueuse, brillante et séduisante. Un programme très éclectique, populaire et moderne engendra

des plus heureux effets sur le public, toujours nombreux et très réceptif.

Aussi, sous la houlette nette, ferme et précise de M. Jean-Pierre Bressan, les musiciens, méticuleusement et énergiquement dirigés, ont-ils pu, grâce aux applaudissements nourris, mesurer la nécessité, la valeur et le brio de leur labeur incessant, prenant, accaparant, parfois difficile. Outre les marches de circonstance, gaillardes, alertes et enlevées comme le « Défilé de Garde républicaine » de G. Wettge, avec clairons et tambours, sous la direction de Jean Crespin, la « Marche Triomphale du Champ de Mars » de Pierre Bigot, avec harmonie et batterie-fantfare, la « Marche de Radetzky » de J. Strauss, arrangement de Robert Martin et, évidemment, « La Marseillaise », de Rouget de Lisle. L'Harmonie interpréta des œuvres plus originales et étonnantes, avec harmonie, tambours et clairons, comme « Time is over » de Roland Gardon, « Troika » de Jacques Devogel. De plus, les auditeurs purent apprécier quelques musiques légères comme « Deux danses », mascarade-gopak de Khachaturian, « Annen-Polka » de J. Strauss, arrangement de Floyd E. Werle.

Il est tout à fait normal de féliciter une telle formation vendômoise qui se dévoue sans compter à la qualité de vie de ses concitoyens. Chaque fois, les spectateurs enthousiastes jugent à leur juste valeur les progrès, les améliorations, les performances nouvelles de cette harmonie, toute empreinte d'abnégation, de travail, de service public.

Sachons saluer les bénévoles qui, comme en beaucoup de domaines, sont les véritables acteurs de la vie d'une cité.

Champagne - Ardenne

Réunion du Conseil d'Administration du 21 décembre 1985

Le Conseil d'Administration s'est réuni le samedi 21 décembre 1985 à Compertrix (51), sous la présidence de M. Faillenot (Aube, Haute-Marne) entouré des vice-présidents Pihet (Ardenne) et Jaillant (Marne), ce dernier remplaçant M. Pierrot, démissionnaire.

Les représentants départementaux au C.A. régional demeurent inchangés pour l'Aube-Haute-Marne : MM. Faillenot (président), Richard (trésorier) et Vallet et pour les Ardennes : MM. Pihet (vice-président) et Harbulot, Mlle F. Harbulot (secrétaire).

Par contre, ceux de la Marne sont désormais MM. Jaillant (vice-président) Cochenet et Coillot.

Le Conseil d'Administration a décidé l'organisation du 2^e stage régional à Barsur-Aube (10) du lundi 30 juin au samedi 5 juillet 1986, stage destiné au perfectionnement instrumental de jeunes instrumentistes à vent (niveau minimum : DE 1) et percussionnistes ; à la pratique en petits ensembles et en orchestre d'harmonie ainsi qu'à la formation pédagogique d'animateurs.

Ce stage sera ouvert en priorité aux jeunes exécutants des 3 fédérations et animé par des professeurs des 4 départements.

Cmf



Le trésorier Richard fit état d'un budget étroit du fait de la régionalisation, des frais de correspondance entre sociétés et de l'impossibilité de demander une augmentation de cotisation aux sociétés pour 1986.

Le délégué régional J. Harbulot a participé, au siège de la C.M.F., à Paris, le vendredi 25 octobre, à l'élaboration du projet final de règlement intérieur avec le Président A. Petit, la secrétaire administrative Mme Burelli et le délégué bourguignon à la question Jullien (compte tenu de la réunion du Bureau national sur cette question du 5 juillet 1985). Le jeudi 19 décembre, à la réunion plénière du Conseil d'Administration consacrée en partie à l'élaboration définitive de ce règlement qui sera soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire des 18 et 19 avril 1986 (le Conseil d'Administration de la C.M.F. se réunissant au préalable le jeudi 17 avril après-midi).

Nouvelles fédérales

« L'Harmonie Départementale des Jeunes Musiciens Ardennais » a repris ses répétitions en vue du programme 1986 avec un effectif record de 73 musiciens appartenant aux mêmes sociétés qu'en 1984-1985, plus celle de Fumay dont le directeur, M. Auguste Masson, s'ajoute aux 7 chefs antérieurs.

Le programme, totalement renouvelé, comprend :

- « Marche du Sacre » de « Le Prophète » (Meyerbeer) ;
- une fantaisie sélectionnée sur l'opérette « De Vogelkoopman » (Zeller) ;
- « La Belle Hélène » (J. Offenbach) ;
- la 1^{re} suite du ballet de « Les Deux Pigeons » (A. Messager) ;
- « Weberiana » (A. Floris) ;
- « La Chasse » (J. Strauss) ;
- « Bella Bocca », polka (Waldteufel) ;
- « Amsterdam Harbour » (Kelly) ;
- « The Syncopated Clock » (L. Anderson) ;
- « Sones de Triunfo » marche (Masquilles-Singerling) ;
- « Hello Dolly » (J. Herman) ;
- « Majorettes-March » (R. Bourdin et P. Bonneau) ;
- « Highlights from Jonatan Livingstone Seagull » (N. Diamond) ;
- « Lovely Cab » ;
- « Marche lorraine » (I. Ganne).

Elle en donnera un premier aperçu l'après-midi du 23 février à Nouvion-sur-

Meuse (08) au cours d'une double prestation la juxtaposant à l'Harmonie Junior de la Région Est de la S.N.C.F.

D'ores et déjà, des concerts sont prévus à Givet, Mouzon et Carignan (dans cette ville, en ouverture du 66^e Congrès Fédéral Départemental, le samedi 31 mai en soirée).

A Nouzonville (08) elle participera au rassemblement régional organisé par l'O.R.C.C.A. le dimanche 4 mai 1986.

Le week-end de perfectionnement de batterie-fanfare aura lieu à Nouzonville les samedi 1^{er} mars (après-midi) et dimanche 2 mars (matin), avec, pour la 1^{re} fois, le concours de 3 spécialistes de la batterie-fanfare de la « Musique Principale des Troupes de Marine », ceux de la Batterie-Fanfare de la « Musique Principale de l'Armée de l'Air » étant indisponibles cette année.

Ardennes

Janvier à la Fédération Musicale des Ardennes

Le Conseil d'Administration de la F.M.A. s'est réuni le dimanche 26, pour étudier la situation financière de la F.M.A. et le recouvrement (encore incomplet) des cotisations 1986 :

— Se pencher sur le 67^e Congrès Départemental de Carignan du 1-6-1986, assuré désormais de la participation des A.S. Sainte-Cécile (messe et concert) et « Crescendo » (chorale) de Charleville-Mézières ; de la F. de Rocroi ; des B.-F. d'Attigny et de Douzy ; des H. de Bogny-sur-Meuse ; S.N.C.F. de Charleville-Mézières, Floing, Givet, Haybes-sur-Meuse ; Monthermé, Nouvions-sur-Meuse, Nouzonville, Rethel, Sedan, Vouziers et Warcq ;

— préparer le week-end de B.F. des 1 et 2/3 avec le concours des trois instructeurs de la Musique Principale des Troupes de Marine, avec « Louisiana » (G. Luypaerts), voire « Menuet » (J. Devogel) au programme d'étude ;

— Etudier les morceaux d'examens confédéraux de B.-F. ;

— se pencher sur le rassemblement régional du 4/5 à Nouzonville ; le Congrès National ; le projet raucourtois d'une demi-journée de concours de B.-F. le 16/6 ; une invitation luxembourgeoise à une adhésion ardennaise à un Groupement musical Luxembourg-Wallonie-Sarre et Palatinat-Lorraine.

L'H.D. des jeunes musiciens ardennais a déjà mis au point la moitié de son programme pour le demi-concert du 23/2 à Nouvion/Meuse, après l'orchestre junior de la Région Est de la S.N.C.F.

Deux Sainte-Cécile retardées se sont déroulées à Rimogne (exceptionnellement) et à Attigny, avec la Sainte-Barbe (comme chaque année (sucrière).

Les vœux traditionnels ont été présentés le premier par les B.-F. de Raucourt et d'Attigny ; le samedi 4, en salle des répétitions à Nouvion et Rethel ; le dimanche 5, en ville par les Harmonies de Carignan, Haybes et Fromelennes ; en mairie les 5 et 12 par les Harmonies de Givet, Deville, Monthermé et Fumay ; le 18, à son retour d'hôpital, par la Fanfare de Neufmanil, à

son chef de Batterie-Fanfare François supplantant le chef B. Copine, démissionnaire depuis juin 1985, pour raison de santé.

L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières a primé le 11 janvier, trente-huit solfégistes et vingt-sept instrumentistes. Les Harmonies des Deux-Vireux (60 exécutants, 22 solfégistes et 21 élèves-instrumentistes) le 12 ; de Floing le 15 ; de Revin le 19 (avant son concert de gala du 1^{er} février), de Charleville-Mézières, le 26 (avec, en vue, un déplacement de trois jours à Dülmen-R.F.A. en juillet) ont tenu leur Assemblée générale statutaire.

L'Harmonie de Haybes (comme six sociétés locales formant des jeunes) a bénéficié d'un don financier important, et, en plus, de la sonorisation complète d'une société locale se dissolvant.

Une nouvelle formation juvénile de quatorze exécutants de l'U.M. Nouzonnaise, dirigée par D. Dubois, a participé au premier forum des sociétés locales.

Les Batteries-Fanfaires « L'Avenir » de Vivier-au-Court et « la Vignoise » ont organisé un « loto » avec succès tandis que la première répétition commune, le 24, réunissait l'Harmonie Municipale de Givet et la Batterie-Fanfare des sapeurs-pompiers locaux dans « La Marche des Tirailleurs », « Le Téméraire », « La Fille du Régiment » et « Honneur à Givet » (de feu R. Carpentier).

Notules musicales du deuxième semestre 1985

• L'Harmonie de Fromelennes (du Colas) donna un concert sur le kiosque local avant d'interpréter à l'église, pour la Sainte-Cécile, « Hymne à la Nuit », « l'Etoile de Bethléem » (Noslon), « Marche religieuse » d'Alceste et « Honneur aux Basses » en présence du président Langenbach et du directeur Coppé, de l'H.M. de Givet.

• La ville de Givet (dont G. Coppé dirige à la fois le Conservatoire, la chorale Méhul et l'Harmonie) pourrait prochainement voir cette dernière épaulée par une (débutante) batterie-fanfare de cadets de sapeurs-pompiers travaillant en liaison avec elle.

Dès le 25-8, l'H.M. reprit du service à Chooz, et le 14 septembre, joua à la fête du Centre d'Entraînement Commando 9^e Zouaves, au Fort de Charlemont, interprétant évidemment « Les Africains », « Papa l'Arbi », « la Marche des Zouaves » et « Honneur à Givet », concurrence avec « Espana », « Béguine-Béguine »...

A la Sainte-Cécile, elle interpréta l'ouverture de « Joseph » (Méhul, enfant de Givet), le « Prélude n° 8 » et « l'Aria » (de J.-S. Bach) et « Finlandia » (de Sibélius) en présence du président fédéral J. Pihet, qui remit les médailles et diplômes décernés au Congrès de Haybes, mais conservés spécialement pour cette journée mémorable, notamment à 3 vétérans (dont le clairon Desesquelle, s'arrêtant pour des raisons de santé).

• L'Harmonie des Deux-Vireux (de Grosjean) a eu la tristesse d'inhumer un de ses plus anciens clarinettes pour sa Sainte-Cécile, ce qui fit que des aubades

traditionnelles eurent lieu non dans le centre de la ville, mais dans un quartier périphérique et en Belgique d'où lui viennent plusieurs piliers.

En septembre, pour ses 60 musiciens et 50 élèves, elle avait procédé originalement à la collecte des cotisations de membres honoraires, sur un char décoré, un samedi à Vireux-Wallerand, le suivant à Vireux-Molhain, les deux Vireux n'étant séparés que par la Meuse.

• M. Joseph Hodister, trésorier, a été élu président de l'Harmonie de Haybes-sur-Meuse en remplacement de M. Bourgeois, trop pris professionnellement.

La messe de Sainte-Cécile, en présence de la secrétaire fédérale F. Harbulot comprit « Marche des Ruines d'Athènes », « Song for Lilian » (Adriessen), « Symphonie pour Musique Militaire » (Gossec), « Adagio » (Bach) et « Amsterdam Harbour » (Kelly). La traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts eut lieu le lendemain du repas tandis que 12 nouveaux solfégistes se sont ajoutés aux 28 antérieurs et les élèves instrumentistes (dir. : M. Héhon).

• L'Harmonie Municipale de Fumay (dir. : A. Masson) a interprété « Cusset-City », la berceuse de « Jocelyn », « l'Ave Maria » (Schubert), « l'Ave Verum » (de Mozart, pour un quatuor de clarinettes seul) et « Clairon 2000 » à sa Sainte-Cécile au repas de laquelle des duos de trompettistes et un orchestre champêtre issu de l'harmonie (qui compte 45 solfégistes — dont 8 nouveaux — et 63 instrumentistes) se sont fait entendre.

• L'Union musicale révinoise (dir. : A. Masson) exécuta « Judex », la méditation de « Thais », « l'Hiver » (Vivaldi), « Pump de Circonstance » entre les chants de la chorale paroissiale N.-D. de Revin, dirigée par l'ancien directeur de l'U.M.N. J. Balay (le repas étant reporté, faute de salle, à une date ultérieure).

• L'H.M. de Montherme (dir. : L. Yol) qui possède en Henri Fellot un saxe-baryton de 83 années (dont plusieurs en cabarets parisiens et 20 à Monthermé) a renforcé, le 8-9, la Fanfare de Neufmanil (dir. : B. Copine) à la fête patronale où son sous-chef, Pascal Dumont, a brillé dans « Trumpet Voluntary » à la trompette piccolo. La messe de Sainte-Cécile de Monthermé comprit notamment « Marche solennelle » et le « Larghetto » de « Le Messie » (de Haendel), « Marche du Roi Jean » (Coiteux) et « Clairon 2000 ».

• A Levrézy, en septembre, « Les Amis Réunis » de Bogny-sur-Meuse, ont donné leur 60^e concert de quartier de leur ville (fusionnée) par temps superbe, mais le soir de leur Sainte-Cécile, c'est en auto et en délégation qu'ils durent aller s'incliner sur la tombe de leur trésorier Ortega (mort peu avant) tant il pleuvait.

• A Rocroi (dir. : Robot), où le concert de la fête d'août avait été originalement donné dans le chœur de l'église, après la messe et les aubades traditionnelles, le chef reçut un cadeau (ce qui avait été aussi le cas à Givet) à la Sainte-Cécile.

• L'Union Musicale Nouzonnaise (dir. : J. Pihet) a reçu en retour, le 19 octobre, l'H.M. de Givet. Von Suppé (Cavalerie légère), Waldteufel (España, Bella Bocca), Verdi (Aida) en 1^{re} partie ; Van Leuden

(Guards 150), V. Scotto (Violettes Impériales), Beck (Dancing Card), J. Darling (Jam Session Story) en 2^e partie fermèrent l'ossature du programme encadré par « La Marche du Souvenir » (de R. Cardon) et « Honneur à Givet » (de R. Carpentier), avec « Train de Plaisir » comme bis, la chorale Méhul occupant brillamment l'entracte.

Le lendemain de cet événement, pour la fête patronale, l'U.M.N. a présenté son programme classique dirigé par J. Pihet, sa partie moderne dirigée par M. Gallerin et sa conclusion fanfariste animée par D. Dubois.

Si le concert de Sainte-Cécile n'a pu avoir lieu vu le temps, la messe a bien eu lieu avec « Forgotten Dreams » (L. Anderson), « O Jésus, que ma joie demeure ! », « Pavane pour une infante défunte » et « Mademoiselle » (Luypaerts), ainsi que le repas amical animé par de multiples sketches pour le plaisir des autorités et de la secrétaire fédérale, avec la présentation du nouvel « Ensemble de variété ».

• A la Sainte-Cécile de « La Fanfare de Neufmanil », l'administrateur Gallerin a remis des médailles dont celle de 15 ans de direction au chef B. Copine et 3 de 15 ans de service de la F.M.A., sur le parvis même de l'église, au sortir de l'office.

• M. Jean Beauregard ayant pris sa retraite de Directeur de l'École Nationale de Musique de Charleville-Mézières, c'est un Roumain d'origine, naturalisé français M. Dam Mercureani, qui en a pris la direction ainsi que de celle de l'harmonie municipale, où il est secondé par MM. Cocu (harmonie) et Vandenbroucke (batterie-fanfare).

La Sainte-Cécile débuta l'après-midi par l'inauguration officielle de la plaque dédiée à Fernand Guillaume, ancien directeur de l'Harmonie de Mézières, puis 1^{er} directeur de l'Harmonie municipale fusionnée de Charleville-Mézières, plaque apposée sur le mur extérieur de la salle des répétitions, boulevard Gambetta, en présence de la secrétaire fédérale F. Harbulot.

La messe de Sainte-Cécile eut lieu le samedi 9 novembre avec « Prière pour la Reine Marie », de Purcell (par un ensemble de cuivres), 2 imitations de Bach (pour vibraphone et xylophone), 3 pièces de Haendel pour trompettes et une « Symphonie » de Bach, la batterie-fanfare concluant par « Mini-Show », « Pepita » et « Minauderie ».

• L'H.S.N.C.F. de Charleville-Mézières a donné « Cortège triomphal » et « Marche héroïque du Roi Jean » (Coiteux), « Panis Angelicum » (Franck), « Marche religieuse » d'« Alceste » de Gluck pour la messe officielle de la Libération des Ardennes célébrée à la Basilique de Mézières en présence de Mme E. Avice, secrétaire d'Etat aux Armées.

Devant J. Pihet, pour sa messe de Sainte-Cécile, elle exécuta « Ad Gloriam » (Baerenmacker), « Greens-leaves » (J.C. Smith), « Ave Maria » (Schubert) et le final de « Watermusic » (Haendel). Pour 1986, cette société compte 44 élèves de solfège (dont 14 nouveaux) et 28 d'instrument.

• L'Association Symphonique Sainte-Cécile de Charleville-Mézières compte une trentaine d'exécutants maintenant pourvus

de vestes de concert. Ses animateurs, Mme Coupaye (directrice) et son époux possèdent au chef-lieu, à Renwez, à Aubigny-les-Pothées, à Rocquigny, des plaques d'élèves et leur flûtiste Guiny 15 joueurs de flûte traversière en cours de formation.

A l'issue de leur messe de Sainte-Cécile, en présence du président Pihet, elle interpréta « hymne des Prêtresses » (Gluck), l'Intermezzo de « Cavalleria Rusticana », « l'Andante religioso » (de Filippucci), les chœurs et la marche de « Judas Macchabée ».

• La chorale « Crescendo » a participé à la création d'un album de 2 disques réalisés par des chorales ardennaises (dont elle est la seule fédérée) en interprétant « Tant que vivray » (C. Marot et C. de Sermisy), « O Jesu Christe » (Van Berchem), « Il peut pleuvoir » (J. Brel) et « Ah que nos pères étaient heureux ! » (anonyme). Elle eut l'honneur de se voir présenter ce disque sur FR3 et donna concert un autre jour en l'église de Warcq avec l'harmonie locale, interprétant 3 chorals de « La Passion selon Saint-Mathieu » (J.S. Bach), le directeur des deux sociétés étant P. Chartogne aux musiciens duquel le président Pihet remit des médailles.

• Remis en selle le 29 août à la fête de Dom-le-Mesnil, « l'Indépendant » (dir. : C. Hugot) de Nouvion-sur-Meuse a distribué ses prix 1985 le samedi 19 octobre à 11 solfégistes et 9 instrumentistes, 2 filles et 7 garçons recevant en outre le diplôme d'honneur de l'U.A.I.C.F. Sa Sainte-Cécile du 24-11 a été marquée par l'interprétation de « Soir de Hollande », « Hymne à la Nuit », « Flambée divine » et « Rosendaël (Van Dyck) et la remise de 13 médailles d'honneur d'Etat des sociétés musicales et chorales.

• Après une soirée moules-frites intersociétaires, la B.F. « l'Avenir » de Vivier-au-Court (dir. : J.C. Thiéry), a marqué sa Sainte-Cécile par un défilé, un dépôt de gerbe et une messe le matin, et une grande fête (batterie, majorettes, gymnastique) en salle, devant plus de 450 personnes l'après-midi. Un cours de solfège, chaque lundi, perfectionne les fanfaristes.

• L'H.M. de Vivier-au-Court, dirigée par Mlle A. Lefebvre, a exécuté « Minauderie », « Elégie », « Largo », « C'est si bon », « Concerto pour une voix » pour la fête patronale. Et le président Dutertre, qui n'avait jamais désespéré de la résurrection de sa chère société a eu l'honneur de l'emmener fêter Sainte-Cécile 1985.

• L'H.M. de Floing, dirigée par la même directrice, a été de service pour l'inauguration du marché hebdomadaire dominical et pour la fête patronale.

• La Batterie-Fanfare « La Vrignoise » a défilé et assisté à la messe le matin pour se retrouver l'après-midi pour un bon et copieux goûter (dir. : J.P. Cocu).

• L'H.M. de Sedan (dir. : R. Demay) a interprété pour sa Sainte-Cécile le 1^{er} mouvement de « la Symphonie inachevée », l'adagio de « la Sonate Pathétique » (Beethoven), l'intermezzo de « l'Arlésienne » et « la Marche du Sacre », du « Prophète » (Meyerbeer).

• La B.F. de Raucourt (dir. : R. Guéchy) aligne déjà 15 clairons, 6 trompettes de

Cmf



cavalerie, 3 cors de chasse et 11 percussionnistes.

• La B.F. de Douzy a fêté Sainte-Delphine pour ses majorettes en même temps que Sainte-Cécile (le jeune trompettiste de l'école de Floing et de P. Cocu se mettant en valeur à l'office). Au cours du vin d'honneur et de la soirée de 180 convives, les 26 musiciens reçurent une récompense représentant un petit drapeau de la société, ainsi que 7 instruments tout neufs.

• Après une messe marquée par « Entrée solennelle » (Stellian), le 5^e morceau de « Messe de notre temps », « Hymne à la Nuit », « la Marche d'Aïda » jouée par trompettes et trombones, le matin, sous la direction de M. Hodier, musiciens et parents de « La Mouzonnaise » se retrouvèrent l'après-midi pour un lunch au cours duquel la présidente, Mme Adnet, remit leur diplôme aux lauréats F.M.A. de juin.

• Avec leurs amis haybois et margutien, « Les Enfants d'Yvois » de Carignan dirigés par F. Harbulot (à qui le président Pihet remit une superbe gerbe de fleurs) ont interprété « Da Pacem Domine » (M. Franck), « Song for Lilian », « Andante Religiosi » (Lori) et « Captate Domino » (Pitoni) avant de grouper autour d'eux, au repas, maints édiles, épouses, parents et transporteurs bénévoles.

• « La Fraternelle » de Margut (dir. : M. Thiry) a reçu l'appoint précieux d'un quatuor de trombones du Conservatoire de Reims (amené par J.P. Lachaise, fils du Président) pour sa messe de Sainte-Cécile du 24 novembre où elle joua « Da Pacem » et « Souvenir ».

• « Les Echos de l'Argonne » (dir. : Marteau), de Grandpré, ont participé en août à la renaissance du souvenir de la mort, le 27-10-1918, d'un capitaine d'aviation américain abattu en combat aérien, souvenir tombé en désuétude depuis un tiers de siècle. Leur Sainte-Cécile s'est, traditionnellement, joutée à la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers locaux.

• L'H.M. de Challerange et la Fanfare « L'Avenir Monthoisien » (dir. : N. Lacroix), toujours groupés, ont fêté Sainte-Cécile ensemble le 17-11 avec « Marche de la Garde Consulaire à Marengo », « Trumpet Voluntary », « Hymne à la Nuit » et « Le Tram ».

• L'H.M. de Vouziers (dir. : Marc Duval) a alterné marches françaises et américaines, morceaux nouvelle vague et disco-style pour sa fête patronale. Son école de

musique compte 68 solfégistes en 10 cours (dont 18 débutants) et 43 élèves-instrumentistes.

Pour sa Sainte-Cécile, elle a organisé un bal le 23, un concert le 24, une messe, un repas pour les musiciens et un goûter pour les élèves.

350 personnes ont assisté au concert à la 1^{re} partie classique (« Chant hindou » de R. K., « L'Italienne à Alger », « L'Enclume ») puis à la 2^e partie plus rythmée (défilé sur des thèmes de « Carmen », « The Blues », « Gloria Alleluia »). A l'entracte, 50 chanteurs et 15 jeunes instrumentistes de l'école de musique ont exécuté un chant d'ensemble (« Ethiopie ») tandis que le secrétaire-adjoint Lacroix remit une médaille de 40 ans au musicien Marcel Baudier, absent à Haybes, une médaille pour services rendus à Mme S. Demazet et les diplômés de la F.M.A. aux nombreux lauréats des examens fédéraux 1985.

• Conformément à la tradition sucrière, « Le Réveil » d'Attigny ne fêtera sa sainte patronne que cet hiver.

• De 118 élèves, l'Ecole de Musique de Rethel (dir. : M. Duval) est passée à 136 (record : 85 solfégistes, 39 élèves-instrumentistes et 12 futurs-fanfariastes) confiés au chef et à 5 moniteurs. La messe de Sainte-Cécile a été marquée par la première présentation en public des nouvelles tenues offertes par la municipalité locale et l'exécution du « Te Deum » (M.A. Charpentier), « Ave Maria » (Gounod), « Hymne à la Musique » (S. Lancel) et « Marche du Sacre » du « Prophète ».

• Faute d'informations, quelques sociétés ne sont pas mentionnées, et les compositeurs très connus n'ont pas été cités.

Languedoc

Gard

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

Sainte-Cécile

Le dimanche 15 décembre 1985, la Philharmonique Cigaloise, son Ecole de musique, la Chorale de l'Espérance fêtaient la Sainte-Cécile avec un peu de retard mais brillamment.

L'ouverture de cette fête a commencé à 10 h 30 par une messe en musique en l'Eglise de Saint-Hippolyte du Fort. L'assistance a été accueillie par les élèves de l'Ecole de musique par un extrait du Te Deum de M.A. Charpentier. Le processionnel d'entrée a été accompagné de Trumpet Voluntary (Purcell-Tiemersma), par la musique. Après le mot d'accueil de M. le Curé, les musiciens, la chorale, l'assemblée entonnèrent ensemble un hymne à Sainte-Cécile sur une mélodie du XVI^e siècle. Puis la cérémonie se déroula selon le programme suivant : Kyrie, de la petite messe de Léo Délibes (à 2 voix, chorale) Latin. Tristesse de F. Chopin. Argt R. Martin (musique). Alleluia dit de Taïze musique folk anglais, texte, argt P. Damon (trompettes et chorale). Sanctus de J.P. Lécot en latin, trompettes et chorale à 2 voix.

A l'offertoire : un Monde Meilleur sur un motif de la symphonie (9^e) dite « Du Nouveau Monde » de Dvorak, à 3 voix, chorale accompagnée par la classe de clarinette de l'Ecole de musique. Suivirent : Christ est venu, F. Geissier, M. Wackenheim (Choral à 2 voix). Notre Père (d'après Rimsky Korsakov, choral à 2 voix). Agneau de Dieu, de P. Kaelin, sur le negro spiritual « Tis me o Lord » (choral). La communion fut soutenue par : Marche Religieuse de la Flûte enchantée de Mozart (musique). Le Concerto Brandebougeois n° 5 (J.S. Bach) (Ecole de Musique). Le Chant final « Chant Triomphal » de Altenbourg, exécuté par l'ensemble des musiciens, élèves et choristes souleva l'assistance et l'église, pleine comme aux grands jours de fêtes retentit de frénétiques applaudissements. Avant la sortie, la Marche n° 1 de Beethoven retint encore l'assemblée.

En quittant l'Eglise, la Philharmonie fit le « Tour de ville » entraînant les invités au repas en commun servi à la salle de l'Espérance où tous passèrent une joyeuse après-midi.

A la suite de cette fête, les compliments arrivèrent de toutes parts ce qui encourage les exécutants à persévérer dans la voie ouverte devant eux.

Hérault

Union Musicale de Lansargues

L'activité de l'Union Musicale de Lansargues durant l'année 1985 fut des plus riches.

LE PREMIER MAI

Concert sur la « Place Saint-Jean » pendant l'apéritif fraternel offert à la population par la municipalité.

Au programme :

- Spearmint, marche de Turine ;
- Les Roses d'Isphahan, ouverture de Labole ;
- Le rendez-vous de chasse de Rossini ;
- Santiago ;
- Valse espagnole de Corbin ;
- Francisco Alegre, paso doble de Quiroga.

La chorale du 3^e age « Les Viredons » participait à ce concert dirigé par notre Chef Jean Castan.

SAMEDI 11 MAI

L'Union Musicale offrait sa soirée annuelle à ses membres bienfaiteurs, honoraires et aux familles de ses musiciens. Au programme :

1) Chant lyrique par les élèves du Conservatoire de Sète. Directeur M. André Simien. Professeur Mme Gouzes. Au piano Mme Mouret.

II) Par l'Union Musicale dirigée par M. Jean Castan furent joués les morceaux suivants :

- Marche de nuit de F. Popy ;
- Cocorico ;
- Fantaisie de Louis Ganne ;
- Les deux cousins ;
- Polka pour deux trompettes de Bouchel avec comme solistes : MM. Simien et Pigasou ;
- La Périchole, fantaisie de J. Offenbach ;

— Le Rendez-vous de chasse de Rosini ;
— Santiago Valse Espagnole de Corbin, et
— en « bis » Francisco Alegre, paso doble de Quiroga.

Et pour terminer la soirée la « Compagnie Le Bateaubœuf » de Sète interpréta brillamment le 2^e acte de « La Dame de chez Maxim's » de G. Feydeau.

DIMANCHE 26 MAI

Troisième « Festival International de Musique » organisé par notre société l'Union Musicale, avec la participation de la Musikverein de Dossenheim. Le dimanche matin la musique allemande et l'Harmonie Municipale de La Grand-Combe animèrent brillamment l'apéritif concert pendant lequel eurent lieu les échanges officiels entre les Mairies de Dossenheim et de Lansargues, ainsi qu'entre les musiciens et les organisateurs.

L'après-midi, défilé par toutes les musiques jusqu'aux arènes, lieu du festival, en présence d'un jury composé de :

- M. Minair, Président des sociétés musicales du Gard ;
- M. Henri Estève, Président de l'Union Musicale de Lansargues ;
- MM. Gabaudan et Linon, vice-présidents des Sociétés musicales de l'Hérault.

Se sont produits :

I) La Musikverein de Dossenheim, Directeur P. Neureither.
Pot pourri des mélodies de Kaempfert. Pot pourri des grandes valse viennoises.

II) Réveil des Pescalunes, Directeur M. Roule. Fanfare joyeuse et la Bergère.

III) Harmonie Municipale de la Grand-Combe, Directeur J. Naro. Le Grenadier du Caucase. Offenbach à Paris.

IV) Danseuses et Fanfare de Pont-Saint-Esprit, Directeur M. Canavero. El Gato Montés. Brazilia Carnaval.

V) Harmonie « La jeune France » de Villeverac, Directeur M. Folcher. Les deux étoiles. En tournée avec les Compagnons de la Chanson.

VI) Réveil indépendant de Vauvert, Directeur F. Libra. La Boiteuse. Sans Peur.

VII) Pena et Majorettes de Saint-Gilles, Directeur M. Prioux. In the moon. La paloma.

Chaque société reçut un diplôme et une coupe avec les félicitations du jury. Quelques musiciens de l'Union Musicale furent décorés de la médaille de la fédération musicale du Midi :

- médaille bronze : Mme Françoise Linon pour plus de 10 ans d'activité ;
- médaille dorée : MM. Barre, Banal, Meironnen pour plus de 15 ans d'activité. (Médailles « Confédération Musicale de France ») ;
- médaille d'argent : MM. Roger Vitrolle, André Dezeuze pour plus de 20 ans d'activité ;
- médaille d'or : M. André Mayran pour plus de 30 ans d'activité ;
- médaille de vétéran : MM. Rachel Allègre, Amédée Pascual, Jules Vacher, Louis Riunaud, Ulysse Daumas.

M. Oskar Zimmerman, Président de la Musikverein de Dossenheim jumelée avec l'Union Musicale de Lansargues, reçut la médaille d'or de la fédération musicale du

Midi et M. Rudolf Neureither, Directeur de la musikverein de Dossenheim la médaille d'argent de la fédération musicale du Midi.

Les Sociétés réunies jouèrent ensemble, sous la direction de M. Meureither, Directeur de la Musique de Dossenheim « La Marseillaise », puis sous la baguette de M. Naro, Directeur de la musique municipale de La Grand-Combe l'Hymne National Allemand ; et pour clôturer ce brillant festival notre Chef Jean Castan dirigea le pas redoublé Paris-Belfort.

Le 18 juillet, en notre église, les Saints Andréens auxquels s'étaient joints estivaux et étrangers ont eu le privilège d'entendre Marcel Azzola, oscar mondial de l'accordéon et Lina Bossati, premier prix de piano du Conservatoire National de Musique de Paris. Sur son bel instrument Marcel Azzola, accompagné aux claviers par Lina Bossati a joué des œuvres populaires fort agréables, les plus célèbres mélodies de Jacques Brel, des pièces classiques telles que Toccata et Fugue en ré mineur de J.S. Bach, Toccata de Widor, etc. Le Maître m'a demandé de joindre l'orgue à l'accordéon pour l'interprétation d'un Choral de J.S. Bach et aussi d'accompagner le Largo de Haendel dont Lina Bossati a délicatement joué la mélodie au violon. Ce fut pour moi un honneur et un plaisir. Les nombreux auditeurs qui emplissaient l'église ont beaucoup apprécié les deux œuvres si j'en juge par la longueur et l'intensité de leurs ovations. Pour finir s'accompagnant elle-même aux claviers Lina Bossati nous a fait la surprise de chanter le célèbre Avé Maria écrit par Gounod à partir d'un prélude de Bach. Bref ! un concert électrique, une soirée exceptionnelle dont nous avons tous bien profité.

Le 5 août, Robert Thuillier à la flûte et Michel Lucquin à la contrebasse n'ont pas eu la satisfaction de rassembler beaucoup de monde. Un malencontreux orage (pas si méchant que ça !) a retenu chez eux bon nombre de mélomanes hésitants.

Domage ! car ces deux artistes avaient préparé leur programme musical tout spécialement pour le concert de Saint-André. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus chez ces deux interprètes de talent la virtuosité sans faille ou la musicalité. Les deux, à coup sûr ! Je souhaite qu'ils puissent revenir sous un ciel plus clément.

Je n'oublie pas, bien sûr, le concert du 30 juillet assuré par l'orchestre philharmonique de Saint-André dirigé par Henri Salvador. Les auditeurs ont apprécié. Le programme ? Un parcours musical allant des œuvres de J.B. Lulli à celles de F. Chopin. Ainsi furent exécutées des pages célèbres telles que le menuet du Bourgeois Gentilhomme de Lulli, trois pièces de Haendel des extraits d'Orphée de Gluck, le Così Fan Tutte et de la Flûte Enchantée de Mozart, la célèbre Truite de Schubert, une Ballade et une Mazurka de Chopin, et en interlude un solo de trompette (et orgue) joué par Pascal Pace (élève de M. Vernhet) dont nous avons remarqué la musicalité et le goût très sûr. Henri Salvador, le chef en pleine forme a très bien dirigé ses fidèles musiciens auxquels s'était joint Henri Raunier, trompettiste, libéré pour

quelques jours de ses obligations militaires... De quoi satisfaire le président Joseph Gabaudan qui tient beaucoup à ce que l'orchestre de Saint-André de Sangonis demeure une valeur sûre dans notre région.

Je suggère pour l'été prochain une reprise des meilleures pages du répertoire, un peu à la manière de Jacques Chancel qui présente parfois une sélection des plus beaux monuments de son Grand Echiquier.

Merci au président, au Chef, aux musiciens. Et parodiant un animateur de radio : à l'année prochaine si vous le voulez bien.

Hugues Lassalvy.

BEZIERS

Concert de la Lyre Biterroise

Dimanche 12 janvier 1986 La Doyenne des Sociétés Musicales Populaires La Lyre Biterroise de Béziers a donné son premier concert dans la salle des Abbés de Saint-Apodrodise avec la participation des Professeurs du Conservatoire de musique de Béziers en présence de 200 personnes. Nous avons noté la présence du représentant de M. G. Fontès, Conseiller Général et Maire de Béziers. La Fédération était représentée par M. R. Portes, Président Régional, M. L. Miechamp, Trésorier Général, M. A. Galy, Vice-Président de l'Hérault. C'est sous la direction de M. Jean Henric, Directeur et M. G. Ganidel, Sous-Directeur que le programme s'est déroulé, présenté par M. Minotte.

Nous avons entendu successivement :

1. Folkson march de V. Williams. 2. L'Or et l'Argent, valse de F. Lehár, dirigé par M. Ganidel. Ce morceau a été offert à la Lyre Biterroise par M. Jambert qui fut pendant de longues années membre de la Lyre. 3. 2^e suite de l'Arlésienne de G. Bizet, Pastorale, Intermezzo, Menuet, Farandole avec en solistes MM. Wrech, Boucard, Comombier, Arnaud Pelier. Un morceau moderne Rushes de J. Cower. Dans les Rues d'Antibes de S. Bechet et la marche de Radetzky de J. Strauss. Ce dernier morceau termina ce magnifique concert d'ouverture de la saison de la Lyre Biterroise qui devant les nombreux applaudissements offrit un bis à ses nombreux admirateurs. Il nous est agréable de remercier et féliciter M. Jean Henric qui par sa jeunesse apporte un sang nouveau à la Lyre Biterroise qui annonce que dans l'année 1986 des concerts exceptionnels sont prévus et sûrement un déplacement à l'Etranger.

Yves Nat un grand compositeur qui a honoré Béziers

Lors de la grande semaine musicale qui s'est déroulée dans les premiers jours de juillet 1961, à laquelle participèrent le Maître Pierre Sancier et la musique de la Garde Républicaine placée sous la direction de son chef le Commandant F. Brun, un important hommage fut rendu au grand pianiste et compositeur Yves Nat. A cet effet le théâtre municipal avait revêtu ses plus beaux atours, la scène et la « fosse » d'orchestre ayant été transformées en un magnifique jardin fleuri au milieu duquel se

Cmf



Promenade
à travers
nos régions

dressaient le buste et la main droite d'Yves Nat dus au talent de sculpteur de l'admirable épouse de notre illustre concitoyen. Ce buste ainsi que cette main se trouvent aujourd'hui dans la salle du Palais des Congrès qui porte son nom. En les contemplant nous ne pouvons manquer de l'évoquer tel que nous l'avons connu dans les dernières années avec cette mèche de cheveux qui lui tombait de l'arcade sourcil-lère gauche et que sa main droite relevait toujours d'un geste machinal. Yves Nat qui nous avait précédés dans cette école de musique située rue Relin et dirigée par Jean Alicot directeur de la Lyre Biterroise était né à Béziers en 1890 dans la rue Mazaran. En présence d'une délégation de la musique de la Garde Républicaine une plaque avait été apposée sur la façade de sa maison natale à l'issue de cette grande semaine musicale. La mère d'Yves Nat Jeanna Vacquie originaire de Baz, petit village de la Montagne Noire était une femme modeste fidèle à ses devoirs d'épouse et de mère, bonne et affectueuse de laquelle Yves Nat disait : « L'amour d'une mère tient chaud, c'est comme un scapulaire autour de son cou ». Quant à son père, natif de la Catalogne, il sera l'exemple d'une vie noble et généreuse pour Yves Nat. Encouragé par celui-ci qui tenait boutique de cordonnier en haut de la rue Canterelles et qui était également président de la Société mutuelle, la Colonie Espagnole, Yves Nat se passionne pour le piano et pour l'orgue qui révèlent aussitôt ses dons pour la musique et son interprétation. C'est dans le grenier de la maison de la rue Mazaran qu'Yves Nat prend ses premières leçons de musique. Il étudie le solfège et l'harmonie en découvrant Jean-Sébastien Bach avec l'organiste de la Cathédrale de Saint-Nazaire M. Roubaud. A sept ans il donne son premier concert à Béziers, il étonne par ses improvisations des maîtres comme Gabriel Fauré et Saint-Saëns venus dans notre cité pour les grandes représentations aux arènes auxquelles le mécène Castelbon de Beauhostes l'a présenté. Après de tels encouragements, Yves Nat part pour Toulouse afin de s'y perfectionner puis, avec Louis Diener entre au Conservatoire de Paris. Il va en sortir brillamment et poursuivre une carrière internationale qui lui permettra de connaître soit en duo, soit en soliste des musiciens tels Eugène Ysaie, Georges Enesco et Jacques Thibaud. D'autre part, il enseignera au Conservatoire national à partir de 1934 composant

des œuvres pour piano dont son admirable concerto des mélodies et cette grande fresque symphonique qu'est « l'Enfer ».

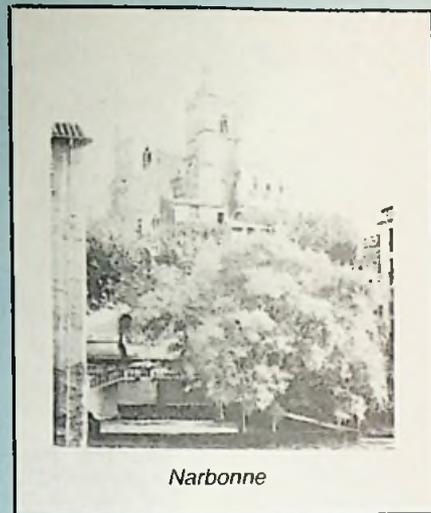
Il y aurait beaucoup à dire sur Yves Nat. Cependant nous ne pouvons ne citer son enregistrement des sonates de Beethoven, notamment la Pathétique celle dite au Clair de Lune et l'Appassionata ainsi que l'œuvre de piano de Chopin comme la sonate en si bémol mineur et la Barcarolle en fa dièse majeur qu'il nous dédicaca en nous disant l'espoir d'une prochaine et musicale rencontre à Béziers. Hélas cet espoir ne se réalisa pas car Yves Nat disparut en 1958 laissant dans sa ville natale et dans le monde entier le souvenir d'un grand pianiste et d'un délicat compositeur qui se plaisait à dire : « Il n'y a pas de musique légère ou lourde, mais seulement de la bonne musique ».

Alfred Sabes.

Fête de Sainte-Cécile

C'est sous la direction de M. Pierre Bouys, adjoint au Maire pour les Festivités, que s'est déroulée la Fête de la Sainte-Cécile 1985. Dès 10 heures : les Penas, Los Biterres, Les Camelous et la Pena Rouge et Or ont parcouru plusieurs artères de la ville. La Lyre Biterroise, sous la Direction, de M. J. Henric, était à la Cathédrale Saint-Nazaire, l'Estudiantina Biterroise (dirigée par M. Vidal à la Sainte-Famille). C'est dans les salons de l'Hôtel Dulac et sous la Présidence de MM. Bouys, adjoint au Maire, L. Miechamp de la Fédération Musicale de Languedoc-Roussillon, que M. R. Portes, Président Régional du Languedoc-Roussillon remit la médaille avec diplôme à plusieurs membres des Sociétés. Cette cérémonie se termina par un apéritif offert par la Municipalité.

L'après-midi, à 15 heures, avait lieu au Palais des Congrès, une manifestation musicale. Nous avons noté la présence de M. P. Bouys adjoint au Maire, représentant M. G. Fontès, maire de Béziers, M. R. Portes, Président Régional,



Narbonne

M. L. Miechamp, Trésorier général, M. Galy, vice-président de l'Hérault, zone B, M. Claude Linon, vice-président de la Fédération, M. Taillefer, vice-président de la Chambre de Commerce, M. F. Bras, vice-président des amis du Bel Canto. Par ses applaudissements, le public manifesta sa satisfaction pour ce concert qui dura trois heures. Le Conservatoire Municipal dont M. Fromentin est le Directeur fut à l'honneur avec la classe d'orchestre d'instruments à vent sous la direction de M. Cl. Linon qui interpréta : « Impression » de Bill Holcome. La pena La bienvenida se fit applaudir avec « Costa Del Sol » passodoble de John Darling. Sous la direction de M. Cl. Levy, la Cantarella et l'ensemble vocal de Pezenas interprétèrent : 4 chœurs de « Te Deum Deltingen » de Haendel avec Prat Francette, Azais Nicolas et Fornari Noël, pianistes, la classe de Hautbois (professeur M. Langlois) avec « Lied » de W. A. Mozart (avec Fages Bonnery accompagné au piano par M. Astruc). La classe de chant de M. Rouger (avec Mille Lemanager Marine accompagnée au piano par M. Astruc), chanta un extrait de « Véronique » et



un extrait des « Noces de Figaro » : « l'air de Chérubin ». La classe de clarinettes (professeur M. Pailhes) interpréta l'« Allegro » de Serge Mègre, la chorale Pic Trinite (sous la direction de M. l'Abbé Pénalba) « Régina Coeli » de Aichinger et « Au joli Bois je m'en vais » de Teisser. La classe de Guitare (professeur MM. Astruc et Bea Curro Savoy) interprète des compositions personnelles. Pour terminer ce magnifique concert les trois groupes de chorales (sous la Direction de Cl. Lévy) conclurent par la Cantate 147 de J.-B. Bach qui provoqua l'ovation du public. A la fin du concert il appartenait à M. P. Bouys, adjoint au Maire et au nom de la Municipalité de remercier tous les interprètes, en espérant que l'an prochain la Fête de la Sainte-Cécile soit encore plus belle. Au nom du Conseil Municipal il invita tous les participants à un vin d'honneur.

Décorations pour la fête de la Sainte-Cécile 1985.

ETOILE DU RAIL DE BEZIERS

Mlle Cathy Chavet, médaille de Bronze de la Fédération du Midi ; Mlle Anne Galey, Médaille de Bronze de la Fédération du Midi ; Mme Janine Cahuzac, Médaille de Bronze de la Fédération du Midi ; Mlle Céline Gavach, Médaille de Bronze de la Fédération du Midi.

PENA ROUGE ET OR DE BEZIERS

Mlle Evelynne Bouyer, Médaille de Bronze de la Fédération du Midi ; Mlle Christelle Palisser, Médaille de Bronze de la Fédération du Midi ; M. Didier Renut, Médaille de Bronze de la Fédération du Midi ; M. Paul Segond, Médaille de Bronze de la Fédération du Midi ; M. Franck Gadbin, Médaille de Bronze de la Fédération du Midi.

LA LYRE BITERROISE BEZIERS

M. Manuel Espinosa, Médaille de Bronze de la Fédération du Midi ; M. René Izard, Médaille de Bronze de la Confédération Musicale de France ; M. Jacques Galzy, Médaille de Bronze de la Confédération Musicale de France ; M. Jean Pringault, Médaille Argent, Confédération Musicale de France ; M. Marcel Cambon, Médaille Argent, Confédération Musicale de France ; Jean Pellier, Médaille Argent, Confédération Musicale de France ; M. Robert Ganidel, Médaille Chef Argent, Confédération Musicale de France.

LOS BITERRES BEZIERS

M. Yvan Baldo, Médaille de Bronze, Fédération du Midi ; M. William Freu, Médaille de Bronze, Fédération du Midi ; Mlle Yannick Saddier, Médaille de Bronze, Fédération du Midi ; M. Franck Riac, Médaille de Bronze, Fédération du Midi ; Mlle Catherine Baldo, Médaille de Bronze, Fédération Musicale du Midi ; Mlle Nathalie Sassier, Médaille de Bronze, Fédération Musicale du Midi.

BEDARIEUX

Fête de Sainte-Cécile

L'Harmonie Bédarienne et des Hauts Cantons s'est retrouvée à l'Eglise Saint-Alexandre, comme l'année précédente, ce dimanche 24 novembre pour fêter Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Au cours de la messe célébrée par le Père Maury, l'Harmonie participa à l'office dont elle rehaussa l'éclat en interprétant : à l'entrée, la Marche Religieuse d'Alceste de Gluck ; à l'offertoire, Grandiose ; à la communion l'Hymne à la Nuit de Rameau et à la sortie la Marche Triomphale de Lully. Ce dernier morceau se termina sous les applaudissements chaleureux des assistants montrant ainsi leur adhésion aux félicitations et remerciements que venait d'adresser le Père Pinel, curé de la paroisse de Bédarieux.

Un excellent repas fut ensuite servi au foyer de la M.J.C. sous la présidence de M. André Galy représentant la Fédération des Sociétés Musicales ; M. Deleage représentant M. Antoine Martinez, Maire de Bédarieux empêché, et M. Galut président de la M.J.C.

Dans une brève allocution M. Albert Galtier, président de l'Harmonie excusa tout d'abord M. Guiraud Caladou, directeur de l'Ecole Municipale de la Musique retenu pour une raison familiale grave et fit part des contacts pris avec lui pour assurer en commun la formation de musiciens d'Harmonie garantissant ainsi l'avenir de notre Société. Il constata les progrès réalisés par l'ensemble des musiciens aussi bien à l'Harmonie qu'à son groupe animation « Péna Bédarieux » et remercia la Municipalité pour son aide financière, aide si importante pour le progrès et le bon fonctionnement de la Société.

En quelques mots, M. Deleage félicita les musiciens et les assura du soutien de la Municipalité.

Sous la présidence de M. Galy il fut ensuite procédé à la remise des récompenses : ont été attribuées ; médailles de Bronze de la Fédération Musicale du Midi ; Rouger Jean-Pierre, Bousquet Frédéric, Ribeiro Philippe, Fragas Santiago. Médaille d'Argent de la Confédération Musicale de France : MM. Bru Henri et Marchal Marcel.

Cette journée dont chacun gardera un profond souvenir ne fut pourtant qu'un débat puisque la célébration de la Sainte-Cécile se poursuivra par un Concert public et gratuit le samedi 14 décembre à 17 heures, à la Salle Polyvalente de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Lorraine

SOMME-DIEUE

Société de Musique « La Lyre de la Dieue »

Les musiciens de La Lyre de la Dieue fêtaient eux aussi la Sainte-Cécile le 24 novembre dernier.

Sous la direction de M. Robert Bonne, elle participait à l'Office religieux donné en l'église de Sommedieue. Puis, elle offrait un Concert très apprécié à la Résidence, devant un public émerveillé, en présence de plusieurs personnalités, dont MM. les Maires de Sommedieue, Dieue, et M. le Conseiller Général, Maire, de Verdun.

A l'issue de ce Concert, trois jeunes se voyaient remettre plaquette, et médaille junior, à la grande satisfaction du public qui

manifestait son encouragement aux jeunes musiciens.

M. le Maire, remercia la Société pour sa belle prestation, tout en accentuant sur les progrès réalisés depuis quelque temps.

Conviés au vin d'honneur offert par la Société, les musiciens se retrouvèrent ensuite au repas amical, préparé par quelques membres et familles de l'Harmonie.

Une très belle soirée, dont se souviendront jeunes et moins jeunes. Bravo M. Bonne.

Moselle

FORBACH

L'Harmonie Municipale fêta sa Sainte-Cécile le 24 novembre dernier

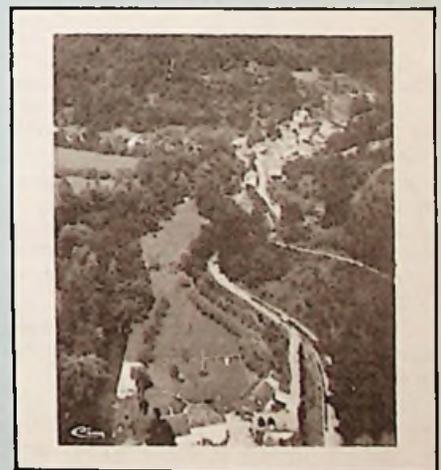
Après sa participation à l'Office Religieux donné en son honneur elle rassemblait tous ses membres dans les salons de l'Hôtel de Ville, pour y recevoir, médailles et diplômes, et participer au traditionnel Banquet. Après les discours d'usage par les Elus locaux, une trentaine de musiciens, allant des Juniors aux Vétérans, se voyaient remettre les distinctions méritées des mains de M. le Maire, Conseiller Général, du Directeur de l'Harmonie, et de M. Boitel, Président Artistique de la Fédération de la Région Lorraine.

De chaleureux applaudissements récompensèrent les récipiendaires.

Le Président de l'Amicale des Musiciens de l'Harmonie, M. Lerch, remercia successivement M. Rémy Koch, qui, après de nombreuses années passées à la tête de l'Harmonie, venait de passer la baguette à M. Norbert Fusenig, puis, félicita Mlle Simone Philippe, Secrétaire de l'Amicale, et qui néanmoins n'a cessé de remplir ses fonctions.

M. Nicolas Geibel fut également très honoré pour les services rendus à l'Amicale, et sa fonction de porte-drapeau de l'Harmonie.

Durant le repas, de petits groupes s'installèrent avec leurs instruments, afin de créer l'ambiance musicale de circonstance. Tard dans la soirée, après avoir évoqué, des souvenirs de sorties, des idées de programmes, etc., chacun se séparait en pensant à l'année prochaine.



Castel-d'Alen (Ariège)

Cmf



Midi-Pyrénées

Haute-Garonne

AUTERIVE

Dimanche 1^{er} décembre 1985, l'Union Musicale Auterivaine fêtait Sainte-Cécile en l'église Saint-Paul

Pendant l'office et sous la direction de M. René Fourio sont exécutés les morceaux suivants : « Entrée Solennelle » (Marche Triomphale) de R. Coiteux ; « Adagio » de T. Albinoni ; « Messidor » (Prélude de A. Bruneau) ; « Haendel Ceremonial » (n° 5 Final de Watermusic) de J.F. Haendel.

A 12 heures place de l'Hôtel de Ville sous la direction de André Laurent, la batterie-fanfare de l'Union Musicale Auterivaine a interprété « Rouge et Bleu » (Marche de A. Moncelle) ; « Marche des Allobroges » de M. Viot.

Ensuite à la salle d'honneur de la mairie avait lieu une très sympathique réception à laquelle participaient MM. Houteer, député, Sagné, maire d'Auterive, Bernes, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne, Planté capitaine Chef de Musique de la 44^e division militaire, René Fourio, Directeur, Laurent, Chef de la batterie fanfare, Marty, Président de l'Union Musicale Auterivaine, tous les membres et amis de la société.

Durant cette manifestation Jean Fourio, Président honoraire de l'Union Musicale Auterivaine fut décoré par M. Roger Bernes de la médaille de Vétéran avec Palme.

A l'issue de cette réunion André Sagne, Maire d'Auterive, remettait le diplôme de citoyen d'honneur de la ville d'Auterive à MM. Marty, Président de l'Union Musicale Auterivaine, Stival, Accordéoniste et Comminges, Trompettiste.

C'est après la remise des diplômes aux élèves des examens fédéraux que fut servi un vin d'honneur.

La journée se clôturait par un repas qui réunissait cent dix convives, toujours sous le signe de l'amitié et de la bonne ambiance.

L.M.

Nord - Pas-de-Calais

Pas-de-Calais

ABLAIN-SAINT-NAZAIRE

Une année exceptionnelle

Si septembre 83 marqua un nouveau départ pour l'Harmonie, si 1984 fut une excellente année, 1985 restera marquée d'une pierre blanche dans nos annales. L'année débuta par un bal de printemps qui fit salle comble. Mais depuis une année, on se remuait car la grande idée, un peu folle au premier abord, s'était ancrée dans les esprits : organiser un festival de Musique à Ablain, le projet longtemps mûri prenait peu à peu forme et la date en fut fixée. Le 19 mai arriva, gris, pluvieux le matin. Nos espoirs allaient-ils être mis à bas par un ciel inclément ? Bien des cheveux blanchirent ce matin-là mais vers 13 heures, le temps se leva et l'on vit une harmonie entière frotter plus de six cents chaises, le sourire aux lèvres ! Six Harmonies voulurent bien nous apporter leur concours.

Parties de divers points du village, à différents moments, les Harmonies de Liévin, Bully-les-Mines, Noyelles-Godault, Souchez et Angres convergèrent vers la place, entraînant derrière elles toute la population. Un timide rayon de soleil daigna percer et sur deux podiums, tour à tour, quatre cents musiciens jouèrent de tout leur cœur en présence de deux députés, plusieurs conseillers régionaux, et généraux, des maires du canton, des représentants de la Fédération et d'une foule évaluée à douze cents personnes. L'Harmonie de Saint-Omer, arrivée avec un soleil radieux, clôtura le festival par un magnifique concert. La foule, enchantée applaudit longuement et la presse régionale se fit largement l'écho de cette belle manifestation où la Musique fut reine. Les organisateurs trouvèrent leur récompense dans cette belle réussite.

Inutile de préciser la somme d'efforts, de démarches, d'espoirs, de déceptions, de risques financiers que cela représente. Comme à l'habitude, tout baigna dans l'huile tant l'organisation fut parfaite. Avec la foi qui l'anime, l'Harmonie est capable de réaliser presque l'impossible !

Tout l'hiver, l'Harmonie travaille, répète et prépare son concert de la ducasse, manifestation gratuite qu'aucun Ablainois ne voudrait manquer. Sous la baguette de son Directeur M. Léon Lherbier, elle interpréta « Exoriles », de Devogel, la difficile ouverture d'« Oberon » de Neber, « Cavalerie légère » de Suppé, « la Damnation de Faust » de Berlioz, « Porgy and Bells » de Gershwin, « Saxibérénade » de Scharz, « A Trimpeler's Lullaby » de Anderson, « Exodus » de Gold, le tout couronné par le très brillant défilé de la Garde Républicaine. Le public très gâté se retira enchanté. Dès septembre, il fallut penser aux fêtes de fin d'année, moment le plus chargé de la saison. L'Harmonie était conviée à Notre-Dame de Lorette pour assurer la partie musicale de la veillée aux Morts du 10 novembre. Dans cette froide nuit d'automne, sur ce plateau où dorment des milliers de héros, les notes graves

s'élevèrent et réchauffèrent nos cœurs, nous aidant un peu plus à comprendre l'horreur des guerres. La semaine suivante, changement de rythme, l'Harmonie présentait sa septième kermesse de la Bière, entreprise fabuleuse par son ampleur. En ce 16 novembre, Platini et les coqs jouaient, à la même heure, leur qualification pour le Mexique. Malgré cette concurrence sportive, nous fîmes salle comble et l'on assista alors à un spectacle unique. Au milieu des choucroutes et des Bocks, l'on vit quatre cents personnes entonner une vibrante « Marseillaise », à l'annonce de la victoire de nos couleurs. Communion du sport et de la Musique élevant l'Homme vers le Beau et le Bien ! Passant très vite sur le banquet et la messe de sainte Cécile, nous arrivâmes à l'audition des Jeunes en décembre. Elle nous permit de mesurer les progrès constants de notre jeune phalange. Il faut dire que nous possédons une excellente Ecole de Musique. Les examens fédéraux et confédéraux nous apportent bien des satisfactions. Un groupe de professeurs très compétents et dévoués n'hésite pas à suivre les instructions de la Confédération. Tout le bénéfice d'ailleurs va aux élèves car en dehors de nos cinq participants à l'Orchestre Régional Cadets Nord/Pas-de-Calais, trois élèves fréquentent les Conservatoires de Lille et de Douai. Ils le doivent à leurs professeurs qui se dévouent sans compter, sans rechercher la gloire et veulent uniquement élever le niveau de la Musique à Ablain.

Sur le vu et sur ce que nous entendons, ils y parviennent : l'Harmonie progresse, un flot de Jeunes apporte sans cesse du sang nouveau. C'est tout à l'honneur du Directeur, M. Léon Lherbier, et du dévoué Président, M. Roger Flouret : leur société peut soutenir actuellement de très flatteuses comparaisons.

Oui, 1985 fut pour l'Harmonie Municipale d'Ablain-Saint-Nazaire, une très grande année.

Basse-Normandie

Calvados

CAEN

La Fanfare l'Alerte S.N.C.F. a fêté son soixantième anniversaire, en même temps que la Sainte-Cécile, le dimanche 24 novembre 1985, en l'église de la Maladrerie, à Caen.

Après la messe en musique, M. Cardineau, Maire Adjoint, et M. Jossein, Chef de Gare principal et Président de la Fanfare, ont remis diplômes et médailles.

Diplôme de l'union artistique et intellectuelle des Cheminots Français à M. Letellier Jean-Pierre pour 10 années de musique et médaille d'or à M. Firmin André, Secrétaire pour 36 années de présence.

Diplôme et Médaille de Bronze de la Confédération Musicale de France pour M. Gaillard Michel, 20 années de Musique.

Diplôme et Médaille d'Argent pour M. Champin Pierre, pour 39 années de musique.



Diplôme d'honneur de la Fédération Musicale de Basse-Normandie, avec étoile, pour plus de 10 années de Musique à MM. Oger Jean-Yves et Potier Eric.

Diplôme et Médaille d'Argent pour 27 années de musique à MM. Lefrançois Jean-Marie et Avoine Jean-Marie.

Diplôme et Médaille d'Or à M. Firmin André, déjà cité.

Cette sympathique réunion amicale fut aussi l'occasion pour le Doyen, M. Hays Roger, qui participa à la fondation de l'Alerte en 1925, alors qu'il avait 13 ans, de raconter quelques souvenirs de cette époque : les premières répétitions dans les bains douches du vieux lavoir, à l'emplacement de l'actuelle gendarmerie, rue Daniel-Huet.

Pour terminer cette réunion très agréable, les musiciens de l'Alerte ont offert le verre de l'amitié aux nombreuses personnes venues les encourager, mais aussi les ont régalingées d'une aubade dans leur spécialité, une musique de brasserie bavaoise, qui a été très appréciée.

L'Alerte S.N.C.F. de Caen se compose d'une section batterie et d'une section harmonie. Elle est en mesure de présenter un éventail de morceaux choisis (pas redoublés, fantaisies, air musique champêtre et de brasserie) qui contribue au succès qu'elle remporte.

Deux fois par semaine, les musiciens, sous la direction de leurs chefs, enrichissent leur répertoire.

Les cours de solfège et d'instrument dispensés bénévolement par des instructeurs qualifiés maintiennent un bon niveau musical au sein de la formation, éduquent et forment de jeunes élèves, offrant un loisir et un enrichissement culturel.

Quinze à vingt sorties annuelles à la demande des Collectivités locales de la banlieue de Caen mobilisent l'effectif complet. Sans négliger les activités intérieures de la Société, réunions statutaires, commémorations officielles de la S.N.C.F., comités de quartiers de la Ville de Caen, voire même de la Municipalité.

Président de la Société, le Chef de Gare principal assure, avec son adjoint, la coordination souple et compréhensive des actions à entreprendre.

Mais c'est surtout à l'équipe techniquement responsable, qu'il convient de rendre hommage.

Le Directeur, M. Roulland André et son adjoint, M. Lefrançois Jean-Marie, Chef de Musique, M. Firmin André, Secrétaire, et M. Lebas Roger, Trésorier.

Parents, voulez-vous que vos enfants apprennent la musique ? L'Alerte S.N.C.F. vous offre cette possibilité grâce à ses cours gratuits. Musiciens, vous désirez venir renforcer les rangs de la Société ? vous serez cordialement accueillis.

Inscriptions chez M. Firmin André, 4, rue Jules-Grisez, 14000 Caen, tél. : 31-74-68-96, ou chez M. Roulland André, 2, rue de l'Orne, 14460 Colombelles, tél. : 31-72-42-47.

LISIEUX

Festival de Chant Choral

Le dimanche 17 novembre, avait lieu à Lisieux le 6^e Festival régional de Chant Choral. Cette grande manifestation musicale est devenue une heureuse tradition, très attendue et appréciée des mélomanes de la région.

Cette année, elle devait prendre un relief tout particulier, entrant dans le cadre des manifestations artistiques qui se sont déroulées pendant plusieurs semaines à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Ecole Nationale de Musique et de Danse de Lisieux.

La cathédrale, pourtant aménagée en conséquence, s'avéra presque trop petite pour recevoir la foule exceptionnellement dense, des auditeurs venus parfois de fort loin.

Six chorales participaient à ce Festival, venues de Bayeux, Bernay, Caen, Ifs, Trouville et Lisieux. L'Orchestre Symphonique de la Ville de Lisieux apportait également son précieux concours.

Dans la première partie, chaque Chorale vint successivement interpréter quelques œuvres de son répertoire, ce qui constitua un programme très varié mais fort bien coordonné ; la diversité des styles sut éviter tout hiatus entre les genres et constituer un ensemble judicieusement éclectique, toujours de haut niveau artistique.

La deuxième partie du concert était constituée par de très larges extraits du « Messie » de Haendel, choisis et interprétés dans l'ordre de l'œuvre par les Solistes, les Chœurs et l'Orchestre sous la direction de M. André Petit, Directeur de l'Ensemble Vocal Gabriel-Fauré, de Lisieux (Président de la F.M. de Normandie et de la C.M.F.).

Un texte parlé de M. Raymond Leroy, permettait au Public de faire le lien entre ces différents extraits et de suivre le déroulement logique et le sens de l'Oratorio.

Si l'on en juge par les réactions du Public et les applaudissements aussi enthousiastes que nourris, on peut penser que l'interprétation de cette œuvre magistrale et difficile, fut un plein succès. Un de plus à mettre à l'actif de notre Fédération et à celui des sociétés qui la composent. Car si de tels rassemblements sont possibles, si de telles réalisations peuvent être menées au succès, c'est d'abord grâce à un travail préparatoire considérable effectué en amicale coopération par les animateurs des diverses formations, et par l'ensemble des exécutants rendus totalement solidaires dans l'accomplissement de l'œuvre à réaliser en commun.

TROUVILLE-SUR-MER

Le dimanche 20 octobre 1985, en l'Eglise Notre-Dame-des-Victoires de Trouville, 125 choristes des ensembles vocaux de Trouville et Courseulles, dirigés par Marguerite Rioult et de la Chorale Olivier Basselin de Vire, dirigée par Christian Rapaport, accompagnés par l'ensemble instrumental de Jean Walter Audoli, ont interprété l'Ode à Sainte Cécile de Haendel dans le cadre du tricentenaire de sa naissance.

L'Ensemble Jean-Walter Audoli est depuis quelques mois l'ensemble instrumental régional d'Ile-de-France.

Pierre Searle, Président de l'Ensemble Vocal de Trouville s'est adressé aux personnalités (Conseillers Généraux, Maires, Adjoints et Conseillers Municipaux), ainsi qu'au très nombreux public (600 personnes environ), pour les remercier d'avoir bien voulu participer à cette grande manifestation.

En première partie, l'Ensemble Jean-Walter Audoli a interprété le concerto pour orchestre en la majeur de Vivaldi, puis la suite en Si de Jean-Sébastien Bach dans laquelle le jeune flûtiste Vincent Prats a brillamment interprété sa partie solo.

En France depuis 1981, il a obtenu des premiers prix à l'unanimité à Paris, Barcelone et au Japon.

En Seconde Partie :

L'Ode à Sainte Cécile a été fort appréciée par un public très concerné.

Les trois chorales et l'ensemble instrumental étaient dirigés par Jean-Walter Audoli.

Cmf

*Promenade
à travers
nos régions*

Le public a fort apprécié la voix pure, chaude et passionnée de la soliste soprano Janis Kelly, d'origine écossaise, très connue dans le monde entier, mais en France sa première interprétation était celle de l'Ode à Sainte Cécile.

Le Ténor était Francis Bardot, Maître de Chœur de la Sainte Chapelle de Paris et élève de Philippe Debat.

Il s'est toujours distingué depuis 20 ans dans un répertoire romantique et néo-romantique.

Le public a unanimement apprécié la prestation de tous les participants qu'il a ponctuée d'une très chaleureuse ovation.

VIRE

La Musique Municipale de Vire a brillamment fêté Sainte Cécile en exécutant, le 17 novembre 1985, un excellent concert dans la nouvelle salle « Le Vaudeville » devant une nombreuse assistance aux premiers rangs de laquelle se trouvaient M. Olivier Stirn, Député-Maire, M. Moru, Président de la Société et de nombreuses personnalités viroises.

M. Dousse en 1970. C'est ainsi que les musiciens et musiciennes se présentaient avec un blazer grenat, frappé de l'écusson aux armes de Vire, d'une chemise blanche avec cravate jaune et d'un pantalon gris ou jupe grise pour les jeunes filles.

Dirigée d'une main de maître par Thierry Delecourt, Chef de Musique, l'Harmonie attaqua avec fougue une sélection sur « Tannhäuser » de Richard Wagner.

La « Chanson de Printemps » de Félix Mendelssohn fit ressortir la richesse mélodique de cette œuvre puis la première partie classique se termina par une très bonne interprétation de la « Symphonie Populaire » de Jean Jourquin.

Le public apprécia ces trois œuvres par de nombreux applaudissements.

A l'entracte, M. Olivier Stirn, Député-Maire de Vire, félicita les musiciens et leur Chef et se réjouit que l'enseignement de la musique à Vire soit suivi par un nombre croissant d'élèves à l'école de Musique.

La seconde partie consacrée à des œuvres modernes débuta par « La Strada », musique extraite du célèbre film italien. Dans cette œuvre de Nino Rota, M. Arnaud Bellenger, Trompettiste-solo, se signala par sa très belle sonorité et sa brillante interprétation. Nous entendîmes ensuite « Xylophone Rag » avec comme soliste au xylophone Bruno Gallier, professeur de percussion à l'Ecole Municipale de Musique de Vire.

Ce magnifique concert se termina, toujours dirigé avec brio par Thierry Delecourt, avec « Happy sound Selection ».

Le public témoigna chaleureusement sa satisfaction pour cette excellente audition de la toujours jeune Musique Municipale de Vire.

Le dimanche suivant cette formation se fit entendre à l'Eglise Notre Dame lors de la Messe de Sainte Cécile. Tour à tour, les musiciens jouèrent « Marche du Sacre de Napoléon 1^{er} », Andante de la « Symphonie Populaire » de Jourquin, le « Carillon de l'Ariésienne », de G. Bizet, « Dans les

Jardin d'un Monastère », de Ketelbey, et à la sortie par des extraits de « Tannhäuser » de R. Wagner.

Manche

CHERBOURG

La Sainte-Cécile à l'Union Lyrique Municipale

C'est par deux belles manifestations que s'est achevée l'année 1985 pour les Musiciens de l'Union Lyrique Municipale de Cherbourg.

La première en date fut le traditionnel banquet de Sainte-Cécile qui eut, le 23 novembre, pour cadre l'élégant salon de l'Impératrice à l'Hôtel de Ville. Sous la présidence de M. Jean-Pierre Godefroy, Maire de Cherbourg, Président d'honneur de la société, aux côtés duquel se trouvaient MM. Le Crest, Maire Adjoint, Vice-Président ; Vasselin, Maire Adjoint aux Beaux-Arts ; Caens, ancien directeur, ainsi que M. Jacquet, ancien Vice-Président, les Musiciens et leurs épouses avaient pris place autour de tables agréablement décorées et bien garnies.

Grâce à la qualité du menu, une joyeuse ambiance s'établit rapidement ; elle s'accrut encore après le « trou normand ».

Au dessert, il fut procédé à une remise de décorations aux exécutants dont les noms suivent et que nous sommes heureux de féliciter :

Ont reçu :

— La Médaille du Gouvernement : MM. Joret Alfred, Meslin Auguste, Antras Gabriel, James Roger, Martin Gérard, Kemblinsky Georges, Rivière Amédée.

— Les Médailles de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Normandie : MM. Antras Gabriel, Caillot Christian, Chaton Yves, Giacalone André, Lescot Bernard, Lescot Denis, Macarez Louis.

Dans son discours, M. Le Crest, Vice-Président, retraça les activités de l'Union Lyrique pendant l'année qui s'achevait, année particulièrement délicate pour la Société, en raison de l'arrivée d'un nouveau Chef : M. Jacky Lhiver, prenant le relais de M. Maurice Caens qui lui céda la baguette après quarante années de présence, dont trente au pupitre de direction.

Ce fut ensuite M. Jean-Pierre Godefroy, Maire, qui prit la parole pour dire aux Musiciens tout l'intérêt que leur portait la Municipalité Cherbourgeoise. Puis, se tournant vers M. Roger Allix qui, en raison de son



grand âge, se retirait de la présidence, il le remercia des services rendus au cours de sa longue carrière et il lui remit — au nom de la Ville de Cherbourg — « l'Histoire de la Musique Occidentale », magnifique et dernier ouvrage en date de Brigitte Massin.

Ce n'était pas tout, les musiciens eux-mêmes avaient voulu marquer leur reconnaissance à leur ancien président en lui offrant toute une série de « compact-discs » dont il compte bien se régaler. Mme Allix, pour sa part, se voyait remettre un objet d'art et un magnifique bouquet.

C'est avec beaucoup d'émotion que M. Allix se leva pour remercier M. le Maire et les Musiciens de leur touchante attention, il leur dit qu'il avait depuis longtemps trouvé sa récompense dans le seul fait d'avoir œuvré avec eux, pour la musique.

La fête s'acheva tard dans la nuit.

Le premier décembre le Théâtre Municipal affichait complet pour le concert d'hiver. En présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles : M. J.-P. Godefroy, Maire de Cherbourg ; le Vice-Amiral Fuzeau, Préfet maritime ; MM. Le Crest et Vasselin, Maires Adjointes, etc. M. Jacky Lhivier, que les Cherbourgeois avaient déjà vu conduire leur musique, au cours des diverses manifestations, allait prouver qu'il maîtrisait parfaitement son ensemble, remarquablement épaulé par Mme Lebouteiller, sous-chef.

L'Harmonie, bien étoffée, parfaitement équilibrée, attaqua la partie classique du programme par quatre extraits de l'Opéra de Purcell « Roi Arthur », en soliste M. René Couppey, cornet à pistons ; puis « la Grande Porte de Kiev » de Moussorgski dont la sonorité, haute en couleurs, mit en valeur le pupitre des cuivres clairs. Venaient ensuite « La Grande Sarabande » de Haendel, « Le Matin » et « Mort d'Ase » extraits de « Peer Gynt » de Grieg, enfin « Thème d'Orgue », arrangement assez curieux du final de la magnifique symphonie avec orgue de Saint-Saëns.

La deuxième partie était composée de musique légère et contemporaine. L'ensemble était alors conduit alternativement par M. Jacky Lhivier et par Mme Lebouteiller, avec la Fanfare, dont le responsable est M. Amédée Rivière.

Nous y avons particulièrement apprécié le « Choral et Rock out » de T. Huggens, ainsi que la périlleuse « Suite Militaire » de Holst sous la direction de Mme Lebouteiller, puis le « Boléro Militaire » de Degovel, clairon solo : M. Denis Lescot.

Mais le grand succès de cette seconde partie, voire même de tout le concert fut « Bugler's Holiday » avec les trompettistes vedettes de l'Union Lyrique : MM. Bernard Marie, professeur à l'École Municipale de Musique ; Fabrice Marie, élève au Conservatoire National Supérieur de Paris, et Charles Melingue, trop connu pour être présent. Ils enlevèrent ce galop avec un tel brio, qu'il leur fallut le recommencer.

Le concert se termina dans une joyeuse ambiance avec : « Refrains de Paris » qui furent scandés et chantés par le public enthousiaste.

Après l'exécution de ce beau programme, on peut dire que Jacky Lhivier et

son adjointe, Mme Lebouteiller, sont adoptés par le public cherbourgeois, ils l'étaient depuis longtemps par leurs musiciens. Personne ne doute, maintenant, que la nouvelle direction de l'Union Lyrique tirera le maximum du bel ensemble que leur a transmis M. Maurice Caens.

Manche

SAINT-LÔ

Soirée musicale de l'orchestre d'accordéons de Saint-Lô

Un public nombreux, attentif est venu applaudir l'école d'Accordéon sous la direction de Mme Lebesnerais-Marie (Prix de virtuosité, Prix de Pédagogie de la Schola Cantorum de Paris), au Théâtre Municipal à Saint-Lô le vendredi 26 avril dernier. Ce fut une soirée particulièrement appréciée des mélomanes, des musiciens professionnels et aussi des auditeurs qui n'ont pas l'habitude d'entendre le classique à l'accordéon.

Au programme s'inscrivaient des œuvres pour solistes, musique de chambre et orchestre.

La première partie débuta par quelques solistes :

— Carole Lavenant interpréta un menuet de Jean-Philippe Rameau.

— Nathalie Ferrand joua la Valse Favorite de Mozart.

— Philippe Marie interpréta avec humour une suite pour enfants de Zolotarev, œuvre amusante de 5 mouvements, Le Monastère de Firaponte, œuvre d'inspiration religieuse.

— Danièle Hébert, prix d'Excellence de la Fédération Musicale, licenciée en musicologie à la Sorbonne, interpréta avec brio le 4^e mouvement de la Sonate de Tchaïkine, œuvre de haut niveau technique.

— Eric Dubos joua avec beaucoup d'aisance le 1^{er} mouvement de la sonate n° 2 de Zolotarev, prélude de Jean-Sébastien Bach, l'Oiseau Mouche de Joë Rossi.

Ensuite, nous avons entendu quelques duos avec les morceaux suivants :

— « Bicetta », de Pallini.

— « La Grande Valse », de M. Lorange.

— « Concerto en la mineur », de Curt Mahr.

— « Vivacita » de C. Sottoli.

Pour la partie Musique de Chambre, Mme Marie joua avec 4 de ses élèves :

— « Badinerie » de Jean-Sébastien Bach.

— « Concerto « l'été » 1^{er} mouvement » de A. Vivaldi.

— « Le Vol du Bourdon », de Rimsky-Korsakov.

Le Concert se termina par l'Orchestre sous la direction de Mme Marie :

— « Poète et Paysan », de F. Von Suppe.

— « Le Barbier de Séville », de G. Rossini.

— « Brasilia », de W. Munch.

— « Vieux Camarades Marche », de C. Teike.

Ce dernier morceau fut accompagné de nombreux applaudissements.

Pays de la Loire

Maine-et-Loire

ANGERS

La Sainte-Cécile à l'harmonie Municipale

Le dimanche 1^{er} décembre, l'Harmonie Municipale d'Angers innovait. Elle donnait, pour fêter la Sainte-Cécile, un concert public, dans le cadre prestigieux des Greniers Saint-Jean. Cette initiative eut une réussite complète, tant par la présence d'un auditoire nombreux (il ne restait plus une seule place de libre dans la salle), que par la qualité de l'interprétation des œuvres inscrites au programme. La Presse unanime n'a-t-elle pas parlé de « précision, de finesse, et de musicalité sous la direction sobre, à la fois sensible et



Cmf



très technique de son chef André Houziaux ». Le programme préparé pour la circonstance alliait avec bonheur la musique classique à celle dite de variétés.

C'est ainsi que les Angevins purent apprécier l'ouverture de « l'Italienne à Alger » (Rossini), soliste à la clarinette, J.-C. Plessis ; « Légende de la Forêt Viennoise » (Strauss) ; « la Vie Parisienne » (Offenbach) ; « Cancan » (G. Calvi) et des œuvres plus modernes, telles que « Pumpand Circonstance » (Elgar) ; sept minutes avec Morricone, « Brazil » (Barosso). Un des sommets du concert fut l'interprétation au cor, par Pascal Dassi, de « Bellos Montagnos » (Petit).

Cette production de l'Harmonie Municipale a donc permis aux Angevins de découvrir, ou de redécouvrir, leur vieille « Cipale » qui a aujourd'hui plus de cent ans d'existence et se classe actuellement parmi les meilleures sociétés musicales de France.

Le manifestation s'est déroulée en présence de M. Pilet, adjoint aux affaires culturelles, et de M. Boivin, Président de la Fédération Musicale des Pays de Loire.

A l'issue de la soirée, un vin d'honneur fut servi à tous les musiciens et leurs familles, au cours duquel M. Boivin procéda à la remise de quelques récompenses à plusieurs sociétaires :

Premières lettres de félicitation : Françoise Neveu, Françoise Uzureau ;

Médaille Argent Fédération : Marc Leré, Jean Siaudeau ;

Médailles de la C.M.F. : bronze, Jean-Claude Plessis ; argentée, Bernard Joubert ; dorée, Jacques Bauné ;

Médailles Vétérans : Raymond Leménauger, Robert Rivault.

Le secrétaire,
André Aubert.

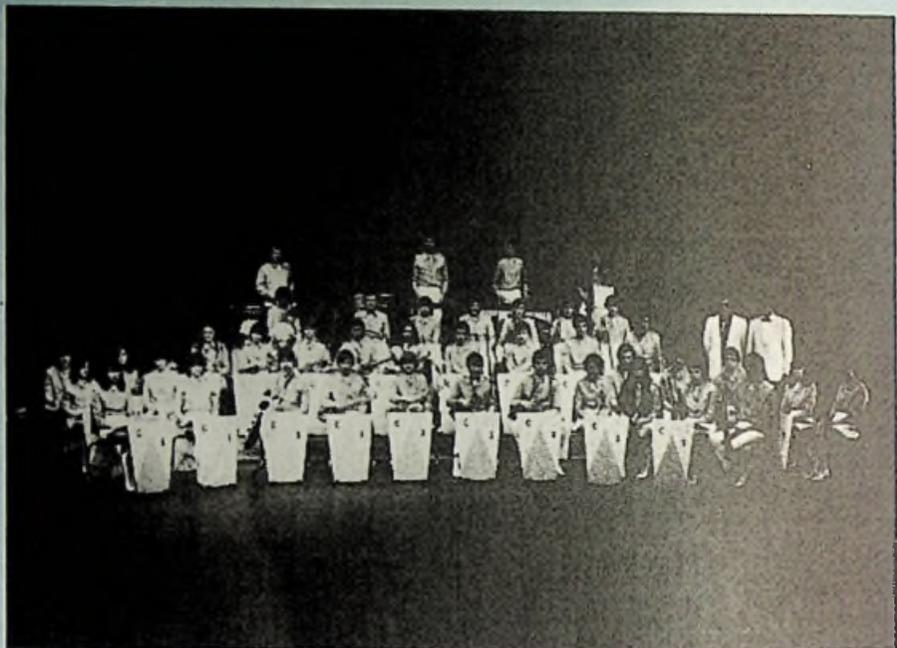
Sarthe

ALLONNES

25^e anniversaire des Cadets de la Sarthe

Le Grand Orchestre des Cadets de la Sarthe pour fêter ses 25 ans d'existence a donné un Concert de Gala au Théâtre municipal du Mans.

Placé sous la direction de M. Cole Bernard, l'Orchestre groupe 45 musiciens filles et garçons, élèves ou anciens élèves



de l'école municipale de musique d'Allonnes (banlieue du Mans).

C'est devant une salle comble que se déroula, pendant deux heures, un véritable show musical, solistes, chanteurs, musique classique, jazz, le tout sous des éclairages savamment dosés. Un Orchestre qui devient un spectacle, comme à l'époque des grands Orchestres de scène. Le public a apprécié son ovation ainsi que les bis furent une juste récompense pour le Chef et ses musiciens.

En première partie du programme, nous avons noté en particulier :

— Musique pour Mitzy, un vieux succès de jazz d'après guerre, permit à la clarinette et au saxophone ténor de dialoguer avec bonheur.

— Saudade, un boléro brésilien mit en valeur d'autres solistes, flûte, trombone, trompette accompagnés discrètement par l'ensemble de l'Orchestre.

— Malaguena, dans un rythme et un arrangement modernes nous fit apprécier la maîtrise du Chef et de ses musiciens.

— Caravane, de D. Ellington, solos de trompette et de saxophone ténor.

Pour la partie chantée, Jean-Claude interpréta avec l'Orchestre : Comme d'habitude... Embrasse-la... Hello Dolly... Le Douanier Rousseau...

La musique classique n'était pas oubliée « l'Ouverture du Calife de Bagdad » magnifiquement interprété par l'Orchestre fut très applaudi par le public.

Des invités d'honneur étaient venus par amitié, participer à ce spectacle des Cadets ; Léon Guiard, fantaisiste qui nous chanta un de ses succès « Monsieur Bé ranger » ainsi que Claude Vollaire, le chanteur à la voix d'Airain dans « Guantnamera » accompagnés tous deux par l'Orchestre.

A l'entracte, Monsieur le maire d'Allonnes prit la parole pour féliciter M. Cole Bernard et les Cadets, pour leur magnifique prestation et de sa fierté de posséder une telle formation qui fait honneur à la ville d'Allonnes.

La deuxième partie du programme tout aussi éclectique, des œuvres qui surent « emballer » les spectateurs « Glenn Miller Story » Sélection de Flâsdance, La Chanson du Penny où le pupitre de flûtes de l'Orchestre se joua des difficultés, d'autres morceaux également mirent en valeur différents ensembles, trombones, trompettes, saxophones, percussions, etc.

Après plusieurs rappels, les Cadets devaient terminer en « bis » une composition de Cole Bernard « Fantaisie sur le Blues », Mambo Jambo et Two O'Clock Jump. Une excellente soirée qui a fait l'unanimité du public.

Provence-Côte d'Azur

Concert de l'Ensemble de Cuivres de la Méditerranée

Récemment créé et nouveau venu au sein de la Fédération du Vaucluse, l'Ensemble de Cuivres de la Méditerranée a donné son concert inaugural dans le Théâtre de la M.J.C. de Cavailon le 13 décembre.

Ce fut un concert original car cet ensemble sait bien s'adapter à toutes les formes de style : Classique, Jazz, Contemporain. Il est composé de trois trompettes, deux cors, deux trombones, un tuba et percussions, mais il se modifie suivant l'œuvre interprétée.

La fin de ce concert fut saluée par une longue ovation d'un public très nombreux, que contenait difficilement la salle trop exigüe pour la circonstance.

Sainte-Cécile de la Musique et Majorettes « Léo Lagrange » du Grand Avignon

Le dimanche 8 décembre, à 11 heures, une prestation musicale, place des Corps-Saints, avec le concours ô combien sympathique et de qualité des musiciens et des majorettes, dont la notoriété n'est plus

à dire, grâce au mérite et à la compétence de son sympathique et irremplaçable Président, René Lichaire.

Malheureusement, le temps n'était pas de la partie.

A midi, rendez-vous à Châteaurenard, à l'Etoile, pour le traditionnel repas amical. Parmi les invités on notait la présence de Mme Scheppeler, Conseiller municipal, M. C. Galy, maire de Fontaine-de-Vaucluse, M. et Mme Maurice Testond, Mme Lichaire et sa famille et M. André Fernand Trinquier, Président d'Honneur de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse.

Après le repas, présentation sur scène d'un mini music-hall par le groupe de majorettes, sous la direction de Mme C. Durand. Ce fut un spectacle avec des costumes appropriés, qui obtint, auprès des convives et des invités, un très grand succès.

L'Orchestre à Plectres en Fête

C'est au centre de la Souvine, que l'Orchestre à Plectres d'Avignon a fêté la Sainte-Cécile, le dimanche 15 décembre dernier.

Le Président Fosco avait, à cette occasion, le plaisir d'accueillir M. André Fernand Trinquier, Président d'Honneur de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse, qui remit à cette occasion deux médailles de vétérans de la Confédération Musicale de France.

Le matin, l'Orchestre à Plectres avait assuré la partie musicale de la Messe et offert un concert aux pensionnaires de la Maison de Retraite de l'Enclos Saint-Jean.

MAZAN

La Philharmonique Mazannaise a fêté Sainte-Cécile le 2 février, avec un retard excusable et justifié par un déplacement en Tunisie au mois de Novembre, et une période consacrée à la Pastorale en Décembre et au mois de Janvier.

Après une messe en musique, d'une haute tenue, les musiciens et leurs amis ont été invités à l'apéritif offert par la Municipalité après avoir fait un tour d'honneur musical dans les rues de leur charmante cité.

Puis vint le repas amical traditionnel, fort apprécié, qui a réuni tout le monde autour de MM. Michel Ferrand, Conseiller général, Francis Michel, maire de Mazan et saxophoniste à la Philharmonique et madame, André Fernand Trinquier, Président d'Honneur de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse, Georges André, Président actif, accompagné de son épouse.

Le Président de la Philharmonique Mazannaise, Albert Raspail, le Chef de Musi-

que, Jean-Louis Montagard, et tous les musiciens de cette brillante formation, plus que centenaire, peuvent être fiers de cette journée, comme de toutes les nombreuses activités de leur Société.

Hautes-Alpes

GAP

Bonne fête aux musiciens

Je saisis l'occasion de la Sainte Cécile solennellement célébrée chez nous par les musiciens et les chorales pour leur adresser un cordial salut et mes vœux pour que cet art noble ouvre toujours davantage les esprits de la compréhension des valeurs humaines et spirituelles. Que la musique et le chant soient toujours un instrument de fraternité et aussi de louange divine.

Personnellement, je garde toujours en mémoire, les échos solennels de ces chants remplis de louange, de liesse et de foi qui montaient allègrement de l'âme de tout un peuple de 4 ou 5 mille fidèles, sous les voûtes de la cathédrale Notre-Dame de Rodez, le 22 novembre 1981, lors de mon ordination épiscopale. De même, en la cathédrale Notre-Dame de Gap, le 6 décembre, pour l'accueil joyeux et fraternel qui m'y fut réservé.

D'autre part, en cette année européenne de la musique, l'Eglise s'associe bien volontiers à la célébration des centennaires de J.-S. Bach, de G.-F. Haendel, et de D. Scarlatti, génies universels qui ont consacré une grande partie de leurs œuvres à la louange de Dieu, J.-S. Bach ne marquait-il pas toutes ses œuvres musicales du signe S.D.G. : *Soli Deo Gloria* ?

Le pape Jean-Paul II, dans une lettre du 16 septembre (Documentation catholique n° 1906, c. 1060) se plaît à souligner que la musique recèle d'immenses possibilités pour « exprimer la richesse de chaque culture » et qu'elle s'offre comme un « langage exemplaire de communication ». « Soit qu'elle exalte la parole de l'homme, dit-il, ou qu'elle revête de mélodie la Parole que Dieu a révélée à l'homme, soit qu'elle se répande sans paroles, la musique, comme une voix du cœur, suscite des idéaux de beauté, l'aspiration à une harmonie parfaite et le rêve d'une communion universelle ?

L'Eglise a toujours aimé, cultivé et favorisé la musique, consciente qu'elle est de son importance spirituelle, culturelle et sociale.

Je salue les efforts de tous ceux qui opèrent dans le domaine musical : compositeurs, exécutants, auditeurs et organisateurs. Je salue particulièrement ceux qui se dévouent pour que la musique et le chant restent et deviennent toujours mieux un élément de la glorification de Dieu, comme expression et soutien de la prière liturgique. Je souhaite bon vent à toutes les nombreuses chorales.

Il arrive ici ou là, qu'en dehors du service liturgique, elles soient amenées à solliciter exceptionnellement l'hospitalité dans une église pour un concert. Dans ce cas, je demande instamment aux organisateurs de veiller à ce que tout, dans le programme comme dans la tenue et l'ambiance, soit digne du lieu sacré qu'est et doit rester avant tout une église ou une cathédrale.

Et que Sainte Cécile aide tous les amateurs de chant et de musique à élever non seulement leurs voix mais également leurs âmes, selon le dicton bénédictin qui a contribué à faire l'Europe chrétienne : « *Mens concordet voci* » : « *Que les âmes s'accordent comme les voix* ».

En la fête de Sainte-Cécile

22 novembre 1985

R. Ségué

Rhône-Alpes

Compte rendu de la réunion technique du 21 décembre 1985

Présents : MM. Levrangi, Camporelli, Lanovaz, Grevoz, Roucard, Deroubaix, Salito, Fromin, Lapassa, Szostek, Combaz.

Excusés : MM. Dechelette (Loire), Adam.

Absent : Ardèche.

Robert Combaz, Directeur Technique du Groupement Rhône-Alpes, ouvre la séance en remerciant Louis Levrangi de nous accueillir une fois de plus dans ses locaux et en saluant les responsables techniques départementaux. Il propose ensuite de mettre à l'ordre du jour :

- L'enseignement et les examens.
- Les stages.
- L'animation.
- Questions diverses.

I. - L'enseignement - les examens :

L'examen supérieur aura lieu la journée du samedi 26 avril 1986 au Polychrome, avenue Jules-Ravat, à Voiron.

Les inscriptions à cet examen devront être adressées à Louis Levrangi avant le 1^{er} avril. Ces inscriptions devront avoir nécessairement l'avis favorable du directeur technique départemental pour être acceptées. Elles devront indiquer, outre les renseignements d'usage (nom, date de naissance, adresse), le niveau de solfège, le niveau d'instrument, et l'instrument pratiqué.

Pour le concours d'Excellence qui aura lieu en mars à Paris, les inscriptions devront avoir également l'avis favorable du directeur technique départemental, lequel transmettra à Louis Levrangi, chargé de centraliser les inscriptions. Il faut avoir le supérieur solfège et le supérieur instrument pour concourir en excellence instrument. Il est cependant possible de concourir uniquement en solfège. Les inscriptions devront parvenir à Louis Levrangi, avant le 10 janvier (feuille d'adhésion ci-joint).

Après un large débat autour de l'enseignement et des examens, les responsables techniques sont conscients que ces décisions prises pour 1986 au sujet du Supérieur ne sont que temporaires. En effet, comme le soulignait Louis Levrangi, la C.M.F. n'est pas une fédération d'écoles de musique. L'enseignement n'est pas l'objectif principal. L'existence des Commissions Techniques Départementales regroupant les différents partenaires musicaux fait que dans certains départements, il existe déjà des examens communs aux conservatoires, écoles de



Avignon (Vaucluse)

Cmf



musique, sociétés musicales et que l'on arrivera un jour à la reconnaissance d'un examen régional qui pourrait être le diplôme de fin d'études et qui serait commun à tous. Un tel résultat prouverait que le travail fait depuis des années au sein de nos fédérations est enfin pris en compte et reconnu par tous.

Roland Grevoz propose ensuite que le comité régional établisse une bibliographie pour la formation musicale. Après un échange d'idée, il apparaît un peu dangereux qu'une telle liste soit établie sur le plan régional d'autant plus que certaines Commissions Techniques Départementales se sont déjà penchées dessus. Un tel travail ne peut-être pour l'instant que Départemental.

II. - Stages

Un tour de table a lieu pour dresser avec plus de précisions, la liste des stages dans chaque département (liste jointe).

Quatre stages sont de caractère régional.

- Stage de pédagogie de la clarinette.
- Stage de pédagogie en formation musicale en Savoie.
- Stage de direction dans la Drôme.
- Stage de direction dans l'Isère.

Pour être adressées à l'un de ces 4 stages, les inscriptions devront obligatoirement avoir l'avis favorable du Directeur Technique Départemental.

III. - Animation

a) Concours Régional à Aix-les-Bains (31 mai et 1^{er} juin 1986).

En l'absence de M. Adam, Robert Combaz donne quelques renseignements d'ordre matériel au sujet de ce concours.

— Concours toutes catégories : Harmonies, Fanfares, Chorales, Accordéons, instruments à plectres....

— Les morceaux imposés et le règlement seront celui de la C.M.F.

Robert Combaz informe l'assemblée que M. Adam a déjà pris contact avec certaines personnalités musicales sur le plan national, information qui suscite quelques réactions. En effet, aux yeux des techniciens, le comité technique régional doit avoir regard sur le choix des membres des Jurys. Robert Combaz explique que dans l'esprit des organisations, il ne peut en être autrement mais que pour certaines personnalités, il était préférable de les retenir

longtemps à l'avance. Cependant, la majorité des membres des jurys sera bien choisie d'après l'avis du Comité Régional. Pour cela, chaque responsable départemental devra établir pour la prochaine réunion, une liste de personnes susceptibles de siéger dans un jury.

b) Concours de Batterie-Fanfare (en Isère) :

— Départemental pour les 2^e et 3^e division ;

— Régional à partir de la 1^{re} division.

Dimanche 25 mai 1986, à la Tour-du-Pin.

c) Congrès Rhône-Alpes :

Pour le Concert, les 2 ou 3 orchestres départementaux participants devront être choisis par le Département organisateur.

d) Rôle des sociétés dans l'animation :

Faut-il supprimer ou réduire les services officiels, les défilés ?

Faut-il faire plus de concerts dignes de ce nom ?

Après un large échange d'idées, il apparaît que le rôle des sociétés est en pleine évolution mais qu'une ligne de conduite collective ne peut-être adoptée et qu'il est préférable que des décisions soient prises au Plan Local.

IV. - Questions diverses

Il est apparu au Congrès de Bourg-de-Péage que le bilan d'activité de chaque

LISTE DES STAGES ORGANISES PAR LES DEPARTEMENTS

Départem.	Dates	Nature du stage	Effectif	Durée
SAVOIE	20 août, 31 août inclus	Perfectionnement solfège et instrument.	75	12 jours
	Même date	Stage Pédagogique en formation musicale (régional)	15	12 jours
	5 dimanches	Orchestre départemental	70	
RHONE	Avril Entre 15 et 30/07	Perfectionnement Batterie-Fanfare (stage interfédération). Pédagogie et perfectionnement en Direction	50	2 jours
AIN	1 ^{re} quinzaine juillet 2 ^e quinzaine juillet	Perfectionnement formation musicale et instrument 1 ^{er} degré (débutant)	30	1 jour
		2 ^e degré (préparatoire) Journée pédagogique perfectionnement instrument		2 jours
		Perfectionnement Batterie-Fanfare	50	week-end
LOIRE		Initiation à la Direction. Stage complémentaire Direction (2 ^e degré) Stage perfectionnement Accordéon		3 week-ends
HTE-SAVOIE	21 juillet, 2 août	Perfectionnement solfège et Instrument	65	13 jours
	L'hiver	Orchestre Départemental	70	
ISERE	3 au 30/07	Colonie Musicale	75	26 jours
	3 au 30/07	Perfectionnement solfège et Instrument	12	26 jours
	Toute l'année	Formation pédagogique	10	15 jours
	Toute l'année	Stage direction (régional) Stage Direction	10	1 week-end par mois
	Variable	Perfectionnement Batterie-Fanfare	50	4 week-ends
	Vacances Pâques 31 mars, 4 avril	Perfectionnement et Pédagogie de la Clarinette (régional)	25	6 jours
	Le dimanche tous les 15 jours	Orchestre départemental	60	
DROME	31 mars, 9 avril	Stage perfectionnement (niveau Préparatoire)	45	10 jours
	25 juillet, 3 août	Stage perfectionnement (niveau Préparatoire)	45	10 jours
	4 août, 14 août	Stage perfectionnement Élémentaire	35	11 jours
	4 août, 14 août	Stage direction régional	10	11 jours

département n'apparaissait ni dans le rapport administratif ni dans le rapport technique. Pour pallier cette insuffisance, pour les Congrès à venir, le Directeur Technique Régional fera un rapport d'ordre général sur l'activité technique et chaque responsable départemental viendra à la tribune faire son rapport d'activité.

Louis Levrangi fait à nouveau remarquer que les commissions ne se sont pas réunies. Après une large discussion, la majorité ne voit pas l'utilité de ces commissions régionales dans l'immédiat. En effet, elles ont été créées avant d'exister dans chaque département. Certaines de ces commissions ne regroupaient d'ailleurs que les représentants d'1 ou 2 départements. Ces Commissions ne pourront être efficaces que lorsque tous les départements seront vraiment représentés et lorsqu'un animateur y aura été désigné. La Commission « stage et formation » apparaît comme une des premières à pouvoir fonctionner efficacement et son activité sera remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Louis Levrangi informe l'assemblée, qu'à plusieurs reprises, il a demandé au Président et aux services administratifs de la C.M.F. de lui envoyer ou de faire paraître dans le journal, la convention signée entre le ministère et la C.M.F. A ce jour, sa demande reste vaine et il ne peut que le regretter.

La réunion s'achève après avoir pris rendez-vous pour la prochaine rencontre qui est fixée le vendredi 21 février 1986, à 10 heures à Aix-les-Bains, étant donné qu'il sera ce jour-là surtout question du Concours.

Le Directeur Technique Régional

Rhône

TASSIN-LA-DEMI-LUNE

« Journée portes ouvertes du samedi 19 octobre 1985 »

La B.F.T., a ouvert les portes de son local, le samedi 19 octobre pour permettre aux habitants de Tassin-la-Demi-Lune et des environs de mieux connaître, les origines, les activités, le fonctionnement de cette fanfare.



Toute une panoplie, d'articles de journaux, d'instruments anciens et plus récents, d'uniformes, d'imprimés furent exposés, ainsi que certains documents concernant la Fanfare de Tassin qui a vu le jour, vers 1864. Un arbre généalogique de la société nous indiquait les différentes personnes ayant dirigé ce groupe de ses débuts jusqu'à nos jours.

Durant tout l'après-midi, le public pouvait assister à une projection de diapositives retraçant les différentes sorties faites par la fanfare.

Beaucoup de personnalités locales, membres de la municipalité des associations musicales et de la fédération musicale du Rhône, étaient présents à cette manifestation.

Enfin, pour clôturer cet après-midi, la B.F.T. a offert à son public, un concert de morceaux très variés.

Cette journée a été bénéfique à la B.F.T., dans le sens où elle a permis aux musiciens de retrouver d'anciens sociétaires et de recruter quelques adeptes de la musique.

Région parisienne

PARIS

Concerts de gala du Club Musical des P.T.T.

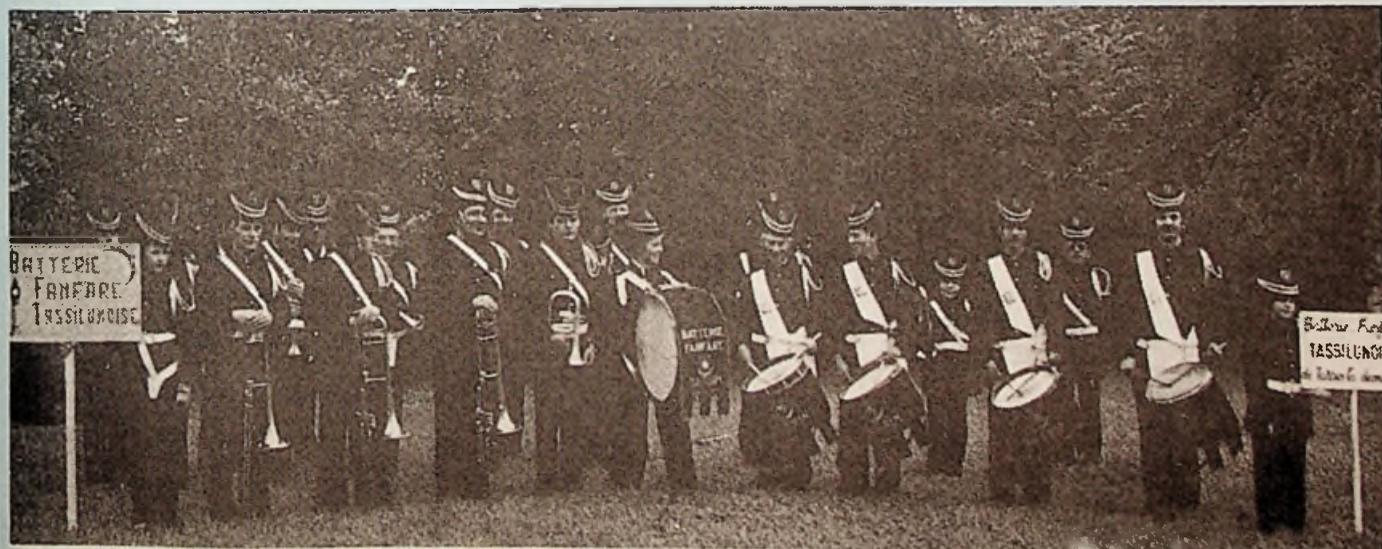
Les manifestations artistiques du Club Musical des P.T.T., désormais très connues et appréciées du public, attirent régulièrement ce dernier, tant dans l'élégante Salle des Congrès du Ministère que dans celle du Studio Raspail. Il en fut ainsi avenue de Ségur, le vendredi 24 janvier, en soirée et le dimanche 26, en matinée.

Ces deux concerts comportaient une partie commune, constituée par la pièce maîtresse du Club, à savoir, l'Harmonie des P.T.T., forte de quelque 70 exécutants et dirigée de main de maître par M. Marcel Naulais.

Concernant le concert du 24 janvier, il commença par une prestation de la petite formation de jazz connue sous le titre « The Jazz Stompers ». Comme l'Harmonie, ce groupe est né à la fondation de l'association en 1965. Sous la direction de Michel Bailleux, Vice-Président du Club et avec au « tambour » Robert Brigoud, Vice-Président honoraire, cette formation a connu au fil des ans, des structures diverses. Il fut un temps où la présence de cuivres musclés permettait d'opérer dans le style New Orleans.

Actuellement réduite à quatre éléments (guitare, basse, vibraphone et batterie), la formation s'est constituée un répertoire « Middle Jazz ». Parmi les morceaux exécutés à ce concert, citons les classiques « Take the A Train » et « Satin Doll » ; comme à l'accoutumée, les quatre musiciens obtinrent des tonnerres d'applaudissements, mais programme oblige, ils durent céder la place au duo bien connu également du public, sous le nom de « Lune et Soleil », constitué par deux professeurs de l'Ecole de musique du Club, Francesca Perissinotto (la Lune) et Lounival Silvestre (le Soleil).

Le nouveau programme de ce duo nous a permis d'apprécier encore une fois la richesse de la musique brésilienne.



Emf

Promenade à travers nos régions

La dextérité des interprètes à la guitare n'a d'égal que leur virtuosité au quavaquinho (petite guitare brésilienne) pour Lourival et à la flûte pour Francesca.

Les pièces interprétées le furent avec beaucoup de musicalité, de sûreté et de charme dans l'expression. Ces musiciens nous ont proposé une musique variée, sortant des sentiers battus.

Une surprise nous était réservée puisque Francisco Grande, chanteur créateur de *O Cangaceiro* (chanson du film brésilien) et qui est d'ailleurs le père de Francesca, a bien voulu se joindre au duo pour interpréter quelques succès sud-américains et napolitains, bien connus du public.

Accompagné par Francesca et Lourival, nous avons pu applaudir ce chanteur qui a su garder sa merveilleuse voix et qui sait également se servir d'une guitare.

Signalons au passage que le premier 45 tours de Lune et Soleil, « *Cafezinho do Brazil* » a été récemment présélectionné par l'Association Française « *Musique Récréative* ».

Au concert du 26 janvier était programmée la grande formation Variétés du Club. Sous-Directeur et Régisseur de l'Harmonie, Secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, François Gauthier a formé un orchestre

d'une vingtaine de musiciens, pour la plupart membres de l'Harmonie, dont l'éloge n'est plus à faire.

les rythmes exotiques interprétés, dont certains de Paul Piot, remportèrent l'approbation du public, tandis qu'en intermèdes, la voix chaude de Jean Darris, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, charmait l'auditoire dans un répertoire allant de la chanson napolitaine à celles de Luis Mariano. Je n'omettrai pas de signaler qu'il fut habilement accompagné au piano par Claude Davier, qui se dépense depuis de longues années à la tête de notre groupe lyrique et qui aida efficacement à la création du Club. Les prestations de la formation Variétés, bambas, congos ou mambos et autres rythmes chers à Xavier Cugat et Perez Prado, se terminèrent dans l'enthousiasme, ponctuées par les battements de mains des spectateurs.

Pour en revenir à l'Harmonie, qui offrit le même programme aux deux concerts, il faut dire de suite qu'il fut, comme d'habitude, de qualité, éclectique et récréatif. Jugez-en plutôt...

D'abord, créant l'ambiance, une marche de l'Allemand Ernst Urbach (1872-1927), « *Per aspera ad astra* », très populaire outre-Rhin... puis la mélodieuse ouverture de « *Mireille* » de Charles Gounod (1818-1893), authentique œuvre provençale d'après Mistral, créée au Théâtre Lyrique le 19 mars 1864. Suivait une pièce descriptive bien connue, « *Sur un Marché Persan* », de l'Anglais Albert-William Ketelbey (1875-1959) dont Ravel disait qu'elle valait bien son « *Boléro* », alors qu'un critique — et non des moindres — avait traité son auteur de « *jardinier-paysagiste pour lotissement de banlieue* », tout en disant que « *Le Marché Persan* » était à la musique ce que les boules de verre et les bassins rocaillés sont au parc à la française !

Pourtant, cette partition — comme toutes celles du compositeur — riche de substance musicale, évocatrice au possible, est l'œuvre d'un authentique musicien. Venait ensuite la charmante ouverture du « *Nouveau Seigneur du Village* », opéra-comique du Rouennais François-Adrien Boieldieu (1775-1834), créé au Théâtre Feydeau le 29 juin 1813, qui peut être

considérée comme une des meilleurs partitions du maître, surnommé « *le petit Mozart* » dans sa jeunesse.

Avec la « *Danse des clarinettes* » de Jacques Devogel, brillant chef de la Musique de l'Air de 1970 à 1980, pièce prime-sautière non exempte de difficultés, M. Naulais et sa formation abordaient un répertoire plus proche de nous. A ce propos, rendons grâce au parfait musicien qu'est Jacques Devogel d'avoir écrit, sous le pseudonyme de Jacques Devo, quantité d'œuvres récréatives qui, en utilisant des rythmes sortant des conventions habituelles, ont renouvelé le répertoire des harmonies et batteries-fanfars. Puis ce fut le galop « *A travers le tonnerre et l'éclair* » (op. 324) de l'auteur du « *Beau Danube bleu* », Johann Strauss fils (1825-1899), qu'interpréta l'Harmonie avec la fougue et le rythme convenant à cette « *polka schnell* » d'une grande originalité mélodique.

Les prestations de notre Harmonie se terminaient par une œuvre spécifiquement américaine, la suite tirée de « *West Side Story* » de Leonard Bernstein, par ailleurs chef d'orchestre de réputation internationale. Créée à Washington, puis à New York en 1957, cette comédie musicale se situe — selon le propos de José Bruyr — entre la tragédie et la farce, entre la comédie et le spectacle, entre l'opéra et le ballet, ce qui la fait échapper, mieux qu'aucune autre opérette, à la définition traditionnelle. Nos musiciens et leur chef s'acquittèrent avec chaleur et dynamisme de la tâche qui leur était confiée en triomphant des difficultés de la partition.

Hors programme, le dimanche, nous eûmes le plaisir d'entendre une valse de la Belle Epoque, « *Rose Mousse* », véritable petit bijou musical dû à la plume experte d'Auguste Bosc (1862-1945), chef d'orchestre du Bal Tavarin qui connut de grands succès de son vivant.

Les musiciens de l'Harmonie des P.T.T. sont des amateurs consacrant tous leurs loisirs à la musique, ne l'oublions pas, aussi M. Naulais peut être fier. Cette fois encore, en suivant avec attention ses directives dans le programme commun à ces deux concerts, ils ont joué de tout leur cœur !





Pour être complet, je dirai que M. Parigiot, ancien Président du Club et présentateur des deux spectacles, sut, en termes appropriés, mettre en vedette les solistes de l'Harmonie, dont plusieurs sont professeurs à l'Ecole de musique, ainsi que chacun des protagonistes de ces deux belles manifestations artistiques. Avec M. Gatiagnol, nouveau Président, la relève est assurée, car il saura, n'en doutons pas, continuer l'œuvre entreprise par son prédécesseur sans que le Club Musical des P.T.T. ne serait pas ce qu'il est.

Pierre DEBIEVRE.

Seine-et-Marne

BRIE-COMTE-ROBERT

Un concert exceptionnel pour l'Harmonie Briarde

Les conditions atmosphériques de ce vendredi 29 novembre 1985 au soir incitaient plus les gens à rester au coin du feu qu'à sortir de chez eux pour une soirée, fût-elle donnée par l'Harmonie Briarde pour son concert annuel de gala sous la direction de M. André Moreau et de M. Christian Douliez.

Néanmoins, plus de 300 personnes avaient choisi d'écouter la musique ce soir-là, parmi lesquelles M. le Conseiller générale du Canton de Brie-Comte-Robert, MM. les Maires de Brie et Servon, ainsi que de nombreux élus des municipalités voisines.

Concert exceptionnel à plus d'un titre :

Exceptionnel par la qualité musicale de cet ensemble d'une quarantaine de musiciens qui n'a que quatre années d'expérience, il est bon de le souligner.

Exceptionnel ce soir-là, car l'Harmonie Briarde postulait pour son classement en

3^e Division et pour ce faire, un jury composé de représentants de la Confédération Musicale de France et de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne s'était déplacé. A la fin du concert, ce jury rendait son verdict : l'Harmonie Briarde était classée au sommet de la catégorie sollicitée : 3^e Division, 1^{re} Section.

Exceptionnel enfin, parce que l'on fêtait les 65 années d'harmonie de notre vétéran, M. André Mercier, et les 50 ans d'harmonie de M. Albert Jacques. Pour cette circonstance, M. Aubert, Maire de Brie-Comte-Robert, remettait médailles et diplômes à chacun d'eux, ainsi qu'une médaille d'encouragements au plus jeune musicien de l'Harmonie, Laurent Hure, qui n'a que 11 ans mais dont l'assiduité aux répétitions est un exemple pour beaucoup.

Bref, une soirée d'exception qu'il serait souhaitable de retrouver plus souvent et qui, sans aucun doute, aura marqué la vie musicale de la région.

Nous rappelons à nos correspondants que les textes des petites annonces et des manifestations doivent nous être fournis aux fins d'insertion au plus tard le 25 du mois précédant la parution du journal.

Nous ne pouvons faire paraître ceux qui nous seraient adressés après cette date limite.

Une telle manifestation permet de promouvoir la musique dans le secteur, certes, mais sert également à « se faire connaître », notamment auprès des musiciens amateurs qui hésitent encore à venir nous rejoindre. Que ceux-ci sachent qu'ils seront accueillis avec plaisir et dans le respect de leurs possibilités musicales. L'ouverture d'esprit de ce groupe est large : bref, on s'y sent bien !

Les répétitions ont lieu tous les mercredis soirs, à partir de 20 h 30, à la salle des fêtes de Brie-Comte-Robert. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Sanvoisin (tél. : 45-98-84-75), M. Font (tél. : 64-05-15-80) ou M. Cabot (tél. : 64-05-50-63).

CHELLES

Union Musicale

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue, le vendredi 22 novembre 1985, salle Charles-Ameller.

Le Président, M. Lucien Gavillet, ouvrit la séance en remerciant les membres présents. Il leur souhaite également... bonne fête ! Cette année, en effet, cette réunion avait lieu le jour de la Sainte-Cécile, Patronne des musiciens donc de chacun.

Il remercia M. Bricquet, Directeur, pour son travail, le temps et le dévouement qu'il consacre au service de la société et de la musique. Lors du dernier Congrès de la Fédération des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne, M. Bricquet s'est vu confier le poste de Vice-Président pour le secteur de Lagny.

M. Simon, Sous-Directeur, fut également associé aux éloges du Président, puis la parole est alors donnée à M. Philippe Gavillet, secrétaire, pour lecture du procès-verbal.

Cmf



Après un long exposé sur la situation de la Société, il mit l'accent sur les difficultés rencontrées au cours de cette année, regrettant des absences non motivées des adhérents tant aux services qu'aux répétitions. Cette année, la Société a participé à 28 sorties. A l'occasion du concert donné le 28 avril 1985, elle fut classée en 1^{re} Division, 1^{re} Section.

Il expliqua que tous ses résultats étaient dus aux bons rapports existants avec le Conservatoire Municipal de Musique et à ce propos, il devait remercier particulièrement son Directeur, M. Truillard, lequel fut vigoureusement applaudi par l'assemblée. Après quelques questions diverses, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier, lu par M. Bernard Claveau, Trésorier, démontra à chacun une gestion saine et garante de l'avenir de la société. Rapport également adopté à l'unanimité.

En vertu des statuts, il est procédé au renouvellement d'un tiers des membres. Sont sortants : Mme Merlette, MM. Bittler et Claveaux. M. Bittler fait connaître qu'il ne désire pas renouveler son mandat. Une candidature déposée a été retenue : celle de M. Bege.

Sont élus ou réélus : Mme Merlette Nicole, MM. Bege Robert et Claveau Bernard.

M. Gavillet Philippe reprendra ensuite la parole afin de présenter les grandes lignes d'un programme pour la saison 1985-1986 qui sera assez chargée. Dès le 23 mars sera organisé le Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France et le 27 avril le gala de l'Union Musicale au Centre Culturel avec la participation du Conservatoire de Musique, les services officiels qui doivent être assurés à la Ville ainsi que les concerts au parc des Floralies à Vincennes. Un support publicitaire sera d'ailleurs fait avec le concours des Floralies de Vincennes, et sera diffusé sur les écrans.

Après échange de questions diverses, a eu lieu une remise de diplômes et de médailles ainsi que 3 enveloppes qui sont venues récompenser 3 élèves ayant participé au stage de formation musicale organisé par la Fédération des Sociétés de Musique de Seine-et-Marne ainsi qu'à l'Orchestre Junior de Seine-et-Marne, stage effectué sous le contrôle de l'A.D.I.A.M. et qui s'est terminé par un concert donné au Centre de Rocheton à Melun, le 4 novembre dernier. Plus rien

n'étant à débattre, la séance est alors levée et les membres présents sont conviés à un pot de l'amitié pour clore cette réunion.

Les musiciens à l'honneur

Six musiciens de l'Union musicale ont reçu la médaille des sociétés musicales et chorale décerné par le Ministre de la Culture.

Ces décorations inscrites au « Journal officiel » du 14 juillet 1985 viennent de leur être remises.

A Chelles, ce sont M. Cousin, maire adjoint, et Mme Cova qui, en l'absence du maire, excusé, ont eu l'honneur de remettre les récompenses aux cinq récipiendaires dans le foyer du centre d'animation culturel.

Tandis que MM. Georges Brunaud, Bernard Clavaux, Robert Pierre, Roland Barthélemy et Jean-Pierre Merlette étaient ainsi fêtés à Chelles, un sixième musicien de l'Union, M. André Couvreur, recevait la même distinction des mains de M. Maidon, maire de Vaires.

Ces récompenses viennent honorer six musiciens qui sont depuis vingt-cinq ans dans la société chelloise, et, à travers eux, ce sont tous les membres de l'Union musicale qui sont ainsi concernés.

Décès de M. André Qu'Hen

— Secrétaire Général de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne,

— Directeur de l'Union Musicale de Champs-sur-Marne.

Durant le calme des vacances, nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de M. André Qu'Hen, le dimanche 8 septembre 1985, à 4 heures, à l'hôpital de Lagny. La maladie brutale et inexorable l'a pris au début du mois d'août ; le mal avait gagné avec une foudroyante rapidité. Il a lutté avec courage mais le mal a triomphé contre sa résistance à l'âge de 65 ans.

Né à Outreau (près de Boulogne-sur-Mer), Pas-de-Calais, le 7 octobre 1919 ; il fit ses études musicales en 1927 à l'Ecole de Musique de Guise (Aisne). Il étudia le cornet à pistons, avec le Maître Deprimoz, ancien trompette solo à l'Opéra de Paris. Soliste cornet à l'âge de 14 ans, à l'Harmonie du « Familistère » de Guise (Harmonie des Poêles Godin) 120 exécutants, division excellence, hors concours.

Il poursuit ses études de Hautbois et de Solfège. Agé de 19 ans, il obtint le Prix d'excellence (20 sur 20) avec félicitations du Jury ; le Prix Vernaelde et Prix Musicus avec le professeur Georges Louis, soliste au 46 R.I. à Lille.

Incorporé en 1939, au D.I. n° 81 à Dijon puis au 27^e R.I. en 1941 ; démobilisé, il se retire à Lourdes (Hautes-Pyrénées) et rentre dans la police à Toulouse.

Remonté en 1942, en zone occupée, il est affecté à la C.R.S. au château de Champs-sur-Marne où il forme une Batterie Fanfare de 70 exécutants.

Cette Batterie Fanfare quittera Champs-sur-Marne en 1950 pour Vaucresson avec la Musique des Corps Urbains de Versailles qui formera l'actuelle Musique de la Police Nationale où il restera jusqu'en 1954.

Il est affecté à la C.R.S. 4 à Pomponne à cette date et il terminera au grade d'Officier de Paix.

Notre ami Qu'Hen était marié, père de trois enfants, grand-père de cinq petits enfants.

Depuis son installation à Chelles, en 1949, il n'a jamais manqué une répétition à l'Union Musicale jusqu'à ce jour comme Hautboïste ou Bassiste.

Le 1^{er} octobre 1973, il reprend la direction de l'Union Musicale de Champs-sur-Marne et de son Ecole de Musique où il a formé de très nombreux élèves dans toutes les catégories d'instruments.

M. André Qu'Hen est détenteur de nombreuses distinctions honorifiques : Croix de Chevalier de l'Ordre du Mérite, Médaille d'Algérie, Médaille d'Honneur de la Police, Médaille du Ministère de la Jeunesse et des Sports, Médaille des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne, Médaille de la Confédération Musicale de France, etc.

Reprenant la direction de l'Union Musicale de Champs-sur-Marne, derrière M. René Marcel Lacroix, il apporte tout son enthousiasme, sa jeunesse, sa connaissance de la Musique, son amitié qu'il attachait à TOUS.

Il n'avait que des amis et savait s'imposer par son savoir et continuelle amabilité sans que jamais il ne montre une irritation ou énervement.

Des hommes comme André Qu'Hen, il n'y en pas partout ; il était un meneur d'hommes et savait apporter ses précieux conseils et ses grandes connaissances auprès de tous ceux qui le côtoyèrent et avec qui il avait des relations.

Les Musiciens, les Elèves, la Municipalité, la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, la Confédération Musicale de France, l'Adiam 77 et tous ceux qui avaient des liens d'amitié avec lui, n'oublieront pas André Qu'Hen auxquels il laisse une empreinte profonde dont le souvenir durera à travers les années.

Que sa Veuve, ses Enfants, Petits Enfants, et toute sa Famille sachent que nous partageons leur peine et sommes nombreux à prendre part à leur deuil cruel.

**M. Gaston Marchand,
Vice-Président de l'Union
Musicale de Champs-sur-Marne.**

DAMMARIE-LES-LYS

Concert de l'Harmonie municipale

Le 13 décembre 1985, l'Harmonie municipale de Dammarie-les-Lys faisait la sainte Cécile en donnant un grand concert en l'église Notre-Dame-de-la-Visitation.

Auparavant, un petit ensemble composé de flûtes traversières, clarinettes et clarinette basse, avait déjà participé à deux messes célébrées en l'honneur de sainte Cécile. Cet ensemble, sous le nom d'Ars Nova Antiqua, bien que n'ayant qu'un an d'existence, est devenu un élément majeur de notre Harmonie. Sa musicalité douce convient à merveille à l'exécution de musique de chambre ou de morceaux d'inspiration religieuse.

On peut dire que ce 13 décembre, une belle page a encore été tournée au livre

d'or de l'Harmonie municipale. Dans un programme éclectique : Bach, Mozart, Händel, Rameau, Grieg, Rachmaninov, Chapuis, Anderson, Osteling, Hermann, Darling, Schrammel, nos musiciens ont su prouver les progrès constants réalisés sous la conduite de leur talentueux directeur, M. Clément Lesaffre.

Les petits ensembles : quatuor de clarinettes, quatuor de saxophones, « Ars Nova Antiqua », ont recueilli tous les suffrages d'un public attentif.

Le concours bénévole et le prestige de l'ensemble de cuivres « Gabrieli » rehausait encore la qualité de ce concert. Formé de musiciens éminents (dont Clément Lesaffre au trombone), il a pu séduire un auditoire émerveillé. En formation de quatuor ou de quintette, ces artistes ont étalé devant nous toute la gamme de leurs possibilités. Il y avait là classicisme et fantaisie, puissance et douceur, gravité et légèreté, moelleux et virtuosité, et tout cela avec une facilité déconcertante.

Les auditeurs venus nous apporter le témoignage de leur sympathie, et parmi lesquels on remarquait la présence de plusieurs personnalités, se sont retirés enchantés de cette enrichissante soirée, tout en se promettant d'être fidèles au rendez-vous du prochain concert prévu au mois de mai.

Seine-Saint-Denis SAINT-OUEN

Concert de l'Harmonie municipale

L'Harmonie municipale a donné son concert annuel le dimanche 26 février à la salle des fêtes, devant une nombreuse assistance, sous la direction de G. François et de R. Max, Sous-Directeur, récemment promu à la présidence.

Ce concert particulièrement réussi a permis aux auditeurs d'entendre successivement :

« Viva Espana », de G. Allier ; « La Poupée de Nuremberg », de A. Adam ; « Festival de Ch. Trénet », de L. Delbecq ; « La Vie parisienne », de Offenbach ; « Le Bal de Béatrice », de L. Delbecq ; « Easy Rag », de P. Saalborg ; « Grande Fantaisie Polka », de J. de Nattes (clarinette solo G. Bonis) ; « La Housarde », de L. Ganne ; « Le Maygar », de G. Allier.

En outre, ce concert a été agrémenté par l'excellente prestation du Cercle Enchanté, une troupe d'artistes amateurs qui ont diverté le public dans l'interprétation d'anciens succès.

Au début de ce concert, M. Longfils, Vice-Président, a tenu à rendre hommage à G. Amedro, récemment disparu après avoir dirigé et présidé la société pendant trente ans.

Rappelons que l'Harmonie fait appel aux musiciens de la région pour venir renforcer ses rangs dans divers pupitres.

S'adresser, le mercredi après-midi ou le jeudi soir, salle des réunions au 2^e étage de la Justice de Paix, rue Diderot (près mairie).

Yvelines

Concert de Sainte-Cécile donné à la Maison de Retraite de la Légion d'Honneur Château du Val à Saint-Germain-en-Laye

En août dernier, le Colonel Charollais invitait M. et Mme Fomet, de l'Ecole de Musique de l'Union artistique et intellectuelle des cheminots français ainsi que M. Claude Francour, chef de chœur de la Chorale Cécilia de Gonesse, à lui rendre visite pour étudier ensemble les conditions de participation de ces deux sociétés à une manifestation destinée à distraire les pensionnaires de l'Etablissement.

La date du 17 novembre fut arrêtée, bien que le Colonel Charollais eut exprimé le vœu — était-ce un présage ? — de l'organiser plus tôt.

Avancer la date de ce concert n'était pas envisageable compte tenu de la reprise des activités fixée au 1^{er} octobre ; il fallait en effet le temps nécessaire, aussi bien pour l'Orchestre d'accordéons que pour la Chorale pour mettre au point un programme correct.

Mais hélas, notre ami le Colonel Charollais n'a pu nous attendre, ayant dû subir une intervention chirurgicale et n'a malheureusement pu le supporter et le 28 septembre, il nous quittait.

Pour honorer sa mémoire, le concert a cependant eu lieu comme prévu le 17 novembre dans les salons du Château du Val, sous la présidence du doyen, le Général Bresse, entouré de tous ses amis pensionnaires de la Légion d'honneur.

M. et Mme Coffinier, venus de Beauvais, représentaient également cette association.

M. et Mme Robert Latrouitte et M. et Mme Jacques Charollais ses enfants ainsi que sa petite-fille assistèrent et honorèrent de leur présence ce concert.

M. Vinck, compositeur et membre de la S.A.C.E.M. et également pensionnaire de la Maison de Retraite, malheureusement retenu à la chambre par une bronchite, nous fit transmettre, par la Directrice Mme Triconnet, ses excuses accompagnées de quelques vers à l'intention des directeurs des deux formations, les accordéonistes et les choristes.

Mme Triconnet, directrice de la Maison de Retraite, et son personnel avaient mis tout en œuvre pour assurer à leurs invités le meilleur accueil.

Dès 15 heures, l'Orchestre d'accordéons de l'Ecole de Musique de Paris, sous la direction de M. Georges Fomet, devait débiter cette matinée musicale, suivant le programme détaillé ci-après ; il obtint un très vif succès.

A 15 h 30, l'orchestre céda la place au duo composé par Mme Janine Fomet, au piano, et par M. Claude Francour, à la clarinette.

A 15 h 45, la Chorale Cécilia de Gonesse prit la succession en interprétant un chant très particulier sur une variation en ré mineur puis elle poursuivit par un programme très apprécié, accompagnée de Mme Flavie Cohen, au piano, et de Mlle Annick Gouiffes, à la flûte.

Très applaudie, la Chorale quitta la salle en reprenant son chant de début accompagnée par toute l'assistance.

Mme Flavie Cohen, à son tour, interpréta au piano la Fantaisie chromatique de J.-S. Bach, maître de son clavier, les doigts galopèrent chromatiquement retenant l'attention du public très captivé.

L'Orchestre d'accordéons assura la 3^e partie de ce concert, au programme entre autres une « Revue militaire » dédiée au Colonel Charollais qui obtint un grand succès.

Une czardas endiablée brillamment jouée devait clore ce spectacle, mais rap-

Abonnez-vous

faites

abonner

vos

sociétés

et

n'hésitez pas

à utiliser

nos petites

annonces

**Nous vous rappelons que pour
l'année 1986 :**

**La cotisation confédérale est fixée
à 135 F**

L'abonnement au journal à 85 F



pelé, bissé, l'orchestre interpréta — toujours avec brio — le fameux « P'tit Quinquin ».

Le Général Bresse, dans une courte allocution, devait remercier chaleureusement les musiciens, les choristes pour leur gracieux concours. Cet hommage rendu au Colonel Charollais qui fut un grand défenseur de la musique populaire et qui a été durant de très longues années, le dévoué secrétaire général puis président d'honneur de la Fédération des sociétés musicales de l'Île-de-France est un précieux réconfort pour tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Le Général Bresse devait terminer par ces paroles : « On dit que la musique adoucit les mœurs, mieux encore la musique, dirais-je, unit les hommes. »

G.F.

Quelques vers à l'intention des directeurs, des artistes accordéonistes et choristes par M. Vinck, compositeur, membre de la S.A.C.E.M., le 17 novembre 1985.

En y mettant le temps
Former de jeunes gens
Comme accordéonistes ;
Faire avec ces artistes
Jouant même instrument,
Un bon orchestre à vents ;
Ayant comme additif
Un orgue portatif
Aborder la musique
ou moderne, ou classique...
Un projet utopique
Qui passe la mesure ?

Eh bien je vous rassure
Ce que personne n'ose,
Un maître de valeur
Par surcroît virtuose,
l'a fait... avec bonheur !
Rendons lui les honneurs

Et, sur la même scène
Chantent les voix humaines
D'une chorale mixte
Qui, de quarts en sixtes,
De tierces et tritons
Atteint jusqu'au tréfonds
Du domaine des sons,
Sous la baguette d'or
Qui règle, sans effort,
les merveilleux accords
Des basses et ténors
Soprani et alti...

Bravo ! Et bien merci !

PROGRAMME

Orchestre d'accordéons S.N.C.F. Paris

Direction : Georges Fomet.

- « Marche des accordéonistes lyonnais », de Marceau.
- « Chanson bohème », czardas, de Gallini.
- « La Veuve joyeuse », extrait de l'opérette de F. Lehár.
- « Mes jeunes années », de Charles Trénet.
- « C'est magnifique », swing, de Cole Porter.
- « Le temps des fleurs », de Raskin.
- « Cocktail Waltz », pot pourri de valse célèbres, de Ninforge.
- « La Vie parisienne », extrait de l'opérette d'Offenbach.

Intermède :

- « Petite fleur », de Sidney Bechet.
 - « Tyrolienne », de Corchia.
- Au piano : Janine Fomet, à la clarinette : Claude Francour.

Chorale mixte « La Caecilia » de Gonesse :

- Direction : Claude Francour.
- « Les Grenadiers ».
 - « Prière des frères Moraves », de Maho.
 - « Viva Tutte le Vezzoze », de Giordino.

- « Barcarolle des contes d'Hoffmann », d'Offenbach.
- « Tece Voda Tece », de Polorny.
- « Carmina Burana », de Carl Orff.
- « O Fortuna »,
- « Veris leta faciès »,
- « Chume chum gesellemin »,
- « Were diu werit allemin »,
- Nabucco « chœur des esclaves », de Verdi.

Intermède :

- « Fantaisie chromatique », de J.-S. Bach.

Au piano : Flavie Cohen.

Orchestre d'accordéons S.N.C.F. Paris :

- « L'art populaire », de Charles Demaële.
- « Jour de revue », ouverture militaire, de Mary Ellen.
- Départ de la caserne.
- Défilé dans les rues de la ville.
- Arrivée du chef de corps.
- Revue des Troupes.
- Halte au tombeau du soldat inconnu.
- Sonnerie « aux champs ».
- Minute de recueillement.
- La revue continue.
- Défilé de l'Infanterie et final triomphal.
- « Blue Danube », valse viennoises, de Jo Lead.
- « Katinka », czardas, de Charles Demaële.
- « Le p'tit quinquin ».

EN NORVEGE, un Festival d'Harmonie aura lieu du 19 au 28 JUIN 1987

JANITSJARFESTIVALEN HAMAR'87



Pour de plus amples informations, consultez

JANITSJARFESTIVALEN HAMAR

Postboks 65

N-2301 HARMA - NORWAY

Tél. : 19-47-065.27 660 (ext. 226)



**HENRI
SELMER
PARIS**

Henri Selmer et Cie
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE
Documentation sur demande Henri Selmer et Cie
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS
Telephone 357 09.74

(Vente chez nos depositaires)

Editions Robert Martin



musique
instruments
accessoires
équipement

enseignement
harmonie
fanfare
batterie-fanfare



MARTIN·MUSIQUE·MACON

Et n'oubliez pas que :
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
les instruments de toutes marques se trouvent aux :

EDITIONS ROBERT MARTIN

B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX - FRANCE
TEL. : 85-34-46-81